هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9970 — 34 PAGES — VENDREDI 18 FÉVRIER 1977

MM. Carter et Castro précisent les conditions de la « normalisation »

LIRE PAGE 6

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Jours sombres pour la Thaïlande

« Base arrière » pendant le conflit indochinois, la Thaïlande doit faire face à son tour, comme on pouvait s'y attendre, aux conséquences de ce conflit. Un gouvernement divisé, à la légitimité douteuse — il est issu du coup d'État militaire d'octobre 1976, — hésite entre la manière forte et le compromis.

Bastion capitaliste, la Thaïlande avait compris très vite qu'elle devrait faire preuve de souplesse à l'égard des révolutionnaires victorieux à Saigon, à Phnom-Penh et à Vientiane. Pendant quelque temps, un « modus vivendi » parut possible. Aujourd'hui, les conflits d'intérêts et les oppositions idéologiques reprennent le dessus. Hanoï vient d'accuser Bangkok de tolérer que les Américains se servent de son territoire comme d'une « tête de pont » pour leur « stratégie militaire dans le Pacifique ». Depuis plusieurs semaines, des incidents de frontière de plus en plus graves sont signalés avec le Laos et surtout avec le Cambodge.

Des moyens militaires importants sont déployés, mais les civils sont les principales victimes de ces affrontements. A la fin du mois dernier, une trentaine d'hommes, de femmes et d'enfants ont été massacrés près d'Aranya-Prathet, le seul point de passage légal entre la Thaïlande et son voisin khmer. Bien qu'une certaine incertitude plane sur les circonstances exactes de ce massacre, les Khmers rouges en [illegible] la responsabilité, [illegible] dans une note officielle, qu'en intervenant ils n'avaient fait que « régler des affaires intérieures » dans trois villages situés en Thaïlande, mais qui, selon eux, font partie du territoire cambodgien.

Le contentieux frontalier n'explique pas à lui seul la violence de ces procédés. Les Khmers rouges s'irritent du soutien que Bangkok apporte sans doute à des Cambodgiens qui rêvent d'abattre le nouveau régime, même si cette « résistance » paraît quelque peu mythique. Surtout, la présence en Thaïlande de nombreux réfugiés pose d'épineux problèmes, le régime de Bangkok hésitant maintenant à reconduire à la frontière les « immigrés illégaux », que les Khmers rouges exécuteraient dès leur retour.

Il y a d'ailleurs beaucoup d'hypocrisie dans les manifestations d'indignation qui, un peu partout dans le monde, ont suivi l'annonce de la mort de vingt-six Cambodgiens refoulés par les autorités de Bangkok en décembre. Que fait la communauté internationale pour les dizaines de milliers de réfugiés cambodgiens, vietnamiens, et laotiens installés en Thaïlande ? Ce pays doit non seulement subvenir à une partie de leurs besoins, avec l'aide des Nations unies, mais surtout résoudre les délicats problèmes diplomatiques que pose leur arrivée. Bangkok a décidé, lundi, de restituer trois appareils militaires à bord desquels des pilotes laotiens venaient de fuir leur pays.

Terre d'asile pour ceux qui ne peuvent s'adapter aux nouveaux régimes d'Indochine, la Thaïlande est elle-même le théâtre d'une lutte impitoyable entre les forces gouvernementales et ceux qui, n'acceptant pas la misère et l'injustice, ont rejoint une rébellion communiste qui marque des points.

Le massacre, en octobre 1976, de nombreux étudiants contestataires à Bangkok, la présence dans l'appareil étatique, d'hommes au passé trouble, la multiplication des mesures arbitraires — dont la plus récente est l'expulsion, mercredi, du correspondant de la « Far Eastern Economic Review » — ne sont pas de nature à rallier les hésitants. Le gouvernement thaïlandais doit faire face à d'immenses difficultés, dont il ne porte pas seul la responsabilité. Instruit par les événements du Vietnam, comprendra-t-il à temps que l'on ne peut se réclamer du « monde libre » sans commencer par respecter les libertés sur son territoire, et sans un minimum de moralité politique ?

Répression sanglante en Ouganda

L'archevêque anglican et deux ministres accusés de complot meurent dans un « accident de voiture »

La répression ne cesse de s'aggraver en Ouganda où le maréchal Idi Amin Dada se débarrasse, de façon expéditive, de tous ses adversaires, réels ou présumés. Ainsi, le révérend Janani Luwum, archevêque anglican d'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, et deux ministres ougandais ont été « tués mercredi à Kampala dans un accident de voiture », *a annoncé, jeudi 17 février, un porte-parole du gouvernement ougandais. Les deux ministres sont le colonel E.W. Oryema, chargé des questions agraires et des ressources hydrauliques, et M. A.C.K. Oboth Ofumbi, ministre de l'intérieur.*

Radio-Kampala *avait annoncé, la veille, que ces trois personnalités avaient été arrêtées* « à la suite de la découverte d'un complot ».

A la radio ougandaise, le porte-parole du gouvernement du maréchal Idi Amin n'a pas manqué d'exprimer ses « regrets » avec un parfait cynisme à propos de l' « accident de la circulation » singulièrement *opportun* dont viennent d'être victimes les trois personnalités.

Parlant de ces « *comploteurs* », le speaker de Radio-Kampala a précisé : « *Ils étaient conduits du centre international de conférence de Kampala par le major Moses à leur lieu d'interrogation à la suite de leur arrestation. On croit comprendre que l'accident est survenu lorsque les trois hommes ont essayé de maîtriser le major Moses en vue de prendre la fuite. Le gouvernement ouvrira une enquête sur les circonstances qui ont conduit à l'accident. Le major Moses a été transporté d'urgence dans un hôpital militaire, où il est encore dans le coma...* »

La veille, au cours d'un vaste rassemblement qui s'est déroulé à Kampala, et auquel participaient trois mille militaires, ceux-ci avaient réclamé la peine de mort pour les trois « *accidentés* [illegible] *mort ! A mort ! Tuez-les immédiatement !* » avaient longuement scandé les soldats après avoir entendu les « aveux » de plusieurs « suspects » qui, après leur arrestation, avaient expressément accusé l'archevêque Luwum et les deux ministres, MM. Oryema et Ofumbi. L'agence Reuter rapporte que l'archevêque, assistant à la manifestation, secouait la tête avec vigueur en signe de dénégation *lorsqu'il était mis en cause.* Aussitôt après ce véritable appel au meurtre, le maréchal Idi Amin Dada s'adressa à la foule : « *Maîtrisez-vous... Je veux un un procès équitable devant un tribunal militaire...* » Puis, le chef de l'État ougandais affirma que les conjurés bénéficiaient de l'appui de la Grande-Bretagne, d'Israël, de la C.I.A., de la Tanzanie, du Kenya et de la Zambie. Il avait auparavant présenté aux membres du corps diplomatique, *convoqués pour* la circonstance, une soixantaine de fusils de fabrication chinoise et des caisses de cartouches dont devaient, selon lui, faire usage ceux qui voulaient le renverser. Simultanément lecture était donnée d'une lettre émanant prétendument de M. Obote, ancien chef de l'État ougandais, appelant ses partisans à se soulever et expliquant que ceux-ci pouvaient « *utiliser la hiérarchie anglicane* » pour parvenir à leurs buts parce que celle-ci était « *au-dessus de tout soupçon* ».

Ph. D.

(Lire la suite page 5.)

MENACES SUR LA PÉRI-INFORMATIQUE

Le développement de l'industrie française pourrait être compromis par les engagements pris envers la C.I.I.-Honeywell-Bull

Les industriels français de la péri-informatique sont inquiets. *Pour honorer* les engagements de commandes pris par le gouvernement envers la C.I.I.-Honeywell-Bull, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, semble « vouloir réserver » à cette société non *seulement* l'essentiel des marchés publics des grands et moyens ordinateurs — ce qui est logique, — mais aussi une part importante des équipements de péri-informatique (terminaux, notamment). C.I.I.-Honeywell-Bull ne fabriquant pas de tels matériels, ceux-ci *devraient être soit importés, soit* achetés par C.I.I.-H.B. à des péri-informaticiens français qui seraient alors réduits au rôle de simples sous-traitants. Ce qui paraît contredire les *promesses faites par les* pouvoirs *publics* aux dirigeants de cet important secteur industriel.

« Il ne pourra pas y avoir à terme de conflit d'intérêts profond entre C.I.I.-Honeywell-Bull et les autres sociétés françaises d'informatique », déclarait, le 26 février 1976, M. Jean-Claude Pélissolo, directeur des industries électroniques et d'informatique. Douze mois ont passé, et *certains industriels français de la péri-*informatique, ainsi que quelques grands utilisateurs du secteur public, se demandent si ces propos ne *péchaient pas par excès d'optimisme.* Ils s'inquiètent d'initiatives récentes de M. d'Ornano qui visent, semble-t-il, à faire de *C.I.I.-Honeywell-Bull* l'interlocuteur privilégié des administrations pour *tous* les matériels informatiques.

*L'une des idées-forces qui ont pré*sidé à la restructuration de l'industrie informatique française consistait à séparer la grande informatique de la *petite. La première a été rassemblée en une seule entité,* issue de la fusion entre Honeywell-Bull et *les activités de la C.I.I.* dans *les grandes machines.* La nouvelle société, alliée au groupe américain Honeywell, se voyait « *garantir* » un *volume de commandes de la part des* administrations et des sociétés nationales de 4 040 millions de francs en quatre ans. Il semblait aller de soi que ces commandes concernaient les moyens et grands ordinateurs des *gammes C.I.I. et Honeywell.*

D'autant que le gouvernement — c'était le second volet de son action — déclarait vouloir favoriser *le dévelop*pement *de l'industrie française* de la mini et péri-informatique. Domaine d'avenir, appelé à une forte croissance, et *qui pouvait, dans le cas où* l'aventure de la grande informatique tournerait mal, servir de « créneau » de repli. La France y dispose de *sociétés dynamiques, mais de taille* moyenne. Aussi le gouvernement souhaitait-il les voir se regrouper pour former ce qu'il avait appelé des « *pôles de développement* » dans ce secteur.

Le 22 septembre 1976, un plan péri-*informatique était donc officiellement* présenté par le ministère de l'industrie et de la recherche. Celui-ci s'engageait à ce que les acheteurs publics « *diffusent systématiquement leurs consultations aux construc*teurs » français de péri-informatique. Il confirmait que les appels d'offres de *l'administration ne seraient* pas effectués sur de grands systèmes complets, mais bien distincts pour *les unités centrales, les périphériques* et les terminaux.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 31.)

M. Michel d'Ornano ne concurrencera pas M. Philippe Lafay dans le XVIIe arr.

La mort de Bernard Lafay, président du Conseil de Paris et député R.P.R. de la capitale, a, comme prévu, modifié les stratégies municipales des deux principaux partis de la majorité : M. Philippe Lafay se présente et M. d'Ornano se retire de la compétition dans le 17e arrondissement.

M. Philippe Lafay a annoncé jeudi matin 17 février son intention d'assumer la succession de son père dans le 17e arrondissement, à la tête de la liste « Union pour Paris » que parraine M. Chirac. Il se propose également de se présenter à l'élection législative partielle dans cet arrondissement si le gouvernement décide d'en organiser une. Cette dernière question est toujours à l'étude, *mais le ministre* de l'intérieur ne semble pas disposé à ouvrir une nouvelle épreuve électorale.

M. Philippe Lafay a écrit à M. d'Ornano pour lui faire connaître ses intentions et son souhait de voir le *ministre* de l'industrie se retirer de la compétition dans l'arrondissement où il avait décidé de se porter candidat. M. d'Ornano a répondu favorablement à cette requête. Il s'est donc employé dès jeudi à rechercher un autre arrondissement pour y *obtenir* un siège de conseiller municipal. Sa première idée de se présenter dans le 16e arrondissement, où il serait assuré d'un résultat meilleur que dans le 17e, semblait rencontrer les réserves des députés centristes, MM. Mesmin et Gantier. M. d'Ornano n'écartait pas l'hypothèse de se présenter dans un arrondissement où la gauche est menaçante. Dans la lettre qu'il a adressée jeudi 17 février à M. Philippe Lafay, M. d'Ornano propose en outre à ce dernier de conduire dans le dix-septième arrondissement une liste unique de la majorité constituée paritairement.

(Lire nos informations page 8.)

LA GAUCHE ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Une décision historique

par ALTIERO SPINELLI (*)

L'approbation du projet d'élections européennes est pratiquement sûre dans huit pays de la Communauté — même au Danemark et au Royaume-Uni, qui ont le plus hésité. Il n'y a qu'en France qu'elle est encore incertaine. Le délai imparti au débat étant relativement court et le front des « oui » et des « non » assez figé, pour le moment, c'est au parti socialiste que reviendra la lourde responsabilité de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Les conséquences de son choix pèseront sur toute l'histoire européenne.

Conscient de l'enjeu, Sartre conjure le P.S. de choisir le refus en accumulant, dans son récent article (le Monde *du 10 février), plus d'exorcismes que de raisonnements.*

Je n'espère point persuader Sartre de ce qu'il y a d'absurde dans sa vision anti-européenne. Mais j'ose espérer que les socialistes français, qui sont en train de méditer sur l'importance historique de leur décision, voudront bien écouter d'autres voix de gauche venant de personnes qui participent depuis longtemps à la bataille pour l'Europe, et qui y ont apporté peut-être plus de réflexion que Sartre.

Le fait est que, si dans les années 50, 60 ou 70, le dessein de l'unité européenne n'avait pas été une donnée permanente de la vie politique des pays de l'Europe occidentale, nous aurions aujourd'hui une Europe plus dépendante des Etats-Unis et des Européens plus nationalistes.

Plus dépendante des Etats-Unis, l'Europe le serait parce que ses membres auraient dû en tout cas s'intégrer économiquement et militairement pour affronter des problèmes qui dépassaient les cadres nationaux. Faute d'intégration européenne, l'Amérique aurait été, elle, l'intégrateur. Elle l'a été, en effet, partout où les Européens n'en ont pas été capables (reconstruction, défense, monnaie).

Le dessein européen, bien que poursuivi d'une manière partielle et insuffisante, a toutefois créé un moyen d'intégration indépendant de l'intégration hégémonique de l'Amérique. Les gouvernements américains en ont été conscients et l'ont acceptée, voire aidée, tant que leur politique étrangère a conservé un élément de missionarisme démocratique à côté de ses nouvelles manifestations impériales. Ils l'ont senti comme un obstacle à leurs plans, quand ils ont laissé prédominer la « realpolitik » impériale.

(Lire la suite page 2.)

(*) Président du groupe de la gauche indépendante à la Chambre des députés italienne, membre du groupe communiste au Parlement européen, ancien commissaire de la C.E.E.

Où serait le crime ?

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

Sartre suggère aux militants du parti socialiste de « réfléchir collectivement avant de s'engager *dans* le *chemin* européen où il est poussé aujourd'hui ». A tout le moins, cela semble *logique.* Le programme commun de gouvernement de l'union de la gauche française est défiguré et redouté par les dirigeants de l'Europe occidentale et des Etats-Unis. Il implique une politique, une économie, une société, qui s'opposent radicalement à leurs desseins, qui contrarient gravement les habitudes et les *projets de leurs banques* et de leurs multinationales. De plus, si ce programme réussit, il risque de donner de mauvaises idées et de fournir un mauvais exemple à d'autres pays et notamment aux nations de l'Europe du Sud.

Si le parti socialiste, dans *l'hypothèse où* il accède au pouvoir, applique le programme commun, il aura donc à affronter la *coalition* acharnée des droites occidentales. Dans ces conditions, une Assemblée européenne ne sera, en effet, que l' « *instrument institutionnel* de cette coalition », un obstacle supplémentaire sur la route d'un *gouvernement de gauche.*

(Lire la suite page 2.)

(*) Ecrivain, auteur de *l'Imprécateur.*

AU JOUR LE JOUR

Mondialisme volant

Avec son long museau et ses petites oreilles qui le font ressembler à un teckel volant, Concorde mène une vie de chien entre Paris et Washington sans jamais pouvoir se dégourdir les pattes à New-York, qui lui demeure encore hostile pour cause de pollution, ou de gros sous, ou d'Abou Daoud.

Certes, on pourrait tenter de camoufler cet enfant maudit d'Albion et de Gavroche en dirigeable, en biplan, en hot-dog... ou en Boeing, mais cette ruse n'échapperait sans doute pas à la sagacité des guetteurs de Kennedy Airport.

Pour notre part, nous ne voyons qu'une solution : ce serait que M. Giscard d'Estaing, s'inspirant d'une actualité récente, soit candidat à la mairie de New-York.

BERNARD CHAPUIS.

«LE VENT PARACLET», de Michel Tournier

Le Saint-Esprit rendu à la météo

Trois romans : « Vendredi ou les Limbes du Pacifique », « le Roi des aulnes » et « les Météores » ont suffi à Michel Tournier pour prendre une place de premier plan dans le roman français des années 70, en proie au doute.

Ce succès d'estime et de public vient de ce que, sans remettre en *cause l'écriture comme tant de ses* contemporains, et en respectant la clarté naturaliste de ses confrères *du Goncourt, cet ancien agrégatif* de philosophie baigné de culture allemande a fait de chacun de ses romans *la réincarnation d'un grand* mythe de l'humanité. Il s'agit pour lui de fondre le plus de métaphysique possible dans le récit le plus picaresque qui soit, de rendre « le Saint-Esprit à la météo ».

Sous le titre « le Vent Paraclet », qui devait être celui des « *Météores* », Michel Tournier *livre* pêle-mêle souvenirs et *réflexions* sur son idéal du roman mythologique. On apprend ainsi que les *jumeaux des « Météores » sont nés* de la vieille interrogation sur l'influence respective de l'hérédité et *du « milieu » dans nos destins,* voire nos opinions politiques. Devient-on de droite ou de gauche, par *exemple, ou l'est-on... de naissance ?*

Telle est la question qu'en très sérieux pince-sans-rire Tournier pose dans les « bonnes feuilles » du « Vent Paraclet » publiées en page 20.

B. P.-D.

EUROPE

Italie

L'opinion s'interroge sur la relation entre criminalité de droit commun et terrorisme politique

De notre correspondant

Rome. — Les arrestations à quarante-huit heures d'intervalle d'un dangereux terroriste, Pierluigi Concutelli, et d'un gangster de premier plan, Renato Vallanzasca, valent une pluie de fleurs aux forces italiennes de sécurité. Elles en avaient bien besoin : ce concert de louanges — auquel participent le chef de l'Etat, le ministre de l'intérieur, l'ensemble de la presse et les partis politiques — mettent aux policiers et aux carabiniers un peu de baume au cœur. Ils s'étaient vus souvent reprocher ces derniers mois des réactions brutales et inefficaces pour qu'on ne les félicite pas aujourd'hui d'avoir neutralisé deux chefs de bande redoutables sans tirer un coup de feu.

Leur exploit confirme surtout un soupçon : des relations existeraient bel et bien entre la criminalité de droit commun et les attentats politiques.

Dans la cachette romaine de Concutelli, assassin présumé du juge Occorsio, on a découvert 11 millions de lires, recueillis en rançon après un récent enlèvement qui avait été commis, semble-t-il, par Vallanzasca, lui-même recherché pour plusieurs vols et homicides. Est-ce suffisant pour en conclure avec divers journaux italiens que les deux phénomènes sont imbriqués ? *« Un lien existe certainement*, a dit en substance le ministre de l'intérieur, M. Cossiga, *et il reviendra à la magistrature de le vérifier. »*

Selon les habitudes italiennes, les journalistes ont pu interviewer le terroriste et le gangster quelques minutes après leur arrestation. Au second, il a été demandé s'il se considérait, lui aussi, comme *« un prisonnier politique »*. Vallanzasca a ri : *« Ne disons pas de stupidités. »* Quel intérêt aurait un bandit à troquer la mitraillette contre une grenade et à se salir davantage les mains ?

Divers indices tendent, cependant, à montrer que Vallanzasca préparait une « reconversion » en liaison avec le mouvement clandestin d'extrême droite, Ordre nouveau. Au-delà de son cas personnel, on peut penser que certains bandits ont intérêt à se mêler de politique, comme l'avait fait, et continue de le faire la Mafia. Pour gagner un peu plus d'argent en commettant des attentats sur commission, mais aussi pour obtenir des soutiens politiques, sinon légitimer « idéologiquement » leur action criminelle.

Les terroristes, quant à eux, ont tout intérêt à se mêler de gangstérisme pour financer leurs menées subversives. L'enlèvement avec demande de rançon n'est-il pas devenu l'activité la plus lucrative d'Italie ? On peut se demander, d'autre part, si les auteurs de la *« stratégie de la tension »* ne considèrent pas les criminels de droit commun comme des alliés objectifs : tuer froidement des policiers ou créer une psychose du rapt ont autant d'effet que la pose épisodique de bombes dans des trains.

La « stratégie de la tension »

Gangsters et terroristes ont diverses occasions de se rencontrer. Beaucoup sont « nés », d'ailleurs, au même endroit, dans les banlieues des grandes villes où des chefs de bandes recrutent des délinquants dès l'âge de dix ou onze ans. Par la suite, les prisons sont des lieux de brassage sans pareil. Des détenus de droit commun s'y « politisent », tandis que des « politiques » y apprennent le crime d'argent. Les marchands d'armes organisent d'autres rencontres, fournissant aussi bien en matériel les vrais bandits que les révolutionnaires douteux et les nostalgiques du fascisme.

Toujours est-il que les deux phénomènes enregistrent une croissance parallèle. L'Italie (2 millions 150 000 délits en 1976, dont 75 % impunis) n'est certes pas le seul pays développé où la délinquance augmente. Mais on y enregistre trois fois plus d'évasions de détenus qu'en France, des forme particulières de criminalité, comme les enlèvements, qui traumatisent à juste titre les citoyens et de attentats continuels. Car les gestes spectaculaires (pose de fortes charges d'explosifs ou assassinats de magistrats) ne doivent pas faire oublier la chronique quotidienne : les attentats sans victimes qui visent les organisations de gauche ou de droite dans des villes grandes ou petites.

Les arrestations de Concutelli et de Vallanzasca sont un premier pas, déclarent les grands partis. Il s'agit d'aller plus loin. L'émulation, pour ne pas dire la concurrence, qui existe entre policiers et carabiniers — les premiers se sont emparés du terroriste, les seconds du gangster — n'est sans doute pas suffisante pour y arriver. Le ministre de l'intérieur suggère *« une correction de certaines normes pénales »* en évitant de réclamer des *« lois spéciales »* auxquelles la gauche est opposée. La plupart des Italiens appellent, cependant, de leurs vœux un accroissement de la lutte contre tous ceux, délinquants ou militants, qui les empêchent de vivre en paix.

ROBERT SOLÉ.

ÉCHANGE D'AMABILITÉS A L'EXTRÊME DROITE

Est-ce pour s'opposer aux activités terroristes que la moitié des parlementaires du Mouvement social italien viennent de faire sécession ? « Je vous laisse le soin de répondre », a répliqué le ministre de l'intérieur au journaliste qui l'interrogeait. Cette remarque sibylline a provoqué la fureur de M. Almirante, secrétaire général du M.S.I. Il accuse le ministre (démocrate-chrétien) de « vouloir faire une opération » contre son parti et lui conseille plutôt d'étudier les dossiers de trois honorables parlementaires du groupe dissident. Riposte immédiate des accusés : « Almirante est un commis voyageur de la calomnie. » C'était lui qui dirigeait la fédération de Palerme à l'époque où le terroriste Concutelli militait au M.S.I. « Almirante, ajoutent-ils, est un personnage sur lequel il y a beaucoup de choses à découvrir. »

Jamais l'extrême droite n'était apparue aussi faible, aussi divisée.

Portugal

● LA GREVE DES PECHEURS qui touchait environ vingt-cinq mille personnes s'est terminée, mercredi 16 février, après la signature d'un accord entre le syndicat des gens de mer et le gouvernement. L'accord donne partiellement satisfaction aux demandes du syndicat qui revendiquait le contrôle des rôles d'équipage et la réintégration des dix marins récemment licenciés. — *(A.F.P.)*

SELON L'AGENCE ANSA

M. Giorgio La Pira avait reçu le rapport Khrouchtchev dès le début d'avril 1956

M. Giorgio La Pira, alors maire démocrate-chrétien de Florence, avait reçu le « rapport Khrouchtchev » le 9 avril 1956 de l'ambassadeur soviétique à Rome, M. Bogomolov. Cette information, lancée par le journaliste italien Marcello Coppetti, de l'agence ANSA, a été confirmée par M. Giorgio La Pira, qui n'a pas ajouté de précisions.

Selon le rédacteur de l'agence ANSA, la rencontre Bogomolov-La Pira eut lieu à Florence, dans le bureau du père abbé d'un couvent de bénédictins. Le texte de l'intervention faite par Khrouchtchev le 23 février au vingtième congrès du P.C. soviétique fut transmis par l'ambassadeur, accompagné d'une préface en français destinée à faire saisir l'importance du document.

Le geste était fait *« à titre personnel »* et *« non officiel »*, précisa M. Bogomolov, qui laissa M. La Pira libre *« d'en faire l'usage qu'il considérait le plus utile »*.

Le maire de Florence, après avoir consulté quelques amis, jugea bon de garder le secret. Quels « amis » ? M. La Pira ne l'a pas révélé. Le 3 juin suivant, on le sait, le *New York Times* et *le Monde* commençaient à publier ce rapport.

**

La réputation de « maire saint » que s'est faite M. Giorgio La Pira ne saurait servir encore une fois de voile de fumée. Quelques questions se posent du fait que M. La Pira, ami intime de M. Fanfani, a toujours joué le rôle de l'ingénu dans les opérations politiques de ce dernier.

En 1956, M. Fanfani était secrétaire général de la démocratie-chrétienne. Selon toute vraisemblance, il fut parmi les « amis » que consulta M. La Pira. Comment se fait-il qu'aucune indiscrétion n'ait, depuis vingt ans, filtré de ce côté ?

Togliatti sut-il à l'époque que le maire de Florence détenait le document Khrouchtchev ? Y eut-il entente tacite ou « objective » entre la démocratie chrétienne et le parti communiste pour se taire là-dessus ?

Pour le compte de qui M. Bogomolov agissait-il ? Il s'était déjà rendu à Florence à plusieurs reprises. On l'avait vu, au début d'octobre 1955, participer à un office religieux à Santa-Croce, à l'occasion du congrès des villes organisé par M. La Pira.

A quoi tend la « révélation » actuelle de cet événement ? L'exploitation peut en être multiple : M. Fanfani et ses amis ont été mis au courant du texte dénonçant les crimes de Staline et se sont tus. A partir de là, on peut faire toutes sortes de gloses.

J.-N.

Grande-Bretagne

Pour avoir « nui à la sécurité » du royaume

MM. Agee et Hosendall seront expulsés le 1er mars

De notre correspondant

Londres. — L'ancien agent de la C.I.A. M. Philip Agee et le journaliste américain Mark Hosenball devront quitter le Royaume-Uni. Ils ont perdu la bataille contre le Home Office, qui, en novembre 1976, leur avait signifié un ordre d'expulsion, parce que leur présence en Grande-Bretagne affectait la sécurité du pays.

Mercredi 16 février, à la Chambre des communes, le secrétaire au Home Office, M. Rees, a confirmé sa décision de l'automne, bien que, depuis lors, les deux citoyens américains aient eu l'occasion de plaider leur cause devant une commission théoriquement indépendante, mais nommée par le ministre de l'intérieur. MM. Agee et Hosenball ont jusqu'au 1er mars pour faire savoir vers quel pays ils entendent être expulsés.

Au cours de la procédure d'appel, les deux intéressés ont adopté des attitudes très différentes. M. Agee a organisé des conférences de presse qui lui permirent de révéler en détails le fonctionnement de la commision. M. Hosenball, qui depuis plusieurs mois travaillait pour le journal conservateur *Evening Standard* a préféré se montrer plus circonspect en ne cherchant pas à ridiculiser le « *tribunal* » du Home Office.

Les autorités britanniques ne révèlent pas le détail des accusations qui ont amené le ministre de l'intérieur à signer les arrêtés d'expulsion. En ce qui concerne M. Hosenball, qui collabora à la revue contestataire *Time Out*, on sait seulement qu'il aurait recherché des informations *« nuisibles à la sécurité du Royaume-Uni »*.

Dans le deuxième cas, il est clair que le gouvernement de Londres aurait été embarrassé par les campagnes de M. Agee contre la C.I.A. Il est certain aussi que l'ancien agent américain a provoqué bien des suspicions par ses voyages à Cuba et à Moscou.

Selon les déclarations faites par les avocats de M. Agee à l'*Evening Standard*, la commission du Home Office aurait interrogé celui-ci sur ses rapports avec l'éditeur parisien, M. Maspero. M. Agee a reconnu que ses travaux de recherches à Cuba ont été financés par l'éditeur français dont il a reçu près de 5 000 dollars sans toutefois avoir jamais signé de contrat avec lui. L'ancien agent maintient cependant que, depuis sa rupture avec la C.I.A., il n'aurait eu aucun contact avec des espions soviétiques ou cubains, mais serait victime d'une campagne des services américains visant à le discréditer.

M. Agee se trouve à Edimbourg. Il compte sur le système judiciaire écossais, qui est distinct de celui de l'Angleterre, pour tenter d'établir que l'arrêté d'expulsion à son encontre ne serait pas valable à Edimbourg, même s'il ne peut être contesté à Londres.

JEAN WETZ.

LA GAUCHE ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Une décision historique

(Suite de la première page.)

M. Carter essaie, semble-t-il, de revenir à une politique moins dominée par les plans impériaux. Mais si les Européens ne savent pas avancer dans l'intégration, il reviendrait nécessairement à la politique kissingérienne.

Les Européens seraient plus nationalistes en raison même de l'absence d'une vision de société européenne dépassant le séculaire lavage nationaliste des cerveaux. Qu'on ne dise pas que ce nationalisme n'aurait été alimenté que par la droite. Schumacher était le tout-puissant secrétaire de la social-démocratie allemande et s'est battu pour le nationalisme allemand. Les pires chauvins qui ont essayé de figer la conscience politique française sur une sorte de haine élémentaire anti-allemande ont été les communistes, et ce sentiment on le sent comme une sourde voix de fond dans toute l'attitude de Sartre.

Le premier et le plus grand mérite de l'intégration européenne est d'avoir préservé une chance d'indépendance à l'égard de l'hégémonie américaine, et d'avoir donné une vision politique raisonnable et généreuse au chauvinisme traditionnel des nations de l'Europe. Ce n'est qu'au second rang que vient le mérite d'avoir promu une modeste intégration économique qui a assuré une stabilité plus grande que celle que chaque Etat séparément aurait pu maintenir, et a permis des formes modernes, non néo-coloniales de coopération librement acceptée avec les peuples de l'Afrique et de la Méditerranée.

Si la réalité européenne se révèle tout à fait insuffisante devant les exigences légitimes de la gauche, celle-ci n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Dans les années où les fondements de la Communauté ont été posés, elle courait en général derrière des fantômes. Elle se bornait à administrer sans imagination le pouvoir qu'il lui arrivait de posséder.

Les deux formes d'intégration — politique et économique — sont aujourd'hui en crise. La Communauté est paralysée par la contradiction croissante entre les tâches qui s'imposent et l'incohérence des institutions communautaires qui mettent toutes les décisions dans les mains des gouvernements nationaux.

Avoir décidé dans ces conditions de faire participer davantage le peuple et le Parlement européen, correspond à une logique politique qui s'est manifestée maintes fois dans l'histoire quand les princes du passé, à bout de souffle avec leurs pouvoirs apparemment forts, en réalités superficiels, ont fait appel à des Parlements. Bien sûr, maintenant comme alors, leur dessein est toujours d'essayer de « tout changer pour que rien ne change »*, mais ce jeu n'a jamais réussi quand les forces populaires ainsi libérées ont su ce qu'elles voulaient.*

A un tel moment, devant une telle chance de pouvoir enfin entrer dans l'arène européenne et de nous battre pour l'Europe que nous voulons, Sartre vient vous proposer de tourner le dos à cette perspective, en vue d'une invraisemblable révolution de l'Europe méditerranéenne, d'une méfiance envers les camarades de tout le reste de l'Europe et en particulier les camarades allemands.

Oui, le Berufsverbot*, (la loi sur les interdictions professionnelles), est une honte du parti social démocrate allemand, mais cette social-démocratie ne se réduit pas au* Berufsverbot. *C'est aussi le parti qui a su libérer son peuple de la névrose de la réunification avec une politique à l'Est qui impose le respect. En outre, le S.P.D. est aujourd'hui agité par des efforts de rénovation que les socialistes français ont raison de suivre très attentivement, au lieu d'adopter l'attitude méprisante de Sartre.*

Si le parti socialiste suivait le conseil de Sartre et mettait le mot « fin » au projet d'élections européennes, il contribuerait à se voir rapidement entouré par des nations de plus en plus nationalistes et de plus en plus vassalisées. Dans ce cadre, quels que soient les rêves de Sartre, il n'y aurait pas d'avenir pour le renouvellement de la France.

ALTIERO SPINELLI.

Où serait le crime ?

(Suite de la première page.)

Que ce projet d'assemblée soit déjà prévu dans le traité de Rome, que le P.S ait naguère tranche la question, voilà qui ne change rien à la dure et sordide réalité précédemment décrite. En l'occurrence, ces arguments deviennent autant d'alibis pour ceux qui, en France et ailleurs, sont bien décidés à utiliser tous les moyens, sans exception, afin de briser ce diable de programme commun que les partis de gauche français se sont donné.

Si ce programme n'était pas appliqué, alors évidemment ce n'est plus la peine de se soucier de la question européenne. Cette hypothèse nous ramène à l'époque où Guy Mollet crut habile de mener en Algérie la politique de « la droite la plsu bête du monde ». On connaît les résultats de cette politique : une Algérie malgré tout indépendante, la S.F.I.O. détruite, le socialisme disqualifié aux yeux des citoyens et en particulier de la jeunesse, la gauche écartée du pouvoir pendant vingt ans. Si le programme commun n'est pas appliqué, la crise pèsera de plus en plus sur des millions de salariés, l' « assainissement » de notre économie se fera au détriment de la majorité des gens et, comme toujours, au profit de quelques-uns, la marmite explosera, la droite « nationale-travailliste » viendra au pouvoir, et cette fois, il faudra aux socialistes quarante ans pour s'en remettre.

Il me paraît donc indispensable de bien mesurer l'incompatibilité profonde entre la mise en œuvre du programme commun tel qu'il est et l'édification d'une institution européenne telle qu'elle se présente. Institution qui, derrière le paravent de la diplomatie et de la démocratie, sera manœuvrée par les Américains et les Allemands. Pourquoi le parti socialiste n'aurait-il pas la force de supporter un débat sur un problème aussi urgent et important ? Je connais des socialistes qui sont franchement hostiles à cette Europe des multinationales à la botte du dollar et du mark, d'autres qui sont partagés. J'en connais même parmi les adhérents nouveaux et dévoués qui ne se sont pas vraiment posé la question. Quelques-uns estiment qu'un débat de ce genre compliquerait la vie intérieure du parti ou qu'il susciterait le courroux de l'état-major. Pourtant, si dans chaque section du parti un ou plusieurs militants demandaient l'inscription de ce problème à l'ordre du jour, où serait le crime ? Cela obligerait les partisans de cette Assemblée européenne à fourbir leurs arguments et à les opposer à ceux de Sartre, qui, il faut le reconnaître, sont impressionnants. Surtout pour un citoyen socialiste et par les temps que nous vivons.

RENÉ-VICTOR PILHES.

CORRESPONDANCE

M. Sartre, le conservateur qui s'impose

C'est sous ce titre que M. Gaston Georges Delor, journaliste, nous envoie une réponse à l'article de M. J.-P. Sartre (le Monde *du 10 février 1977*).

La politique est décidément chose trop sérieuse pour la confier aux « philosophes » et Karl Marx n'avait que trop raison en donnant pour titre à l'un de ses ouvrages *Misère de la philosophie*.

Mais laissons-là l'ironie, car l'affaire est importante.

Bien qu'il affirme le contraire, Sartre rejoint Chirac et les gaullistes « purs et durs » en plaidant contre l'Europe et il rejoint même l'ancienne *Action française* et nos communistes nationaux à la Marchais en proclamant « tout ce qui est national est nôtre ». Il en va de même quand il s'en prend à l'Allemagne fédérale : on croit entendre résonner à nouveau le mot de « boche » qui a fait tant de mal. Il est vrai que Sartre ne dit rien de la R.D.A. ; que n'est-il allé un 1er Mai à Berlin-Est : il eût pu voir, comme je l'ai vu, le défilé au pas de l'oie de l'armée est-allemande et des prolétaires mobilisés pour la circonstance, la pelle sur l'épaule. Alors que je m'en étonnais un personnage officiel me répondit : « C'est nous, et nous seuls, qui sommes les vrais héritiers de la Grande Allemagne. » Pendant ce temps-là, à Berlin-Ouest on honorait les victimes du nazisme et on projetait : *Nuit et Brouillard*...

Mais il paraît qu'en élisant un Parlement européen, nous voterions pour une Europe réactionnaire germano-américaine ! Gardons-nous bien, nous, socialistes, de tomber dans un tel piège que nous tendent Giscard et consorts !

Soyons sérieux. Il est possible que Giscard et les siens voient en ce vote un moyen de faire passer à l'arrière-plan des problèmes économico-sociaux. Je ne le pense pas quant à moi. A mes yeux de vieux socialiste et d'internationaliste, tout ce qui peut contribuer à diminuer et à abattre un nationalisme archaïque et étriqué constitue un pas en avant ; tout ce qui peut contribuer à construire enfin l'Europe est à appuyer sans réserve. Je ne veux pas attendre que tous les Européens adhèrent au socialisme pour faire l'Europe, car faire l'Europe, c'est construire un cadre plus grand que l'est celui de la nation pour y construire ensuite le socialisme ; c'est supprimer des frontières qui s'opposent justement au socialisme véritable en attendant de pouvoir étendre le socialisme à l'échelle mondiale...

Une Europe avec un Parlement élu serait-elle fatalement réactionnaire et, en tout cas, plus réactionnaire que la France de nos jours ? Serait-elle, comme il l'écrit, soumise à quelque hégémonie germano-américaine ou, au contraire, plus libre qu'elle ne l'est aujourd'hui ? J'opine pour la deuxième thèse et je crois même qu'elle serait moins éloignée qu'elle ne l'est actuellement d'un véritable socialisme à visage humain.

Avec ses bonnes intentions — dont je ne doute pas, — avec ses généreux conseils, comme tous les « ultra-gauchistes », Jean-Paul Sartre fait fausse route : tel M. Jourdain faisant de la prose sans le savoir, M. Sartre fait du « conservatisme » (et le plus mauvais) sans le savoir.

Qu'il permette à un vieux « militant socialiste » de le lui dire en ajoutant : « Ecrivez un nouveau *Huis clos*, cela vaudra mieux pour votre image de marque, comme on dit aujourd'hui.

UN MODE DE SCRUTIN DÉFAVORABLE AUX TRAVAILLEURS BRITANNIQUES

Le parti travailliste n'obtiendrait que 5 sièges (sur les 81 qui sont réservés à la Grande-Bretagne) au Parlement européen si les élections directes au suffrage universel pour l'Assemblée européenne avaient lieu maintenant, affirme une étude du Comité national pour la réforme électorale, que publie ce jeudi 17 février le « Guardian ». En effet, le système électoral (majoritaire à un tour) proposé par le gouvernement donnerait, par projection, 65 sièges aux conservateurs, 8 aux nationalistes écossais, 5 aux travaillistes et aucun aux libéraux. Le comité est favorable, au contraire, à l'institution de la représentation proportionnelle pour éviter qu'une telle distorsion n'apparaisse entre l'état réel des forces politiques en Grande-Bretagne et leur représentation au Parlement européen.

M. Carrillo ... de la commission chargée de ...

UNE DIRIGEANTE DU P.C.E. DÉNONCE L'ABSENCE DE LIBERTÉS DANS LES PAYS DE L'EST

Pour protester contre l'incarcération de M. Mihajlov

TROIS CITOYENS OUEST-ALLEMANDS FONT A BELGRADE UNE GRÈVE DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

PAUL YANKOVITCH.

EUROPE

Espagne

M. Carrillo renonce à faire partie de la commission des nationalités chargée de négocier avec M. Suarez

Madrid *(A.F.P.)*. — M. Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a renoncé à faire partie de la commission de l'opposition chargée de négocier avec le gouvernement le problème des régions et des nationalités.

Un communiqué publié mercredi 16 février à l'issue d'une réunion de la commission des dix organisations de l'opposition indique que le dirigeant communiste a adopté cette attitude « *pour éviter tout obstacle à la négociation d'un thème aussi important* ». M. Jordi Pujol, représentant la Catalogne, a été désigné pour remplacer le secrétaire général du P.C.E.

Le texte de l'opposition se félicite de la nouvelle procédure adoptée par le gouvernement pour la légalisation des partis.

Dans les milieux politiques on indique que le gouvernement pourrait annoncer, dès la semaine prochaine, la date des élections législatives, qui pourraient être fixées à fin mai.

Aucune décision n'a été prise d'autre part en ce qui concerne un éventuel « sommet eurocommuniste » à Madrid début mars. De bonne source, on *affirme que* la rencontre prévue entre MM. Marchais, Berlinguer et Carrillo serait interdite si elle devait se dérouler dans le cadre d'un meeting public. Selon l'agence Europa Press, le P.C.E. aurait pourtant l'intention de demander l'autorisation pour un tel meeting à cette occasion.

« EL PAIS » ESTIME QUE TOUTE LA LUMIÈRE N'A PAS ÉTÉ FAITE SUR LES ENLÈVEMENTS

Madrid *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Les récentes conférences de presse de la police sur les enlèvements de M. de Oriol et du général Villaescusa n'ont pas répondu à la principale question : « *Qui est derrière les ravisseurs ?* » et elles n'ont pas réussi à dissiper « *un profond scepticisme* » estime le journal *El Pais*, dans un éditorial le mercredi 16 février.

Le quotidien indépendant qui servit d'intermédiaire aux ravisseurs en publiant leurs notes, écrit : « *Nous ne doutons pas que le GRAPO existe, avec les caractéristiques présentées par la police. Ce groupe de fanatiques est bien réel mais il peut aussi n'être que l'écran d'une opération destinée à menacer la stabilité de l'Etat. (...) Les versions officielles prolixes sur certains aspects, avares de détails sur d'autres, laissent intact le fond du problème. Cela est grave.* »

Le journal relève plusieurs points qui lui paraissent contenir des invraisemblances ou des contradictions dans les détails donnés par la police. Comment ces tueurs professionnels de la lutte armée, habiles à manier la grenade et la mitraillette, peuvent-ils être les mêmes que ceux que l'on a décrits vivant avec des bébés, jouant aux cartes avec leur otages et se les laissant reprendre par la police sans offrir la *moindre résistance ? écrit El Pais.*

Comment ont-ils eu tout cet argent pour acheter ces appartements refuges ? et pourquoi M. de Oriol n'a-t-il pas dit qu'il avait été détenu pendant plusieurs jours avec le général ? Pourquoi affirme-t-il : « *Je me me suis jamais senti en danger de mort.* »

El Pais conclut : « *Toute la lumière doit être faite. (...) le gouvernement doit répondre.* » Il faut savoir si « *ces radicaux de cette gauche à la gauche de toutes les gauches n'ont pas été manipulés* ».

Pays-Bas

LES GRÈVES NE CESSENT DE S'ÉTENDRE DEPUIS DIX JOURS

(De notre correspondant

Amsterdam. — Les grèves commencées il y a dix jours s'étendent aux Pays-Bas. Ce jeudi 17 février, le port de Rotterdam est presque complètement paralysé. Selon les syndicats, près de vingt-six mille ouvriers ont cessé le travail. Le patronat ayant accepté l'indexation automatique des salaires pour 1977 (*le Monde daté 13-14 février*), *le litige porte* surtout maintenant sur le pourcentage d'augmentation réelle des *salaires dans* les contrats collectifs pour l'année en cours. Le patronat offre 1 %, les syndicats réclament le double.

Le climat s'est encore détérioré *depuis la concession faite par* le patronat la semaine dernière en ce qui concerne l'indexation. Il a depuis adopté une tactique dure.

Le 16 février, à Rotterdam, peu habituel, trente mille ouvriers ont manifesté dans le centre de la ville, en signe de solidarité avec les grévistes. Le gouvernement de centre-gauche de M. Den Uyl ne tient toujours pas à intervenir directement dans le *conflit. Le* 16 février, au cours d'une réunion du parti socialiste, le premier ministre a déclaré que « *des grèves comme celles-ci devraient être possibles et acceptables dans un système démocratique* ». Toutefois, le ministre des affaires sociales, M. Boersma (chrétien-démocrate), a jugé que la situation « *donnait à réfléchir* ». Cependant, en annonçant dans une lettre au Parlement qu'il était prêt à diminuer le taux des cotisations de la Sécurité sociale de 1,5 %, il a montré que le gouvernement s'occupait quand même « dans la coulisse » de la situation, car, en faisant une telle proposition, le gouvernement facilite l'octroi d'une augmentation de salaire, surtout dans les petites et moyennes entreprises.

MARTIN VAN TRAA.

R.D.A.

Berlin-Est désire poursuivre la normalisation de ses relations avec Bonn

De notre correspondant en Europe centrale

Berlin-Est. — En dépit des frictions qui se sont produites ces dernières semaines, la R.D.A. paraît désireuse de poursuivre avec la République fédérale la politique de normalisation — engagée depuis la signature du traité fondamental, en septembre 1972 — dans « *tous les domaines où les intérêts des deux Etats coïncident* ». C'est le sentiment qui nous a été exprimé au ministère *est*-allemand des affaires étrangères.

Bien que la presse de la R.D.A. *soit jusqu'à présent restée muette* à ce sujet, les autorités est-allemandes ont, en particulier, selon un de nos interlocuteurs très autorisé, apprécié « *positivement* » les récentes *déclarations faites par* M. Günter Gaus, le représentant permanent de la R.F.A. à Berlin-Est, dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel* (voir *le Monde* daté 13-14 février).

Dans cette conversation qui a provoqué quelques remous à Bonn dans l'opposition, mais aussi dans les rangs gouvernementaux, M. Gaus avait osé toucher publiquement à un tabou de la politique allemande : la question de la *citoyenneté. Le gouvernement* de Bonn, en effet, se fondant sur la loi fondamentale de la République fédérale qui refuse de prendre en compte la division de *l'Allemagne, ne reconnait pas* la citoyenneté est-allemande.

M. Gaus avait montré une certaine compréhension pour les problèmes que créent au gouvernement de Berlin-Est les demandes de départ déposées en nombre croissant depuis quelques mois par des citoyens de la R.D.A. Il avait estimé nécessaire pour les deux parties de parvenir à un compromis, dans la question d'un accord sur la délimitation de la frontière inter-allemande. « *M. Gaus,* admet-on au ministère est-allemand des affaires étrangères, *a fait preuve d'une certaine flexibilité. Il a montré du courage civique.* »

Cette satisfaction s'accompa*gne de restrictions, car, souligne*-t-on, les réserves avec lesquelles les déclarations du représentant permanent ont été accueillies à Bonn indiquent que ces positions *ne sont pas partagées par tout* le gouvernement fédéral. On note aussi, et on lui en fait grief, que M. Schmidt avait parlé, dans sa déclaration gouvernementale du 16 décembre, de « *la frontière qui passe au milieu de l'Allemagne* ». N'est-ce pas, fait-on remarquer, une façon insidieuse de contester que la frontière qui sépare la République fédérale et la R.D.A. est celle entre deux Etats souverains et indépendants, au sens du droit international ?

Le plus frappant dans les propos qui nous ont été tenus est que les points sur lesquels on aimerait à Berlin-Est obtenir une amélioration, sont exactement ceux qui ont été relevés par M. Gaus dans son interview au *Spiegel*. Ils sont au nombre de trois : la question de « *l'immixtion dans les affaires intérieures de la R.D.A* », c'est-à-dire l'attitude de la représentation permanente ouest-allemande à l'égard des candidats à l'émigration), le caractère de la frontière entre les deux Etats et la question de la nationalité. La similitude est *si évidente* qu'on ne peut totalement écarter l'idée qu'il pourrait bien exister dans cette affaire un plus grande connivence qu'on ne le pense généralement entre Bonn ou certains milieux à Bonn, et Berlin-Est.

Le problème des demandes d'émigration est une épine pour les autorités de la R.D.A. Ces demandes, qui se font pour la plupart au titre de la réunion des familles, ont augmenté l'an dernier, reconnait-on ici, sans toutefois donner des chiffres officiels. Dans des réunions, des représentants du parti auraient parlé de plusieurs dizaines de *milliers* de dossiers.

Le départ de certaines catégories professionnelles, tels les *médecins*, est *mal accueilli en* raison de la pénurie existante et du coût financier pour l'Etat est-allemand. Le gouvernement de la R.D.A. estime avoir eu jusqu'à présent une attitude plutôt souple en la matière. Il souhaiterait que la représentation permanente de la République *fédérale* s'abstienne à l'avenir d'apporter une aide juridique aux candidats à l'émigration, et cesse en quelque sorte de les prendre sous *tutelle*.

La nature de la frontière

En ce qui concerne la frontière, la commission bilatérale créée sur la base du Traité fondamental a terminé son travail. *Le tracé* frontalier a été délimité sur les 1 393 kilomètres où les deux Etats voisinent, à l'exception d'un tronçon de 90 kilomètres le long du cours de l'Elbe. Berlin-Est souhaiterait sanctionner ce travail par « *un document ayant la valeur d'un acte de droit international* » et que signeraient des représentants des deux gouvernements.

Bonn, pour le moment, s'y refuse : le gouvernement ouest-allemand a *certes pris* acte de l'existence de cette frontière dans les traités de Moscou et de Varsovie ainsi que dans le Traité fondamental ; mais constitution*nellement* il est *tenu de considé*rer qu'elle n'est pas par nature différente de celle qui sépare par exemple la Bavière du Bade-Wurtemberg.

Le désaccord sur la question de la citoyenneté trouve son origine dans la même construction juridique maintenue à l'Ouest jus*qu'à présent, en dépit* de l'évolution politique. A Berlin-Est, on reconnait que la formation de deux Etats allemands, de deux nations, est un « *processus historique* » et on ne se fait guère d'illusions sur la possibilité de parvenir rapidement à une solu*tion sur ce point*. Mais on conteste fermement l'idée qu'en quelque sorte une Allemagne fictive continuerait à exister au-dessus des deux Etats crées en 1949. On ne nie pas que des restes de l'unité passée subsistent, comme par exemple le commerce *inter-allemand* ; *mais on ajoute* que la R.F.A. et la R.D.A. sont aujourd'hui représentées aux Nations unies et sont donc sujets distincts du droit international.

Il ne faut sans doute pas s'attendre à un déblocage rapide de la situation dans ces différents domaines. Même *sur la question* d'une extension des possibilités de voyage pour les citoyens d'un Etat dans l'autre, on estime à Berlin-Est qu'« *une limite a été atteinte* ». L'an dernier, près de huit millions d'Allemands de *l'Ouest ou de Berlinois de l'Ouest* se sont rendus à Berlin-Est et en R.D.A. On souligne du côté est-allemand qu'on est disponible pour la discussion et que les deux gouvernements sont en contact constant.

Les négociations, par exemple, sont en cours pour la conclusion d'un accord scientifique et technique ou d'un accord sur l'assistance *juridique*. En *revanche*, aucune décision concrète n'a encore été prise quant à une visite dans la capitale est-allemande de M. Wischnewski, ministre d'Etat chargé particulièrement à la chancellerie fédérale de suivre les relations avec la R.D.A.

MANUEL LUCBERT.

UNE DIRIGEANTE DU P.C.E. DÉNONCE L'ABSENCE DE LIBERTÉS DANS LES PAYS DE L'EST

Madrid *(Reuter)*. — Mme Pilar Bravo, membre du bureau exécutif du P.C.E., a violemment critiqué mercredi 16 février l'attitude de l'Union soviétique et des pays communistes est-européens à l'égard du problème des libertés.

« *La liberté d'expression est inexistante dans la plupart des pays communistes* », a-t-elle dit, estimant que la presse soviétique était « *manipulée et aliénante* ».

Mme Bravo, qui dirige le département de la presse et de la propagande au P.C.E., a affirmé qu'en interdisant l'usage des photocopieuses à toute personne autre que des fonctionnaires triés sur le volet, les autorités soviétiques *cherchaient* à empêcher le peuple de s'exprimer. Elle a estimé que « *l'impact du mouvement de la Charte 77 en Tchécoslovaquie avait été tel qu'il avait provoqué un véritable soulèvement en Europe de l'Est, pouvant annoncer un mouvement critique et régénérateur dans le camp socialiste.* »

Mme Bravo a tenu ces propos au cours d'une conférence organisée à l'université de Madrid sur le thème : les communistes face aux moyens d'expression de masse. C'est la première fois depuis la guerre civile qu'un représentant communiste est autorisé par les pouvoirs publics à exposer le point de vue *de son parti dans* l'enceinte d'une université espagnole.

Pour protester contre l'incarcération de M. Mihajlov

TROIS CITOYENS OUEST-ALLEMANDS FONT A BELGRADE UNE GRÈVE DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Trois ressortissants ouest-allemands ont commencé, dans l'un des principaux hôtels du centre de Belgrade, le Slavija, une grève de la faim pour protester contre l'incarcération de l'écrivain contestataire Mihajlo Mihajlov, qui purge une peine de sept ans de réclusion. Ils étaient arrivés dans la capitale le jeudi *10 février*, porteurs d'une pétition adressée au président Tito. Le lendemain, ils se présentèrent à la chancellerie de la présidence de la République pour remettre leur document, mais furent éconduits. Ce document, affirment-ils, est signé par quelque quatre mille *personnes*. Les démarches qu'ils ont faites auprès des secrétariats de la justice fédérale et de la République fédérée de Serbie, sont restées, elles aussi, sans résultat.

PAUL YANKOVITCH.

Union soviétique

Moscou insiste sur l'importance de la « première corbeille » - paix et sécurité - d'Helsinki

De notre correspondant

Moscou. — A deux reprises en moins de vingt-quatre heures, l'Union soviétique a manifesté son inquiétude à propos de la *conférence de Belgrade, qui de*vrait permettre, à partir de la mi-juin, de dresser un premier bilan de la mise en application de l'accord d'Helsinki.

Dans deux commentaires (l'un publié mercredi par l'agence Tass, *l'autre par la Pravda ce jeudi* 17 février), l'U.R.S.S. réaffirme que la conférence de Belgrade ne doit pas se transformer « *en une arène de disputes propagandistes* », mais doit, au contraire, constituer « *un forum constructif consacré au développement de la coopération pacifique* » et à la définition de « *nouveaux objectifs pour la détente en Europe* ».

Ces deux commentaires s'en prennent aux milieux « *réactionnaires* » d'Occident, accusés d'avoir déclenché « *une campagne calomniatrice contre les pays socialistes* » et qui chercheraient « *à falsifier l'accord d'Helsinki* », en privilégiant la troisième « *corbeille* », qui est consacrée aux problèmes de l'information et des échanges humains. Selon Tass, « *la partie fondamentale de l'accord d'Helsinki* » n'est nullement constituée par cette troisième corbeille, mais par la première, qui traite du renforcement de la sécurité et de la paix en Europe. La deuxième « *corbeille* », qui ne soulève pas de problèmes particuliers, traite de la coopération économique et commerciale entre les trente-cinq Etats signataires.

Les réactions soviétiques illustrent la crainte du Kremlin de se retrouver à Belgrade *en position* d'accusé, en compagnie de certains autres pays socialistes, à la suite des événements qui se sont produits en Pologne, en Allemagne *de l'Est, en Tchécoslovaquie* et après l'offensive lancée en U.R.S.S. contre les dissidents. Ni Tass ni la *Pravda* ne laissent cependant entendre que l'U.R.S.S. pourrait *préférer* un ajournement de la conférence à sa tenue dans des conditions difficiles.

Après avoir critiqué « *les milieux de l'OTAN* », la dernière réunion tenue à Londres par les ministres des affaires étrangères des pays du Marché commun et le Congrès américain, auquel il est reproché d'avoir créé une commission chargée de vérifier l'application de l'accord d'Helsinki, la *Pravda* conclut : « *C'est une politique dangereuse. La détente internationale, la convocation et l'aboutissement de la conférence d'Helsinki ont exigé de gros efforts. Il importe donc de dénoncer toutes les tentatives faites pour annuler ou dénaturer l'accord d'Helsinki, qui constitue le patrimoine des peuples. Les hommes de bonne volonté sont conscients qu'il est nécessaire non seulement de consolider les résultats, mais de mener les choses plus loin (...), de garantir de nouveaux progrès de la détente en Europe. Il n'y a pas de tâche plus urgente et vitale que de rendre la paix durable et inébranlable. C'est là l'objectif de l'Union soviétique, qui ne ménage pas ses efforts pour la réalisation de ce but.* »

JACQUES AMALRIC.

● RECTIFICATIF. — Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avons reproduit dans *le Monde* du *16 février des déclarations* de M. Boukovski. Celui-ci nous précise qu'il n'a jamais déclaré qu'il parlerait du problème des juifs soviétiques au président Carter. *Alors* qu'on lui avait posé une question à ce sujet, il avait répondu qu'il espérait rencontrer le président *Carter lors de* son prochain voyage aux Etats-Unis et qu'il s'adresserait au président américain « *en tant que représentant de ceux qui étaient, qui sont encore dans des geôles soviétiques ou auront, hélas ! à les connaître* ».

ASIE

Chine

Lampions, pétards et festins pour le Nouvel An lunaire

De notre correspondant

Pékin. — Après l'année du Dragon, voici celle du Serpent, *qui reste, comme la précédente*, sous le signe du feu. Ce Nouvel An lunaire est l'occasion de vacances de quatre jours — les plus longues de l'année — et de festivités auxquelles on se prépare depuis des semaines.

De gros lampions rouges ornent les boutiques, et les pétards *doivent claquer toute la* nuit. Depuis huit jours, ils sont *en vente à des comptoirs* spécieux autour desquels les enfants — et quelques adultes — *s'agglutinent*. Pour les visites traditionnelles — entre ascendants et descendants directs d'abord, entre cousins et amis ensuite, — *chacun met les petits plats dans* les grands, et l'usage est de bien boire (les alcools les plus recherchés titrent allègrement leurs 65°). Ces derniers jours, les rayons *d'alimentation* des magasins étaient devenus inabordables, les retardataires se résignant à plusieurs heures de *queue pour quelques paquets de* bonbons — on n'arrive pas chez les amis les mains vides. Mais le poisson, la viande, *les* fruits s'achètent au dernier moment, et les marchés ont, à leur tour, été pris d'assaut.

Les queues nous ont semblé plus longues que l'année dernière. *Aux arrêts d'autobus*, des groupes exceptionnellement nombreux envahissent la moitié de la chaussée dans l'attente d'une voiture qui arrivera déjà surchargée. Il y a trop de monde à Pékin, dit-on, trop de gens venus des campagnes environnantes pour trouver dans les *magasins de la capitale* ce qui fait défaut dans leur village.

Serait-ce encore la faute de la « bande des quatre » ? C'est *bien elle, en tout cas, que l'on* rend responsable — en même temps, il est vrai, que le tremblement de terre de juillet, qui a détruit les mines de Kailuan — de la pénurie de Charbon. Si les étrangers restent privilégiés *et sont bien* chauffés pour la plupart, il fait plutôt frais dans *les logements chinois, et les* moindres brins de poussière sont soigneusement récupérés, agglutinés, séchés au soleil d'hiver pour tenter de gagner un moment quelques degrés de plus. Car, si le Nouvel An lunaire s'appelle aussi, avec optimisme, « la Fête du printemps », en Chine du Nord, la saison n'est *pas* très avancée, et *le Quotidien du peuple* annonçait, pour cette fin de semaine, des températures de — 5 à — 13 à Pékin.

Raison de plus pour se réchauffer à la chaleur des banquets. Et puis, cette année du Dragon a été trop éprouvante, avec ses cataclysmes, ses deuils et ses bouleversements, pour qu'on *ne la voie pas s'achever* avec soulagement. Observant le démontage d'une des nombreuses tentes dressées après le séisme de l'été en prévision de nouvelles secousses, un Pékinois s'interrgoeait : « *Serait-ce un signe* » ?

ALAIN JACOB.

PÉKIN SERAIT PRÊT A RÉGLER SON CONTENTIEUX FINANCIER AVEC WASHINGTON

Washington (A.F.P.). — La Chine a fait savoir aux Etats-Unis qu'elle était disposée à ouvrir des discussions en vue de régler le contentieux financier qui oppose les deux pays depuis la révolution de 1949, a-t-on appris mercredi 16 février à Washington de source autorisée.

Les Etats-Unis réclament à Pékin 196,9 millions de dollars, représentant la valeur des biens américains, essentiellement des actifs industriels, confisqués par les autorités communistes. Les biens chinois « gelés » aux Etats-Unis sont estimés à 76,5 millions de dollars.

Selon la « Far Eastern Economic Review » de Hongkong, les dirigeants chinois ont fait part de leur intention d'apurer rapidement ce contentieux à M. O. Rockefeller, président de la Chase Manthattan Bank, *de passage à Pékin en janvier*. M. Rockefeller a été reçu par MM. Carter et Vance.

Les Etats-Unis et la Chine s'étaient mis d'accord en 1973 pour tenter de résoudre le litige, mais, dernièrement encore, Pékin faisait dépendre l'ouverture de négociations à *ce sujet de la normalisation de ses* relations avec Washington. Un règlement permettrait un accroissement des échanges commerciaux, bancaires et aériens.

● *M. Chen Pi-hsien*, ancien maire de Changhaï, qui avait été limogé pendant la révolution culturelle, a été promu au poste de vice-président *du comité révolutionnaire* du Yunnan, indique-t-on à Hongkonk. — *(A.P.)*

PROCHE-ORIENT

République arabe du Yémen

Sanaa souhaite renforcer la coopération économique et militaire avec la France

Le président Hamdi fera en juin une visite officielle à Paris

M. Abdallah Al-Asnaj, ministre des affaires étrangères de la République arabe du Yémen (du Nord) en visite officielle en France depuis le 14 février, a été reçu mercredi 16 février par M. Giscard d'Estaing. Il a transmis au chef de l'Etat une invitation du président Ibrahim Hamdi à se rendre au Yémen du Nord, et annoncé que ce dernier viendra en visite officielle en France au mois de juin prochain.

Les dirigeants de la République arabe du Yémen paraissent on ne peut mieux disposés à l'égard de la France. Dès son arrivée à Paris, M. Asnaj a rendu hommage à la politique française concernant Djibouti. « *Nous approuvons pleinement le processus envisagé par Paris pour conduire le territoire à l'indépendance* », nous a déclaré le ministre. Celui-ci affirme « *admirer* » aussi la politique française à l'égard de la nation arabe et en particulier des Palestiniens : « *Mon seul souhait*, ajoute-t-il, *serait que les autres pays européens suivent l'exemple de la France.* »

La République arabe du Yémen souhaite renforcer les relations avec la France sur les plans économique et technique. Selon M. Asnaj, l'accord qu'il a été M. Asnaj, l'accord qu'il a Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sur la coopération culturelle et technique constitue en fait un « *point de départ* ». Le Yémen du Nord entend faire appel à la technique française dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et des télécommunications. Les opérations seront triangulaires, les Yéménites fournissant les études, les sociétés françaises se chargeant de les réaliser et l'Arabie Saoudite assumant le financement. Plusieurs grandes banques françaises (Banque d'Indochine, Société générale et B.N.P.) sont déjà installées dans le pays.

Dans le domaine culturel, la création d'un Institut culturel français est prévue à Sanaa.

M. Asnaj, qui a rencontré mardi M. Yvon Bourges, ministre de la défense, nous a confirmé le changement de politique de son pays dans le domaine de l'équipement militaire. Depuis l'an dernier, le Yémen du Nord a renoncé à acheter à l'U.R.S.S. autre chose que des pièces détachées pour les armes déjà livrées. Désormais, comme l'a annoncé en juin 1976 le lieutenant-colonel Ahmed El Ghashmi, chef d'état-major des forces armées, Sanaa adressera à la France et aux Etats-Unis ses commandes par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite. « *Nous cherchons à acquérir davantage d'armes françaises* », nous a dit M. Asnaj, tout en observant qu'étant données les faibles ressources du pays, « *nos appétits sont modestes* ».

Le Yémen du Nord pratique avec ses voisins une politique prudente. « *Nos sympathies pour l'Ethiopie et pour le mouvement de libération érythréen sont équivalentes*, nous a déclaré le chef de la diplomatie de Sanaa, sans s'embarrasser de la contradiction. *Nous appuyons le mouvement de libération érythréen, mais nous ne pouvons guère lui offrir plus que notre sympathie, et nous ne voulons pas nous mêler des affaires intérieures de l'Ethiopie.* »

Le Yémen du Nord améliore aussi ses relations avec la République populaire du Yémen (Sud) et pratique, dans le cadre de l'accord de 1972, une politique de coopération, notamment dans les domaines diplomatique et douanier. « *Cependant*, nous a précisé M. Asnaj, *nous ne sommes pas prêts à nous engager dans la réunification.* » (1). — R. D.

(1) Les radios de Sanaa et d'Aden *ont cependant annoncé*, selon l'A.F.P., que les présidents Hamdi et Robaye Ali (Yémen du Sud) se sont rencontrés les 15 et 16 février, à Kaataba, à la frontière des deux pays, et ont décidé de créer un conseil mixte, dont ils feront partie ainsi que plusieurs ministres, et qui se réunira tous les six mois. D'autre part, chacun des deux Etats représentera l'autre dans les pays où celui-ci n'a pas de représentation diplomatique.

LES MISSIONS DIPLOMATIQUES AMÉRICAINE ET FRANÇAISE

M. Vance à Jérusalem : les États-Unis et Israël sont d'accord pour « réactiver » la conférence de Genève

M. Vance est arrivé, ce jeudi 17 février, au Caire, venant de Jérusalem. Les entretiens « exploratoires » du secrétaire d'Etat américain avec les dirigeants israéliens, ont permis de dégager un accord sur la « réactivation » de la conférence de Genève. Selon les milieux autorisés israéliens ; le ministre israélien des affaires étrangères, M. Allon, a demandé à M. Vance de préciser aux dirigeants arabes que Jérusalem était également disposé à mener des négociations en dehors de la conférence de Genève, à Washington ou ailleurs. M. Rabin, premier ministre israélien, a déclaré de son côté à la radio : « Il se pourrait, qu'à la suite de la reprise de l'initiative américaine, une conférence se réunisse cet été, à Genève ou ailleurs. »

De notre correspondant

Jérusalem. — *On paraît pleinement* satisfait à Jérusalem du résultat de la visite de M. Vance. Les premières conclusions qui peuvent être tirées des entretiens que le secrétaire d'Etat a eus avec les dirigeants israéliens sont les suivantes : les rapports israélo-américains restent bons dans l'ensemble ; l'attitude des Etats-Unis sur l'aspect palestinien du conflit est inchangée et ne se distingue de celle d'Israël que sur le comportement à avoir envers l'O.L.P., si celle-ci modifiait sa charte ; Washington et Jérusalem veulent éviter la stagnation du conflit et sont d'accord pour « *une sorte de Genève* » qui se réunirait au cours de l'été.

« Une impression encourageante »

Selon M. Rabin, qui s'est déclaré très satisfait de ses conversations avec le secrétaire d'Etat, les seules divergences ont porté sur des points secondaires. Après lui, M. Shimon Pérès a dit que le veto américain à la vente des vingt-quatre appareils Kfir à l'Equateur était pour l'instant maintenu et que la livraison de bombes à concussion était encore en suspens.

L'éditorialiste du *Davar* ajoute pour sa part que, dans le dialogue amical entre les Etats-Unis et Israël, *il fallait s'attendre à certaines réticences de part et d'autre*, notamment lorsqu'il s'agira de définir les détails d'un règlement, global ou provisoire, l'ampleur des concessions territoriales israéliennes et les conditions d'un règlement du problème palestinien.

Devant les journalistes, M. Vance a affirmé qu'il comprenait désormais « *plus clairement la position d'Israël dans sa recherche de la paix* », et a répondu par un « *non* » sec lorsqu'on lui a demandé si son gouvernement avait modifié son attitude envers l'O.L.P. Après avoir annoncé l'invitation adressée par le président Carter à M. Rabin de se rendre aux Etats-Unis, le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il quittait Jérusalem avec « *une impression encourageante résultant de l'absence de rigidité dans la position des dirigeants israéliens* ».

C'est en mars que M. Rabin doit se rendre à Washington mais, le 24 de ce mois, le congrès du parti travailliste doit désigner son candidat aux fonctions de chef du gouvernement. Et si ce n'était pas M. Rabin ?

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Le président Assad*, chef de l'Etat syrien, a fait mardi 15 et mercredi 16 février une « *visite officielle d'amitié* » à Bucarest. Il a eu avec M. Ceausescu « *un échange de vues approfondi* » sur le Proche-Orient. — *(A.F.P.)*

● *Un porte-parole du secrétaire général des Nations unies*, M. Rudi Stajduhar, a fait état, mercredi 16 février, à Belgrade, d'une déclaration de M. Arafat selon laquelle le président de l'O.L.P. serait « *prêt à accepter un Etat palestinien installé sur la rive gauche du Jourdain et à Gaza* ». M. Stajduhar a estimé que cette attitude « *particulièrement souple* » équivalait à « *une reconnaissance indirecte de l'Etat israélien* ». — *(A.F.P.)*

M. de Guiringaud à Beyrouth : la France est à vos côtés

M. de Guiringaud, arrivé mercredi 16 février, à Beyrouth, dans le cadre d'une tournée qui le mènera également à Damas, Amman et au Caire, a déclaré, *dans une interview au quotidien cairote « Al Akhbar »*, que la reprise de la conférence de Genève serait *une étape du règlement* de la crise du Proche-Orient. Le *ministre français* des affaires étrangères a affirmé que, « si la France était invitée à y participer, elle examinerait cette invitation ». Il a également rappelé la position de la France selon laquelle « c'est le peuple palestinien qui doit déterminer quel sera son représentant à cette conférence ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Après un entretien avec son *collègue libanais*, M. Boutros, M. de Guiringaud a été reçu ce jeudi 17 février par le président du Liban, M. Sarkis.

Mercredi soir, le ministre français des affaires étrangères avait été reçu à dîner par M. Boutros. Celui-ci a déclaré : « *Votre visite est un acte de foi dans l'amitié de la France et du Liban. Tout au long de la crise, la France a su, avec tact, apporter au Liban une aide précieuse.* »

M. de Guiringaud a notamment répondu : « *Il est évident que Beyrouth devait être la première étape de mon voyage au Proche-Orient.* » Le ministre a exprimé la sympathie de la France pour le Liban, et renouvelé son appui à la souveraineté, à *l'intégrité et* à l'unité du pays, ainsi qu'au gouvernement et à la personne du président Sarkis dans son œuvre de « *reconstruction morale, politique et économique* ». « *La France*, a-t-il conclu, *est à vos côtés.* » — M. D.

Liban

Les unités syriennes sont-elles revenues à Nabatieh ?

La *force* arabe de *dissuasion* a-t-elle repris position à Nabatieh (à 14 kilomètres de la frontière israélienne) ? Selon l'A.F.P., qui fait état d'une bonne *source* à *Saïda*, des *éléments* de cette force, qui est composée pour l'essentiel de soldats syriens, campent à nouveau à la sortie de Nabatieh, *à la suite*, *indique* la même source, des bombardements israéliens que cette localité subit depuis mardi 15 février. La force de dissuasion, qui s'était retirée *dimanche* de Nabatieh, avait été remplacée par des forces de sécurité intérieure libanaises. De même source, on affirme que ces dernières se sont à leur tour retirées dans la nuit de mardi à mercredi.

A Tel-Aviv, on a indiqué, mercredi, de source bien informée, qu'il n'y a jamais eu de bombardement israélien sur Nabatieh. Quant à l'affirmation selon laquelle les forces syriennes seraient revenues à Nabatieh à la suite de ce prétendu bombardement israélien, on déclare, dans les milieux militaires, n'avoir aucune précision à ce sujet.

On n'exclut pas, dans ces mêmes milieux, qu'il s'agisse là d'une provocation du Front du *refus*, à *l'occasion de* la visite, en Israël, de M. Vance.

D'autre part, un accord serait intervenu entre le commandement de la force de dissuasion et la résistance palestinienne concernant les armes lourdes se trouvant *dans les camps palestiniens*, a-t-on appris, mercredi 16 février, à Beyrouth, de bonne source. Cet accord prévoirait l'évacuation de ce matériel par l'O.L.P. en direction *des points de rassemblement* qui avaient été prévus. Le regroupement des armes lourdes, rappelle-t-on, avait été officiellement achevé le 12 janvier. Toutefois, à la faveur des récents incidents à Beyrouth, certains types d'armes lourdes avaient fait leur apparition aux mains des Palestiniens. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Algérie

● UN PRET DE L'ALGERIE A L'UNESCO. — M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, et M. Mohammed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France, ont signé, mercredi 16 février, un accord selon lequel le gouvernement algérien accorde à l'Organisation un prêt sans intérêt de 1 200 000 dollars *(6 millions de francs)*.

Argentine

● LE GOUVERNEMENT ARGENTIN a *interdit*, mercredi 16 février, la distribution, la vente et la mise en circulation de plusieurs publications argentines et étrangères, ordonnant leur saisie. Parmi les ouvrages concernés figurent *Gramsci et la révolution de l'Occident*, de Maria Antonietta Macciochi, *le Pouvoir noir*, de Stokeley Carmichael, *le Mai français ou le communisme utopique*, d'Alain Touraine, *la Logique formelle de la logique dialectique*, d'Henri Lefevre, ainsi qu'*Une étude sur les origines du péronisme*, de Juan Portantiero. — *(A.F.P.)*

Belgique

● LE PRINCE CHARLES DE BELGIQUE RECEVRA UN FRANC SYMBOLIQUE de *dommages et* intérêts pour injures, de la part de l'hebdomadaire satirique *Pan*, qui l'avait traité de « *fraudeur fiscal* ». *Le tribunal* qui a prononcé ce jugement a estimé que le prince ne pouvait invoquer l'argument de l'injure à la famille royale. — *(Corresp.)*

Bolivie

● CENT CINQUANTE MILLE ANCIENS COLONS D'AFRIQUE DU SUD auraient l'intention de s'installer prochainement en Bolivie, indique-t-on à La Paz le mercredi 16 février. Trente mille *familles* d'Afrique du Sud, de Namibie et de Rhodésie recevraient des terres à cultiver dans l'est du pays, très faiblement peuplé. — *(A.F.P.)*

Brésil

● LA DECISION PRISE MARDI 15 FEVRIER PAR LE PRESIDENT GEISEL de casser le mandat d'un conseiller municipal *d'opposition* a été accueillie par de vives critiques. Pour M. Guimaraes, président du Mouvement démocratique *brésilien*, parti d'opposition auquel appartient le conseiller sanctionné, « *ce nouvel acte de violence est une violation flagrante des droits de l'homme* ». Le principal quotidien de Brasilia estime que « *c'est toute la classe politique brésilienne qui souffre de cette nouvelle mesure, car elle va provoquer l'incrédulité des rares personnes qui croient encore à la normalisation politique au Brésil* », et conclut que le projet de réforme que le président doit annoncer le mois prochain « *est devenu presque une chimère* ». — *(A.F.P.)*

Canada

● M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, premier ministre fédéral du Canada, a déclaré mercredi 16 février qu'il était convaincu que la France n'avait en rien contribué à la victoire électorale du parti québécois (indépendantiste) le 15 novembre. Les Québécois n'ont pas besoin de consignes de vote de la France et le succès du parti québécois s'explique par la désaffection de la population de la province à l'égard de M. Bourassa, l'ancien premier ministre, a-t-il estimé. — *(A.P.)*

Chypre

● MGR MAKARIOS, déclare dans une interview que publie le quotidien d'Athènes *Eleftherotypia* : « *Je suis prêt à donner ma démission aussitôt après la signature d'un accord garantissant la coexistence pacifique des communautés grecque et turque de Chypre dans le cadre d'un Etat vraiment unifié et indépendant* », L'archevêque a affirmé avoir fait part de cette intention à M. Denktash, dirigeant turc *chypriote*, lors de leur rencontre le 12 février à Nicosie, a précisé : « *Je sais très bien que la seule idée de me voir continuer à présider une République fédérale chypriote fait dresser les chemondiales.* » — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LA SECTION FRANÇAISE D'AMNESTY INTERNATIONAL (20, rue de la Michodière, Paris) publie un communiqué faisant état de sa « *préoccupation* » devant la dégradation de la situation en Ethiopie et indiquant que l'organisation « *poursuit aujourd'hui deux objectifs : obtenir du gouvernement éthiopien l'assurance qu'il respecte les engagements de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; travailler à l'instauration d'une amnistie générale pour tous les prisonniers politiques d'Ethiopie.* »

Inde

● LE PARTI DU PEUPLE, regroupant plusieurs mouvements de droite et le parti socialiste indien, a accusé, *mercredi 16 février*, le gouvernement de maintenir en prison la moitié de ses candidats aux élections législatives, et notamment le président du P.S., M. Fernandes. *Mme Gandhi* a déclaré au journal allemand *Stern*, publié jeudi : « *Personne n'a jamais été torturé en Inde. Tous les gens qui sont sortis de prison ont l'air en bonne santé. En fait, beaucoup d'entre eux ont l'air en meilleure santé qu'avant.* » Le premier ministre a affirmé qu'une victoire de l'opposition constituerait « *une sérieuse menace pour la liberté* », parce que l'opposition n'est pas unie et agit « *constamment de façon antidémocratique et antisociale* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Mali

● LE GOUVERNEMENT A ADRESSE *MERCREDI 16 FEVRIER* UNE SEVERE MISE EN GARDE AUX LYCEENS qui font grève à Bamako et à leurs parents. Les élèves ont cessé les cours au début du mois pour protester contre l'instauration de concours d'entrée aux grandes écoles après le baccalauréat *(Reuter)*.

Norvège

● M. G. TITOV, numéro deux de l'ambassade soviétique, a quitté Oslo. Le gouvernement norvégien avait *fait discrètement* savoir qu'il était indésirable. Une enquête sur une affaire d'espionnage, qui a déjà *provoqué l'expulsion* de six membres de la mission soviétique, aurait montré que M. Titov était le chef du K.G.B. à l'ambassade. Rappelons que M. Gromyko est attendu à Oslo au printemps. Le gouvernement norvégien espère que cette affaire d'espionnage n'aura pas de conséquences sur les négociations délicates menées avec l'U.R.S.S. à propos des pêcheries et du partage de la mer de Barents. — *(Corresp.)*

Philippines

● LE REFERENDUM sur l'autonomie des treize provinces du sud de l'archipel, qui devait avoir lieu le 21 *février*, est reporté au 17 mars, a indiqué, mercredi 16 février, le président Marcos. — *(A.F.P.)*

Sierra-Leone

● LE PRESIDENT SIAKE STEVENS a promis mercredi *16 février* d'organiser des élections législatives avant trois mois. « *C'est le seul moyen de réduire la tension actuelle* » a dit le président, dont le parti détient les quatre-vingt-dix-sept sièges du Parlement. Celui-ci a ratifié l'état d'urgence décrété il y a deux semaines à la suite des manifestations d'étudiants réclamant des élections libres, une réduction des dépenses publiques et des mesures contre la corruption. — *(Reuter.)*

Singapour

● *NEUF PERSONNES*, dont un et du *Financial Times*, M. Arun Senkuttuvan, ont été arrêtées, mercredi 16 février, « *en vue d'interrogatoire sur leurs activités pro-communistes* ». — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

OCÉAN INDIEN

Madagascar

Les affrontements ethniques de Majunga

LA THÈSE MALGACHE EST CONTESTÉE PAR MORONI

M. Mouzaoir Abdallah, ministre comorien des affaires étrangères, s'est inscrit en faux, mardi 15 février, contre la thèse malgache selon laquelle les affrontements survenus le 20 décembre, à Majunga, auraient essentiellement opposé des membres de la communauté comorienne (« le Monde » daté 13-14 février). De passage à Paris, il nous a tout d'abord affirmé que ces massacres avaient fait mille trois cent soixante-quatorze morts, soit dix fois plus que le chiffre avancé du côté malgache : « Ce bilan a été établi après une enquête minutieuse auprès de chaque famille comorienne. »

Il a posé une série de questions à l'adresse du gouvernement malgache : « Pourquoi les autorités ne sont-elles pas intervenues auprès de la tribu Betsirebaka, qui fut à l'origine des événements ? Pourquoi l'armée et la police malgaches sont-elles restées l'arme au pied pendant le déroulement des massacres ? Pourquoi les responsables locaux ont-ils parqué les Comoriens dans des camps au lieu d'assurer la sécurité des familles, chez elles ? Pourquoi les dix-huit tribus malgaches ont-elles, en toute liberté, le 28 décembre, prêté un serment de solidarité dirigé contre des étrangers, alors que cette initiative visait à consacrer officiellement un clivage racial ? »

Autant d'équivoques qui, aux yeux des dirigeants de Moroni, attestent la responsabilité, au moins indirecte, du gouvernement malgache, dans cette affaire. M. Mouzaoir s'est étonné des lenteurs de la justice malgache (« Le tribunal militaire n'a pas encore siégé. ») et de sa bienveillance (« Les chefs d'accusation mentionnent des actes de pillage, mais font silence sur les crimes. »).

Il a rejeté la version de Tananarive, faisant état de la constitution de « commandos organisés » au sein de la communauté comorienne : « Cette explication, nous a-t-il dit, représente une tentative de division de notre peuple. Quelles que soient leurs opinions politiques, tous les Comoriens ont demandé à être rapatriés. Ce qui prouve qu'ils ne se sentaient plus en sécurité à Madagascar. » Tout en affirmant la volonté de son gouvernement de maintenir les liens de coopération avec la grande île, M. Mouzaoir a exigé que la justice frappe les responsables des « crimes » de Majunga.

CORRESPONDANCE

Un « pogrom de Français » ?

A la suite de la publication d'un « Témoignage sur le massacre de Comoriens à Madagascar » (le Monde daté 16-17 janvier), un de nos lecteurs français, qui souhaite garder l'anonymat, nous écrit notamment :

Il y avait à Majunga, en décembre 1976, trois sortes de Comoriens :

1) Les immatriculés au consulat français, originaires de la triade insulaire ; ceux-là étaient dix mille ;

2) Les originaires des trois îles, non immatriculés; ceux-là étaient quinze mille. Ce sont ces quinze mille que notre consulat considère comme « de nationalité comorienne », mais en réalité ces derniers pouvaient être encore « présumés demeurés français », et, en tout cas, pour qu'ils ne le fussent point, des formalités administratives auraient dues être remplies par eux ou pour eux ;

3) Les originaires de Mayotte. Ceux-ci étaient un millier. Leur cas se complique du fait qu'une partie seulement de ces Mahorais (quatre cents à cinq cents) était immatriculée au consulat. Les autres ne l'étaient pas (négligence des intéressés ou du consulat ?), ce qui n'empêche pas que le consulat les considère tous comme Français (immatriculés ou non), vu le présent statut de Mayotte, et a envisagé de les rapatrier sur Mayotte, ce à quoi n'est pas favorable le gouvernement malgache, qui ne reconnaît pas ce statut.

Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que, puisque les Mahorais non immatriculés de Majunga sont considérés comme Français, il est étonnant que ce légalisme qui s'applique aux Mahorais ne soit pas étendu aux « Comoriens non immatriculés » (catégorie 2), qui devraient, pour le moins, bénéficier de l'attention que l'on devrait avoir à l'endroit de nationaux français en passe de dénationalisation (parce que leur territoire d'origine accède à l'indépendance), auxquels il conviendrait de laisser pendant le délai prévu la faculté d'opter, ce qui est la pratique admise pour les personnes habitant un tiers pays ayant été lui-même antérieurement territoire français — cas de Madagascar — et qui ne peuvent être réellement exclus de la protection française qu'à la fin dudit délai.

Quoi qu'il en soit, ce qui demeure certain, c'est que le « pogrom » de Majunga a fait plus d'un millier de victimes dans un ensemble de population comprenant dix mille Comoriens-Français, mille Mahorais-Français et quinze mille Comoriens ayant encore la possibilité d'être considérés comme Français. De telle sorte qu'il s'agit largement d'un « pogrom de Français ».

Soudan

Les dirigeants craignent qu'un conflit avec l'Éthiopie ne mette en danger l'unité du pays

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Le deuxième congrès de l'Union socialiste soudanaise, parti unique, vient de se tenir à Khartoum en présence de quelque trois mille délégués. Dans sa déclaration finale, l'U.S.S. a souligné l' « urgence d'une solution pacifique du problème érythréen », réaffirmé son soutien à la « lutte du peuple érythréen pour son droit légitime à l'autodétermination », et condamné « les actes de violence et l'assassinat de personnes innocentes en Ethiopie ».

Dans sa conférence de presse du 30 janvier, le président Nemeiry avait lancé un véritable défi à l'Ethiopie, qualifié les plans de la junte militaire d'Addis Abeba concernant l'Erythrée de « *hasardeux et dangereux* » et accusé celle-ci d'avoir opté définitivement pour la force. En conclusion, il avait affirmé que le Soudan allait apporter son appui à la cause de l'Erythrée, considérée comme juste, « *jusqu'à son indépendance* ».

Les réactions de l'Ethiopie et de divers pays africains ont-elles été plus vives qu'on ne s'y attendait à Khartoum ? Toujours est-il qu'interrogé au lendemain de cette conférence de presse, le conseiller du président, M. Mansour Khaled, devenu depuis le 11 février, ministre des affaires étrangères, nous en donnait une interprétation plus modérée. Tout en rappelant que des camps avaient été installés par la junte éthiopienne aux frontières du Soudan, « *en vue d'y entraîner des hommes contre nous* », M. Mansour Khaled nous a assuré que le président Nemeiry n'avait pas voulu lancer de défi à l'Ethiopie, ni, *a fortiori*, lui « *arracher* » l'Erythrée : « *Il s'est simplement déclaré en faveur de l'autodétermination de l'Erythrée.* »

M. Mansour Khaled se refuse également à établir un lien entre la tension à la frontière éthiopienne et la tentative d'un groupe de « comploteurs » de s'emparer, le 2 février, de l'aéroport de Juba, dans le sud du Soudan. Il va jusqu'à attribuer la responsabilité de l'opération de Juba aux hommes qui se sont rendus coupables de l'attaque de Khartoum, le 2 juillet 1976, c'est-à-dire aux Mahdistes, inspirés par M. Sadekh el Mahdi, ancien chef du parti de l'Umma (extrême droite), qui vit en exil à Londres.

La plupart des observateurs à Khartoum accueillent avec scepticisme cette thèse, reprise par la presse soudanaise. Les Mahdistes, étant des nationalistes d'extrême droite, n'ont pu, selon eux, soutenir une tentative qui relève au contraire de la tendance autonomiste, sinon sécessioniste, du Sud animiste et chrétien. Il faudrait plutôt y voir la main des adversaires des anciens dirigeants de la rébellion aujourd'hui ralliés au régime du président Nemeiry, après l'octroi, en 1972, de l'autonomie à la « région » du Sud, dont la capitale est Juba.

L'œuvre de réintégration des anciens rebelles Anya Nya dans la « force armée du Sud », et de réconciliation entre la population noire du Sud et les autorités de Khartoum, n'est visiblement pas encore achevée.

Dans ces conditions, le président Nemeiry peut *difficilement* mettre à l'épreuve l'unité nationale à peine reconstruite en ouvrant un conflit avec l'Ethiopie à propos de l'Erythrée ? Son souci actuel est de veiller au maintien de l'équilibre entre les provinces du Nord et la capitale, tournées naturellement vers l'Egypte et le monde arabe, et les populations noires du Sud, orientées vers l'Afrique. Un conflit avec l'Ethiopie à propos de l'Erythrée pourrait apparaître aux populations du Sud comme une rupture de cet équilibre, et un retour à une politique fondamentalement arabe.

Le président Nemeiry devrait se montrer d'autant plus prudent, que sa politique arabe — en l'occurrence l'alliance avec l'Egypte — connaît actuellement des déboires. Après la tentative de coup d'Etat, du 2 juillet dernier, l'Egypte avait envoyé des troupes pour soutenir le régime de Khartoum. Un pacte de défense commune avait été signé, le 15 juillet, à Alexandrie. Dans ces conditions, les émeutes de janvier en Egypte préoccupent les dirigeants soudanais.

ROLAND DELCOUR.

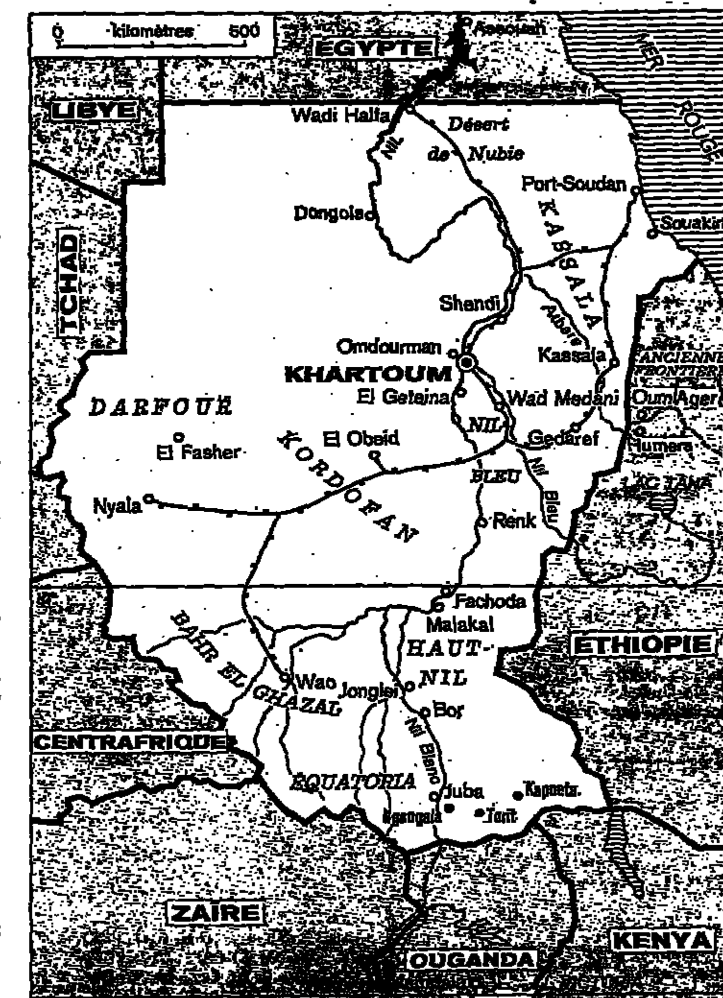

Cent cinquante mille réfugiés chassés par la guerre d'Érythrée

De notre envoyé spécial

Gedaref. — *Bien que la ville soit à 150 kilomètres de la frontière éthiopienne, on sent, à Gedaref, la proximité de la guerre. Située au sud-ouest de Kassala, capitale de la province du même nom, Gedaref est en effet à la latitude de la « frontière » sud de l'Erythrée, où de violents combats se déroulent quotidiennement entre rebelles et forces éthiopiennes. Lorsque ces dernières poursuivent leurs adversaires aux abords de la frontière du Soudan, il arrive qu'elles se heurtent aux troupes soudanaises.*

Non loin de Gedaref sont installés quatre camps de réfugiés, dont deux sont occupés par des Erythréens, et les deux autres par des Ethiopiens. Le plus grand regroupe trente mille Erythréens, le plus petit deux mille cinq cents Ethiopiens, mais ce dernier se gonfle tous les jours de nouveaux arrivants. Au total, selon des chiffres circulant à Gedaref, et de source éthiopienne, cent cinquante mille réfugiés, dont cent mille Erythréens et cinquante mille Ethiopiens auraient déjà franchi la frontière du Soudan. Pour l'ensemble des pays limitrophes de l'Ethiopie, le nombre des réfugiés en provenance de l'ancien empire atteindrait cinq cent mille.

Le petit camp éthiopien est situé à peu de distance de Gedaref, à Oum-Goulya. Il abrite pratiquement toute la population de la cité éthiopienne de Humera, située à peu de distance de l'Erythrée. Les réfugiés nous ont raconté les circonstances de leur fuite : des nationalistes érythréens ont assiégé, le 13 janvier, un campement de soldats éthiopiens proche de Humera, l'armée régulière est intervenue, bombardant à plusieurs reprises la ville, dont les rebelles avaient pris le contrôle. Ce camp ne se distingue pas des villages soudanais de la région.

Beaucoup plus impressionnant est le grand camp érythréen installé à 70 kilomètres au nord-est de Gedaref, en direction de la frontière, sur un petit plateau dominant la rivière Atbara. On y accède par une mauvaise piste, en traversant deux fois la rivière à gué.

Il s'agit d'une véritable ville de trente mille habitants, Wad-al-Hilayou. Le camp a recueilli en mars 1975 presque toute la population de Oum-Ager, ville érythréenne détruite au cours de combats.

Un tiers des réfugiés sont chrétiens, les uns parlent des dialectes de la province du Tigre, les autres arabe. La ville n'est qu'une succession de paillotes. Le seul bâtiment en dur est la baraque du commandant du camp. — R. D.

● *Un détenu noir*, M. Matthews Mabilane, s'est tué mardi 15 février, en faisant une chute de dix étages, au siège de la police dans le centre de Johannesburg

Selon les autorités, M. Mabilane, qui est le treizième Africain mort en détention depuis un an, « *essayait de s'évader* » au cours d'un interrogatoire. — (A. P.).

Ouganda

Répression sanglante

(Suite de la première page.)

Après les épurations qui intervinrent au sein même de l'armée ougandaise l'année dernière, c'est aujourd'hui l'Eglise anglicane, particulièrement influente en Afrique orientale, qui est l'objet d'une répression systématique. La veille de l'annonce de la mort du révérend Luwum, le chanoine Burgess Carr, secrétaire général de la conférence des Eglises de toute l'Afrique (1), dont le siège se trouve à Nairobi, avait adressé un télégramme au maréchal Idi Amin Dada, lui demandant d'autoriser l'envoi en Ouganda d'une commission d'enquête de la conférence panafricaine des Eglises.

D'autre part, mercredi 17 janvier, la presse kenyane a publié de larges extraits d'un texte qu'elle qualifie de « lettre ouverte au président ougandais Idi Amin Dada », signée par dix-huit évêques anglicans ougandais, y compris l'archevêque Luwum, dénonçant « *la loi du fusil en Ouganda* ». Ce texte, daté du 10 février, soit une semaine avant l'arrestation et la mort de Mgr Luwum, décrit en détail le raid des policiers contre la résidence de l'archevêque et la façon brutale dont il a été traité pendant la perquisition. Ce texte ajoute : « *Nous avons porté en terre de nombreux corps de personnes tuées par balles, et il y en a beaucoup d'autres qui n'ont pas encore été retrouvés, mais dont la disparition est liée à l'activité des membres des forces de sécurité.* »

Enfin, selon le récit de certains réfugiés ougandais, dont se font l'écho les représentants des agences de presse installées au Kenya, le révérend Yona Okoti, évêque anglican du diocèse de Tororo, situé dans le nord de l'Ouganda, aurait été « *arrêté, sinon tué* ».

Ph. D.

[Agé de cinquante-deux ans, ordonné prêtre en 1956, l'archevêque Janani Luwum avait été intronisé en juin 1974. Il était considéré comme le véritable chef spirituel des protestants ougandais, dont le nombre est estimé à un million six cent mille (recensement 1959).]

(1) Sur le plan confessionnel, la conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA) est aux Eglises africaines non-romaines ce que l'Organisation de l'unité africaine est aux Etats africains sur le plan politique. Elle regroupe plus de cent Eglises protestantes et orthodoxes différentes.

● RECTIFICATIF. — Dans le discours qu'il a prononcé à Bamako le 14 février et que nous avons reproduit sur la foi d'une dépêche de l'A.F.P. (le Monde du 16 février), le président Giscard d'Estaing faisait état de « *l'accession de la Namibie à l'indépendance, qui sera réalisée dans quelques mois selon la procédure de l'autodétermination* ». Il s'agissait en fait de Djibouti, la France s'en tenant pour la Namibie au soutien d'une accession à l'indépendance « *dans les conditions fixées par l'ONU* ».

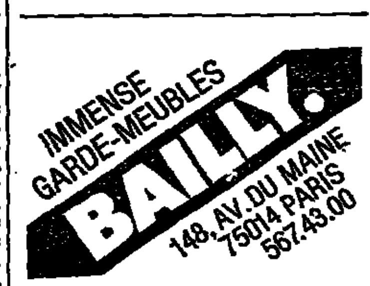

AMÉRIQUES

Pérou

Le gouvernement remet en cause le système de copropriété et de cogestion industrielle

De notre correspondant

Lima. — Le gouvernement péruvien a décidé au début du mois un profond remaniement du système de cogestion et de copropriété instauré dans le pays en décembre 1970. Depuis cette date, toutes les entreprises du secteur privé devaient réinvestir annuellement 15 % de leurs bénéfices au nom de la « communauté industrielle » (C.I.) — c'est-à-dire de l'ensemble de leurs travailleurs. Ceux-ci devenaient ainsi progressivement propriétaires d'une partie du capital de l'entreprise, qui devait croître jusqu'à atteindre 50 % du total, et disposaient au sein du directoire d'un nombre de voix proportionnel.

Ce système de copropriété et de cogestion est aujourd'hui ramené à une forme proche du simple actionnariat ouvrier : 13,5 % des bénéfices seront réinvestis chaque année au nom de la communauté. Mais les travailleurs pourront, cette fois, choisir entre des obligations émises par l'entreprise — donnant droit à des revenus garantis — ou des « actions de travail », qui donnent droit à des dividendes et qui déterminent la participation au directoire de l'entreprise. En cette période de crise économique, on peut s'attendre que les membres de la C.I. attachent plus d'importance à un titre donnant droit à des bénéfices certains qu'à une prise de participation dans le capital de l'entreprise. De plus, les « actions de travail » seront désormais propriété individuelle des travailleurs, et non de la C.I., et pourront être vendues après un délai de six ans. De surcroît, elles ne permettront plus aux travailleurs de participer aux assemblées d'actionnaires.

C'est ce que demandaient depuis 1970 les milieux industriels, qui n'ont jamais caché leur opposition à la C.I. Beaucoup d'entreprises avaient d'ailleurs tenté de faire obstacle à la constitution de celle-ci. D'autres, au moyen d'artifices comptables, réduisaient leurs bénéfices officiellement déclarés, afin de diminuer d'autant les réinvestissements au nom des travailleurs. Il y a quelques jours, le ministre de l'économie affirmait que le taux annuel de croissance industrielle, avec la loi de C.I., était descendu de 11 à 4,9 %.

Les travailleurs de C.I., par contre, regroupés au sein de la CONACI (Confédération nationale des communautés industrielles), critiquent vivement ces modifications, qui avaient été annoncées il y a deux mois par le président Morales Bermudez. La CONACI, censée au départ appuyer le régime militaire, mais dont la radicalisation à son encontre va croissant (1), vient *précisément de tenir,* au niveau national, une réunion centrée sur ce thème. « *Le gouvernement de la forme armée,* affirmait le communiqué final, *ignore les prises de position de 230 000 membres des C.I. et cède aux exigences des milieux patronaux.* » La solution, selon ses dirigeants, consistait non à remettre en question la C.I., mais à empêcher une politique systématique de désinvestissement de la part du secteur privé.

Le système de C.I., destiné à concilier les exigences de deux pôles antagonistes — le capital et le travail, — devait sans doute, à un moment ou à un autre, pencher dans un sens. L'actuel rapport des forces politiques dans le pays a permis de trancher contre le travail.

THIERRY MALINIAK.

(1) Cette radicalisation touche aussi la Confédération nationale agraire (C.N.A.), organisation « officielle » des paysans. Lors de sa récente assemblée nationale, la C.N.A. a porté à sa tête M. Avelino Mar, un leader radical originaire de Cuzco, considéré comme proche du général Lenidas Rodriguez, récemment expulsé du pays.

La normalisation des relations américano-cubaines

• M. Carter pose des conditions politiques
• M. Castro réclame la levée de l'embargo commercial

Nouvelle étape dans le dégel américano-cubain largement amorcé depuis deux semaines. M. Carter a exprimé l'espoir, le mercredi 16 février à Washington, que les Etats-Unis pourraient, dans un avenir proche, normaliser leurs relations avec Cuba, rompues depuis seize ans. Il a aussi, à cette occasion, souhaité une reprise avec les autres pays, en particulier le Vietnam, avec lesquels Washington n'entretient pas de relations diplomatiques.

M. Carter a fait état d'informations « de source indirecte » indiquant que les dirigeants cubains souhaitaient *retirer leur corps* expéditionnaire en Angola. Si cela se produisait, a déclaré en substance le chef de l'exécutif américain, et si M. Fidel Castro cessait « *d'attiser la subversion dans les Caraïbes* », « *d'exporter la violence* », et s'il prenait des mesures « *pour rétablir le respect des droits de l'homme à Cuba même* », les Etats-Unis seraient alors disposés à normaliser leurs relaations avec La Havane.

Il convient sans doute de remarquer que M. Carter a fait ces déclarations de manière improvisée, au cours d'une visite du ministère de l'agriculture, et qu'elles n'ont pas le caractère d'une mise au point officielle. Mais ces propos à bâtons rompus du président américain sont lancés au lendemain de la visite officielle à Washington de M. José Lopez Portillo, le nouveau chef d'Etat mexicain, dont on a tout lieu de penser qu'il a vivement encouragé M. Carter à favoriser la normalisation avec Cuba.

De son côté, M. Bingham, représentant démocrate de l'Etat de New-York, vient de séjourner à La Havane, où il a rencontré M. Fidel Castro. Il a retiré l'impression que les dirigeants cubains étaient, eux aussi, disposés à reprendre une négociation sur des bases sérieuses avec les Etats-Unis, et il ramène un « catalogue » qui devrait permettre aux négociateurs d'engager les premiers entretiens. Selon M. Bingham, La Havane serait disposée à discuter avec l'administration Carter : 1) les problèmes posés par l'extension à 200 milles des zones de pêche ; 2) les échanges culturels et sportifs (Cuba serait, en particulier, désireux d'organiser des matches de base-ball, sport très populaire dans l'île, avec les Etats-Unis) ; 3) la mise en commun des ressources des deux pays pour lutter contre la rouille qui affecte les plants de canne à sucre.

M. Bingham a insisté cependant sur le fait, essentiel, que M. Castro considère toujours que les Etats-Unis doivent lever totalement l'embargo commercial décrété contre Cuba avant que la question d'une éventuelle normalisation diplomatique soit posée. M. Castro lie également la levée de l'embargo à la réactivation de l'accord américano-cubain sur la piraterie aérienne. Cet accord a été dénoncé par La Havane en octobre dernier à la suite d'un attentat contre un appareil des lignes aériennes cubaines ayant fait soixante-dix-neuf morts à La Barbade.

Il reste que le climat très favorable à une normalisation créé par l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche permet de penser que le contact au plus haut niveau pourrait être renoué assez rapidement. M. Castro a fait l'éloge du nouveau président américain au cours d'une interview accordée à la chaîne de télévision CBS largement diffusée aux Etats-Unis. Et il a renouvelé ses louanges pendant son entretien avec M. Bingham. Chaque camp se renvoie la balle, mais la volonté de rapprochement semble indéniable.

Argentine

La grève des électriciens pourrait être le prélude à une agitation dans le secteur public

L'enlèvement à Buenos-Aires d'un dirigeant du syndicat de l'électricité, M. Oscar Smith, a fait rebondir le conflit entre les travailleurs de ce secteur et le gouvernement, qui semblait résolu (« le Monde » du 12 février). Les électriciens avaient décidé d'ignorer un décret-loi du 1er février annulant des avantages acquis par les travailleurs du secteur public et augmentant la semaine de travail de trente-cinq à quarante-deux heures. Ils pratiquaient en conséquence une forme de grève perlée appelée en Argentine « le travail dans la tristesse ». La relance de la grève des électriciens pourrait être le prélude à une vaste agitation sociale.

Le conflit intéresse environ deux cent mille personnes et met en cause l'un des plus puissants syndicats argentins (Luz y fuerza). Il pourrait être le prélude à une agitation dans le secteur public, la commission de coordination des syndicats de fonctionnaires ayant alerté ses dirigeants. D'autres décrets semblables à celui du 1er février pourraient être, en effet, publiés par les militaires, soucieux de « remettre de l'ordre » dans la fonction publique.

La mesure décidée par le gouvernement affecte d'autant plus les travailleurs que la majorité d'entre eux occupent un deuxième emploi pour améliorer leurs revenus, et que la limitation de la semaine de travail à trente-cinq heures a toujours été une de leur revendication fondamentale.

La politique populiste pratiquée par le général Peron a conduit effectivement à un gonflement spectaculaire des effectifs de la fonction publique — et, en conséquence, à des déficits budgétaires de plus en plus impressionnants.

Les implications politiques du conflit sont évidentes : les syndicats, mis sous tutelle par les autorités militaires depuis le 24 mars 1976, redressent la tête. Une trentaine d'organisations, parmi les plus puissantes, sont *maintenant contrôlées par des officiers nommés « interventores ».* Les autres, considérés comme plus « modérées » par les militaires, ont pu continuer en partie leurs activités. Elles avaient, indique l'agence Reuter de Buenos-Aires, engagé des négociations avec le gouvernement, « *en vue de mettre sur pied un mécanisme acceptable, grâce auquel les travailleurs pourraient participer au processus d'élaboration des décisions les concernant* ».

Or les organisations modérées elles-mêmes commencent à s'agiter et ont demandé au ministre du travail le rétablissement des conventions collectives suspendues après le 24 mars, ainsi que la libération de leurs dirigeants emprisonnés. Les syndicats modérés ont signé un document dénonçant la politique économique de « laisser faire » menée par le ministre M. Martinez de Hoz.

Ce regain d'agitation sociale ne peut qu'inquiéter les militaires qui redoutent qu'une vague de grèves sauvages perturbe l'économie dès le début de mars. La diminution du pouvoir d'achat des travailleurs — l'inflation a été de 350 % en 1976, alors que les salaires ont augmenté de moins de 150 % durant la même période — encourage une certaine effervescence dans les entreprises. La répression menée depuis des mois (qui s'est traduite par l'assassinat ou l'arrestation de nombreux militants ouvriers), contre ce que les autorités appellent « la guérilla industrielle », suffira-t-elle à empêcher l'explosion des mécontentements ? Les militaires ont porté des coups sévères à l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) et aux montoneros, partisans de la lutte armée. Peut-être leur sera-t-il plus difficile de continuer à bénéficier d'un relatif silence international, si la répression frappe l'ensemble des travailleurs argentins.

JEAN-PIERRE CLERC.

États-Unis

DEUX NOIRS ET DEUX FEMMES SONT DÉSIGNÉS A DE HAUTES FONCTIONS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Washington (A.P.). — M. Carter a désigné mardi 15 février M. Wade McCree, magistrat noir, âgé de cinquante-six ans, au poste de *solicitor general* — qui représente le gouvernement fédéral auprès de la Cour suprême. M. Carter a nommé M. Drew Days, un autre magistrat noir, comme adjoint à l'*attorney general* (ministre de la justice), M. Bell, pour les droits civiques. Mme Barbara Babcock, professeur à l'université Stanford (Californie) sera l'adjointe de M. Bell pour les procès civils et Mme Patricia Wald l'assistera pour les questions législatives. Ces nominations doivent être confirmées par le Sénat.

[Le choix par M. Carter de deux Noirs et de deux femmes illustre son souci que soient mieux représentées au gouvernement fédéral ces deux catégories de citoyens. M. Bell, qui avait été vivement critiqué par les organisations noires pour ses prises de position peu favorables à la déségrégation scolaire lorsqu'il était juge à Atlanta (Georgie), avait, lui aussi, souhaité l'arrivée de Noirs à des hautes responsabilités dans son ministère.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Les giscardiens s'inquiètent du comportement « irrationnel » de M. Chirac

Les républicains indépendants et leurs alliés *ont répondu, mercredi*, au dernier développement de l'offensive gaulliste contre le gouvernement, M. Giscard d'Estaing et surtout contre les R.I. eux-mêmes. A M. Claude Labbé qui avait, la veille, reproché à M. Poniatowski d'exercer des *pressions sur certains journalistes*, le ministre d'Etat n'a pas *répliqué lui-même* : M. Roger Chinaud *s'en est chargé* en reprochant au président du groupe R.P.R. de répéter l'histoire « du voleur qui crie au volé ».

Mais c'est surtout sur M. Jacques Chirac que se sont concentrés critiques et reproches : Mme Giroud, au nom des *radicaux fidèles à M. Giscard d'Estaing*, a trouvé « *choquante* » la confiscation du gaullisme et de la croix de Lorraine par le président du R.P.R. ; M. Poniatowski a fait valoir que, s'il avait fait supprimer des écoutes téléphoniques à caractère politique lors de son arrivée au ministère de l'intérieur, *c'était sans doute que son* prédécesseur — M. Chirac — en avait fait installer quelques-unes. Quant à M. Chinaud, il a fait état des inquiétudes qu'inspirait la « stratégie » de M. Chirac.

Certes, M. Chirac inquiète les giscardiens. Mais à l'inquiétude politique, déjà ancienne, semble s'ajouter maintenant une appréhension plus diffuse, celle que ressentent certains des dirigeants R.I. face à des attitudes et des conduites qu'ils jugent de plus en plus passionnelles et irrationnelles de la part de l'ancien premier ministre. *Des* attitudes qui leur font craindre de nouvelles et imprévisibles aggravations de la tension, si ce n'est une rupture brutale aux conséquences difficilement mesurables. — N.-J. B.

M. PONIATOWSKI : il n'y a plus d'écoutes politiques.

M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a déclaré, mercredi 16 février : « *Je ne sais pas ce que M. Chirac a dit ou n'a pas dit mardi, puisque les propos qui lui sont prêtés ont été tenus en réunion privée. Je peux, en revanche, préciser que lors de mon arrivée place Beauvau j'ai demandé communication du dossier des écoutes. J'ai pu constater que celles-ci étaient en légère augmentation. Sur instruction du président de la République, je me suis alors rendu au centre des écoutes où, en compagnie de mon prédécesseur, j'ai fait supprimer deux cent quarante-sept écoutes à caractère politique. Depuis, il n'y a plus d'écoutes d'hommes politiques, de journalistes et de syndicalistes. Les seules écoutes sont celles relevant de la criminalité, et particulièrement des affaires de drogue.* »

Interrogé sur les « *pressions* » exercées sur les journalistes que lui reproche également le groupe parlementaire du R.P.R., M. Poniatowski a répondu : « *Je ne suis pas concerné par ce problème. Il concerne les journalistes eux-mêmes.* »

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* va déposer une proposition de loi visant à améliorer le sort des personnes du troisième âge.

M. Chinaud : M. Chirac développe une stratégie de forte contradiction

Après la réunion, mercredi 16 février à huis clos, du groupe parlementaire des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, M. Chinaud, président de ce groupe, député de Paris, a commenté les propos tenus lundi soir à Saint-Nazaire par M. Chirac. Il a déclaré : « *Nous nous sommes fortement interrogés. Nous nous demandons s'il n'y a pas une contradiction par trop flagrante entre, d'une part, les déclarations précédentes dans lesquelles M. Chirac réaffirmait son soutien au chef de l'Etat et, d'autre part, le discours de Saint-Nazaire, où semble apparaître sans fard que M. Chirac, à titre personnel, développe une stratégie de forte contradiction — c'est le moins qu'on puisse dire. Une stratégie qui, en tout cas, n'est plus de soutien* [*au président de la République*]. »

L'ancien premier ministre ayant fait allusion à la dégradation de l'autorité de l'Etat, M. Chinaud a souligné : « *Les Français se sont aperçus depuis quelques mois que cette autorité s'est affermie, ce dont nous nous réjouissons.* »

Le président du groupe R.I. a aussi évoqué le mécontentement exprimé la veille par M. Claude Labbé à propos de la façon dont les gaullistes sont traités par les grands moyens d'information : « *Je me demande qui*, a-t-il dit, *a cherché depuis de longues années et encore récemment, à mettre un garrot sur l'information ? Peut-être est-ce là la répétition de l'histoire du voleur qui crie au volé.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : la technique de l'information.

Pierre Charpy écrit dans l'organe gaulliste *la Lettre de la Nation* (numéro du 17 février) : « *Quand Roger Chinaud affirme : « c'est* la répétition de l'histoire du voleur qui crie lui-même au volé », *je lui demande d'interroger un peu les journalistes eux-mêmes. Il sera — si c'est possible — édifié. Et s'il veut discuté un peu de technique de l'information, je lui expliquerai comment on peut créer l'événement pour en gommer un autre. Le dernier exemple ne date que d'hier* (1). »

(1) M. Charpy fait allusion à la publication de la lettre du président Carter concernant Concorde mercredi 16 février, le jour même où M. Turcat faisait une conférence de presse sur le même sujet en présence de M. Chirac.

Mme GIROUD : il ne faut pas laisser le R.P.R. confisquer le gaullisme.

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, a participé, mercredi soir 16 février, à une assemblée générale de la Fédération de Paris du parti radical au cours de laquelle *ont été* présentés les membres de cette formation qui figureront sur les listes soutenues par M. d'Ornano (1). A cette occasion, Mme Giroud a vivement attaqué M. Chirac et le R.P.R. : « *Voir la croix de Lorraine au-dessus de la tête de M. Chirac est scandaleux. Il ne faut pas laisser le R.P.R. confisquer le gaullisme* », a-t-elle dit. Mme Giroud a aussi dénoncé la « *collusion entre les forces du R.P.R. et celles de l'extrême droite* » et a affirmé qu'il lui arrivait, dans les rues de Paris, de se faire « *insulter par des malfrats* ». Enfin, elle a indiqué qu'elle préfère M. Jacques Chirac à M. Georges Marchais, « *mais*, a-t-elle dit, *cela ne constitue pas un compliment pour le président du R.P.R.* ».

(1) Ces candidats sont : M. Yves Galland et Mme Sylvie Pierre-Brossolette (1er et 4e arr.) ; MM. Philippe Geiger (8e) ; Roland Laskar (13e) ; Jean-Claude Colli, vice-président du parti, et Adrien Bedossa (14e) ; Mme Françoise Giroud et M. Didier Bariani, président de la fédération de Paris (15e) ; MM. Henri Estingoy et Francisque Aubert (17e) ; Jean Pierre-Bloch (18e) ; Jean-Louis Bergeal (20e).

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 16 février, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Il a écourté ses travaux pour permettre aux membres du gouvernement d'assister aux obsèques de Bernard Lafay. *Le communiqué suivant a été* publié :

● DÉVELOPPEMENT DE LA CORSE

Le ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a *présenté une communication portant* sur l'état de réalisation du programme de développement économique de la Corse, décidé par le gouvernement *le 18 juillet* 1975. L'effort de la collectivité nationale en faveur de la Corse, qui a été augmenté dans de très fortes proportions depuis 1975, sera poursuivi. Il atteindra cette année 344 millions de francs ; les seuls crédits régionalisés des divers ministères seront en augmentation de 23 % par rapport à 1976. A ce chiffre doit être ajouté celui du budget de l'établissement public régional, qui vient d'être arrêté à 40,5 millions de francs.

Le ministère de l'agriculture, qui avait consacré à l'équipement agricole 53,8 millions de francs en 1976, portera cette dotation à 67,5 millions en 1977. L'accent *sera mis sur le programme d'hydraulique*, qui permettra la réalisation de réserves et de réseaux dans la plaine orientale *et dans le sud-est de l'île*, ainsi que l'engagement de nouveaux travaux en Balagne et dans les plaines littorales de la côte occidentale.

Le ministère de l'intérieur financera des travaux d'assainissement et de voirie à Ajaccio et à Bastia, ainsi que la construction de la préfecture de Bastia.

Par ailleurs, le conseil des ministres a fait le point de la mise en œuvre de la continuité territoriale *en vertu de laquelle* la S.N.C.F. organise le transport maritime en lui appliquant les tarifs ferroviaires du continent. Décidé par le gouvernement *et mise en application* depuis le 1er avril 1976, 164 millions de francs lui sont consacrés par la loi de finances. Sous réserve d'aménagements ponctuels, l'aspect tarifaire de la continuité territoriale se trouve aujourd'hui pour l'essentiel réglé.

Le ministre d'Etat a *également évoqué* la mise en place de l'université de Corte, à laquelle un crédit de 2 millions de francs sera affecté, la reconstruction et l'aménagement de l'hospice d'Ajaccio, la modernisation de l'hôpital de Bastia.

En ce qui concerne l'emploi, en dépit des efforts conjugués *de l'Etat* et de la région pour aménager des zones industrielles de qualité et malgré le développement de la formation *professionnelle*, les créations d'emplois sont encore insuffisantes. Aussi le conseil des ministres a-t-il demandé que, dans les mois à venir, la Corse fasse l'objet d'une prospection prioritaire en matière d'implantation industrielle ou tertiaire. Il a également envisagé la création *en* Corse d'une antenne locale de la Société de développement régional Méditerranée et examiné diverses mesures *susceptibles* d'être retenues au bénéfice des petites et moyennes entreprises de la région.

Le ministre d'Etat, chargé du plan et de l'aménagement du territoire et le secrétaire d'Etat aux *transports ont évoqué les problèmes* posés par la qualité du service de desserte maritime de la Corse, qui sont liés au renouvellement de la *flotte. Une étude globale* portant sur l'évolution des trafics et l'adaptation de la flotte sera faite en concertation avec les représentants locaux ; un cargo supplémentaire *sera mis en service pour la saison 1977.*

Enfin, le conseil a étudié l'ensemble des problèmes fonciers de l'île et examiné les conditions dans *lesquelles* pourrait être *favorisée* l'installation d'agriculteurs corses sur certaines de ces terres. Le ministre de l'agriculture devra la faciliter *dans toute la mesure du possible*. Le président de la mission interministérielle d'aménagement de la Corse établira à cet effet un rapport sur le problème foncier.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur a également évoqué la mise en place des nouvelles structures départementales, ainsi que les diverses *dispositions* qui ont été *prévues* pour faire disparaître les irrégularités électorales.

Le président de la République a constaté que le gouvernement, malgré les *contraintes budgétaires*, accélère *en* 1977 le rythme des investissements publics réalisés en Corse.

Cet effort budgétaire sera maintenu. Il permettra de poursuivre la mise en œuvre du programme *de développement économique* de la Corse élaboré d'un commun accord entre l'Etat et les élus de la Corse, sans exclure des actions nouvelles.

Le président de la République a *pris acte, d'autre part*, des conditions satisfaisantes dans lesquelles se mettait en place une véritable politique régionale du développement économique *de la Corse*.

Il a demandé au gouvernement *de* s'attacher sans relâche à la solution des problèmes de fond qui conditionnent l'essor harmonieux de l'île, *par priorité* l'emploi *des* jeunes et la modernisation de l'agriculture.

Il a fait part de sa détermination que les questions qui se posent à la communauté insulaire, quel que puisse être leur caractère particulier dû à l'insularité, doivent et peuvent se régler au sein des institutions de la République. Il a confirmé que la *solidarité nationale* continuerait à s'exercer activement en faveur de la Corse. (Lire page 23.)

● TRAVAILLEURS MANUELS.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (condition des travailleurs manuels) a fait une communication sur le *livret d'épargne* manuelle

Décidé dans son principe le 16 décembre 1975, le livret d'épargne manuelle a été institué par l'article 80 *de la loi de finances pour 1977* et ses modalités approuvées par le conseil restreint sur le travail manuel du 9 décembre 1976.

Il a pour objet de donner *la possibilité* à un travailleur manuel salarié de s'installer à son compte en lui proposant une forme d'épargne complète, simple, adaptée aux capacités d'épargne du travailleur, et qui débouche sur l'ensemble des moyens *nécessaires pour créer une entreprise* individuelle.

Le livret pourra être souscrit par les salariés travailleurs manuels de l'industrie, de *l'artisanat* et de *l'agriculture*, âgés de moins de trente ans. Il comprend une phase d'épargne de cinq à huit ans. La rémunération retenue pour l'épargne est *la plus avantageuse des plans d'épargne* analogues.

Le livret permettra d'obtenir : une prime à l'investissement (égale à 15 % *de l'investissement*), *un prêt* pouvant atteindre dix fois l'épargne (à un taux d'environ 8 %), un stage de formation de trois mois payé à l'intention du titulaire et de son conjoint.

Plus de deux millions de jeunes travailleurs manuels sont concernés par cette nouvelle mesure et pourront, *avant l'été, s'adresser* aux guichets des établissements bancaires.

● PROMOTION SOCIALE.

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (fonction publique) a dressé le bilan du fonctionnement des diverses filières de promotion sociale destinées à donner aux adultes une seconde chance.

Deux voies de promotion sont *offertes aux travailleurs : celle de* la formation interne dans l'entreprise et celle des cours de promotion sociale extérieurs à l'entreprise, ouverts à *tout travailleur* souhaitant poursuivre un effort individuel de formation.

Des groupes de travail, mis en *place par les préfets de région*, ont effectué un recensement de l'ensemble des cours de promotion sociale existants et examiné l'amélioration des conditions d'accueil et d'orientation des auditeurs. En même temps, des instructions ont été données aux recteurs par le ministre de l'éducation en vue de rénover la pédagogie.

Des expériences de préparation au certificat d'aptitude professionnelle par unités capitalisables *ont été* engagées dans six régions.

Le secrétaire d'Etat a ensuite souligné l'importance que doit prendre le congé individuel de formation, instrument indispensable permettant aux salariés de suivre des formations pendant les heures *de travail. Après avoir rappelé* l'accord paritaire de 1976, il a indiqué qu'il étudiait l'extension à l'ensemble des salariés des mesures prévues *par ce document*. Cette extension s'accompagnera d'un effort complémentaire de l'Etat en faveur des congés de formation.

● PRIX AGRICOLES.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de la première séance du Conseil des communautés consacrée à *la négociation sur les prix* agricoles pour la campagne 1977-1978 à laquelle il a participé avec le secrétaire d'Etat.

Les propositions de la Commission n'ayant été portées *à la connaissance des* différents gouvernements que l'avant-veille de la réunion, les observations des délégations ont gardé un caractère général.

M. Christian Bonnet, pour sa part, a insisté sur le caractère fondamental que revêtait pour la France une étape significative de désarmement *des montants compensatoires* monétaires, qui ont fait l'objet d'un récent mémorandum du gouvernement français. Ces montants, en effet, *engendrent*, à leur niveau actuel, au détriment de nos exportations agricoles, des distorsions de concurrences insupportables. Ils entraînent en *outre* de lourdes charges budgétaires dont une *opinion* mal informée a parfois tendance à imputer la responsabilité à la politique agricole commune alors que celle-ci en est en réalité la victime.

La délégation française a par ailleurs demandé avec force et finalement obtenu que la négociation s'achève avant la date du 1er avril 1977.

Elle a enfin dénoncé les insuffisances manifestes, même après l'amélioration dont elles ont *fait* l'objet l'an dernier, des dispositions réglementaires régissant le marché du vin, et en particulier l'influence pernicieuse du jeu des montants compensatoires monétaires sur les échanges intra-communautaires dans le domaine viti-vinicole.

Le gouvernement transmettra dans les prochains jours un mémorandum à Bruxelles sur cette question

● LE VOYAGE AU MALI.

Le président de la République a rendu compte de la visite qu'il vient d'effectuer au Mali du 13 au 15 février. Il a souligné la chaleur de l'accueil *qu'il a reçu tant de la part* du président Moussa Traoré et des autorités maliennes que de la part de la population.

Le président de la République a constaté l'excellent état des relations franco-maliennes et le caractère exemplaire de la coopération que nous pratiquons avec cet Etat.

Pays essentiellement agricole durement atteint par la sécheresse, le *Mali a réalisé une remarquable remontée* sur le plan de la production agricole grâce notamment au choix judicieux de ses dirigeants, à l'effort *de ses agriculteurs* auxquels la coopération française a apporté un concours qualifié d'essentiel par nos partenaires.

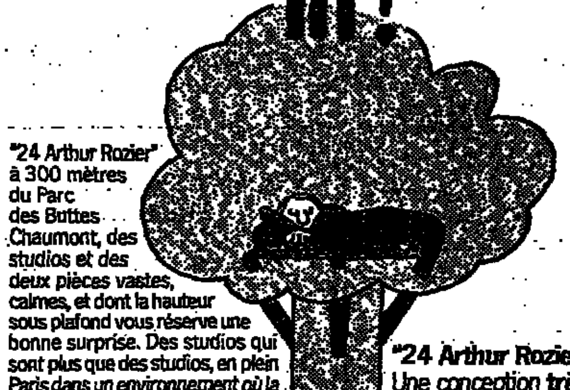

POLITIQUE

La préparation des

M. BARRE : moi, je fais de la vraie politique.

M. Raymond Barre, interrogé sur les antennes de Sud-Radio, a notamment déclaré :

« Je crois que l'opinion publique a très bien compris que je faisais de la politique. Mais moi je fais de la vraie politique (...). Je ne dis pas que l'autorité de l'Etat fait défaut et qu'il faut la rétablir (1). Lorsque je dis que la politique budgétaire de la France doit être une politique rigoureuse, je ne vais pas dans les régions faire des promesses qui pèseront ultérieurement sur le budget de l'Etat.

» Mon souhait, c'est de montrer que pour exercer l'autorité de l'Etat il n'y a pas besoin de proclamer qu'on le fera, mais il s'agit de montrer par l'action et par le mouvement qu'on le fait. Ceci pour éviter plus tard, quand je ne serai plus premier ministre, de dire qu'il faut restaurer l'autorité de l'Etat. »

Dans la *Lettre de la Nation* du 17 février, M. Pierre Charpy s'en prend aux attaques de certains centristes et républicains indépendants contre M. Chirac et, à propos de cette émission, écrit : *« Le plus fâcheux serait que le premier ministre lui-même se laisse gagner par ce climat, comme le font craindre ses déclarations à Sud-Radio. N'ayant pas été attaqué, pourquoi éprouve-t-il le besoin de se défendre ? »*

(1) A Saint-Nazaire, le 14 février, M. Jacques Chirac avait notamment déclaré : *« Qu'adviendrait-il de ce que l'on appelle le plan Barre si, dans un an, la coalition du programme commun l'emportait ? (...) Je vais vous le dire : rien. Alors, oui, je fais de la politique. (...) Il est temps de rendre à l'Etat son autorité, c'est-à-dire une détermination sur l'essentiel. »* (Le Monde du 16 février).

« L'APPEL » : beaucoup de gaullistes souhaitent la victoire de M. Chirac.

M. Olivier Germain-Thomas, directeur de la revue gaulliste *l'Appel*, écrit, à propos de l'élection du maire de Paris, que *« beaucoup de gaullistes souhaitent la victoire de M. Chirac, notamment pour empêcher M. d'Ornano, qui a livré l'informatique française à une société étrangère, d'occuper le poste ».*

Cependant, M. Germain-Thomas ajoute : *« Mais, quelle serait l'attitude de ces gaullistes sincères s'ils apprenaient, après les élections municipales, qu'à son tour M. Chirac accepterait de céder une partie de notre souveraineté à des assemblées prétendues européennes ? Ce ne pourrait être que le refus. M. Chirac a déclenché une dynamique. Si le but est de faire revivre la France, beaucoup de gaullistes oublieraient leur opposition passée. Si le but est de gagner quelques postes pour soi, leur devoir serait de dénoncer une nouvelle imposture. »*

● *La fédération du Syndicat national des journalistes de l'audio-visuel « prend acte avec intérêt et étonnement des propos du groupe R.P.R. sur les pressions du pouvoir visant notamment les journalistes de radiotélévision.*

» Intérêt, car ces remarques ne font que confirmer un état de fait que le S.N.J. a dénoncé à de multiples reprises.

» Etonnement, car le groupe R.P.R. serait plus crédible s'il n'avait voté en bloc la loi du 7 août 1974 qui, quoi qu'en disent ses promoteurs, renforce les possibilités de pression du pouvoir sur les chaînes de radiotélévision et s'il n'avait pendant près de vingt ans participé à des gouvernements qui ont tout fait pour bâillonner l'information à la radiotélévision nationale. »

A Paris

Le choix des personnalités associées aux listes de gauche illustre les difficultés de la « quatrième composante »

Les représentants des partis de gauche se sont réunis une nouvelle fois, ce jeudi matin 17 février, pour choisir les personnalités qu'ils accueilleront sur les listes d'union dont le principe a été arrêté ce mardi. C'est, au total, douze personnes qui doivent être choisies en plus d'un représentant de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (qui regroupe au niveau national le P.S. et les radicaux de gauche).

Le candidat U.G.S.D. (dans les deuxième et troisième arrondissements) devrait être M. Jack Lang, doyen de la faculté des sciences juridiques et économiques de l'université de Nancy-II, mais, surtout, ancien directeur du Théâtre national de Chaillot et fondateur du Festival du théâtre universitaire de Nancy. M. Lang est proche du parti socialiste.

Parmi les douze personnalités restant à désigner devrait figurer un autre intellectuel célèbre, M. René-Victor Pilhes, auteur de *l'Imprécateur*, prix Femina 1974. Il se présenterait dans le secteur constitué par les premier et quatrième arrondissements, secteur que la gauche ne désespère pas d'enlever.

Outre ces individualités, communistes, socialistes et radicaux de gauche doivent rendre des arbitrages entre le P.S.U. et les divers mouvements de gaullistes d'opposition. Dans les secteurs que la gauche espère emporter (les listes n'ayant pas été élargie, dans les secteurs où la gauche est sortante) devraient être présents deux membres du P.S.U. et un représentant de la Fédération des républicains de progrès, que préside M. Jean Charbonnel.

Il pourrait s'agir, dans le dixième arrondissement, de M. Michel Mousel, secrétaire national du P.S.U., et dans le quatorzième arrondissement de M. Claude Bourdet, ancien conseiller de Paris, l'un des fondateurs du P.S.U. M. Pierre Dabezies, directeur de l'U.E.R. des sciences politiques à Paris-Sorbonne, représenterait les gaullistes d'opposition dans le secteur formé par les deuxième et troisième arrondissements.

Si cette répartition est entérinée par les représentants des partis signataires du programme commun, elle indiquerait qu'une première option a été faite en ce qui concerne la création d'une « quatrième composante » de l'union de la gauche. Le projet d'organiser les gaullistes au sein de la gauche est déjà ancien. Dès le lendemain de l'élection présidentielle de 1974, un certain nombre de gaullistes qui avaient pris position lors du second tour de scrutin (voire dès le premier, comme les membres du Front progressiste) en faveur de M. François Mitterrand ont tenté de trouver leur place au sein de l'alliance formée autour du programme commun de gouvernement. Le premier projet a consisté en une tentative d'élargissement de la famille radicale à ces républicains de progrès en rupture de majorité. Le congrès de Bordeaux du Mouvement des radicaux de gauche avait mis un terme, en mars 1975, à cette tentative. Les congressistes, au nom d'un patriotisme de parti quelque peu excessif, avaient exigé une reddition sans condition.

Du côté des gaullistes d'opposition, il est vrai que les choses n'étaient sans doute pas encore mûres. L'avenir de l'U.D.R. restait incertain, et M. Charbonnel ne désespérait pas de parvenir à y faire entendre sa voix. Aujourd'hui, la rupture est d'autant plus nette que l'approche du scrutin municipal oblige chacun à choisir son camp et ses alliés. Des négociations se sont donc engagées entre les gaullistes d'opposition et les partis signataires du programme commun. M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a ouvertement souhaité la création d'une « quatrième composante » de l'union de la gauche. M. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif du P.S., avait auparavant estimé que l'apport gaulliste était potentiellement plus important pour la gauche que l'apport radical.

Les gaullistes d'opposition sont tout à fait disposés à saisir cette possibilité qui s'offre de participer à part entière à l'union de la gauche même s'ils désirent auparavant renégocier le programme commun ou, au minimum, préciser leurs points d'accord et de désaccord. Encore faut-il savoir qui négociera avec les partis de gauche ? Ils sont en effet divisés en deux courants rivaux : d'un côté, la Fédération des républicains de progrès, de l'autre la Coordination nationale mise en place à l'initiative du Front progressiste, le 29 janvier à Lille, et qui comprend M. Léo Hamon, ancien ministre, et son Initiative républicaine et socialiste ; le vice-amiral Antoine Sanguinetti et M. Gilles Bacquaert, membre du bureau national de l'U.J.P. (Union des jeunes pour le progrès). A Paris, cette Coordination nationale a avancé les candidatures de MM. Dominique Gallet, coprésident du Front progressiste, et Léo Hamon. Elle peut se prévaloir, auprès de la gauche, d'une implantation minimum composée d'anciens membres des mouvements de jeunesse gaulliste greffés sur quelques noyaux d'anciens résistants. C'est elle, par exemple, qui, mercredi 16 février, à Montpellier, a représenté la « quatrième composante » auprès des dirigeants locaux de la gauche. En Languedoc-Roussillon, plusieurs gaullistes d'opposition figureront en effet sur les listes de l'union de la gauche. Tel est le cas, à Nîmes, de M. Antoine Perrier, ancien secrétaire du R.P.R. et des républicains sociaux dans le Gard ; à Montpellier, de M. Paul Jouffroy, ancien secrétaire régional de l'U.N.R., et à Sète de M. Cerf-Lurie, ancien député U.D.R.

Un avantage pour M. Charbonnel

Aux yeux de la gauche, la Fédération des républicains de progrès a l'avantage d'être animée par un homme politique connu, qui leur paraît susceptible d'avoir plus d'influence dans l'opinion que les jeunes militants du Front progressiste. M. Charbonnel cherche d'ailleurs à exploiter cet avantage en tentant de regrouper derrière lui d'anciens députés U.D.R., tels MM. Menu (Nord), Jean Vanier (Isère), ou des personnalités connues à des titres divers, comme M. Jacques Blache, fonctionnaire sanctionné à la suite de propos critiques à l'égard de la majorité tenus en mars 1976, dans le cadre de l'émission télévisée « Le petit rapporteur », ou M. Pierre Dabezies.

M. Jean Charbonnel, pour tenter d'élargir son audience, a, en outre, passé des accords d'association avec divers groupes gaullistes, tel le Front du progrès de M. Jacques Dauer, et des groupes locaux autonomes dans l'Essonne, les Hauts-de-Seine... Ces groupes peuvent d'ailleurs être non négligeables puisque dans la Sarthe l'« association des gaullistes » revendique un millier d'adhérents.

Dans leurs négociations ville par ville, les gaullistes d'opposition, quel que soit leur courant, se heurtent, en dépit du désir de la gauche de les associer à son action, à des difficultés assez vives. Les sections socialistes, en particulier, acceptent difficilement de faire la place aux adversaires d'hier. Le fait que les gaullistes d'opposition soient divisés ne facilite pas, à ce niveau, leurs tractations.

T. P.

M. PHILIPPE LAFAY ANNONCE QU'IL CONDUIRA LA LISTE DU R.P.R. DANS LE 17e ARRONDISSEMENT

Le R.P.R. a publié, jeudi matin 17 février, le communiqué suivant : *« Le docteur Philippe Lafay, entouré des amis de son père, fait connaître que, étant donné les circonstances et afin de poursuivre l'œuvre à laquelle Bernard Lafay avait consacré sa vie, il conduira à sa place la liste d'Union pour Paris constituée pour les élections municipales dans le dix-septième arrondissement et se présentera à l'élection législative partielle dans cette circonscription si le gouvernement décide qu'elle doit avoir lieu. »*

[Né en 1935 à Paris, M. Philippe Lafay a effectué ses études au lycée Janson-de-Sailly, puis à la faculté de médecine, avant d'ouvrir un cabinet dans la capitale.]

Aux obsèques de Bernard Lafay

M. Edgar Faure : un spécialiste du dialogue

Après les éloges funèbres prononcés par M. Taulelle, préfet de Paris, et M. de Saevsky, vice-président du Conseil de Paris, M. Edgar Faure a déclaré : *« On trouvait aisément dans la compagnie de Bernard Lafay quelque chose d'apaisant et de rassurant. Ainsi, cet homme qui avait montré l'âme du combattant et qui ne l'avait point perdue, était devenu par essence le diagnostiqueur compréhensif, le pacificateur persévérant, le spécialiste du dialogue et de la synthèse. Il donnait la paix aux autres et on ne remarquait pas toujours que c'était au détriment de la sienne. Il nous semble qu'il nous la dispense encore aujourd'hui, et c'est sans doute pour cela que nous trouvons une sorte de douceur dans notre grande peine.*

» Ce serait lui rendre le plus juste hommage que de retenir cette leçon. Chaque fois que nous pourrons être des réconciliateurs nous saurons que nous lui sommes fidèles et c'est là justement ce qu'il pouvait attendre de nous. »

LA C.F.D.T. : il faut battre la droite.

En présentant, au cours d'une conférence de presse, les options de la C.F.D.T. pour la Ville de Paris, M. Jean-Pierre Bobichon, secrétaire général de l'Union, a déclaré : *« MM. Chirac et d'Ornano, même divisés, se retrouvent sur l'essentiel : tout mettre en œuvre pour faire barrage aux changements importants. Nous demandons aux travailleurs de tout faire pour battre la droite. »*

En ce qui concerne les listes écologiques, M. Bobichon a indiqué qu'elles manquaient de « clarté ». *« Leur attitude consistant à ne pas vouloir donner de consignes de vote au deuxième tour nous paraît peu engagé politiquement. »*

L'union C.F.D.T. a également commenté ses revendications essentielles pour qu'il soit possible de « *vivre à Paris et non seulement survivre* ». Elle demande, en particulier, une politique du logement accessible à tous les travailleurs, une politique d'équipements collectifs, une politique d'espaces verts, une politique de l'emploi, une politique de santé avec notamment le maintien des centres de santé dans les quartiers de Paris. Enfin, concernant les transports en commun, la C.F.D.T. demande le paiement de la « carte orange » par les employeurs, sa gratuité pour les chômeurs et les retraités, ainsi qu'un renforcement des effectifs de la R.A.T.P.

● *M. Henri Fiszbin*, député de Paris et chef de file des candidats communistes, a critiqué, mercredi 16 février, au cours d'une conférence de presse, « *la campagne à l'américaine menée par MM. Michel d'Ornano et Jacques Chirac* », estimant que celle-ci « *laisse dans l'ombre au profit d'opérations publicitaires les grands problèmes auxquels sont confrontés la capitale et ses habitants* ». « *MM. d'Ornano et Chirac*, a-t-il ajouté, *dénoncent aujourd'hui une situation qu'ils ont eux mêmes créée, puisque leurs formations dirigent sans partage depuis plus de vingt ans les affaires parisiennes. Comment peuvent-ils promettre de donner demain la parole aux Parisiens alors qu'eux et leurs amis ont instauré à Paris la loi du secret ?* »

LORIENT : la C.G.T. se trouve mêlée à la campagne

De notre correspondant

Lorient. — Face à la liste conduite par M. Jean Lagarde, maire socialiste sortant, M. Jean-Claude Croizer, membre du cabinet de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a constitué une liste concurrente dite « apolitique » mais soutenue par le R.P.R. sur cette liste figurait initialement M. Pierre Gallon, vingt-sept ans, ouvrier métallurgiste, délégué syndical C.G.T. de la plus grosse entreprise de la région (plus de mille adhérents à la C.G.T.) et membre du P.C.F. Celui-ci a renoncé à se présenter, en expliquant, dans une lettre à M. Croizer : « *J'avais cru pouvoir participer, comme candidat, à votre liste d'union pour le développement de l'action sociale à Lorient. Dès mon retour au travail, j'ai été convoqué par mon organisation syndicale. Les responsables m'ont demandé de renoncer à ma candidature ou de me démettre de mes fonctions.* »

Commentaire de M. Croizer : « *Telles sont les actions menées sur les personnes par certains responsables d'un syndicat dans une entreprise. Nous laissons les électeurs lorientais juger d'un tel procédé.* »

De son côté, la C.G.T. estime que M. Gallon, qui ne réside que depuis peu de temps à Lorient, n'était pas informé de la situation et a accepté de figurer sur cette liste par souci d'œuvrer en faveur des travailleurs. Il n'aurait péché que « *par manque de maturité, par naïveté* ». « *Nous n'avons exercé sur lui aucune pression*, ajoute l'organisation syndicale. *Pierre Gallon s'est rendu compte trop tard qu'il s'embarquait dans une mauvaise galère en acceptant de faire partie d'une liste qui fait de la démagogie en recrutant des travailleurs, alors qu'elle a le soutien du R.P.R.* »

« *Je me suis laissé abuser*, a expliqué par la suite M. Gallon. *Mon chef d'équipe* [qui fait partie de la liste de M. Croizer] *m'avait présenté cette liste comme apolitique et m'avait invité à plusieurs reprises à des réunions de travail.* »

JEAN-YVES MANA'CH.

TARBES : la succession du maire, décédé, sera difficile.

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Le décès de Paul Boirie, maire indépendant (*le Monde* daté 6-7 février), a ouvert à Tarbes une succession municipale difficile, qui provoque de vifs remous dans la majorité. Le passage de M. Raymond Barre, lors de son voyage officiel en Aquitaine, devait être mis à profit pour apporter un apaisement aux rivalités qui opposent les différentes formations de la majorité ; en fait, le premier ministre n'a pu empêcher que deux listes se réclamant de celle-ci soient finalement constituées dans des conditions confuses.

M. Marc Giacardy, l'un des chefs de file des républicains indépendants de Tarbes, président de la chambre de commerce des Hautes-Pyrénées, a été désigné, après de laborieuses tractations, pour conduire l'une de ces listes dite d'« *entente* » ; mais il a été exigé de M. Giacardy qu'il renonce désormais à se prévaloir de son étiquette R.I., ce qui a fait naître à Tarbes la rumeur selon laquelle les neuf conseillers sortants R.P.R. (dont l'un des adjoints, M. Paul Thillard) feraient pression sur M. Giacardy pour qu'il rallie explicitement les amis de M. Chirac.

La liste de M. Giacardy se trouvera opposée, outre celle de l'union de la gauche, à celle de M. Christian Partimbène, ancien président de la chambre de commerce, conseiller municipal sortant, ex-indépendant, qui fait aujourd'hui campagne au nom de l'« *apolitisme* » et réclame pour la ville « *une gestion saine et transparente* ». Sur sa liste figurent déjà huit autres conseillers sortants, centristes et gaullistes. — G. D.

CALVADOS

DEAUVILLE. — Mme Anne d'Ornano sera candidate à la succession de son époux, M. Michel d'Ornano, a fait savoir le conseil municipal.

CORRÈZE

BRIVE. — En dépit de nouvelles négociations, aucun accord n'a pu être réalisé entre M. Jean Charbonnel, ancien ministre U.D.R., maire sortant, et les partis de gauche. Le P.C.F. a annoncé qu'il entend « *poursuivre sans relâche ses efforts pour susciter et explorer toutes les possibilités existant encore, même les plus minimes* », pour qu'une liste d'union se réalise. — (*Corresp. part.*)

NORD

DUNKERQUE. — Vingt-quatre socialistes, onze communistes, deux radicaux de gauche et deux P.S.U. Telle était la répartition de la liste d'union de la gauche à Dunkerque dont la mise au point avait été annoncée il y a quinze jours. L'absence des communistes à une première conférence de presse avait été remarquée. Mercredi 16 février, les communistes se sont abstenus de paraître à la présentation des candidats. M. Ehlers, sénateur communiste, a publié une déclaration reprochant au P.S. sa position dans d'autres villes de l'agglomération : Saint-Pol-sur-Mer et Grande-Synthe, où aucun accord n'a pu intervenir pour une union de la gauche au premier tour. Dans cette dernière commune, peuplée surtout de sidérurgistes (Usinor), les rapports s'étalent altérés entre le maire socialiste, M. Carême, et les communistes, qui avaient refusé de voter le budget. Le P.C. se plaint, en outre, de n'avoir pas obtenu deux candidats sur la liste que M. Denvers, député socialiste et président de la communauté urbaine, doit présenter dans sa commune d'origine : Gravelines. Le P.S. a décidé de réserver les onze places qui reviennent au P.C.F. sur la liste de Dunkerque. — (*Corresp.*)

VAUCLUSE

AVIGNON. — M. Etienne de Menthon, secrétaire départemental de la Fédération du Vaucluse du Centre des démocrates sociaux, nous prie de préciser que M. Félix Nozeda, ancien membre du Centre démocrate (et qui figurait sous cette étiquette dans la municipalité d'Avignon, dirigée par M. Duffaut, socialiste), n'était pas, comme nous l'avons indiqué dans nos éditions du 11 février, « *président départemental* » de cette formation ni secrétaire fédéral. M. de Menthon ajoute que M. Nozeda n'a pas adhéré au C.D.S. lors de la formation de celui-ci.

QUAND LA GAUCHE GÈRE EN COMMUN

Soixante-cinq des deux cent vingt et une villes de plus de 30 000 habitants sont d'ores et déjà gérées par des conseils municipaux d'union de la gauche. Dans quarante-huit cas, *les communistes* détiennent le poste de maire. Il s'agit de : Alès, *Amiens*, Argenteuil, *Aubagne*, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bagneux, Bagnolet, Bobigny, Calais, Champigny, Choisy-le-Roi, Colombes, Corbeil, Drancy, Echirolles, Fontenay-sous-Bois, Garges-les-Gonesse, Gennevilliers, Ivry, La *Courneuve*, *Le Blanc-Mesnil*, Le Havre, Levallois-Perret, Malakoff, *Montreuil*, Nanterre, Nîmes, Noisy-le-Sec, Orly, Pantin, Rosny-sous-Bois, Savigny-sur-Orge, Sarcelles, Sartrouville, Stains, Saint-Denis, Saint-Dizier, Saint-Etienne-du-Rouvray, *Sainte-Geneviève-des-Bois*, *Saint-Martin-d'Hères*, *Saint-Ouen*, Sète, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Vierzon, Villejuif et Vitry.

Dans seize cas, cette responsabilité incombe à un socialiste : Il s'agit de : Arras, Bondy, Bron, *Carcassonne*, Epinay, Evreux, Lorient, Massy, *Mérignac*, *Montauban*, Nevers, Niort, Rezé-lès-Nantes, *Saint-Brieuc*, *Suresnes et* Talence. Encore convient-il de noter qu'une ville comme Mérignac ne compte qu'un élu communiste, et ce depuis 1974 seulement. Enfin, une municipalité d'union de la gauche conduite par un *radical de gauche est sortante à Bastia*.

Le fait qu'il existe trois fois plus de municipalités d'union à direction communiste qu'à direction socialiste s'explique aisément. Ces équipes ont été constituées avant la signature, en juin 1972, du programme commun. Aux yeux *de nombre de socialistes*, la *présence* de communistes à leurs côtés constituait un handicap sur le plan électoral. Les communistes gardaient — et gardent encore souvent — la réputation d'effrayer une partie de l'électorat. Le P.C.F. a, *de son côté*, un raisonnement inverse *mais qui* part des mêmes bases *politiques*. Il *souhaite* associer à son action la gauche non communiste, notamment pour rassurer. On constate ainsi que, sur les cinquante et une villes de plus de 30 000 habitants dirigées par *le P.C.F.*, seules *trois ne correspondent pas à un schéma* d'union *de la gauche (Arles, Martigues et La Seyne)*.

Cette coopération au cours des *six* dernières années, paraît s'être déroulée sans réels drames. Il est vrai que, dans de nombreux cas, le rapport des forces est tel que le parti en situa*tion minoritaire* n'est guère *en mesure de pou*voir s'opposer aux options de la majorité. Il ne peut guère que recourir à la persuasion, ce qui implique que doit régner au sein de la coalition un climat de courtoisie et de confiance. *Cette situation ne supprime cependant pas une* certaine « vie de groupe », chaque parti réunissant à intervalles plus ou moins réguliers ses élus, pour tenter de coordonner les actions.

Quand ils sont minoritaires, communistes et socialistes ne réagissent pas exactement de la même manière. *Le* P.C.F. trouve souvent dans *sa propre organisation militante les moyens* de faire apparaître son originalité. Le P.S., plus désarmé à ce niveau, cherche en conséquence à se distinguer à travers l'activité municipale. C'est pourquoi il se montre plus sourcilleux à l'égard de ses partenaires, *qu'il* soupçonne *volontiers d'utiliser leurs positions* à la *mairie* pour renforcer l'influence du P.C.F., notamment à travers le canal des comités de quartiers ou des associations culturelles.

A cela, les communistes répondent en faisant remarquer qu'il ne faudrait quand même *pas leur demander* de brimer leurs *propres* militants. Si ceux-ci se montrent plus présents et plus actifs que les socialistes, ne faut-il pas y voir bien plus un élément de la différence de nature des deux partis que le résultat d'une *manipulation par les élus municipaux* ?

En fait, il ressort de ces expériences que l'équilibre entre le P.S. et le P.C.F. ne peut guère être sensiblement modifié à travers la gestion commune d'une ville. Le conseil municipal est au contraire l'illustration quelque peu *figée du poids respectif des uns* et des *autres*. S'il est vrai que la présence d'élus locaux offre des facilités aux militants, il n'en reste pas moins que c'est dans le travail vis-à-vis de la population que communistes et socialistes peuvent espérer gagner en influence. — *T. P.*

LE HAVRE : comment multiplier les contacts avec la population ?

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Depuis 1937, Le Havre est l'une des principales *zones d'influence du parti communiste*. En 1965, ce parti a su reconquérir, avec l'aide de quelques éléments du P.S.U., une ville qu'il avait déjà gérée de 1956 à 1959. En 1971, changeant non sans hésitations d'alliés, *il a constitué une liste sur laquelle figuraient* 6 S.F.I.O., *3 membres* de la Convention des institutions républicaines (que présidait alors M. François Mitterrand) et 4 radicaux (pas encore de gauche). La part de la gauche non commu*niste sur la nouvelle liste*, qu'af*frontera*, au *nom de* la *majorité*, M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, reste équivalente. A côté de 28 communistes, figurent 13 socialistes, 3 radicaux de gauche et une personnalité (*proche du P.C.F.*). Le P.S. *ne peut d'ailleurs s'en plaindre* puisqu'une répartition faite sur la seule base des résultats électoraux ne lui accorderait que 11 sièges.

Pourtant un changement est en train de s'opérer dans la *nature* de *l'alliance. En 1971, les communistes avaient*, en fait, ouvert leur liste à un certain nombre de personnalités locales, divisées entre elles et sans expérience de gestion communale. Un programme leur avait certes été soumis mais *qu'elles n'étaient* pas en *mesure de négocier réellement*, *surtout face* à une équipe qui, depuis déjà six ans, traitait des dossiers de la ville. Dans un premier temps, socialistes et radicaux ont donc eu le sentiment de faire un peu de figu*ration. Ils reconnaissent toutefois immédiatement* que ceux d'entre eux à qui ont été confiées des responsabilités d'adjoint ont été parfaitement libres de mener les actions qu'ils souhaitaient, dans le cadre évidemment d'une *concertation nécessaire*.

Les postes d'adjoint

C'est au niveau de l'attribution de ces postes d'adjoint que surgit un premier sujet de *débat*. *Ces postes sont, en effet, les seuls au sein d'un conseil municipal* qui peuvent permettre une certaine efficacité électorale à la fois grâce aux services rendus et parce que leurs titulaires bénéficient d'une relative notoriété. Tous *n'ont cependant pas le même impact. Aux yeux des habitants*, les adjoints qui dépensent l'argent du budget communal (voirie, architecture) apparaissent comme plus importants que ceux qui recourent aux aides de l'Etat. Certaines fonctions, comme *l'enseignement, les affaires sociales, l'enfance*, la *culture, permettent, en outre*, de nouer des contacts beaucoup plus nombreux avec la population que d'autres comme la circulation ou l'urbanisme, par exemple. Or les socialistes ont le sentiment que les *postes* de la première *catégorie sont revenus aux communistes* et que les autres leur ont été laissés.

Le maire du Havre, M. André Duroméa, député communiste, répond en souriant que Mme Jacqueline Rubé (P.S.) s'occupe fort bien des ques*tions de santé et d'hygiène et que ce n'est pas sa faute si les dossiers* du troisième âge, également confiés à un socialiste, n'ont pas toujours été traités avec le dynamisme souhaitable. Il n'en reste pas moins que ces deux secteurs sont propres à *favoriser les contacts avec la population.*

Autre thème de débat : les relations avec les associations diverses. Au Havre fonctionnent des comités de quartiers actifs, auxquels s'ajoutent des centres de loisirs et *d'échanges culturels créés à l'instigation de la municipalité. Là encore*, les socialistes ont le sentiment que les transmissions se font de manière privilégiée entre militants communistes, même s'ils prennent soin de préciser *qu'il n'y a pas noyautage systématique. L'un des présidents de* comité de quartier est, *par exemple*, candidat sur la liste conduite par M. Rufenacht. Des circuits analogues fonctionnent à l'occasion des conflits sociaux. *Les responsables C.G.T. avertissent les adjoints communistes qui se rendent* sur place au nom de la municipalité, sans que les élus socialistes soient mis en situation de pouvoir s'associer à cette démarche.

Là encore, M. Duroméa accueille avec philosophie *ce genre de remarque*. La C.G.T., *explique-t-il, ne* prévient pas les élus communistes, elle alerte le maire. Il se trouve que cinq des adjoints qui ont accepté d'être à temps complet à la mairie *sont communistes. « Et puis, ajoute-t-il, si les socialistes s'imaginent que je vais les prendre par la main pour les aider à développer leur action politique, ils se trompent. D'ailleurs, aux premiers signes de faiblesse de notre part, eux-mêmes s'empresseraient d'exploiter la situation. »* On pourrait ajouter, en ce qui concerne les comités de quartier, que dans la mesure où ils reçoivent des aides de la municipalité *il* est compréhensible qu'ils ménagent la force politique majoritaire.

Le P.S. s'efforce de contrebalancer sa situation d'infériorité en mettant en avant la vie associative. Il bénéficie, en effet, de meilleurs contacts auprès des associations familiales, de parents d'élèves ou de locataires qui *sont parfois soupçonnés par les communistes de penchants* « gauchistes ». Avec ces alliés occasionnels, il tente parfois de « déborder » ses partenaires.

Ce type de démarche est jusqu'à présent resté le plus souvent une *tentation*. Il pourrait en aller diffé*remment dans l'avenir, dans la* mesure où la *représentation* socialiste au sein du conseil municipal, si elle n'est pas modifiée en proportion, paraît vouloir changer quelque peu de nature. Les élus sortants possèdent une expérience de *gestion et pourront éviter à leurs* nouveaux collègues un certain nombre de tâtonnements. En outre, il est prévu de coordonner l'action du groupe avec celle de la section, d'organiser des relais et des *échanges d'informations du type de* ceux qui fonctionnent au parti communiste. Ce projet reste toutefois bien ambitieux, dans la mesure où les effectifs des deux formations sont en faveur du P.C.F. dans un rapport de un à quatre ou cinq.

Du côté communiste, on observe la mutation du P.S. avec sérénité, mais vigilance. Dans les entreprises en particulier, l'arrivée de militants socialistes n'est pas acceptée de gaieté de cœur. Cette rivalité poli*tique constante n'affecte cependant* pas la gestion *proprement* dite de la ville. Elle ne se manifeste que sur des terrains marginaux.

De plus, chacun s'applique à respecter un certain nombre de règles de courtoisie et de « fair play ». Du moins en *dehors des périodes électorales. Quand reviennent* les scrutins et la concurrence directe, les méthodes peuvent devenir plus contestables et les coups fourrés ne sont pas nécessairement interdits. Mme Rubé, candidate *du parti socialiste lors de l'élection* législative partielle de juin 1975, a ainsi eu l'occasion d'échanger des propos un peu vifs avec son rival communiste, M. Daniel Colliard, premier adjoint. *Mais*, comme dit M. René Cance, *ancien député communiste et ancien* maire de la ville : « *Ce qu'on peut être amené à dire dans une campagne électorale, ça ne compte pas.* »

THIERRY PFISTER.

TALENCE : le « bonheur parfait »

De notre envoyé spécial

Talence. — Depuis douze ans, *sous* la ferme autorité de M. Henri Deschamps (P.S.), un ancien professeur de lettres qui se considère, à l'instar de M. Raymond Barre, comme un « *homme carré dans un corps rond* », une municipalité d'union de la *gauche administre la ville de* Talence, une des vingt-sept communes de la communauté urbaine de Bordeaux. Les communistes y *disposent de six places* sur trente et une, le reste se répartissant entre socialistes et radicaux de gauche, à l'exception de deux sièges *occupés* par des *socialistes* dissidents. Ceux-ci ont rompu avec la gauche lors de la signature du programme commun *pour* rallier le M.D.S.F. (Mouvement démocrate-socialiste de France) de M. Max Lejeune. La liste qui se présentera *les 13* et éventuellement 20 mars aux suffrages des Talençais se compose de vingt-deux socialistes, sept communistes et deux radicaux de gauche.

Elus en 1965 sur une liste d'union constituée au deuxième tour, puis en 1971 — la ville atteignant alors le seuil des trente mille habitants — sur une liste commune présentée dès le premier, tous, communistes, socialistes et radicaux de gauche, ont fait apparemment bon ménage. « *Le bonheur parfait* », assure M. Deschamps, qui souligne qu'en douze ans toutes les décisions ont *été prises à l'unanimité, sauf* une fois, où les élus communistes se sont abstenus sur le vote du budget. « *Il n'y a jamais eu de problèmes* », ajoute le maire, qui note que les discussions, normales entre partenaires, n'ont jamais dégénéré en conflit.

Un pluralisme sans discorde

Même son de cloche du côté communiste : pour *M. Jean Barrière, secrétaire fédéral*, la gestion de Talence offre « *un exemple de solidarité et de différenciation* ». Solidarité, car, si les divers courants de gauche ont pu s'exprimer, cela n'est jamais allé jusqu'à la rupture. Différenciation, puisque les *élus du P.C.* se sont parfois démarqués, notamment quand le maire leur a paru avoir « *la main un peu lourde* » en matière d'impôts (c'est alors qu'ils se sont abstenus) ou lorsque M. Chaban-Delmas a été invité à l'inauguration de plusieurs réalisations municipales. Rien de bien grave, en somme. M. Deschamps se flatte d'avoir été « *une sorte de précurseur* » de l'union de la gauche. *Comme celle-ci* n'a *aucune raison* de s'arrêter en si bon chemin, on continue « *dans la foulée* ».

L'accord, si l'on en croit les intéressés, est donc sans nuages. *Chercherait-on*, de part et d'autre, à taire des divergences plus profondes ? Il ne le semble pas : les adversaires de la gauche sont en effet les premiers à reconnaître qu'une *entente* véritable règne au sein du conseil. Certains s'en étonnent. M. Deschamps, qui passe *aux yeux de beaucoup pour un* autocrate et qui ne se situe pas, tant s'en faut, à l'extrême gauche de son parti, ne paraissait pas le *mieux placé* pour jouer les conciliateurs.

Autocrate, le *maire de* Talence se défend de l'être. Quant à ses idées politiques, elles ne le classent pas, selon lui, parmi les modérés : sans renier ses affinités passées avec Vincent Auriol ni son *amitié actuelle* avec M. Robert Lacoste, il ne cache pas son admiration pour M. François Mitterrand, qui lui a fait la joie de *venir visiter* ses *deux maisons* de retraite. Ses origines modestes — il est le fils de domestiques agricoles — et les difficultés de son *ascension sociale lui donnent*, pense-t-il, une réelle conscience de classe.

Enfin — et *surtout* — M. Des*champs est un réalisateur. « Dynamique, efficace et humain* », proclament ses affiches. Sur cette base, la collaboration entre socialistes et *communistes* est confiante. La gauche a *hérité* en *1965 d'une ville qui*, *selon M. Deschamps*, « *se mourait lentement* », faute d'investissements publics. La nouvelle municipalité a beaucoup bâti : le maire est *particulièrement* fier de son école de musique, de sa bibliothèque et de son stade, « *chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût* », selon M. Mitterrand.

Ce bilan, la gauche le *défendra* contre la liste que conduira Mme Odette Gaillardet, l'un des deux conseillers dissidents. Elle le *défendra*, une *fois n'est pas* coutume, dans l'unité d'un « pluralisme » exempt de discorde.

THOMAS FERENCZI.

CALAIS : le P.S. veut affirmer son originalité

De notre correspondant

Lille. — A Calais, M. Jean-Jacques Barthe, député communiste, qui, en 1971, à la tête d'une liste formée de communistes et de socialistes avait battu le maire sortant, M. Charles Beaugrand (U.D.R.), avant de conquérir un siège de député en 1973, sera, cette *fois encore*, le *leader* d'une liste d'union de la gauche. Une liste légèrement modifiée puisque l'on *l* fait place à deux radicaux du M.R.G. et à un P.S.U. *On* y trouve donc vingt communistes au lieu de vingt et un et quatorze socialistes au lieu de seize.

Pour M. Pierre Lefèbure, qui siège au conseil municipal et assume aussi la responsabilité de la section *locale* du P.S., le mandat qui s'achève n'a pas permis de bien faire connaître à la population « *l'originalité de l'action des socialistes* ». *La répartition des* adjoints, depuis 1971, était numériquement équitable : quatre pour chaque formation, le P.S. détenant *le poste de* premier adjoint et ceux de l'éducation, des travaux et des affaires sociales. C'est cette organisation que les socialistes ont remise en cause en formulant même quelques exigences qui conditionnaient leur participation à une *nouvelle* liste d'union.

Cette attitude s'explique tout d'abord par l'évolution du P.S. lui-même : *alors qu'en 1971 il* était faible devant un P.C. très structuré, il peut, aujourd'hui, faire état d'une très nette pro*gression de ses effectifs* et aussi de son influence même si, faute *d'élections cantonales en 1976* dans ce secteur, cette montée ne s'est pas inscrite dans des résultats électoraux. Un autre handicap *était l'inexpérience des élus* écartés depuis bien longtemps des affaires communales dans une ville que gérait l'U.D.R. et notamment M. Jacques Vendroux.

La cohabitation des communistes et des socialistes s'est traduite par une gestion en général partagée et approuvée par tous. Mais quelques exceptions notables doivent être signalées : la majorité du *P.C.* a *rejeté le schéma* directeur d'aménagement et d'urbanisme que les conseillers socialistes voulaient approuver : par souci d'efficacité, disent-ils, et pour hâter la réalisation de certaines infrastructures. De même, un haut *fonctionnaire* municipal a été imposé en dépit d'une opposition affirmée des socialistes. L'Office culturel de Calais, régi par la loi de 1901, dont quelques réalisations sont remarquables, est aussi l'objet d'un litige latent et *permanent. Les socialistes reprochent* à leurs partenaires de faire des activités culturelles une chasse gardée.

Cette expérience a donc pesé sur la formation de la nouvelle liste. Le P.S. a obtenu gain de cause sur plusieurs points et s'est vu, en particulier, attribuer le poste d'adjoint à l'information qui lui semblait essentiel. Il garde le premier adjoint et des responsa*bilités dans les domaines* de l'éducation, de la santé et des affaires publiques. Le P.C., quant à lui, conserve huit postes d'adjoint. En ce *qui* concerne l'Office culturel calaisien, le P.S. a fait admettre que le conseil d'administration serait formé pour moitié par des représentants des diverses associations culturelles de la ville.

GEORGES SUEUR.

MÉDECINE

La campagne anti-tabac du ministère de la santé

LE NOMBRE DES FUMEURS A DIMINUÉ DE 3 % LE DERNIER TRIMESTRE DE 1976

Le premier bilan de la campagne d'éducation sanitaire sur le tabagisme, qui s'est déroulée en octobre et novembre 1976, a été publié par le ministère de la santé : il fait apparaître une diminution du nombre de fumeurs de 3 % de septembre 1976 à décembre 1976 et, durant la même période, 15 % des fumeurs déclarent avoir réduit leur consommation de tabac. D'autre part, l'évolution des ventes des produits de tabac a été réduite de 1,9 % de 1975 à 1976, alors que ces ventes augmen*taient à un rythme annuel moyen* de près de 5 % depuis plus de dix ans.

Ces sondages réalisés par la SOFRES semblent témoigner d'un certain *succès de la campagne anti*tabac, réalisée sur l'initiative de Mme Veil; cette campagne s'appuyait sur la plupart des moyens de com*munication : neuf messages* télévisés, dix-huit messages radio, quatre cent mille affiches et million cinq cent mille brochures. Les dépenses engagées à ces fins se sont élevées à 2,5 millions de francs.

Le résultat le plus remarquable de cette enquête est peut-être la démystification de l'image du fumeur parmi les jeunes de dix à dix-sept ans. En l'espace de deux mois, on a pu constater une augmentation de 14 % parmi *les non-*fumeurs et de 2 % parmi les fumeurs de ceux qui pensaient qu' « un fumeur est plutôt une personne sans *volonté s'intoxicant par faiblesse* ».

LES INTERNES DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DEMANDENT DES DÉBOUCHÉS ACCRUS

Des problèmes importants de débouchés se posent aux internes des hôpitaux universitaires qui avaient déjà marqué leur mécontentement *au mois d'avril 1976* par une grève des soins. Aucune réforme n'étant intervenue depuis lors, l'intersyndical national des *internes des hôpitaux des villes* de faculté (1) a organisé, mercredi 16 janvier, une journée d'action pour saisir à nouveau les pouvoirs *publics de ses principales revendi*cations.

La délégation permanente des internes estime que nombreux sont ceux qui, terminant leur internat *le* 1er octobre prochain, n'auront pas la possibilité de devenir assistant-chef de clinique ; la création de 250 postes supplémentaires *lui apparaît nécessaire* mais il ne semble pas que dans la conjoncture économique actuelle, le secrétariat d'État aux univer*sités songe à créer* plus de 30 postes d'assistants-chefs de clinique et plus de 15 postes d'agrégés.

En revanche, un accord semble se dessiner entre les *représentants* des internes et ceux du ministère de la santé et du secrétariat d'Etat aux universités sur le *contenu de deux décrets. Le pre*mier, dont la parution devrait être imminente, faciliterait les possibilités de débouchés dans les hôpitaux généraux des internes de CHU : ainsi les délais qui leur sont imposés pour poser leur *candidature aux postes* d'adjoints dans de tels hôpitaux seraient raccourcis.

Le deuxième décret qui n'est toujours pas passé devant le conseil d'État prévoit de réduire la durée du clinicat : les internes doivent attendre actuellement au moins quatre ans et jusqu'à sept ans *quelquefois pour devenir maî*tre de conférences agrégé ; ces délais pourraient être ramenés à deux et quatre ans.

L'assemblée générale de l'inter*syndicat* des internes *qui* doit se réunir les 5 et 6 mars à Strasbourg devrait dresser un bilan de ces contacts de la délégation permanente avec les pouvoirs publics.

(1) 11, rue Gaston-Veil, 44000 Nantes.

AÉRONAUTIQUE

L'atterrissage de Concorde :

Les autorités de New-York sont seules compétentes

L'échange de messages entre MM. Giscard d'Estaing et Carter, rendu public mercredi 16 février (nos dernières éditions datées 17 février), ne modifie pas sensiblement les données *proprement juridiques* de l'atterrissage à New-York du supersonique Concorde. Pour obtenir ce droit, le président des Etats-Unis rappelle que l'organisme gestionnaire de l'aéroport de cette ville et le gouverneur de l'État de New-York ont, seuls, une compétence autonome et qu'il ne peut pas, lui, se substituer à eux.

Toutefois, M. Carter réaffirme la décision de principe de son prédécesseur qui avait autorisé Concorde, en février 1976, à effectuer une période d'essais de seize mois sur les aérodromes de Washington et de New-York.

A Paris, le président du R.P.R., M. Jacques Chirac, s'est félicité que M. Giscard d'Estaing *ait indiqué* sa *préoccupation* sur Concorde à M. Carter, et il a estimé que « la prolongation de l'interdiction d'atterrissage du supersonique à New-York serait une mesure discriminatoire, protectionniste et contraire aux engagements internationaux ».

• WASHINGTON : un « forcing » diplomatique

De notre correspondant

Washington. — Le message du président Carter, mais plus encore les commentaires de M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, témoignent de l'embarras permanent de l'exécutif américain au sujet de Concorde. Ainsi, M. Powell a indiqué que le président Carter maintenait son opinion, exprimée au cours de la *campagne électorale*, selon laquelle la décision du gouvernement Ford d'autoriser les atterrissages de l'appareil franco-britannique à Washington et à New-York, pour une période probatoire de seize mois, était une « erreur ». Le porte-parole de la Maison Blanche a, toutefois, précisé que le président Carter n'envisageait pas de mettre fin à une initiative de son prédécesseur qu'il n'avait pas approuvée. C'est le 5 février 1976 que M. William Coleman, alors ministre des transports sous la présidence de M. Gerald Ford, avait donné cette autorisation d'une période d'essais de seize mois.

Il est évident que le président américain aurait préféré ne pas avoir à définir son attitude, à quelques semaines de la décision attendue le 10 mars, de l'autorité du port de New-York, gestionnaire de l'aéroport, sur le maintien ou le refus de l'atterrissage de Concorde. Mais il pouvait difficilement se dérober à la suite des nombreuses démarches menées par les ambassadeurs français et britannique à Washington, des conversations du vice-président Mondale à Paris et à Londres, et finalement des messages du président Giscard d'Estaing et de M. Callaghan, le premier ministre britannique. Ce « forcing » diplomatique a tout de même abouti au résultat d'avoir amené le président Carter à sortir de sa réserve pour confirmer la décision prise par son prédécesseur sur la période probatoire. Apprécié dans son contexte, ce résultat est positif puisque, pendant la campagne électorale, le président Carter, très sensible aux arguments des défenseurs de l'environnement, s'était montré plus que tiède à l'égard de Concorde, pour ne pas dire négatif, à s'en tenir aux commentaires de M. Powell.

Malgré son ton encourageant et ses aspects positifs, le message du président Carter ne change pas radicalement les données du problème. Aussi bien, le président américain a pris bien soin de souligner que la décision, pour ce qui concerne les atterrissages à l'aéroport Kennedy, incombait exclusivement à l'autorité du port de New-York, décision à laquelle le gouverneur de cet Etat (et accessoirement celui du New-Jersey, ayant autorité sur l'aéroport de Newark) pouvait opposer son veto.

Dans ce contexte, les compagnies françaises et britanniques exploitant Concorde ont jugé préférable d'ajourner leur action judiciaire, qui devait être examinée le vendredi 18 février devant la cour du district-sud de l'Etat de New-York pour contester à l'autorité du port de New-York la possibilité de ne pas appliquer une décision du gouvernement fédéral sur des atterrissages à titre d'essai.

D'une manière générale, les pressions de la Maison Blanche ne sauraient être exercées qu'avec la plus grande prudence, étant donné le zèle des Etats et des autorités administratives à défendre jalousement leurs droits et prérogatives devant ce qu'ils considèrent comme des empiètements de l'exécutif, sans parler de l'opposition déclarée de nombreux électeurs et défenseurs de l'écologie.

HENRI PIERRE.

• PARIS : l'amitié franco-américaine

« Lors de la visite du vice-président américain Mondale, le 29 janvier dernier, a dit M. Lecat, le porte-parole de l'Elysée, *le président Valéry Giscard d'Estaing avait évoqué notamment le problème de l'atterrissage de Concorde à New-York. Il avait renouvelé, le 12 février, dans un message personnel au président Carter, sa demande d'un examen approfondi de cette question.*

» Le président des Etats-Unis a répondu le 15 février, par télétype bleu, c'est-à-dire la ligne directe entre la Maison Blanche et l'Elysée, à ce message de M. Valéry Giscard d'Estaing.

» Dans son message, le président Carter, a poursuivi le porte-parole de l'Elysée, *indique tout d'abord qu'il partage le point de vue du président français sur la nécessité d'aborder ce problème en tenant compte de l'amitié étroite qui unit nos deux pays.*

» Il indique ensuite que l'autorité du port de New-York et le gouverneur de l'Etat de New-York ont une compétence autonome et que le président des Etats-Unis ne peut pas se substituer à eux.

» Toutefois, et c'est l'information importante qui conclut cet échange de messages, le président Carter réaffirme que l'autorisation d'une période d'essai de seize mois pour les atterrissages de Concorde à Washington et à New-York constitue la position de son administration. Il conclut enfin son message en indiquant que la France et les Etats-Unis travaillent ensemble pour résoudre les problèmes que les deux pays rencontrent en commun et qu'il espère que cette décision permettra de confirmer les liens étroits entre la France et les Etats-Unis. »

M. Carter a adressé un message identique au gouvernement britannique.

Les exportations françaises, en 1976, ont marqué le pas

La cadence de fabrication de l'Airbus sera réduite

L'industrie aéronautique française a exporté, en 1976, pour environ 9 709 millions de francs de matériels civils et militaires, soit une augmentation de 5,4 % par rapport aux exportations de 1975, qui s'élevaient à 9 210 millions de francs. Ce qui représente, en réalité, une stagnation — voire une légère diminution en francs constants — du montant des commandes *fermes* reçues de l'étranger, si l'on tient compte de l'inflation annuelle et des hausses économiques en 1976.

Toutefois, les exportations de 1976 sont considérées comme satisfaisantes par les responsables du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui redoutaient une plus grande récession du montant des commandes enregistrées de l'étranger après la chute brutale des exportations — de l'ordre de 25 % par rapport à la période correspondante de 1975 — constatée lors des neuf premiers mois de l'année dernière. *Il semble* qu'un redressement des exportations est intervenu, en France, à la fin de l'année.

Si cette stagnation des exportations aéronautiques est le fait majeur, en réalité le mouvement n'a pas atteint tous les secteurs.

En particulier, le secteur des missiles tactiques, représenté par les produits de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), et de la société privée Matra, est en expansion très sensible, puisque le montant des *exportations* a plus que doublé : 2 800 millions de francs en 1976, au lieu de 1 269 millions de francs l'année précédente. De même, le secteur des équipements aérospatiaux est passé de 923 à 1 000 millions de francs.

Ce sont *principalement* les secteurs des cellules ou avions complets et les secteurs des moteurs qui ont enregistré une diminution de leurs carnets de commandes : 3 480 millions de francs en 1976 au lieu de 4 424 millions l'année *précédente* pour les cellules d'avions, et 1 420 millions de francs en 1976, au lieu de 1 533 millions en 1975, pour les moteurs.

A l'exception de quelques commandes d'intercepteurs Mirage F1 supplémentaires par des pays *déjà clients, le groupe privé* Dassault-Bréguet a surtout enregistré la confirmation d'une commande de trente-trois avions d'entraînement Alpha-jet par la Belgique. En revanche, le secteur des avions de transport civil de la SNIAS n'a eu aucune vente.

L'année dernière, en effet, contrairement à l'année antérieure, la SNIAS n'a enregistré aucune commande nouvelle du biréacteur moyen-courrier Airbus. Seule, la *compagnie* ouest-allemande Lufthansa a confirmé des options qu'elle *détenait déjà*. Depuis la décision de la compagnies américaine Western Airlines d'acheter des avions Douglas et Boeing, de préférence à l'Airbus, il a été *décidé* que sera prochainement réduite la cadence de *fabrication* du moyen-courrier franco-allemand, qui pourrait passer de deux exemplaires par mois, actuellement, à un et demi.

La défection de Singapour Airlines

Du reste, l'Airbus vient de subir *une nouvelle défaite* commerciale en Asie où il avait été proposé à la compagnie Singapour Airlines, qui a choisi de commander trois moyen-courriers tri-réacteurs Boeing-727 livrables au début de 1978 pour un total de *42 millions de dollars* (environ 210 millions de francs), pièces de rechange comprises. La vente de ces trois appareils porte à mille quatre cents le nombre total de Boeing-727 commandés à ce jour.

Selon des informations de bonne source, le consortium européen chargé de vendre l'Airbus espère obtenir, prochainement, une commande de trois avions de la compagnie Air Thaïlande, et, peut-être, du *Pakistan*.

Les compagnies aériennes qui s'intéresseraient à l'Airbus ne sont, au demeurant, pas pressées de conclure leur contrat, dès lors qu'il *existe des exemplaires* de l'avion européen en attente de clientèle dans des hangars. Trente-neuf Airbus, y compris les prototypes, sont construits ou en chantier, sur un total de quatre-vingts exemplaires dont le lancement a été autorisé, et on estime que *six* ou sept avions, aujourd'hui, n'ont pas encore trouvé acquéreur.

Dans un autre domaine, enfin, l'industrie française a marqué le pas à l'exportation en 1976 : celui des hélicoptères. Les exportations se sont élevées à 1 009 millions de francs, au lieu de 1 061 millions précédemment.

La *récession* observée dans le marché des hélicoptères est générale. Elle n'a *pas épargné* les Etats-Unis, par exemple. En France, deux sociétés : la SNIAS, qui envisage en 1977 la suppression de trois cents emplois dans *ce secteur*, et la société privée Turboméca, où il est question de licenciement de *cent cinquante* personnes, ont été particulièrement touchées. Mais des entreprises moins grandes, en amont ou de sous-traitance, sont en crise.

Cependant, il est apparu, en fin d'année dernière et durant les premières semaines de 1977, une certaine reprise du marché des hélicoptères *civils* ou militaires dans le monde, selon des responsables du *GIFAS*.

Ainsi, des ventes de quelques hélicoptères à usage civil *pourraient* être conclues prochainement par la SNIAS aux Etats-Unis. Des clients au Proche-Orient, se sont également manifestés pour des hélicoptères militaires, notamment l'Irak et l'Egypte qui a déjà acquis quarante-deux hélicoptères d'attaque Gazelle équipés de missiles antichars. *Plus récemment, enfin,* un Etat africain, le Nigeria, a commandé — en deux contrats distincts — treize hélicoptères de transport Puma conçus par la SNIAS.

JACQUES ISNARD.

POINT DE VUE

L'ABANDON DE L'AIRBUS AUX ÉTATS-UNIS

par HENRI ZIEGLER (*)

La décision de la compagnie américaine Western Airlines de ne pas commander l'Airbus, annoncée le 27 janvier 1977, est un échec sévère pour l'industrie aéronautique européenne. *Elle* peut entraîner à terme de sérieuses conséquences et mérite, à ce titre, une analyse approfondie. Tout donne à penser que l'argument déterminant, *qui a emporté* la décision finale en dernière analyse (la préférence donnée à une commande d'avions Douglas DC-10 et Boeing-727), a été le problème de l'emploi. N'est-ce pas là aujourd'hui une des clés fondamentales de la *compétition économique* de plus en plus vive qui oppose les nations industrialisées ?

La situation de l'emploi est critique aux Etats-Unis. Au sein de *l'industrie* aéronautique, *Douglas* et Boeing, avec leurs principales usines à Long-Beach, en Californie, et à Seattle, dans l'Etat de Washington, sur la côte ouest, ont *toutes deux* traversé au *cours* des dernières années de grosses difficultés, et licencié des effectifs importants. Si Boeing est aujourd'hui en meilleure position, Douglas et Lockeed sont en situation difficile.

Un équilibre des marchés

Il en est *malheureusement* de même en Europe, où l'industrie aéronautique est durement touchée. La SNIAS, en présence de l'effondrement du plan de charge de *sa division* avions, vient d'annoncer le licenciement de mille cinq cents personnes, qui va sévèrement affecter Toulouse, Saint-Nazaire, Nantes. British Aircraft Corporation envisage un licenciement d'ampleur équivalente dans ses propres usines, notamment à Bristol et Weybridge. En Allemagne, VFW et MBB *prennent* des mesures de chômage partiel qui vont toucher entre autres Brême et Hambourg. Or ces mesures *interviennent* avant l'impact que ne manquera pas d'avoir la décision de Western Airlines sur les industries qui produisent Airbus, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande *et en* Espagne.

Il n'est donc pas exclu de penser que le problème de l'emploi — dont le président Carter a fait un *objectif* essentiel de sa politique — a pu peser d'un poids suffisant aux *Etats-Unis pour balancer la* perte de quelques millions de dollars sur les investissements et l'exploitation. La grande nation américaine a toujours su faire preuve d'une profonde solidarité entre les partenaires économiques *lorsque* les intérêts nationaux sont en jeu.

En face de cette décision lourde *de conséquences économiques* et sociales pour l'Europe, il convient de se ressaisir avec clairvoyance et fermeté. En Europe aussi, le problème de l'emploi est de plus en plus alarmant *et doit être* une priorité politique.

De surcroît, on connaît l'importance *fondamentale* des technologies de pointe dans l'avenir et l'indépendance de nos pays. L'industrie aéronautique est, à cet égard, avec l'espace, le nucléaire et l'informatique, une des clés de notre position économique et politique dans le monde de notre époque.

Il apparaît donc essentiel aujourd'hui, dans le cadre d'une concertation renforcée entre les pays d'Europe, d'examiner une réorientation fondamentale de notre politique aéronautique, tant en ce qui *concerne l'industrie* que les compagnies de transports.

Les rapports de la C.E.E. *montrent* la baisse dramatique de la part de l'industrie européenne dans l'équipement des compagnies de transports du monde de l'Ouest. Le transport aérien américain représente 50 % environ du marché global, le transport européen 26 %, *et les autres pays* 24 % (Amérique du Sud et Amérique centrale, Afrique, Asie du Sud, Australie). Or la part de la flotte fournie par l'industrie de l'Europe ne représente que 6,5 %, soit le quart environ de notre propre *marché. Cela veut dire* que notre production pourrait être quadruplée, soit avec le seul objectif de satisfaire notre marché, soit en équilibrant le pourcentage de l'équipement de nos flottes européennes en matériel américain *par une part équivalente* de l'équipement en matériel européen des flottes des compagnies qui ne relèvent pas du contrôle soviétique.

Une telle politique exige un effort dans la diversification des produits, dans l'investissement, dans la combativité commerciale, et dans la mise en œuvre de règles communautaires, douanières entre autres, pour rétablir un équilibre des marchés. Mais en contrepartie, quelles perspectives encourageantes *pour l'activité* de nos bureaux d'études et ateliers, et pour l'*amélioration de notre balance* des comptes.

A partir de ces données fondamentales, une large réflexion doit nous conduire à deux conclusions.

La première est que — prenant en compte la défense de l'emploi et le rééquilibrage du marché — priorité soit donnée pour le rééquipement des compagnies européennes, et, en *particulier* d'Air France et d'U.T.A., au choix de matériels européens, chaque *fois* qu'il existe un type d'avion susceptible d'être pris en considération.

Sans doute, il peut apparaître *parfois* des *différences en coût* d'exploitation. Mais il conviendrait alors d'évaluer l'incidence de la charge de travail correspondante en réduction de charges sociales *dues au chômage* et *en* apport à notre balance des comptes. Des mesures adéquates, internes, par exemple, sur le *financement*, ou externes telles qu'un rééquilibrage des droits de douane, devraient permettre de trouver une solution à ces problèmes.

Il est urgent d'y réfléchir au moment où se pose avec acuité le problème du remplacement des Caravelle-III et des Boeing-707 A. La position des Caravelle-12 et BAC-111 mérite un examen approfondi. Quant à l'Airbus, ses possibilités sur la plupart des lignes moyen et long courrier *continentales sont incontestables.*

Un dialogue européen

En second lieu, l'orientation de nos programmes d'avenir doit être d'urgence relancée sur des matériels conçus et construits *entre industriels européens. Le* dialogue pour une coopération engagé avec des constructeurs américains ne peut conduire qu'à une impasse et n'offre pas de perspectives sérieuses pour l'avenir. Rappelons-nous des accords *passés autrefois entre* Sud-Aviation et Douglas, à propos de Caravelle, qui se sont finalement traduits par la prodigieuse expansion du DC-9, sans qu'aucune Caravelle ne soit commercialisée aux Etats-Unis par notre société. Le déséquilibre *entre* les partenaires et la divergence des objectifs *fondamentaux* ne permettent pas de dégager les bases d'une association bénéfique aux deux parties

Dans ces conditions, il est urgent *de reprendre une concertation* approfondie entre gouvernements et industriels européens sur des bases nouvelles :

● Mise à l'écart des préoccupations trop nationalistes en répartissant de façon équitable les *maîtrises* d'œuvre ou responsabilités de direction entre la France, la *Grande-Bretagne* et l'Allemagne ;

● Objectif pour tout programme nouveau de rester compétitif pendant les quinze à vingt ans de carrière nécessaires à sa rentabilisation. Cela implique, au *départ, le choix des technologies* les plus avancées et un potentiel d'évolution suffisant ;

● Exploitation dynamique et rapide des possibilités de variantes de tout programme valable, comme *c'est* le cas de l'Airbus. Apprécions avec quelle souplesse évoluent les grands programmes *américains*, tels que, aujourd'hui, le Boeing-747. A l'inverse, Caravelle n'a pas *eu* la place qu'elle aurait dû avoir sur le marché si, par exemple, Caravelle-12 avait été lancée plus tôt ;

● *Réexamen* de la possibilité de prendre une place sur le marché des long-courriers *quadrimoteurs* dans la capacité de deux cents à deux cent cinquante places, en exploitant une partie des investissements de l'Airbus.

(*) président d'honneur du consortium européen Airbus-Industrie.

SOCIÉTÉ

La FEN organisera une journée nationale sur la drogue

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) organisera une journée nationale sur la drogue. La date et les modalités devaient en être fixées ce jeudi 17 février. M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a annoncé cette décision le 16 février, à Saint-Etienne.

M. Henry a déclaré, nous indique notre correspondant : « Notre objectif n'est pas de donner au fléau de la drogue une publicité tapageuse, mais, dans un premier temps, de sensibiliser les jeunes d'une manière intelligente contre ce danger et les trafiquants. » *Le secrétaire général de la FEN a regretté que le ministre de l'éducation n'ait pas retenu la suggestion qu'il lui avait faite d'organiser une telle journée :* « Nous aurions porté et soutenu cette campagne. »

A propos des affaires récentes, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) estime qu'on a tenté de « faire diversion aux problèmes essentiels », *qui appellent* « d'abord des mesures sociales ; plein emploi, amélioration des conditions de vie et de travail ». *De son côté, la C.G.T. dénonce, par la voix de M. André Allamy,* « la campagne de dénigrement, à l'encontre des enseignants et de l'école publique », *qui* « camoufle les effets désastreux d'une politique ».

Le comment et le pourquoi

Informer sur la drogue ? Louable souci, mais qu'en dire ? Le débat organisé mercredi 16 février, à Paris, par l'Association presse information jeunesse (APIJ), autour de trois spécialistes et de quelques *drogués — au sens large, —* a montré qu'on ne pouvait pas en traiter sereinement et que les *mêmes mots n'avaient pas le* même sens pour tous.

La presse, en ce domaine, est en première ligne. Pourquoi s'est-elle réveillée en janvier 1977, alors que, comme l'a dit le commissaire André Solères, chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, il y a eu vingt-neuf décès de jeunes en 1976 dans la région parisienne et qu'ils sont « *morts dans le silence* » ? « *Je suis scandalisé par le style de la campagne de presse actuelle,* a-t-il dit, *et par la dramatisation excessive.* » Le docteur Francis Curtet, psychiatre au centre médical Marmottan, a attaqué « *les charognards de la presse qui conditionnent le public* » et décrivent « *le comment de la drogue sans essayer d'expliquer le pourquoi* ».

La suite du débat devait montrer que l'analyse des causes de la toxicomanie est du domaine des idées générales : « *C'est un problème de communication* », a dit le docteur Curtet. « *La vraie toxicomanie,* a affirmé M. Bertrand Fragonard, directeur du cabinet de M. René Lenoir, *renvoie à des problèmes individuels massifs, et cela explique la variété des comportements de toxicomanie* ». Pour le commissaire Solères, « *notre univers manque de tendresse, de poésie et met trop l'accent sur l'agressivité* ». D'autres, enfin, accusent la société industrielle, quel que soit *le régime politique.*

« *Se droguer ? Mais c'est vraiment bien* », a répliqué un invité : « *La drogue, comme la voiture ou le train, est un moyen à maîtriser et qui permet d'aller d'un point à un autre. Quand je suis fatigué, je sais qu'une pipe d'opium me repose. Quand je veux fouiller dans ma tête, au lieu d'aller voir un psychanalyste, je prends du L.S.D. Ça fait plus de huit ans que j'ai intégré la drogue à ma vie quotidienne.* » C'était faire l'impasse sur l'héroïne et sur le fait que tout le *monde n'a pas les capacités* de cette prétendue maîtrise d'esthète, comme l'ont souligné d'anciens *toxicomanes.*

Drogues dures, drogues douces ? Chacun admet qu'il y a quelque part *une* barrière. *Pour* la loi, la frontière passe entre l'alcool — légal et dangereux — et le haschisch — illégal mais pas plus dangereux. Pour le commissaire Solères, elle passe entre le haschisch et les autres drogues : « *En 1976, dans la région parisienne, aucun détenteur de petites quantités de haschisch n'a été mis en prison.* » Et si, tout simplement, la frontière variait suivant les individus ? Pour telle adolescente, le tabac sera une drogue dure, *pour tel intellectuel, l'opium* est encore une drogue douce. La loi peut-elle tolérer de telles *nuances* ?

L'amalgame entre l'adolescent qui fume *un* « *joint* » et le toxicomane très « accroché » et menacé de mort a été dénoncé : « *Cet amalgame,* a dit le docteur Curtet, *persuade les jeunes qu'il n'y a pas de différence entre les drogues, et c'est lui qui pousse certains à l'escalade.* » Décriminaliser le haschisch serait ainsi une manière de prévenir l'usage des drogues dures : nul ne s'est élevé contre cette affirmation. La société française devrait mettre de l'ordre dans ses idées, ont *estimé tous les participants,* à commencer par le commissaire Solères, pour qui « *il est aventuré d'élaborer des théories générales en fonction des statistiques de la police* ». Il est vrai *qu'il est plus facile de lire des* statistiques que de comprendre pourquoi un toxicomne l'est devenu.

BRUNO FRAPPAT.

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

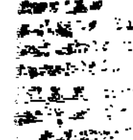

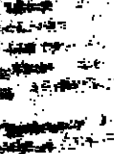

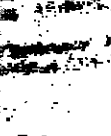

Dix nouvelles de Roger Grenier

Un drôle de métier

★ LA SALLE DE REDACTION, de Roger Grenier. Gallimard, 211 pages, 29 F.

DROLE de métier. Drôles de gens qui, très souvent, *s'occupent des naufrages d'autrui*, sans voir les signes de détresse marquant leurs propres visages. Roger Grenier, qui fut longtemps *journaliste à Combat et à France-soir*, fait de ce métier un portrait nostalgique et amer, en même temps que fraternel et complice, dans son dernier recueil *de nouvelles, la Salle de rédaction.*

Les visages qu'il dépeint ont tous l'air désenchanté, fatigué, navré. Ainsi ce « reporter de faits *divers », que son journal* envoyait *sur les lieux du malheur. « Chaque* semaine, plus souvent même, un crime ou un suicide me forçait *à me* mettre en route. J'en ai gardé *l'impression* que tout voyage *ressemble* au *funèbre Voyage d'hiver*, de Franz Schubert... Je me souviens comme d'une chevauchée qui me glace encore d'avoir *roulé* des nuits *entières sous une pluie* de décembre... »

Ou cette femme, très belle autrefois, et courtisée un moment par *la* gloire, mais que *les caprices de la mode ont rendue* à l'anonymat, et qui a pris, en vieillissant, l'allure de Stendhal. L'auteur *l'a* rencontrée, alors qu'elle faisait du « rewriting » *dans une de ces salles de rédac*tion nocturnes qui évoquent des navires perdus au milieu de la ville endormie. La « lumineuse intelligence [de Claude *Préval*] *s'était un peu noyée dans le* vin blanc ». Certaines nuits, elle se saoulait au champagne, pour « fêter » son déclin...

Le croquis le plus vif, et peut-être *le plus émouvant, est celui* d'un vieux journaliste, fort taciturne, qui n'allait jamais à « son travail » sans emporter les quelques objets qu'il jugeait indispensables *pour un lointain voyage.* C'était peine perdue : on ne l'envoyait plus nulle part.

Un autre reporter accompagne jusqu'aux abords du couvent, où *elle a choisi de terminer* son histoire, une femme récemment sortie de prison. Cela s'intitule *Vers une autre vie.* Etrange course vers l'ensevelissement... Commis voyageur de la dérision, l'homme se souvient que Marthe, *une fois, lui a baisé la main*, le remerciant *ainsi d'un peu de bienveillance.* Le geste l'a rendu honteux. « Qui suis-je pour qu'on me baise la *main ?* »

Visages hivernaux. Histoires moroses. Drôle de métier, surtout lorsqu'il est vu par Roger Grenier, qui éprouve de manière aiguë la *mélancolie* des jours, et sait quelle *misère* se dissimule sous le divertissement pascalien. Comme à l'accoutumée, il se contente d'esquisser, de suggérer, et *se garde de hausser le ton. Jamais,* sans doute, il ne s'est mieux servi de la litote. Il tire parti des fameux petits faits vrais, avec beaucoup de tact. Il montre *la* même *discrétion, la même tempérance* que son oncle d'Amérique, Ernest Hemingway, dans *Cinquante mille dollars.*

FRANÇOIS BOTT.

Claude Mauriac

La terrasse de Malagar

Le temps immobile tome 4

M.B.C.

Grasset

PLEINS FEUX SUR L'ITALIE !

Felice Chilanti entre la peur et l'exaltation

★ LA PEUR EXALTANTE, de Felice Chilanti, traduit de l'italien par Ariel Piasecki et Claude Broussouloux. Gallimard, 332 p., 49 F.

TROIS *romans, échelonnés de 1965 à 1969, puis* repris en un seul ouvrage deux ans plus tard. Un seul « dossier » cependant, celui d'une biographie dont le héros-narrateur *découd la trame de 1922 à 1970. Un journaliste italien appartenant* au groupe des célèbres, des amnésiques et des tourmentés, fascistes puis communistes, piégés par le « parti » et quand même fidèles. Un de ces êtres chaleureux, drôles et fascinants parce *qu'ils ont dépouillé, s'ils l'ont jamais connue, toute mauvaise* conscience ; aucune trahison, aucun crime même, à leur charge. Aucune folie à leur *décharge.* Mais cette vocation insistante, cette obsession de « toujours faire prendre corps à l'apparence des événements », qui ont poussé de l'avant tant d'acteurs du journalisme italien, aujourd'hui aux rives de la retraite...

Vivre à Rome bien des années, en côtoyant ces personnages sans jamais oser leur poser la question : « *Alors, raconte : qu'est-ce qui fait qu'à* dix-huit ans un jeune Européen était fasciste et à vingt ans communiste ? » Leurs anecdotes, leurs comportements, tournaient autour de la réponse sans jamais la formuler. Ils étaient dépourvus *du* grotesque, de l'esprit de *sérieux*, du *larmoiement* autocritique, de la névrotique culpabilité qui taraudaient tant de leurs contemporains européens. Ils étaient fondamentalement sains et heureux, ils avaient le *goût de la vie, et plus d'un a prouvé qu'ils savaient* en affronter le tragique. Des êtres qui suscitaient l'amitié...

Ce que rapporte ici Felice Chilanti — admirablement servi par ses traducteurs français, qui ont su lui procurer un très beau texte, au sens où le « beau » est le masque *de la terreur, le refus de la nommer, — c'est la reconstitution de son* histoire en fonction d'une échéance dramatique : l'instant où la voix lui manque, au sens littéral, où il subit *l'ablation des cordes vocales et ne communique* plus avec *l'air qu'il respire que par une canule artificielle,* avec les hommes que par l'écriture.

Un « roman » ? Certes, dans la mesure où ce qu'il recherche : « la vérité libérée du tréfonds », ne se présume qu'à travers les leurres, les fictions de la vie vécue. La ronde alors des personnages entre lesquels son existence a virevolté : hiérarques *fascistes, dirigeants communistes, compagnons et camarades, geôliers et journalistes,* la ronde des jeunes comtesses et des « mafiosi », des matraqueurs, des pantins de toutes ses enquêtes, dessine comme une farandole, même dans l'aspect physique de son livre : les cent dernières pages courent en un para*graphe unique, plein de couleurs, de clameurs.* L'essoufflement y monte, la lassitude, l'étourdissement progressent à la fois vers l'évidence du non-sens et l'envahissement du cancer du larynx.

« Donner corps à l'événement », c'est-à-dire le rendre plausible, le restituer, le faire vivre. Mais lorsque le corps du chroniqueur défaille, lorsqu'il a encore les mots pour *le dire, mais que sa voix se refuse à les transmettre...* l'événement alors existe-t-il ? A-t-il jamais existé ? Qu'est-ce que tout cela signifie ?

Rien d'autre que ce que suggère le titre : « La peur exaltante ». Le balancement de ces mots joue dans les deux sens : « L'exaltation apeurée ». Entre *les deux passent* le déchirement, *l'angoisse,* et *finalement la pudeur,* la réserve derrière les pirouettes du verbe. Peut-être cette génération d'intellectuels italiens n'est-elle réputée cynique ou opportuniste que parce qu'elle a le courage d'affronter *cet « à quoi bon ? » qui rend toute chose indifférente et que tant d'intellectuels* européens conjurent par un combat et une foi.

JACQUES NOBÉCOURT.

UNE ANTHOLOGIE DISCUTABLE

★ ECRIVAINS ITALIENS D'AUJOURD'HUI, numéro spécial des « Lettres nouvelles », 343 p., 36 F.

PLEINS feux sur l'Italie ces derniers *temps : le Nobel* à Montale, le prix Séguier à Sciascia, le Médicis étranger à Luigi Malerba. A *part* ça, comment se *porte aujourd'hui la* littérature *italienne ?*

Sans se prononcer lui-même, Sergio Pautasso (1) se proposait de fournir au public français les élé*ments d'une réponse à travers une* anthologie de tout ce qui s'écrit en Italie — roman, nouvelles, poésie, essais, critique, — en gros depuis 1968 : *le* critère était d'opérer la *coupe la plus large possible, toutes* tendances et toutes générations mêlées, et de moins considérer les œuvres du point de vue de leur « réussite » qu'en tant que « symp*tômes » (d'où la question : « com*ment se porte ? etc.). Si ce n'est que le numéro spécial des *Lettres nouvelles,* « Ecrivains italiens d'aujourd'hui », *qui accueille* cette *anthologie, est lui-même le résultat* d'une coupe sombre *opérée* dans le premier choix de Pautasso. Toute la perspective en est donc faussée, comme *Maurice* Nadeau est le pre*mier à le reconnaître* dans *son* avant-propos. Les spécialistes pourront, en tout cas, se faire une idée plus précise du projet initial en lisant *la préface de Pautasso publiée*, elle, *dans son intégralité.*

Telle quelle, cette anthologie n'en reflète pas moins cette qualité rare, qui est le contraire de l'éclectisme, *non seulement de savoir comprendre, mais de ne pas refuser la parole* à ce qu'on n'aime pas. En l'occurrence : le terrorisme d'avant-garde (ou plutôt, ce qui en a réchappé des années 60 : les ex-*Novissimi* que sont Sanguineti, Porta, Balestrini, Giuliani, etc.), le maniérisme « primitiviste » d'un Ferdinando Camon, l'ambitieux ratage de l'épopée de *Stefano D'Arrigo, Horcynus Orca,* qui fit tant causer en 1975 — *n'est pas* Melville *qui veut.*

JEAN-MICHEL GARDAIR.

(Lire la suite page 13.)

(1) Né à Turin en 1933, Pautasso est directeur littéraire chez l'éditeur milanais Rizzoli.

UN POST-SCRIPTUM ÉTINCELANT ET NOIR

« L'Homme précaire », d'André Malraux

Par Bertrand Poirot-Delpech

LA veille de sa mort, Malraux raturait encore *l'Homme précaire.* Il avait passé *l'été à le corriger,* l'année à l'écrire. Il savait que ce serait son dernier livre. Il l'a dit à ses proches ; et cela se voit, non à un tragique de testament présent dès *ses premières œuvres,* mais à une fièvre de lettre que la levée talonne. Depuis longtemps *le Musée imaginaire* appelait une « Bibliothèque » : la voici, étincelante et noire comme la nuit qui a *failli l'engloutir.*

Pourquoi si tard ? Après tant d'années vouées aux autres arts, pourquoi ce seul post-scriptum sur la littérature ? Tout le livre, sans poser la question, ne cesse d'y répondre. Malraux *ne se sentait* pas seulement trop impliqué, donc exposé à se commettre ou à s'omettre. Dans sa hantise d'arracher à l'histoire de l'instinct créateur le secret cosmique que Dieu refuse de livrer, il comptait bien plus sur les métamorphoses de Sumer à Chagall, que sur celles d'Homère à Rimbaud.

Comparé à l'universalité immémoriale et énigmatique de la peinture, le livre lui paraît cloisonné par les traductions, limité dans le temps et l'espace, encombré par la *conscience de l'artiste,* vide de sacré. Aucun écrit ne l'« interroge » aussi puissamment que les bisons de Lascaux. Aucune « Pléiade », aucun « Poche », ni le *plus vieil in-folio,* ne lui donne le frisson d'« héritier de la planète » et de confident des dieux qui le saisit dans un musée. Nul écrivain n'égalera jamais, à ses yeux, Raphaël et Michel-Ange.

POUR un peu, il déplorerait l'apparition de l'imprimerie, comme le fit Shakespeare et *comme* les romanciers, aujourd'hui, maudissent la télévision. Selon lui, Gutenberg a ruiné le dernier imaginaire collectif, celui de la foi chrétienne, que chantent les *cathédrales. Le classicisme* n'a fait que reprendre les mythes antiques, en y mêlant la chimère d'une parfaite rationalisation de l'art.

Seul mérite du silence solitaire où *s'invente* et se reçoit le livre : d'avoir ouvert, avec le « roman », les abîmes de l'intériorité. Après les détours du XVIIIe siècle par *la* biographie et l'échange de lettres, le romancier du XIXe siècle s'octroie un droit de regard divin sur la réalité et le secret des âmes. Les caractères théâtraux se nuancent en personnages mystérieux, que taraudent l'ambition à la Napoléon (Balzac), *l'ennui bourgeois* (Flaubert), la misère (Zola) ou l'absolu (Dostoïevski).

Entre l'auteur et la part inaccessible de ses créatures ou de sa *création* naît un des *dialogues sur le destin humain où* Malraux *voit* la marque suprême de l'art. De l'alcôve, le genre s'élève au tragique grec, et se pose, comme la peinture, en rival du monde qu'il voulait *seulement transcrire.* Dostoïevski *questionne* le Mal, Proust le Temps, et Joyce, après Flaubert et Baudelaire, l'Œuvre en soi. La bibliothèque inspire et enregistre une *transformation majeure* des *formes*, à l'égal du musée...

MAIS cette haute époque de l'écrit n'aura duré qu'un petit siècle. *Tout en parlant au futur* de la perte que ce sera pour le « domaine des fantasmes », Malraux suggère en clair que la psychanalyse, l'ethnographie et la société *ont* d'ores *et déjà condamné,* sauf pour une secte d'intoxiqués, la prétention du romancier à sonder les cœurs et à mener les *foules.* La fin de l'écriture comme « *profession délirante* », selon le mot de Valéry, se situerait quelque part entre la mort de Baudelaire et les années folles au « bec de cocotte en papier ».

L'histoire n'a pas *confirmé* ce pes*simisme.* Dès 1926, le roman a connu au contraire une nouvelle métamorphose et forgé de nouveaux mythes, tel celui du salut par l'action, grâce *à... la Tentation de l'Occident,* d'un certain André Malraux ! L'aventure des formes écrites n'est pas close.

Mais l'auteur a préféré l'erreur à l'impudeur. Comme par *hasard,* sa rétrospective s'arrête au roman russe, qui annonce son propre regard sur l'irrationnel et la mort. On dirait qu'il se juge moins compétent *en écriture qu'en sculpture maya,* devant une phrase que devant un clair-obscur, et qu'il se retient d'évoquer en homme du métier les jubilations de Balzac *ou les affres de* Flaubert.

C'est que, pour lui, le mystère de la création rejoint le « petit tas de secrets » privés. Qu'on n'espère pas surprendre Malraux à sa table, devant ses brouillons, le stylo levé. L'écrivain s'accepte transparent, mais comme l'homme : dans sa légende.

LA même discrétion entoure son expérience, pourtant capitale, de la transposition du livre au *cinéma. Pas un mot* sur le *tournage d'Espoir,* sinon, implicitement, un mot de mépris.

Réduites inévitablement à l'anecdote, les adaptations cinématographiques auraient le seul avantage de révéler, comme la photo l'a *fait* pour la peinture, que le secret du roman *réside hors de son sujet, dans* le passage du dehors au-dedans des êtres, du destin subi au destin dominé. Condamné à l'illusion réaliste sans rien reconstruire, le *film* aurait démontré son mutisme... en devenant parlant. Il entraînerait une régression infantile du public par rapport à la lecture, et n'aurait *d'ailleurs* vraiment brillé, avec Chaplin, que dans le burlesque.

Cette noirceur est encore plus excessive qu'à l'égard de l'écriture. Il s'en est *fallu de quelques* semaines que Malraux ne reçoive de son vivant un éblouissant démenti, avec le film *Providence*, de son gendre Alain Resnais. *La caméra y montre l'indicible* des rapports charnels de l'écrivain avec son imagination, tout en s'interrogeant dans les marges sur le cinéma lui-même, signe, *selon* Malraux, du très grand art.

AUX tares du film, confiné dans l'incarnation et l'action, la télévision ajoute celle d'une concurrence interne, fatale pour l'imaginaire. Susciterait-elle un nouveau Shakespeare, que le spectateur lui préférerait tel match de football ou tel exploit lunaire, auréolés de « vérité ».

Ce prestige de l'authenticité est aussi *usurpé que celui du mystère où* a baigné le Moyen Age. Mais le public n'a aucun moyen de le contester et de se réapproprier sa durée individuelle, comme l'y aidait *le* roman. Un film sans *entracte ni recul lui livre de force* à domicile une Terre truquée et sans mode d'emploi.

Pour la première fois dans l'aventure humaine, la civilisation ne sait plus *quel rapport entretenir* avec l'art, parce qu'elle ignore ce qu'elle attend de l'homme. Le bonheur, que de Gaulle appelait le « *rêve des idiots* », et le progrès *scientifique* ayant fait faillite comme croyances ou valeurs, nous sautons d'une nouveauté technologique à une autre, y compris celle de pouvoir supprimer la planète par inadvertance, *en nous cachant la nécessité de donner* un sens à tout cela, comme on niait la sexualité au dix-neuvième siècle.

Malraux n'exclut pas un de ces sursauts spirituels qui ont toujours déjoué les prévisions, mais son pronostic rejoint plutôt ceux de Nietzsche et Spengler : acquise à l'idée de sa propre mort, l'humanité s'acheminerait vers *une ère mal imaginable où*, au-delà de la conscience existentialiste de l'absurde, sans dieux ni art, elle s'accepterait comme précaire, aléatoire ; *question sans réponse, bientôt* sans objet.

POUR prophétiser ainsi la mort de tout imaginaire, et non plus seulement de la littérature, Malraux applique à cette dernière l'espèce de comparatisme sauvage qu'il a toujours *pratiqué. Plus que jamais, on dirait* les tâtonnements d'un alchimiste qui brasse dans ses cornues époques et génies pour y surprendre, telles la *liquéfaction d'un gaz ou la fusion d'un* métal, le fin mot de l'humanité.

Cela donne l'enchevêtrement qu'on connaît, d'affirmations lapidaires, de rapprochements saugrenus *ou de* paradoxes imagés, dont le sens, souvent, résiste à la première lecture. Citons parmi des centaines d'autres formules *en forme de sujets de dissertation,* de charades ou de messages codés : *Balzac n'est pas Flaubert, bien que Julien Sorel soit souvent Henry Beyle — La musique foraine de Satie grignote les pactes de Charles Quint avec le songe de l'Europe — Socrate avait quatorze ans quand Eschyle est mort — La ciguë n'est pas moins fortuite que le Parthénon — L'Opéra de Garnier est la Notre-Dame de Napoléon III.*

Mais Malraux précède nos perplexités ou nos sourires en se *pastichant* ouvertement lui-même. Il a pris son parti, et joue, de ce que sa pensée se coule dans ce ruissellement d'aphorismes, comme celle de Hugo tambourinait en alexandrins « *l'indispensable élan des moments inspirés* ». Il est trop lucide et prodigieux écrivain pour ne pas employer à dessein les mots les plus vides ou les plus sonores, tels les immanquables « *tambours de bronze* », qui surviennent une fois encore, la dernière, à deux pages de la fin.

ET puis quoi ? Où est-il écrit que la prose ne devrait plus emporter *ni empaumer ? Ne vaut-il* pas mieux scander avec Hugo que « *les chevaux de la mort commencent à hennir* » qu'avec tout le monde : « *les carottes sont cuites* » ? Il n'y a pas de fausse monnaie en art, dès lors qu'elle gage un surcroît de rêve ou de pensée. Le « *chahut d'échafaudage qui dévale l'Acropole* » n'est pas là pour « *faire bien* », mais pour prolonger, avec quelle efficacité !, ce que le concept de « ruine » s'épuise à dire. Et quand Malraux se laisse aller à *parler en pair de ses devanciers,* notamment de Flaubert pour qui il avait rarement manifesté tant de tendresse, quelle acuité fraternelle !

On peut trouver un peu désabusée et coupée de l'histoire cette oraison funèbre pour une littérature qui bouge encore, ne fût-ce qu'à cause de l'auteur. Mais on ne lira pas de sitôt un texte de cette puissance frémissante. *L'Homme précaire* refermé, une tristesse indéfinie vous prend : comme *devant* la dernière rougeur d'un brandon, au fond d'un puits.

La grande revanche de Malraux sur la mort serait d'apparaître, au siècle prochain, comme le fondateur de la religion qu'il n'a osé annoncer, mais à laquelle il semble dédier en secret son sacrifice de la littérature.

★ L'HOMME PRECAIRE ET LA LITTERATURE, d'André Malraux, Gallimard, 332 p., 45 F.

LITTÉRATURE

ÉLOGE DES RATS

★ NOS FRERES LES RATS, de Michel Dansel. Fayard, 272 p., 39 F.

NOUS n'aimons guère les rats. Nous les détestons même. Ils nous inspirent de la répugnance, voire de l'horreur. Michel Dansel, qui est un « *ratophile* » aussi fervent qu'entreprenant, puisqu'il a fondé une *Académie internationale du rat*, se fait leur avocat, dans cet essai amusant et grinçant. Curieux esprit, auquel nous devions déjà une histoire du Père-Lachaise (1), l'auteur s'est transformé en rat de bibliothèque, pour rassembler des informations de toutes sortes sur ses « *rongeurs favoris* ». *Nous apprenons, grâce à lui, qu'à* Sainte-Hélène Napoléon vit, un soir, un rat sortir de son chapeau, et que le rongeur figurait au menu de certains restaurants parisiens, durant le siège de 1870...

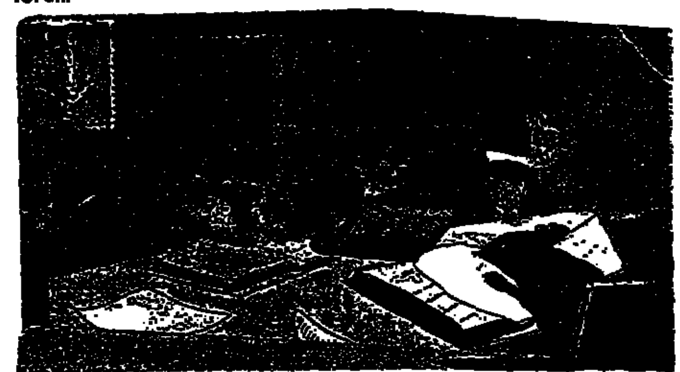

Michel Dansel tient à nous rassurer sur sa « *santé mentale* ». Sa passion ne cache, dit-il, aucune « *névrose obsessionnelle* ». La « *ratologie* » est, pour l'auteur, une occasion d'exercer son esprit critique, car il considère le rat comme un miroir de l'humanité. Cet animal symbolise une vérité que se dissimulent nos contemporains.

Les dangers qu'ils courent avec le rongeur sont sans rapport avec la frayeur qu'ils ressentent lorsqu'il surgit dans leurs rêves. Si notre société fait du rat un tel repoussoir, c'est qu'elle y projette sa peur de la mort, son refus du « *temps qui nous ronge* », *sa haine de l'esprit négatif*. Cependant, « *les rats nous observent dans l'ombre de leurs égouts. Ils se lissent les moustaches de joie car ils n'ignorent pas que notre civilisation fermera bientôt son guichet...* », écrit Michel Dansel, humoriste noir et moraliste narquois.

F. B.

(1) *Au Père-Lachaise*, Fayard.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Bibliothèque

— UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « *ANDRE-MALRAUX* » sera inaugurée à Savigny-sur-Orge (rue Jacques-Cœur) le samedi 19 *février* à 16 heures. Une exposition-vente de livres sur « l'œuvre et l'époque d'André Malraux » rendra hommage à l'écrivain.

Conférences

— LA PHILO A BEAUBOURG. — Dans le cadre de la « revue parlée » du Centre Georges-Pompidou, vont prendre place *trois* cycles de conférences, organisés par Jean-Marie Benoist et Bernard-Henry Lévy, illustrant les multiples facettes des courants philosophiques actuels. Axée autour du thème de « La représentation », la première série *débutera* le 21 février avec Christian Jambet et Philippe Sollers, qui s'entretiendront de « l'illusion politique ». On entendra par la suite Pierre Legendre (7 mars), *Nikos Poulantzas* et Michel Guérin (14 mars), Jacques Attali (21 mars) et Jean-Paul Aron (4 avril), chaque lundi à 20 h. 30.

Édition

— LA RESISTANCE FRANÇAISE, en des genres divers, continue de tenir sa place dans la production des éditeurs. Trois nouveaux titres en témoignent cette semaine. Aux éditions Horvath, Marguerite Storck-Cerruty se souvient avec *émotion*, *sous le titre* « *J'étais* la femme de Jean Moulin ». Un livre à rapprocher de celui de Gilberte Pierre-Brossolette, publié en 1976 chez Laffont. Au Seuil, Charles d'Aragon s'applique à faire revivre « la Résistance sans héroïsme » plus prosaïque qu'épique. Quant aux *éditions du* Rocher, elles ont fait un volume (« les Femmes dans la Résistance ») du colloque tenu sur ce thème à la Sorbonne les 22 et 23 novembre 1975.

— LES EDITIONS MARRIMPOUEY-JEUNE, à Pau, qui avaient publié, en 1974, « le Livre des oraisons », de Gaston Fébus, s'intéressent *toujours* à ce prince du Moyen Age. Sous le titre « Gaston Fébus, un grand prince d'Occident au quatorzième siècle », Pierre Tucoo-Chala présente une vie *historique et politique* du seigneur d'Orthez, sans oublier le chasseur. (240 p., 57 F.)

— PAS DE FRONTIERES POUR L'OPPRESSION DES FEMMES. — C'est la leçon à tirer des deux *derniers* livres publiés par les Editions des Femmes, l'un consacré aux femmes d'Allemagne (la Petite Différence et ses grandes conséquences, d'Alice Schwarzer, *348 p.*), *l'autre aux femmes de* Sicile (Des Siciliennes, de Maria Rosa Cutrupelli, 264 p.). Derrière les *disparités géographiques* ou culturelles, une même exploitation y est décrite et dénoncée.

Prix

— LE PRIX DE L'ACADEMIE DES TREIZE (une caisse de bouteilles de vin) a été décerné à Hervé Bazin pour son recueil de poèmes, « Traits » (Le Seuil).

— LE XVIIe PRIX DE POESIE FRANÇOIS-VILLON, attribué à un manuscrit, *est allé à* Francine Caron, professeur à Rennes, pour « Femme majeure ». Ce recueil de poèmes sera *édité par José Millas-Martin*.

Victoria Thérame et son taxi

LA VIE DANS LE RÉTROVISEUR

★ *LA DAME AU BIDULE*, de Victoria Thérame. Ed. des femmes, 331 p., 30 F.

EDULCOREE, assagie, la fille de Céline et de San Antonio, l' « *Infe* » de l'inoubliable « hosto-blues » (1) ?

Oh, non. *Devenue* « *taxite* » *de nuit, dame-au-bidule* (le bidule, c'est la petite lumière sur le toit du taxi), Victoria Thérame garde sa splendide vigueur. Elle ordonne, clarifie mieux, dans ce second récit, sa langue de poète sapide, langue savoureuse, *grillade aux herbes qui sent le sarment*. Bien qu'elle nous offre le pavé de Paris-la-nuit, avec ses gaspilleurs et ses misérables, avec ses travelos et ses tourmenteurs, avec sa cocasserie brodée sur le drame...

A présent, *Victoria Thérame écrit* par versets. Rassurez-vous, rien de la solennité de Claudel. Mais notre vie émiettée en paillettes, notre vie dans un rétroviseur fracassé. Elle y taille des répliques-flèches. Chaque miroitement s'annonce par un blanc et une virgule : *exprimer* ce qu'elle vit dans ce Paris où se bousculent toutes les classes sociales ou sexuelles avec des opinions qui, certes, correspondent rarement à ce que chacun « devrait » penser... « *Qu'est-ce qu'il faut pas faire dans ce boulot ! D'une main conduire, de l'autre instruire le peuple !* »

Ce bon sens révolutionnaire, cette virulente critique sociale, réveillent en chacune, chacun, ce qui est assoupi dans sa mémoire. Ses clients, elles les oblige tranquillement à se mettre en question. Pas au *nom des grands principes : juste au nom* de la vie. L'ellipse, l'image, *le mot* qu'elle s'invente pour sa seule joie intime, elle les fait couler, sans insister, prodigue, « *tout le garage est dans l'interrogation* ».

Un humour corrosif

Syndiquée à la C.G.T., gréviste quand *il faut, vigilante toujours, Victoria Thérame l'est sans une* once de bigoterie, sans perdre ni franc-jugement ni franc-parler... Le quotidien coule... et puis soudain on tombe sur un poème-forteresse. La mort, une taxite de nuit la sait à chaque instant présente. *La peine de mort, elle, en prend de plein* fouet. Dommage de ne pouvoir citer tout ce verset : voilà un bout du ton : « ... *La victime meurt face à un assassin... l'assassin, lui, meurt face au monde entier ! Ils veulent tous que je meure, le monde entier m'assassine, le monde entier me refuse de vivre... la victime est tuée par une personne... l'assassin par des millions...* »

L'humour corrosif est tout aussi présent : le vécu, c'est éternellement un pont entre le hilarant et le tragique. *La dame-au-bidule affronte* tout à la fois : son contremaître, le flic, le patron et son chantage au désir du chauffeur de devenir, un jour, son patron (« être son patron, quelle formule à faire des esclaves »), et les râleurs, les voleurs, *les agresseurs, les insulteurs... mais aussi le sexisme* tranquille, *inconscient*, des copains.

Quand vous les aurez lues, ces 331 pages, vous vous sentirez, comme moi, *soulagé*, vengé, *indigné*, ...et vous aurez poussé des rires toniques. Comme Victoria Thérame faisant la roue sur les pelouses du mont Valérien en pensant aux massacrés, aux lettres des fusillés : « *Sur trente-trois noms, quatre femmes, ça fait du 12 %, plus que dans le taxi, plus qu'au gouvernement. C'est marrant comme on nous oublie, après...* »

C'est un plaisir rare, un vrai écrivain qui ne se gratte pas le nombril pour susciter une parole neuve, mais la fait sourdre comme ça, tranquille, du vécu à la petite nuit.

DOMINIQUE DESANTI.

(1) Ed. des femmes.

VIENT DE PARAITRE

Romans français

ALAIN BUHLER : *Madame Jeanne.* — Un premier roman. L'histoire brisée d'une femme qui débute en 1936, avec la guerre d'Espagne, se poursuit jusqu'à la cinquantaine dans l'atmosphère burlesque et pathétique d'un collège pour enfants retardés ou perturbés. (Grasset, 320 p., 39 F.)

PATRICK CAUVIN : *E = mc2 mon amour.* — Après *Monsieur papa*, le grand amour de deux enfants surdoués. L'humour de Patrick Cauvin et la patte de Claude Klotz (son *autre nom littéraire*). (J.-C. Lattès, 260 p., 35 F.)

DOMINIQUE ROLIN : *Dulle Griet.* — A partir de « Margot l'enragée » de Bruegel, Dominique Rolin poursuit dans ce roman son exploration psychique à partir des faits familiaux, *de ses origines* et *de son enfance*. (Denoël, 240 p., 42 F.)

Littérature étrangère

ERNST JUNGER : *Graffiti - Frontalières.* — Deux recueils d'essais publiés en 1960 et 1966 en langue originale : maximes, réflexions, rencontres et notes de lecture du grand écrivain allemand auteur des *Falaises de marbre*. Traduit de l'allemand par Henri Plard (Bourgois, 314 pages, 50 F).

Critique littéraire

RAYMOND PICARD : *De Racine au Parthénon.* — Les amis de Raymond Picard, professeur à la Sorbonne, disparu prématurément en 1975, ont réuni, dans le volume d'hommage, divers articles de l'auteur sur Racine, les écrivains des XVIIe et XVIIIe *siècles, et l'art classique. Préface de* Thierry Maulnier. (Gallimard, « Bibliothèque des idées », 275 p., 66 F.)

Souvenirs

ERNST FISCHER : *la Fin d'une illusion.* — Exclu du P.C. en 1968 pour avoir condamné l'intervention soviétique à *Prague, l'écrivain et* philosophe marxiste autrichien Ernst Fischer est mort en 1972, à l'âge de soixante-treize ans. *La Fin d'une illusion* est la suite de son journal politique inauguré avec *le Grand Rêve socialiste*. Trad. de l'allemand par *Jeanne Etore* et Bernard Lortholary. (Denoël, « Lettres nouvelles », 2 vol., 240 p. et 220 p., chaque volume 50 F.)

EDMOND JOUHAUD : *Ce que je n'ai pas dit.* — Le général du putsch de 1961 complète ses souvenirs et son témoignage sur la guerre d'Algérie, son évolution des origines à l'O.A.S. Le drame d'un militaire et d'un « pied-noir ». (Fayard, 433 p., 55 F.)

Biographies

PAUL LORENZ : *Sapho 1900 - Renée Vivien.* — La vie d'une prêtresse de Sapho, *poétesse de l'amour*, dont l'année 1977 est celle du centenaire de la naissance et qui fut l'amie de Nathalie Barney, Lucie Delarue-Mardrus, Anna de Noailles, Marie de Régnier, Myriam Harry, Marguerite Moreno, Colette... (Julliard, 185 p., 35 F.)

MAURICE TOESCA : *Jules Renard.* — « *Après ma mort*, écrivait Jules Renard dans son *Journal, quelqu'un s'apercevra bien que j'étais bon.* » *C'est le sens de la biographie* que Maurice Toesca, spécialiste de George Sand et de Lamartine, lui consacre : mettre en lumière l'honnêteté morale, les souffrances du créateur, son amour de la langue française, au-delà de sa réputation d'humoriste féroce et de *contempteur des mœurs*. (Albin Michel, 350 p., 45 F.)

Société

ANNIE DE PISAN ET ANNE TRISTAN : *Histoires du M.L.F.* — Ni secte ni parti, le mouvement multiforme de libération des femmes est raconté ici de l'intérieur par deux de ses animatrices. Préface de Simone de Beauvoir. (Calmann-Lévy, coll. « *L'ordre des choses* », 272 p., 40 F.)

Documents

JEAN LAURAIN : *l'Education populaire ou la vraie révolution.* — L'expérience du directeur d'une maison des jeunes et de la culture *dans une petite ville de Moselle*. (Editions de correspondance municipale, Adels, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, 251 p.)

MARC HILLEL : *les Archives de l'espoir.* — L'histoire du service international de recherches, créé par les alliés en 1945 pour reconstituer l'itinéraire et le destin des quatorze millions de personnes « déplacées » par le nazisme. (Fayard, 257 p., 35 F.)

VALENTIN MUROZ : *Chronique de la Résistance.* — Du camp soviétique où il se trouve encore, un intellectuel ukrainien apporte un témoignage de plus sur les survivances de *l'Aven*. Préface de Pierre Daix. (Première imprimerie ukrainienne en France, 3, du Sabot, 75006 Paris ; 224 p., 40 F.)

PETER REICH : *A la recherche de mon père.* — Entrelaçant le rêve et la réalité, le témoignage du fils de Wilhelm Reich explore d'une manière originale l'étrange univers de ce psychanalyste devenu prophète. Traduit de l'américain par Marianne Véron. (Albin Michel, coll. « Les grandes traductions », 224 p., 33 F.)

Sciences humaines

MICHELE MONTRELAY : *l'Ombre et le nom.* — Les réflexions d'une psychanalyste, membre de l'école freudienne dirigée par Jacques Lacan, sur la féminité, l'écriture et la parole des femmes. (Editions de Minuit, coll. « Critique », 172 p., 27 F.)

Philosophie

MICHEL SERRES : *Hermès IV. La Distribution ?* — Qu'y a-t-il en deçà et au-delà des systèmes bien ordonnés ? Du côté de leur naissance et de leur mort ? L'un des plus originaux penseurs *d'aujourd'hui esquisse une* description du « désordre », celui des fins et des commencements. (Ed. de Minuit, coll. « Critique », 296 p., 44 F.)

Esthétique

MARINA SCRIABINE : *Au carrefour de Thèbes.* — Auteur de divers ouvrages sur la musique, l'auteur, fille du compositeur, rassemble des articles sur Œdipe, la Genèse, l'an liturgique, le moi, l'écriture, le *mythe* et la création dans l'Egypte pharaonique, qui convergent vers l'élucidation d'un seul mythe : *l'homme et sa création à travers* l'histoire. (Gallimard, « Les essais », 254 p., 52 F.)

Textes

JULES ROY : *Pour le lieutenant Karl.* L'auteur des *Chevaux du soleil* donne ici un court texte évocateur du temps de guerre dans l'aviation. (Christian Bourgois, 65 p., 16 F.)

Histoire

ROBERT MANDROU : *l'Europe absolutiste.* — Une exploration rigoureuse de cette époque qui cherchait ses modèles de gouvernement entre la France et l'Angleterre. Le temps de la raison et de la raison d'Etat entre 1649 et 1775. (Fayard, 401 p., 45 F.)

SERGE HUTIN : *la Vie quotidienne des alchimistes au Moyen Age.* — Les réalités, les ambitions et les rêves de l'alchimie et de ses adeptes au temps de Nicolas Flamel. (Hachette, 247 p., 35 F.)

MAURICE DRUON : *Quand un roi perd la France.* — Maurice Druon revient à ses « rois maudits » avec ce septième volume de la série. Un Jean le Bon vivement étrillé. (Plon, 337 p., 44 F.)

LOUIS COMBY : *Léon Trotsky.* — Le second titre d'une collection nouvelle des éditions Masson, inaugurée par un *Pierre Laval* de F. Kufferman en attendant Hitler, Churchill, Kennedy. (Masson, coll. « Leur vie », 183 p., 42 F.)

Journal

CLAUDE MAURIAC : *le Terrasse de Malagar.* — François Mauriac par l'aîné de ses fils, et toujours selon la méthode du *Temps immobile* dont ce volume est le quatrième. (Grasset, 569 p., 65 F.)

ET CRITIQUE

Elvire de Brissac en ballade aux U.S.A.

★ BALLADE AMERICAINE, d'Elvire de Brissac, Stock, 195 p., 32 F.

TEL Fabrice, arpentant les plaines de Waterloo à la recherche des champs de bataille, Elvire de Brissac sillonne *les Etats-Unis* en quête du Nouveau *Monde*. Elle additionne *les frites* surgelées aux mousses espagnoles, le rire des Noirs aux sirènes des ambulances, *arrose le tout de Martini* secs, pique quelques *plumes de* Peaux-Rouges, et nous sert l'Amérique à la volée. Pressons, pressons, le « scenic railway » n'attend *pas. Pour résister* au vertige, *la voyageuse* se cramponne à ses souvenirs, invoque ses aïeux, ses maîtres, les héros de ses lectures. *Mais* ni sa grand-mère, ni le professeur Duroselle, ni *même* les aventures de Bicot ne l'avaient préparée à ce pays excessif. Seule sa parfaite éducation l'empêche de crier « Pouce ! » et de planter là sa cousine, fervente lectrice de Nabokov, qui prétend suivre, le long des autoroutes, la piste de Lolita. Nos *exploratrices mangeront donc deux* cent quarante fois le même repas dans deux cent quarante restaurants routiers et dormiront soixante fois *dans la même chambre de soixante* motels différents.

Par la fenêtre de l'automobile, Elvire jette un regard maussade sur des prés sans coquelicots, des fermes sans fumier, des villes sans âme. Les *obèses* lui bouchent l'horizon, la chaleur lui coupe l'appétit, elle distribue, en douce, de mauvaises notes, *dégonflant* cet univers ballonné de satisfaction. Certes, elle ne lui reproche pas, comme certains guides, de manquer de camemberts ou de cathédrales. *Mais* il accumule les paroxysmes. A commencer par son climat, ses pluies tropicales. « *J'écarterais les doigts de pied qu'il pousserait des champignons !* » s'indigne *la visiteuse.*

Peu à peu, pourtant, l'incomparable passé s'infiltre dans l'insupportable présent. Par quel miracle ? D'abord grâce à *ce coin de Louisiane* où les villages se nomment paroisses, et où l'un d'eux, Pont-Braux, se proclame « *la capitale mondiale de l'écrevisse* ». C'est ensuite le château du milliardaire Hearst qui réveille le fantôme du grand-père Schneider. « *Ils avaient peu de choses en commun, mais elles me crèvent les yeux... même folie du gothique, du mobilier d'église, même insatiable appétit pour les glands, les griffons, les âtres, les ogives, les tapisseries bibliques.* » Plus loin, à Hollywood, l'attend le souvenir de Charlie Chaplin qui, lors d'un séjour à Brissac, *se cacha dans* une armure pour effrayer Mary Reeves.

L'Amérique triche, sortant des atouts de ses manches pour désar*mer la rebelle, pour la préparer au* grand choc, à la révélation du désert. Et ça marche. Le vide a le dernier mot. *L'ironie* bat en retraite devant ce *monde « sans Dieu, ni hommes, ces ocres admirables sans écoles de Sienne, cette formidable architecture pour rien* ». Et voilà la « *Balladeuse* » *envoûtée, subjuguée, prête à célé*brer les frasques du parc Yellowstone : « *Cette terre inconvenante qui bout, pète, se farde comme une fille et s'envole en l'air.* »

Depuis son premier roman *A pleurjoie,* les lecteurs *savent qu'Elvire de* Brissac excelle à *marier* le chaud et le froid ; non pour obtenir le tiède, mais, au contraire, pour aviver les contrastes, *les électrifier, comme* la peau d'un chat caressé à rebrousse-poil. Petite fille, elle aimait la profonde tristesse des fêtes foraines ; *adulte, elle subit le charme mélanco*lique des monstres et des flonflons qui l'accueillent outre-Atlantique. Désormais la statue de la Liberté trônera dans son cœur, à côté de la Femme à barbe.

GABRIELLE ROLIN.

JACQUES STERNBERG ET JEAN-PAUL AYMON

QUAND LES ÉCRIVAINS NAVIGUENT

★ LE NAVIGATEUR, de Jacques Sternberg. Ed. Albin Michel, 249 pages, 35 F.

★ ENCORE HEUREUX QU'IL AIT FAIT BEAU, de Jean-Paul Aymon, Editions maritimes et d'outre-mer, 216 pages, 30 F.

C'EST un peu comme une vague : la mer rejette des auteurs de romans. Quoi de plus tentant pour un écrivain que de s'approprier une langue. Après l'argot de Simonin et le « joual » de Rejean Ducharme, voici l'accastillage des voiliers au grand complet : le foc, la drisse, le bastingage constituent le décor ; on navigue grand largue ; le vent des passions souffle force 4.

Anversois de Paris, Sternberg navigue en Solex dans un monde qui ne lui plaît pas, alors il voyage en rêve : le voici équipier forçat d'un Tarbarcol forcené, déporté au camp de concentration des Glénans ; il tombe amoureux d'Algue, et avec elle, il étudie les possibilités métaphoriques du vocabulaire des voiliers, la porno marine culmine avant que les deux corps-esquifs ne s'encalminent ; alors le navigateur répond à une petite annonce alléchante ; une autre fois, il combat seul la marine à voile nazie à bord d'un bateau de plaisance, avec quarante femmes d'équipage ; l'été, enfin, il va « pointer » au club de voile d'Arcachon. Plein d'histoires dans la tête, Sternberg revient incessamment sur ses gammes marines, parfois ça se répète (forcé quand en réalité on n'a qu'un dériveur et que c'est toute une aventure de faire la traversée Trouville-Le Havre en solitaire), en tout cas la preuve est faite qu'à la barre, un Belge peut avoir la faconde qu'on prête habituellement aux Méridionaux.

« Encore heureux qu'il ait fait beau », *de Jean-Paul Aymon, est le journal de bord d'une famille un peu avant 1968, ses premiers bateaux, la découverte de la plaisance, et alors on rêve d'avoir de plus en plus gros, de plus en plus rapide, de la grosse barque qui « cule » un peu à l'engin de régates. Les narrateurs sont alternativement : le père, la mère, les deux fils et le chien. Comme Sternberg, Jean-Paul Aymon a un livre de chevet : le* Merrien. *C'est Merrien qui a écrit : « Dans plaisance, il y a plaisir ». Après avoir lu ces deux romans, il reste encore beaucoup d'explications à donner aux terriens sur ce point précis.*

MARTIN EVEN.

NOUS AVONS LU

L'Univers des livres Collection dirigée par Claude Bonnefoy

Les « Classiques » de la littérature française *présentés* avec introduction, texte de l'œuvre, variantes, notes, bibliographie et chronologie, cela semble apparemment peu novateur. *Il y a nombre d'éditions* commentées, annotées de Balzac, de Stendhal, de Laclos, de Flaubert. Confiées dans la plupart des cas à des professeurs maîtres de leur sujet, sans doute, mais plutôt non téméraires. L'originalité de la collection fondée et animée par Claude Bonnefoy, critique lui-même réputé et auteur de plusieurs essais consacrés à des écrivains du siècle, est de s'être adressé à des universitaires « jeunes », débarrassés des nombreux poncifs qui ont tant paralysé la critique universitaire soucieux de *faire œuvre critique sans rien ignorer des acquis récents* de la linguistique, et autres « sciences ».

Deux exemples de cette « nouveauté » dans la « lecture ». Daniel Oster démontre que « le réalisme de Balzac tient à cette inscription de codes qui *déplient le texte et l'ouvrent sur une extériorité* » et s'oppose à la fausse dualité Balzac visionnaire - Balzac réaliste. Pour Oster, il n'y a jamais eu de « romancier-dieu », mais un « roman dicté ».

De son côté Robert Abirached fait une « lecture » de Laclos fort passionnante. Pour lui l'auteur des *Liaisons*, s'inspirant de la typologie du roman libertin, perturbe le « mécanisme » du genre, en établit l'acte de décès face aux progrès du Siècle des Lumières. — A. L.

★ *Splendeurs et Misères des courtisanes*, d'Honoré de Balzac, présenté et annoté par Daniel Oster. Presses de la Renaissance, relié, 640 p., 38 F.

★ *Les Liaisons dangereuses*, de Laclos, présenté et annoté par Robert Abirached. Presses de la Renaissance, relié, 480 p., 35 F.

Haïm de Guy Suarès

Dans ce premier ouvrage romanesque, plus *récitatif* que récit, Guy Suarès n'oublie pas que, animateur de théâtre, il a vécu longtemps dans la fréquentation des grands textes dramatiques, *poétiques* et *rythmés* : de Claudel à Lorca et Néruda, dont le rapproche une commune ascendance latino-américaine.

Un homme rêve sur sa mort prochaine au bord d'une mer ensoleillée, étale, et médite, par fragments épars comme la mémoire éclatée, sur ce que fut sa vie, entre être et néant, jour et nuit, prière et résignation, entreprise et destruction.

Cela donne un récit tout en hoquets et syncopes dont chaque morceau fait penser à un verset ou à un psaume, par où la vie s'écoule, « qui n'était peut-être, après tout, suggère l'auteur, que l'ombre portée de Dieu ? »

Un texte exigeant, *ambitieux, dont chaque* parcelle se veut pépite, bijou, pierre, réflexion mystique et plongée philosophique. — P. M.

★ Stock, 150 pages, 29 F.

Propos de mauvais goût de Julien Cheverny

L'énarque haut fonctionnaire, à peine dissimulé sous le pseudonyme de Julien Cheverny, *ne manque* certainement pas d'abnégation. Son intelligence caustique, une vaste expérience des affaires internationales pouvaient, comme à tant d'autres, lui ouvrir le chemin des honneurs. Mais il a trop de convictions pour les sacrifier à une carrière. Inscrit au parti socialiste, il soutient François Mitterrand et lance de temps à autre, sous forme de livre, un pavé de première grandeur dans la mare aux canards.

Comme les précédents, celui-ci s'efforce surtout d'énoncer d'indiscutables évidences. Présentés de A à W, ces *Propos de mauvais goût* décortiquent, en quelques mots ou plusieurs pages, hommes célèbres, événements, concepts, phénomènes sociaux, selon la fantaisie ou l'inspiration de l'auteur. D'*Amour* à *Torture*, d'Aragon à Edgar Faure, Georges Pompidou, « *compilateur averné* », Philippe Sollers, les gens et les choses passent au fil de sa plume des têtes au fil de l'épée.

Ses jugements et ses choix n'emportent pas tous la conviction. Quelques-uns manquent de chair, ou pêchent par facilité. La plus grande partie ne s'en lit pas moins avec bonheur, le sourire aux lèvres. Sceptique, anticlérical, Julien Cheverny tient apparemment le monde pour plus compliqué qu'une foule de sacristains ne l'imagine, poursuit de ses sarcasmes les cagots de tous les camps, de tous les clans, sans épargner ceux de sa paroisse. A ses yeux, appartenir *au bon parti n'accorde pas* nécessairement des lumières supérieures.

Excepté les sots, il ne hait personne. Les sots font quand même beaucoup de monde... Cet ouvrage riche en impertinences donne quelques bonnes leçons de fierté. — G. C.

★ Edit. J.-P. Ramsay, 267 pages, 39 F.

Paul Valéry à Moscou

PAUL VALERY est un auteur que l'on ne connaît pour ainsi dire pas en Union soviétique. La Petite Encyclopédie de l'époque post-stalinienne (publiée entre 1958 et 1960) le présentait ainsi : « Interprète d'un subjectivisme et d'un pessimisme extrêmes (Regards sur le monde actuel, *1930), Valéry fut un adepte de la poésie formaliste* (le Cimetière marin, *1920 ;* Charmes, *1922) ; sa dernière œuvre,* Mon Faust *(1946) est toute pénétrée d'individualisme. » Autant d'ismes dont il valait mieux se détourner et qui équivalaient à une interdiction tacite...*

Aussi la parution récente en russe d'un gros ouvrage consacré aux écrits sur l'art de Paul Valéry marque-t-elle une forme de réhabilitation de l'écrivain (1).

Préparé et traduit par Vadim Kozovoï — remarquable connaisseur de la poésie française contemporaine, notamment de Char et de Michaux, et à qui on doit déjà une anthologie de la poésie de la Résistance, la France au cœur, *— ce choix de textes sur l'art va de* l'Introduction à la méthode de Léonard de Vinci, *clé de voûte de l'œuvre de Valéry, jusqu'aux* Cahiers posthumes. *S'attachant à détruire l'idée fausse d'un styliste extraordinaire, mais qui n'aurait rien à dire, Kozovoï, dans un long commentaire critique et biographique, met en lumière les interrogations de Valéry et éclaire les jalons qui conduisirent le poète du symbolisme au futurisme.*

L'ouvrage a reçu des critiques très élogieuses dans la presse soviétique. « Véritable découverte de Valéry prosateur », *écrit la* Gazette littéraire, *tandis que le célèbre critique d'art, Mikhaïl Alpatov, dans la* Revue des livres, *vante le commentaire* « d'une finesse extrême, où tout ce qui intéressait Valéry, *depuis* l'esthétique jusqu'aux théories de la physique moderne, est commenté, unifié en un système complet ». *M. Alpatov est tout aussi élogieux pour les traductions où est* « recréé avec virtuosité le souffle vivant de la prose de Valéry, extrêmement raffinée, merveil*leusement recherchée, toujours poétiquement coloriée...* ».

Deux ombres obscurcissent, cependant, ce tableau idyllique. Le livre, qui a été tiré à vingt-cinq mille exemplaires et qui a été vendu un moment dans les magasins réservés aux étrangers, est introuvable dans les librairies et est déjà devenu l'objet des convoitises de bien des collectionneurs. De plus, l'auteur de l'édition, Vadim Kozovoï, quarante ans, est certes couvert d'éloges, mais voici plus de quatre ans que les autorités soviétiques lui refusent, avec une rare obstination, le droit d'effectuer un voyage en France. Le dernier refus remonte au début du mois de février. Aucune raison n'a, bien sûr, été donnée. On comprend mal qu'un homme qui a tant fait pour que soit connue la meilleure poésie française en U.R.S.S. soit victime d'un tel ostracisme, si peu conforme à l'esprit des accords d'Helsinki, d'autant plus que, au cours d'un récent voyage en France, M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique soviétique, a offert un exemplaire de ce « Valéry » au président Edgar Faure. Le livre est donc à Paris. Quand le maître d'œuvre pourra-t-il enfin s'y rendre ?

NICOLE ZAND.

(1) Paul Valéry : *Sur l'art.* Ed. Art, 622 pages.

Une anthologie discutable

(Suite de la page 11.)

Bref, tous les alibis idéologiques, théoriques et expérimentaux qui tiennent lieu d'inspiration, en étudiant le risque attaché à toute véritable *aventure littéraire.*

Ce qui *fait*, d'autre part, la pertinence du choix est qu'il semble caractériser le moment actuel de la recherche *littéraire en Italie. Non plus représentation et démonstration* (le néo-réalisme engagé de l'après-guerre), et plutôt qu'expérimentation (l'avant-garde des années 60), *expérience d'une écriture solitaire ouverte* à toutes les aventures du rêve et à toutes les surprises de la langue.

Nombreux sont encore ici les *textes inspirés par le fascisme et la* Résistance, mais qu'on lise par exemple *la Nuit marâtre* d'Enzo Siciliano : la part faite de la mode rétro, *ce qui filtre au travers de ces pages luxueusement glacées*, c'est l'angoisse de Kafka, ou de certains films de Losey, avec la lancinante subtilité des récits de Nathalie Sarraute. Et si l'extraordinaire émotion qui se dégage de *l'Histoire*, d'Elsa Morante, semble d'abord tenir à de tous autres effets (les horreurs de *la guerre vécues par un enfant* bègue et demeuré), faut-il rappeler ce que l'art de Nathalie Sarraute doit à la fréquentation de Dostoïevski ? Quant *à la drolatique invention de* Luigi Malerba, *le Journal de la main droite de Brutus* écrit à la veille de la mort de César, son irrésistible *bouffonnerie en dit plus long que bien* des réquisitoires.

Tous les récits et fragments romanesques présentés ici n'ont pas cette *évidence (signalons au moins ceux* de Parise, admirable de concision, de Landolfi, au fantastique un peu bavard, et une somptueuse rêverie baroque de *Wilcock* ; *Sciascia* et Cassola en revanche, déjà bien connus du public français, nous avaient habitués à mieux). Tous surtout ne « passent » pas avec le même bonheur en français. Sans que ce soit toujours la faute des traducteurs.

Ailleurs, mille allusions risquent de passer inaperçues sans une longue familiarité avec l'histoire et la vie quotidienne d'un pays aux particula*rismes encore si vivaces. Si l'on* pense que l'on a jugé bon d'indiquer quelque part en note que *l'Unita* est le quotidien du P.C. italien (c'est bien le *moins, pourtant, que l'on* devrait supposer connu du lecteur d'un tel ouvrage), c'est de centaines de gloses qu'il aurait fallu truffer *ce volume, qui en contient si peu.*

Paradoxalement (?), grâce aux traducteurs ou malgré eux, la poésie « passe » mieux. Question de rythme *de lecture sans* doute (un poème se lit comme un tableau). On s'en réjouit d'autant plus que près du tiers des auteurs *présentés ici (y compris* des romanciers comme Bassani, Zavattini, Dacia Maraini) le sont par des poèmes. Et pour n'en citer qu'un, *il faut marquer d'une pierre blanche* la première apparition dans notre langue du plus moderne, du plus savant, du plus émouvant poète italien d'aujourd'hui : Andrea Zanzotto.

La *part belle est faite aussi* à la critique et à l'essai, surtout à l'essai de brève haleine, de la dimension d'un article de journal, genre dans *lequel, encouragés par les structures* plus traditionnelles de la presse transalpine, nombre d'écrivains italiens excellent aujourd'hui. Qu'on en juge *en lisant ici les variations de Calvino* sur une « collectionneuse de sable », la belle méditation de Natalia Ginzburg sur *les Juifs*, l'admirable article *que Macchia consacre à Proust et le parricide*. Toutefois, on aurait souhaité que ce maître-écrivain qu'était Roberto Longhi fût présenté par *un texte moins académique*, et on regrettera au moins — aux deux pôles extrêmes de l'art de la prose — deux absences de taille : celle d'*un autre grand savant* et écrivain, le philologue Gianfranco Contini, et celle de Gianni Brera, l' « Homère des stades » dont les chroniques du *lundi sont des chefs-d'œuvre du* genre.

Deux remarques pour finir. Sur les quarante-deux « écrivains d'aujourd'hui » présentés *ici*, six sont déjà morts, dix-sept sont nés avant 1920, six seulement entre 1930 et 1940, un seul depuis 1940. Contentons-nous d'ajouter qu'une telle proportion reflète assez exactement le conservatisme de l'édition italienne.

JEAN-MICHEL GARDAIR.

● *Au sommaire de la première livraison des* « Cahiers Buzzati » (à publication annuelle chez Robert Laffont) : une présentation *de l'association des amis de Dino* Buzzati, des études essentiellement centrées sur l'importance du temps, de l'amour et de la mort dans l'œuvre de l'écrivain italien (dont la meilleure est celle de *Jean Onimus) et des inédits* de Buzzati. On peut se demander pourquoi le nom d'un seul com*mentateur accapare tant de place* alors que sont totalement absentes toutes références aux traducteurs *pourtant non négligeables* de l'œuvre en français. L'auteur du *Désert des Tartares* n'est pas l'homme d'un seul prêtre, ni d'un seul culte.

Au chevet d'une Europe inquiète et suicidaire

Raymond Aron plaide pour une "décadence"

★ PLAIDOYER POUR UNE EUROPE DECADENTE, de Raymond Aron, Ed. Laffont, 512 pages, 49 F.

EN 1955, M. Raymond Aron se définissait dans sa préface à *l'Opium des intellectuels* comme personnellement « *keynésien avec quelque regret de libéralisme* ». Les vingt-deux ans parcourus depuis lors, qu'il qualifie dans son dernier ouvrage de « *quart de siècle miraculeux, celui du keynésianisme triomphant* », lui apportèrent sans doute le rare bonheur qu'une époque prodigue à un grand esprit quand le génie du temps, sa direction générale, s'harmonisent avec lui, confirment ses tendances.

La crise

Le père d'un formidable *Clausewitz*, de si nombreux autres ouvrages devenus célèbres, ne se prétend d'ailleurs pas spécialement frustré. Lorsque autour de lui tant d'autres récriminent contre l'univers industriel, il rappelle inlassablement ses mérites. Cette nouvelle civilisation fondée sur la croissance ne releva-t-elle pas magnifiquement l'Europe d'après-guerre ? Ne transforma-t-elle pas autour de nous les hommes, la vie, les mœurs, les paysages ? Convenons qu'elle métamorphosa l'auteur lui-même, puisqu'elle changea ce philosophe en économiste.

Mue exceptionnelle, dont la signification passe, encore aujourd'hui, assez souvent inaperçue. De tous les écrivains consacrés dès 1950, celui-là aura été vraiment le seul à s'astreindre aux sévères disciplines de l'économie politique. Sans doute a-t-il considéré qu'un penseur moderne devait s'en saisir, la comprendre, pour pénétrer l'esprit des technocrates, ces nouveaux princes du monde, au lieu de s'attarder aux scolastiques de la vieille Sorbonne. En dix ou douze ans, ce familier de Thucydide et de Hegel devint une sorte d'oracle des fluctuations monétaires.

Eh bien, le croirez-vous ? Comme à la roulette, rien ne va plus ! « *L'Europe occidentale, après vingt-cinq ans d'une croissance économique sans précédent, connaît actuellement une crise tout à la fois économique, politique, spirituelle.* » Cependant, même inquiète sur son avenir, incertaine de sa légitimité, elle « *ne cesse d'opposer ses couleurs à la grisaille bureaucratique, sa liberté d'allure à l'enrégimentement, la vie des hommes aux impératifs du plan* », tel qu'il fonctionne à l'Est, avec la dureté des machines policières.

Mais ces succès semblent ne servir à rien puisqu'en dépit des échecs accumulés dans les pays communistes le marxisme « *prend un nouvel ascendant sur les esprits chaque fois que les sociétés libérales traversent une crise* ». Une conjonction permanente entre les forces militaires soviétiques stationnées à deux étapes cyclistes de Strasbourg et les progrès électoraux des partis communistes à Paris ou à Rome expose à la chute notre citadelle assiégée au-dehors, minée du dedans.

Dans la logique de cette analyse, nul doute que pour Raymond Aron les prochaines élections de 1977 et 1978 menacent de précipiter les échéances, si elles portent M. Georges Marchais au pouvoir. Comme le combat contre les « *idées fausses* » se mène avec des « *idées vraies* », il lance donc cet ouvrage copieux de quelque cinq cents pages, dans l'intention explicite de participer, à sa façon, aux prochaines batailles politiques et de « *conforter ceux qui ne sont pas marxistes sans savoir pourquoi* ».

Rien de neuf

Sauf à ce public d'ignorants bienheureux, le livre ne révélera rien d'essentiel. Depuis les témoignages de Trotski, Victor Serge, Kravchenko, Artur London et tant d'autres, les travaux irréfutables de François Fejtö, Henri Chambre, Annie Kriegel, Branko Lazitch, Hélène Carrère d'Encausse, etc., tout a été dit et redit sur les applications du matérialisme dialectique. Par rapport à ces ouvrages et aux autres écrits de Raymond Aron — en particulier l'inoubliable *Opium des intellectuels*, — ce *Plaidoyer pour une Europe décadente* n'apporte rien de neuf.

A la manière des religions révélées, le marxisme entend qu'on le juge sur ses promesses, non sur ses actes. Pour ses adeptes, les erreurs, les crimes commis dès 1917 ressortent d'hérésies, de déviations, non de sa nature ni de la fatalité totalitaire. Contre les nouveaux confesseurs de la foi, Raymond Aron argumente en parfait logicien de la libre pensée et marque aisément des points. Mais ces coups visent plusieurs cibles, et tous ne font pas mouche également.

Si l'idéologie adverse combine, comme il le soutient, les inconvénients d'un système inefficace et tyrannique, par quel mystérieux mécanisme continue-t-elle de fasciner l'Occident ? L'auteur attribue le phénomène à quelques causes aisément identifiables. D'abord, l'ingéniosité dialectique de Marx en personne, synthèse « *irremplaçable et indépassable* » de Saint-Simon et de Jean-Jacques Rousseau, de l'idéal industriel et de l'optimisme démocratique. Ensuite, une véritable dérive de la philosophie des Lumières et du libéralisme, parce qu'ils aboutissent tous deux « *naturellement, sinon nécessairement, au socialisme, voire au marxisme, comme les fleuves à la mer* ».

Un snobisme irresponsable

L'ancien compagnon d'André Malraux au R.P.F. considère-t-il vraiment Voltaire et Hugo, Michelet et Quinet, comme les précurseurs de Trotski, Lénine, Staline ? Qu'il nous permette d'exprimer quelque scepticisme ! Dans son analyse globale, les écrivains remplissent d'ailleurs un rôle bien néfaste. Il attribue en effet l'influence tenace du matérialisme historique, de ce côté du rideau de fer, au snobisme d'une *intelligentsia* irresponsable mais influente, simultanément naïve et retorse, fascinée par le despotisme pourvu qu'il s'habille à gauche.

S'il comporte beaucoup d'exactitudes, ce diagnostic disculpe à peu près complètement la chère société keynésienne et le libéralisme économique en place. Et pourtant, un monde bâti sur la seule primauté de la croissance et de l'argent ne suscite-t-il pas la révolte au nom de la simple dignité humaine ? Raymond Aron nie qu'il en soit ainsi, admet sans les admettre les fautes du capitalisme, concède : « *Les gestionnaires ont commis leur contingent d'erreurs..., des décisions coûteuses incombent à des ministres sans compétence particulière* », etc. Il déplore aussi une relative démission de la classe dirigeante. Au nom de la rationalité technicienne, il ne s'en résigne pas moins à sa domination.

Selon son raisonnement, les injustices, les tares du « socialisme » soviétique, doivent inciter les Occidentaux, et singulièrement leurs intellectuels, à prendre en patience leurs petites misères, sous peine d'introduire le loup dans la bergerie sous la forme du programme commun. Cette théorie prudente du moindre mal retiendra peut-être des électeurs dans la majorité l'an prochain. Apporte-t-elle vraiment une règle de vie ?

Raymond Aron n'engage guère le débat sur ce point, comme si l'économiste avait rongé peu à peu en lui le philosophe. Le mépris condescendant qu'il décerne aux « *amuseurs de l'intelligentsia* » montre assez quelles distances il place désormais entre un Grand Initié de la croissance et de brumeux brasseurs de métaphysique. Pour quels résultats ?

L'Amérique mercantile transforma sans hésiter Henry Kissinger, professeur à Harvard, en secrétaire d'Etat. Rien ne démontre qu'à Paris les capitalistes éprouvent la même considération pour le Collège de France.

GILBERT COMTE.

Deux intellectuels contre l'abdication

★ EUROPE, TERRE PROMISE, de Maurice Le Lannou. Le Seuil, 247 p., 39 F.

★ LES RAISONS DANGEREUSES, de Twinckenham. Editions Hallier, 221 p., 36 F.

COMME l'Occident gardait fière allure en ces années de la première guerre mondiale où Spengler annonçait son déclin ! Son histoire, alors, se confondait toujours avec celle de la planète. Le cœur de l'univers battait encore entre Berlin, Rome, Londres et Paris. Soixante ans plus tard, nous voici loin de ces splendeurs. Les blindés soviétiques campent à deux jours du Rhin. Les fameuses multinationales commandent la prospérité de la France ou de l'Angleterre. L'Europe occidentale entière guette avec anxiété chaque réunion des pays producteurs de pétrole.

« *L'Europe est désormais absente des grands événements du monde, et elle paraît y consentir aisément* », constate Maurice Le Lannou avec tristesse et sévérité. Les intellectuels, ces fameux intellectuels si justement suspects aux politiciens pour leur indiscipline, se résignent avec moins d'aisance. Maurice Le Lannou et Twinckenham se révèlent tous deux réfractaires à l'abdication. Curieusement, leurs formations très différentes les préparaient peu à converger vers les mêmes conclusions avec autant de vigueur. Professeur au Collège de France, le premier tient depuis 1956 la chronique de géographie du *Monde*, et n'intervient pas souvent dans les débats publics. Sous son pseudonyme, le second dissimule un jeune haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, à peine plus engagé.

Ils n'appartiennent en outre ni l'un ni l'autre à la vieille phalange des européanistes mystiques, telle qu'elle existait autour de la démocratie chrétienne d'Adenauer, Robert Schuman et De Gasperi, vers 1950. L'expérience historique des nations assujetties depuis trente ans les persuade simplement de croire leur union nécessaire. Avec environ quatre cents millions d'habitants pourvus d'un confort, d'une aisance, de ressources plus qu'honorables, observe par exemple Maurice Le Lannou, la Communauté économique européenne — C.E.E. — représente l'un des marchés les plus prospères du monde. Elle n'en dispose pas pour autant de sa liberté politique, et n'envisage guère de se défendre sans les Américains. L'Allemagne ne connaît donc pas seule son étrange et paradoxale contradiction de géant économique et de nain politique. France en tête, presque tous ses voisins partagent la même dérision.

Si Twinckenham s'attarde peu à la description du déclin, Maurice Le Lannou lui consacre une analyse profonde, riche en formules heureuses, en visions dont la hauteur se conjugue avec la rapidité. Après tant d'autres, il décrit la prodigieuse reconstruction de l'après-guerre, d'où un continent neuf émergea des décombres. Mais, à son avis, cette réussite brillante dissimulait un mal profond. Le redressement matériel obtenu grâce au plan Marshall s'accompagna d'une vassalisation économique et morale envers les Etats-Unis. Là où Twinckenham désigne sans complaisance la nouvelle classe « *mobile et apatride* » au service des entreprises obnubilées par le modèle *made in U.S.A.*, Maurice Le Lannou voit l'Europe dangereusement fixée dans un système « *dominé par les valeurs américaines* ». L'addition des miracles nationaux n'a pas produit une Europe globalement forte, mais, sous des apparences flatteuses et des liens dorés, un asservissement collectif. En somme, la mondialisation de l'Europe succède à l'européanisation du monde.

Les deux auteurs ne signalent pas suffisamment le rôle de l'U.R.S.S. dans ce phénomène. Français, Anglais, Allemands, Italiens et tant d'autres, se rangèrent sous la houlette de l'Oncle Sam, à partir de 1947, pour échapper à celle infiniment plus redoutable de Joseph Staline. Il ne faudrait quand même pas trop l'oublier... Avec leurs crédits, les Américains introduisirent un mode de vie, le dynamisme industriel et le coca-cola, Wall Street et Walt Disney.

Pris entre deux empires, l'Occident trouvera-t-il l'énergie de se rassembler ? Sans enthousiasme, Maurice Le Lannou ne voit pas d'autre recours. Un peu agacé par la rhétorique impuissante des religionnaires de la supranationalité, il considère l'Europe comme une « *chance* » à tenter, faute de mieux ou d'autre chose. Twinckenham, lui, en appelle à l'« *élargissement nécessaire des communautés politiques* », croit même que, avec les restrictions mises par Washington à sa défense nucléaire, notre vieux continent retrouve « *le goût sommaire des combats* ». C'est pousser trop loin l'optimisme. Jamais notre Capoue n'a moins ressemblé à Sparte.

G. C.

Un procès en dénigrement

★ L'INTELLECTUEL CONTRE L'EUROPE, d'André Reszler. Ed. PUF, coll. « Perspectives critiques », 164 pages, 39 F.

L'EUROPE ne fascine plus. Ses intellectuels l'abandonnent tout en programmant sa décadence. Pour certains, c'est une trahison. Pour d'autres, c'est peut-être la révolution et l'avènement d'un homme nouveau tel que l'annonce le marxisme. L'intelligentsia du tiers-monde la boude, quand elle ne se ligue pas contre ses valeurs et son histoire dans un processus de revanche.

André Reszler est scandalisé par l'attitude anti-européenne, qui ne date pas d'aujourd'hui seulement. Il dénonce ces artistes, écrivains, savants, militants, qui non seulement font le procès de leur patrie culturelle et la rendent responsable de tout ce qui va mal dans le monde, mais se jettent les yeux fermés, avec des préjugés favorables, dans tout ce qui n'est pas européen.

La nostalgie des origines, le mythe du « bon sauvage » : telle est pour l'anti-européen, la voie royale d'une critique radicale de sa société. L'intellectuel anti-européen voyage dans l'espace et dans le temps pour mieux révéler à l'Europe ses insuffisances et aussi, dans certains cas, sa suffisance. Il s'agit pour lui de s'affranchir d'un monde usé, fatigué, devenu stérile, à qui manquent la curiosité et l'échange. « *L'ethnographie n'est-elle pas,* se demande Reszler, *une tentative de rachat et un symbole d'expiation de l'Occident ?* » Que fait d'autre Levi-Strauss, qui, d'après l'auteur, se place dans la tradition anti-européenne des dix-septième et dix-huitième siècles français ?

Aller vers les autres, écouter leur parole, observer leurs gestes et essayer de comprendre un système de vie qui ne reproduit pas ou qui n'est pas calqué sur ses propres valeurs est une démarche assimilée trop hâtivement au dénigrement de l'Europe !

Et la colonisation alors ? N'a-t-elle pas été un phénomène historique inquiétant ? D'une part, signe de l'ethnocentrisme agissant et meurtrier ; d'autre part, symbole de décadence caractérisée, si nous ne considérons pas la conquête et le pillage des autres comme un acte de haute civilisation !

Il faut reconnaître que, sans la pénétration coloniale, le tiers-monde n'aurait peut-être pas découvert la face multiple de l'Occident où splendeur et violence sont mêlées. Pour les intellectuels du tiers-monde — du moins ceux qui n'ont pas été entièrement récupérés par l'aliénation européenne, — rejeter l'Europe en bloc est une violence gratuite. Ce qu'il faut dire aujourd'hui, c'est la valeur de l'échange. Après la phase de la domination et de l'humiliation, celle de la communication et de l'enrichissement réciproque semble arrivée. La culture européenne, c'est aussi Marx, Freud, Lacan...

Le destin de l'Europe ne concerne pas uniquement les Européens. S'il y a naufrage, s'il y a mort, les autres civilisations ne resteront pas intactes, hors de danger. Si l'Europe risque son identité, comme le craint Reszler, ce n'est pas à cause de ce qu'il appelle le « primitivisme culturel » (le surréalisme, le mal d'Artaud, la fuite de Gauguin ou de Rimbaud, le romantisme destructeur de l'art en général, l'art brut, l'humour de Mahler, etc.), mais par maintien de la tradition, par manque d'humilité, de modestie. Si Jean Ziegler demande dans *Une Suisse au-dessus de tout soupçon* de « *garder le sens de l'horreur* », c'est parce qu'il a découvert que son pays était le lieu d'où part la mort vers les sociétés non occidentales. Sa vision n'est ni « *odieuse* » (ni) *cruelle et criminelle* » (Reszler), elle est simplement humaine.

Même si Reszler dit ne pas vouloir « *blanchir l'Europe de tous ses crimes* », le procès qu'il fait, dans ce livre passionnant et agaçant, à la pensée critique de l'intellectuel européen aura de quoi réjouir les défenseurs acharnés — voire racistes — de l'Occident blanc.

TAHAR BEN JELLOUN.

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. MAURICE RHEIMS

Le discours du récipiendaire

La querelle des fauteuils

L'OMBRE de Robert Aron, qui n'a siégé pratiquement — cas unique — qu'un jour à l'Académie française, est à nouveau évoquée sous la Coupole. Voici retracée une destinée studieuse qui n'aurait pas dû réserver de surprises et qui pourtant, comme le rappelle M. Maurice Rheims, son successeur au siège de Lucien Bonaparte et d'Alfred de Vigny, fut plus contrastée, voire mouvementée qu'on n'aurait pu s'y attendre, sautant de la Revue des Deux-Mondes *à la* Nouvelle Revue française, *du Collège de France au surréalisme, avant d'affirmer une solide vocation d'historien politique* (Histoire de Vichy; Histoire de l'épuration) *et religieux* (les Années obscures de Jésus) *: féconde confrontation du judaïsme et du christianisme. Un judaïsme qui n'est pas absent de la vie du nouvel académicien, qui faillit lui valoir, à Drancy, le peloton d'exécution. On lira comment, évadé, il rejoignit les rangs de la Résistance, puis retrouve la salle des ventes.*

Une réception académique mêle souvent le plaisant au sévère, et parfois le canular. Telle qu'elle est rapportée par l'ancien et célèbre commissaire-priseur, l'histoire des fauteuils de la compagnie devait faire sourire l'assistance, non moins que la réponse de M. Maurice Druon, plus sérieux : trente-neuf des quarante fauteuils offerts par Louis XIV en 1713 ont disparu. L'unique survivant se trouve au château de Pau.

J.-M. D.

MESSIEURS,

ON me croit volontiers attaché aux objets : je le fus longtemps. Pourtant, de l'accoutumance, de l'accumulation — les objets défilèrent souvent par brigades sous mes yeux, — naquit une certaine lassitude. La chose finie, magnifiée, patinée, rare, devenue pour notre société un symbole de richesse, ne suscite plus beaucoup d'émotion en moi.

Désormais, les causes profondes qui animent le geste de l'artiste retiennent davantage mon attention que son *savoir-faire*. Que sa main ait été *frêle* comme celle de Mlle Rosalba Carriera ou déformée comme celle de Renoir importe peu : la main n'est qu'un intermédiaire, le *relais de la mémoire et* la servante de l'imaginaire. Pourquoi Oudry a-t-il entrepris sa symphonie des blancs sur blanc de son canard blanc, pourquoi la pourpre des tuniques de David *et pourquoi* le bleu azur des *Riches Heures du duc de Berry* ? Pourquoi Antoine Caron peignit-il tant de massacres, Greuze tant de bonnes mères et pourquoi les *suppliciés de Breughel s'enchantent-ils* des trouvailles perverses de leurs bourreaux ?

Aux aguets des signes

RECHERCHER les mobiles du créateur, n'est-ce pas, pour le collectionneur de notre temps, *Homme pressé* plutôt que *Cousin Pons*, une manière contemporaine de *satisfaire sa passion* ? *Le curieux*, avide d'agrandir le cercle enchanté de ses investigations, n'a plus guère en commun avec ces princes du goût décrits par M. de Caylus voilà plus de deux siècles à l'*Académie royale de peinture*, qui ne voyait sur les tableaux exécutés par Jérôme Bosch que prétextes mystiques à de plaisantes diableries. L'homme d'aujourd'hui, à la recherche des *révélations* du monde de l'inconscient ou des états de la société aux temps passés, voit le plus souvent dans les œuvres d'art quelque illustration de la pensée de Freud, de *Jung ou* de Marx. *Quant* au rêveur, blotti à l'ombre de ses bronzes, de ses ivoires, tapi derrière ses piles de maroquin, le visage éclairé par l'or de ses évangéliaires, incapable d'*affronter le présent*, il scrute ses choses aimées ; la voyante interroge sa boule de cristal, l'antiquomane écoute sourdre des objets la rumeur du passé. André Breton, amateur *passionné* à *l'oreille fine* et aux « yeux de planète », demeura toujours aux aguets des signes : il affirmait que, sans que nous soyons généralement capables d'en décoder le sens *profond*, *ces clochettes* accrochées au cou du destin invitaient, par leurs tintements répétés, ceux qui avaient le privilège de les entendre à doubler la garde qui veille à leur porte.

Les trois épées

AUTANT vous l'avouer, je suis superstitieux et me plais d'autant plus à croire aux présages que mon jeu de tarots vit le *jour* à Prague sous le règne de l'empereur Rodolphe, prince des mystères, voilà quatre cents ans. L'avant-veille de mon élection à votre Académie, messieurs, à *peine avais-je étalé mes cartes* que je retournai les trois épées. Tois épées ! A ce sujet, le calendrier du diable de Braunau édité en 1587 est formel : signe *indiscutable d'une présence* animique antérieure. Une heure plus tard, j'apprenais que j'avais avec Robert Aron un aïeul commun ; il ne m'en fallait pas plus pour m'apporter l'espoir *d'accéder* au fauteuil d'un cousin rencontré trois fois dans ma vie. Puis de mon jeu sortirent, en se suivant, le Danois et le Soleil, symboles *du dévouement* et de l'affection chevaleresque : vous les avez reconnus, ce sont les flammes de Maurice Druon.

Or c'est *lui*, par *le seul effet* de vos *coutumes*, qui va m'honorer tout à l'heure en me répondant ; c'est lui, l'un de mes plus chers, l'un de mes plus anciens amis, mon cadet par l'âge et *mon aîné* dans les lettres, qui m'accueille parmi vous. En avril 1944, au camp d'entraînement de Staouëli, où il venait solliciter son *engagement*, *c'est moi* qui le reçus. Mais le lendemain, le chef du gouvernement l'appelait à d'autres fonctions. Nous poursuivions alors le même idéal *: participer dans la mesure de nos moyens* à la délivrance du sol de notre pays afin d'y restaurer les libertés perdues. C'est pourquoi, messieurs, votre directeur et *moi-même éprouvons* la légitime fierté d'avoir servi, avec tant d'autres, sous le signe de la croix de Lorraine. Du temps a passé, et cette visite d'il y a trente ans et plus, je la lui ai rendue l'an dernier, le priant de me dire s'il me jugeait digne de faire résonner ma voix dans cette admirable enceinte où s'imprime dans la cire des *temps la parole de ceux* qui ont porté témoignage, pendant trois siècles et de si diverses façons, du génie créateur de notre pays.

Paul Morand

UN autre signe, celui de l'affection, décida que Jean d'Ormesson, directeur le jour de *mon élection*, *me présenterait* au chef de l'Etat comme le veut votre règlement. J'aime Jean d'Ormesson parce que tout l'inquiète et qu'il *n'y* a que *ce* qui l'inquiète *qu'il* aime ; un cœur aux sept ouvertures, comme le disaient les Chinois des êtres exceptionnels. Mais dans les tarots ne figurent pas que les fous d'amitié, Azraël aux rencontres *surprenantes* et les princesses à la tour attachées. On y retourne aussi malheureusement Pierre Le Cruel, héraut de la mort : l'un des vôtres qui m'était particulièrement cher allait disparaître *moins de deux mois* après mon élection, et ma joie aujourd'hui s'en trouve atténuée. Voilà plus d'un quart de siècle, Paul Morand m'entrouvrait sa porte. *Que de temps il a fallu pour* qu'il m'autorise à franchir le seuil, me laissant entrevoir puis découvrir au fil des années celui dont on se plaisait à souligner l'immense talent mais à relever la *désinvolture* et la froideur ; ce n'était là qu'un masque derrière lequel, avec pudeur, se dissimulait une nature pétrie de noblesse, tout entière fraternelle et humaine.

Cet homme auquel le destin avait donné un visage asiate en guise de passeport diplomatique, des jambes de centaure afin de mieux courir le monde et qui acceptait aussi mal toute intrusion dans sa vie que la jument Milady supportait *son mors, nous a quittés*. Un matin que j'étais allé le chercher chez lui et que la bise soufflait des collines de Chaillot, je le trouvai à demi cloué par l'arthritisme ; alors, pour la première fois, il enroula son bras autour de mon épaule, comme si, par ce geste, il consentait enfin à s'en remettre un peu à moi. C'est de cette façon, je l'espérais, que celui qui avait accepté de devenir mon parrain aurait descendu ces trois marches, mais la mort, en emportant Paul Morand, est venue quelque peu altérer l'image que je m'étais faite de cette cérémonie. Pouvais-je vraiment me présenter à vous sans évoquer cet *homme auquel* je *demeurerai* toujours tant attaché ?

20 mai 1976, 16 h. 46 : as de carreau, succès dans mon entreprise. Depuis le jour où vous me fîtes l'*immense bonheur* de m'inviter à vous rejoindre, je ressens un plaisir d'une essence si rare et si persistante qu'il échappe à l'analyse. *Pour retrouver une sensation comparable*, je dois retourner très loin en arrière, jusqu'au souvenir d'une croix épinglée sur un tablier noir, à cette *émotion prodigieuse éprouvée* dans l'enfance mais si bien égarée dans les volutes de la mémoire qu'il faut un événement surprenant pour la voir surgir à nouveau. De vous, messieurs, je viens de recevoir la croix d'honneur suprême : messieurs, vous m'avez élu, merci.

L'ombre d'un proconsul

LA *mort*, en enlevant Robert Aron à la veille de prononcer ici son remerciement — le cas est presque unique dans les annales de l'Académie — a *fait que certains* l'*ont seulement* entrevu. Même ceux-là se souviendront de ses traits, tant la nature et les variations souvent dramatiques de sa vie les avaient *façonnés*, burinés ; *masque* bien propre, par son caractère, à susciter les associations d'idées, à suggérer des images historiques ou légendaires. Ainsi, à cause de sa figure *émaciée*, longue, *grise* et de *son corps qu'on* devinait nerveux, flottant quelque peu sous le vêtement — j'allais dire la toge, — Robert Aron me parut longtemps l'ombre d'un de ces éphémères proconsuls romains bannis par ceux-là *même* qui les avaient appelés. Les visages d'autrui sont souvent le reflet de certains de nos *fantasmes*. Ainsi, *pour* Jean Guitton, la physionomie de votre regretté confrère « semblait marquée par un buisson ardent longuement contemplé, ou par la vue qu'avait Abraham du firmament étoilé de milliers d'astres », et son visage portait des stigmates qui sont les sillons du travail et de la peine. Obsédé par cette image mystique, je le fut plus encore en lisant le livre que Robert Aron consacra au général de Gaulle ; *il est vrai qu'il l'écrivit* à Saint-*Lambert*, non loin de Port-Royal, et qu'à de certains moments Robert Aron s'adressant au général emprunte un ton janséniste.

De Gaulle à Port-Royal

SI, ne respectant pas la chronologie, j'ai préféré parler en premier lieu de cet essai sur de Gaulle que Robert Aron écrivit en 1964, plutôt que d'aborder auparavant le récit de sa vie *ou l'étude d'œuvres* parues antérieurement, *c'est* que la relation faite par l'auteur de ses rencontres avec le général, les réflexions que l'homme d'Etat la lui inspira, éclairant certains *aspects* de la vie de votre ancien confrère et les motifs qui le poussèrent à être, tout au long de son existence, un historien, un *juste*, *un témoin, un homme* de Dieu.

Robert Aron admire particulièrement chez de Gaulle la faculté qu'il avait de vivre le temps présent, c'est-à-dire sa propre aventure, comme une page de l'histoire universelle, celle d'un héros qui, par un *cas sans précédent, écrivit* la légende de sa propre vie.

Mais également, votre confrère mesure la lourde et terrible charge qui pèse sur l'homme d'Etat : sévir, quoi-*qu'il lui en coûte*, si l'*intérêt national* l'exige. Nous comprenons mieux alors pourquoi l'un des fondateurs du mouvement personnaliste a choisi de rédiger *son Charles de Gaulle* non loin de là où sont enterrés Jacqueline Pascal, Monsieur Hamon et Monsieur de Sévigné. Il incite le général à venir se recueillir à Port-Royal, à proximité de *la fosse commune* où, en *janvier 1710*, Louis XIV vieillissant avait osé commander à ses dragons d'exhumer les corps de plusieurs centaines de religieuses, croyant extirper les restes de *la foi janséniste* en livrant les dépouilles aux chiens errants et aux fossoyeurs ivres. On y voit une simple croix de pierre que le curé de Saint-Lambert fit édifier *à la Toussaint de l'année 1944* : à sa base sont gravés les mots : « La civilisation en deuil aux fusillés, déportés, séparés, torturés », et sur le bras du monument on peut lire : « A la personne humaine ».

La défense et l'exaltation de la personne humaine associées à un sentiment intransigeant de l'équité, voilà ce qui tout au long de sa *vie animera* Robert Aron. Equitable, il avait un peu plus de mérite que d'autres à l'être, lui auquel le gouvernement de Vichy osa dénier sa qualité de Français à part *entière. Sur ce plan, il ne lui manquait* pourtant aucun titre ; descendant d'une de ces familles juives implantées en Alsace et en Lorraine depuis des siècles, où l'on menait une vie *familiale*, morale, religieuse *particulièrement* rigoureuse, il venait de cette bourgeoisie où, comme l'a dit Emmanuel Berl issu des mêmes racines, se pratiquait depuis le *début du dix-neuvième* siècle *le culte* de l'Université, moyen de s'assimiler à la société française.

« Regrets »

ROBERT ARON prépare une agrégation des lettres lorsque la Première guerre mondiale éclate. Engagé volontaire, il est grièvement blessé au cours des combats sur la *montagne de Reims, non loin des bois* de la Calonne où votre secrétaire perpétuel honoraire, que vous admirez tant, fut par trois fois mitraillé à bout portant après avoir *affronté si souvent* la *mort* depuis le début des hostilités. En 1921, Robert Aron retourne à la Sorbonne, mais déjà son goût pour les lettres et sa curiosité l'incitent à pénétrer dans le *monde de l'édition*. A vingt-quatre ans, il devient le secrétaire de René Doumic, alors directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

Etonnant endroit que cette vieille revue ; Robert Aron céderait volontiers aux charmes d'un monde attaché encore à des valeurs du passé si ne lui parvenait *de la rue de Beaune — qui ne* s'appelait pas encore rue Sébastien-Bottin — l'écho des hymnes à la modernité soutenu par le ronronnement des moteurs des *Bugatti grand sport*. J'extrais du *Journal* de Robert Aron, dont nous espérons la publication prochaine, cet amusant dialogue avec René Doumic :

« Verriez-vous un inconvénient à ce qu'en plus de mes fonctions, j'accepte un poste au secrétariat de la N.R.F. ?

— Vous voulez entrer à la N.R.F. ? s'écria le directeur de la *Revue des Deux Mondes*, une maison où l'on pense de travers ? Où l'on publie des vers qui ne riment plus, auxquels il manque *toujours* quelques pieds ? Et ce Valéry qui écrit si mal ! Et ce Gide qui corrompt notre littérature ! Des sauvages ! Après tout, cher Monsieur, si cela vous plaît... »

Ceci démontre que les meilleurs esprits, fussent-ils celui d'un secrétaire perpétuel, peuvent à l'occasion prononcer des jugements *que l'avenir* révise.

Le jeune agrégé se retrouve donc au secrétariat de Gaston Gallimard. Dans cette grande maison, bourdonnent les *confidences délicieuses et enchanteresses* :

« La Tentation de l'Occident, *je l'ai écrite à vingt-trois ans.* » « *J'ai remis* les Cahiers d'André Walter *à l'éditeur il y a déjà plus de soixante ans ; j'avais à peine dix-huit ans. Aron, vous devriez écrire.* »

Voilà ce qu'entend le jeune homme dans les couloirs de la rue Sébastien-Bottin, de la bouche d'André Malraux et de celle d'André Gide. Le nouveau venu s'enhardit et dépose sur la table *du comité de lecture* un essai sur quelque personnage historique et légendaire. Gide repousse avec dédain le manuscrit et, de sa main, Paulhan a simplement griffonné : « Regrets ».

L'avant-garde au Collège de France

1925 : déjà un fumet de temps ancien. On imagine mal aujourd'hui le petit tumulte qui régna au Collège de France, après que Robert Aron eut *obtenu de* l'administrateur, qu'il accepte d'accueillir pour une série de conférences des personnages alors aussi insolites que Jean Cocteau, Fernand Léger, Charles Dullin, Marcel L'Herbier, Erik Satie. Le ministre de l'instruction publique s'indigne, mais en revanche le petit *monde des curieux et des* inquiets — des Parisiens, quoi — qui regarde l'heure et la mode tourner sur les bracelets de Marie-Blanche, de Marie-Laure, de Marie-Louise et de Misia, bat des mains sur les gradins du Collège.

« *Monsieur est bien satisfait de vous* », dit Cyprien, le valet de chambre de Cocteau à Robert Aron venu aux nouvelles. Bon signe : *habituellement* Cyprien ne dispense pas l'éloge ; Cyprien mélomane à qui, un jour, Cocteau offrit deux fauteuils d'orchestre pour l'Opéra : « *Mais il faudra mettre votre habit, Cyprien.* »

« *Que Monsieur m'excuse, mais çà non : Monsieur ne voudrait tout de même pas que pour aller à l'Opéra j'endosse ma tenue de travail !* »

Claudel « un infâme traître... »

CAPTIVE par le mouvement surréaliste, *votre confrère fonde* avec Antonin Artaud et Roger Vitrac le théâtre Alfred-Jarry et décide de donner un certain nombre de pièces parmi lesquelles *le Libertinage*, de Louis Aragon, *jusqu'à ce* que les trois hommes découvrent une œuvre dramatique que son auteur, qui sera vingt ans plus tard membre de l'Académie française, interdit de représenter. Artaud s'en indigne : un ouvrage doit « vivre sa vie ». Des exemplaires dactylographiés circulent sous le manteau ; Robert Aron s'en procure un, refusant jusqu'à la date de la *représentation de divulguer, ne serait-*ce qu'aux comédiens, le nom de l'auteur et les motifs de sa décision ; on parle d'Aragon, de Vitrac, de Piscator. Enfin, le *14 juin 1928*, à 15 heures, le rideau de la Comédie des Champs-Elysées se lève devant Gide, Paulhan et Valéry : aux fauteuils la critique, au balcon les surréalistes, André Breton à leur tête. Les *premières répliques* échangées par Raymond Rouleau et Beauchamp soulèvent des rires. André Breton — qui avait, lui, reconnu le texte — *se lève et apostrophe* le public en ces termes : « *Taisez-vous, tas de c..., c'est du Claudel !* » Le rideau, une fois tombé, apparaît Antonin Artaud, mais en *place d'expliquer aux spectateurs* les raisons *qui ont conduit* le théâtre Alfred-Jarry à passer outre au désir formel de l'auteur, Artaud, à bout de nerfs comme il l'était souvent à la fin d'un *spectacle*, n'ayant retenu que le mot « *trahison* », lance : « *Mesdames et Messieurs, la pièce que nous avons jouée devant vous est extraite du* Partage de Midi, *de M. Paul Claudel, qui est un infâme traître.* » A quelque *temps* de là, André Breton, visiblement agacé par cette entreprise théâtrale, jette sur elle son interdit.

L'Ordre nouveau

DES *paroles, on en vient aux mains.* Les surréalistes engagent une bataille rangée ; Breton s'en tire avec une clavicule démise et Aron avec un œil poché. *Je vous ai livré* là quelques illustrations et l'apprentissage littéraire, social, théâtral de votre confrère. Il a d'abord frappé à la porte du Paris des Lettres : elle s'est ouverte ; la politique et *particulièrement* la recherche d'une véritable doctrine révolutionnaire opposable aux mouvements nouveaux nés en Allemagne, en Italie, en U.R.S.S., va *désormais mobiliser ses forces*. Nous sommes en 1928. Le traité de Versailles à peine signé et qui devait régler pour des siècles le sort de l'univers, est déjà caduc.

L'effondrement de la Bourse américaine un certain jour de novembre 1929 déclenche la panique dans le monde de la finance et dans celui du travail. De 1928 à 1937, en *France*, apparaissent, se développent, disparaissent, nombre de mouvements politiques et sociaux ; les uns veulent sauver la chrétienté, les autres grondent contre la société capitaliste et marchande.

Des *retrouvailles de Robert Aron et* d'Arnaud Dandieu, l'un de ses camarades de khâgne, naîtra l'Ordre nouveau ; rien de commun, précisons-le, avec le *parti d'extrême droite* qui, quarante ans plus tard, adoptera le même nom. Il résultera également de cette amitié la publication de trois ouvrages parmi lesquels *la Révolution nécessaire*, qui se présente comme la charte d'une troisième force, refuse le libéralisme *capitaliste*, *l'ordre fasciste* et *l'idéologie marxiste*. Robert Aron et Arnaud Dan-

M. Maurice Rheims

(Dessin de Marek Rudnicki.)

LE DISCOURS DE M. MAURICE RHEIMS

dieu, s'appuyant entre autres sur Proudhon, Bebel et Hegel, préconisent le respect de la personne humaine, la suppression des cadres de l'Eglise et de l'Etat, la fin des oligarchies financières, l'abolition des grandes propriétés terriennes et la fondation d'une Europe unie. Cette société de pensée qui regroupe quelques personnalistes constitue la première génération d'un mouvement dont le fédéralisme devait être la prochaine étape.

« Victoire à Waterloo »

DANS *Victoire à Waterloo*, écrit en 1938, Robert Aron se joue de l'histoire : contrairement à ce qu'elle prétend, la bataille de Waterloo *fut remportée* par Napoléon. Mais au maréchal Ney qui s'apprête à foncer sur Bruxelles, *l'empereur* ordonne d'arrêter l'offensive, fait avancer sa calèche et prend la route de *Paris. Depuis* la bataille d'Eylau, le spectacle de ces milliers de morts et de ces blessés qui clopinent le long de la route lui est insupportable. Il n'en peut plus du pouvoir. Le 22 juin 1815, à 9 heures du matin, l'empereur monte à la tribune et, aux membres du corps législatif, il aurait dit : « *Messieurs, nous avons gagné à Waterloo la dernière bataille de notre règne. Mais qu'importe ! Je démissionne ; l'empire d'un seul est dangereux et factice. Quant à vous, quittez ces gradins, retournez à vos communes et travaillez. Il y aura toujours, dans ces palais désaffectés, quelques bureaucrates pour coordonner vos efforts et éclairer vos recherches.* »

Robert Aron, à la faveur de cette fable, entend démontrer, comme l'a écrit à ce propos Jean Guitton, que « *dans la grande histoire, il existe des moments d'incertitude où tout peut être perdu ou sauvé, car l'avenir a deux visages* » ; ces deux visages, la France meurtrie allait, trois ans plus tard, les révéler aux yeux du monde.

Jusqu'à son départ pour Alger en 1943, Robert Aron vécut l'occupation comme proscrit, condition rendue moins douloureuse par l'amitié agissante de Jean Jardin, alors directeur de cabinet du chef du gouvernement qui, au mépris *du risque, lui ouvrit*, pendant des mois sa maison. Illustration de deux mondes extrêmes opposés l'un à l'autre, *mais* qui, ballottés par la même tempête, se laissèrent parfois emporter par la générosité d'âme, générosité qui entraîna Robert Aron, lorsqu'il écrivit sur Vichy, à s'efforcer de tout comprendre sans jamais céder à la rancune.

Un historien courageux

J'EN arrive maintenant aux études que votre confrère consacra à l'histoire contemporaine et plus particulièrement aux années de l'occupation. Avec cette importante fraction de son œuvre, Robert Aron non seulement s'assura à juste titre la réputation d'être l'un des historiens les plus remarquables de notre temps, *mais réussit à porter* témoignage sur une époque encore si proche et si controversée. Il le fit avec une grande hauteur de vues et avec courage — et du courage il en fallait pour exposer aux uns comme aux autres la simple vérité des faits.

Je suis conscient qu'en abordant l'*Histoire de Vichy* je risque de toucher à des cicatrices encore fraîches, tant sur ces sujets notre sensibilité demeure vive, et où chaque mot prononcé pèse plus lourd que le plomb du typographe. La défaite, messieurs. Lequel d'entre vous ne fut pas alors blessé dans ses convictions, dans ses affections, dans son orgueil, dans sa conception de la liberté, dans son amour du pays ? Lequel, humble ou puissant, ne fut pas meurtri *dans sa chair* ou *dans* son âme par la guerre, par l'occupation ou par leurs séquelles ? Lequel ne fut pas saisi de vertige devant le choix terrible à faire selon sa conscience, son tempérament, ses origines, ses fonctions ?

Ici même, en ce jour de joie par vous accordé, si je voulais tirer un voile sur ma mémoire, l'œuvre de mon prédécesseur *m'obligerait* à le déchirer, lui qui déclarait à la radio, quelque temps après la parution de son ouvrage : « Ce n'est qu'en parlant de cette époque maudite, en en parlant et en reparlant, qu'on exorcisera le passé. »

L'histoire se consomme froide

ROBERT ARON, fort de ce qu'il avait prévu dès 1935, ensuite par ce que soulignait avec tant de force *Jacques Chastenet* dans sa remarquable *Histoire de la III° République* en *démontrant que* la défaite de 1940 et l'avènement de la « Révolution nationale » sont les fruits amers *de multiples fautes* antérieures, estime de son devoir de mettre en garde les générations à venir. En soulignant l'impéritie, la lâcheté, la sauvagerie, tout en retenant mille traits d'abnégation et de courage, le moraliste emploie ce procédé utilisé déjà au temps jadis par les fabulistes qui, à partir d'un canevas légendaire, brodaient une moralité exemplaire. Car sait-on jamais, tant ce pays est beau, tant il est riche, tant il regorge de séductions, tant son peuple est inconséquent, si un jour un conquérant *ne reviendra pas* une *fois* encore souiller le sol de France ?

En 1965, lorsque paraît son ouvrage, les passions demeurent entières. Robert Aron mesure le péril. Accuser les uns d'avoir collaboré avec l'occupant, reprocher aux autres d'avoir, en usant du terrorisme, entraîné des représailles, c'est à coup sûr grossir le flot des antagonismes. Il restait un espoir et, fondant son entreprise *sur le penchant* des Français pour l'histoire et pour la chose juridique — robins dans l'âme, ils n'ont foi qu'en ce qui est écrit, — votre confrère invite les plaideurs à déposer au greffe toutes les pièces à conviction. Il dit aux lecteurs : patientez ; il a fallu des siècles pour trancher à propos de la guerre de Cent Ans et de l'occupation de la France par les Anglais ; l'histoire se consomme froide ; nourrissez-vous de ces hors-d'œuvre, les archives — tout en demeurant *réservés à leur endroit.*

Versions contradictoires

TEMOIN le fait que relate Robert Aron dans la première page de son livre. Le 25 juin 1940, le maréchal, *dernier président du conseil* de la III° République, assiste, dans la cathédrale de Bordeaux, à une cérémonie en souvenir des morts de la guerre. De cette manifestation en apparence banale l'historien rapporte la version de deux adversaires politiques : Edouard Herriot écrira dans ses Mémoires : « *J'ai conservé dans le souvenir l'image d'un officier aviateur qui, devant le piquet d'honneur, au passage du maréchal, crispe le poing et jette sur le cortège un regard farouche* », mais Paul Baudoin, *ministre du maréchal, affirmera* qu'au moment où des représentants éminents de la III° République et parmi eux Edouard Herriot, passent devant quelques officiers, des murmures de réprobation s'élèvent et vont jusqu'à l'invective. Ainsi, de la meilleure foi du monde, chacun voit se refléter dans ce fameux « miroir de l'histoire » une scène telle qu'au *fond* de lui-même il souhaitait qu'elle se déroulât. A ces versions partisanes, Robert Aron en oppose une autre, acceptable par tous, plus humaine et aussi plus glorieuse : « *La sagesse consisterait, pour mettre fin à ces querelles, à suggérer que si des soldats avaient eu, en ce matin de juillet 40, le visage tendu, c'était simplement parce que la France était vaincue et son territoire envahi.* »

La France divisée

DANS les cent cinquante premières pages de son livre, peut-être les plus remarquables de l'ouvrage, l'auteur nous donne une série de tableaux dont la plupart dépassent en atrocité ceux de *la Débâcle*, de Zola ; les verrous des frontières forcés, les barrières de béton tournées, les généraux affolés, les armées dispersées. La plupart d'entre vous vécurent, haletants, ce trimestre maudit, qui commença le 10 mai et ne l'oublieront pas de sitôt. La France effondrée, humiliée comme jamais, enrage par ses anciens qui, vingt ans plus tôt, des plaines d'Artois jusqu'aux Dardanelles, mêlèrent leur sang à celui de leurs pères et de leurs frères, et elle s'afflige par les hommes de ma génération qui baissent la tête, honteux d'avoir dû céder en un mois ce que leurs aînés disputèrent et finalement conservèrent.

Robert Aron nous décrit Paris ville morte, la France privée de capitale, puis Bordeaux où va se jouer le destin du pays. Ce que votre confrère nous révèle des propos du personnel politique de la III° République échoué au bord de la Gironde nous permet de mesurer la largeur du *fossé* qui va séparer le pays et de part et d'autre opposer deux factions. L'une entend poursuivre la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne, l'autre désire approcher les Allemands afin de connaître les conditions d'un armistice. En soixante pages, Robert Aron retrace de quelle manière, sous la seule impulsion d'un homme, le Parlement *engendre lui-même* le régime autoritaire qui devait le remplacer. Il nous entraîne dans la salle du théâtre du grand casino de Vichy le 10 juillet 1940 pour y assister à cette représentation unique d'un spectacle capital : la mise à mort de la III° République. Votre confrère analyse le caractère des personnages, leur situation *et* le climat qui règne ; un dramaturge trouverait là matière à une prodigieuse tragi-comédie. *En ce soir de* juillet, la République est morte ; les amateurs de belle politique seraient en droit de crier au chef-d'œuvre tant la manœuvre perpétrée sous le couvert du jeu parlementaire en apparence respecté est un modèle de stratégie. A l'issue de son récit, le mémorialiste conclut : « *De ce jour date la division de la France en son territoire et dans l'esprit de ses enfants.* »

La curée

JUSQU'A son rétablissement par de Gaulle, *c'en est fini de la démocratie*, abandonnée par nombre de ses fils trop gâtés dont les ascendants appartenaient pour la plupart à la petite bourgeoisie ou certains même au prolétariat, empressés d'ensevelir cette gueuse qui les avait élevés aux plus hautes dignités. Pour beaucoup c'est la « divine surprise », la revanche tant attendue contre les fils des Jacobins à laquelle rêvait déjà, il y a cent cinquante ans, le marquis d'Esgrignon assis dans son Cabinet des antiques, « *devant une immense cheminée brodée comme un melon au-dessus la laquelle était un grand portrait équestre de Henri III* ».

Pour dépeindre ceux qui se pressent autour du maréchal, Robert Aron emprunte tantôt à Stendhal, tantôt à Balzac et quelquefois à Eugène Sue. Il y a l'éternel lot d'ambitieux, un certain *nombre* d'illuminés, mais aussi des hommes qui vont s'efforcer de faire ce qu'ils pourront pour sauver l'indispensable à la survie du pays. Rien d'étonnant si Moysset, ministre de Pétain, résume la situation par cette boutade formulée devant Darlan : « *Notre ministère me rappelle le nom d'un café de Ségalas, ma ville natale* : « *Aux jeunes* » *cyclistes et aux anciens Romains.* »

Place aux documents

A écouter les débats tumultueux *qui continuent* à *opposer* ici *ou* là fidèles et détracteurs du maréchal Pétain, on constate que les Français s'affrontent généralement davantage autour de sa personne qu'autour de l'occupation ou *de ses suites. Que* son nom soit cité, et aussitôt se substitue la passion, sinon la haine, à la raison. Polémiquer sur le maréchal, c'est-à-dire une fois encore aviver les querelles, ne convient pas à ce lieu, et le faire serait dénaturer la pensée de l'historien. De plus, il serait vain d'ajouter aux paroles justes et pertinentes qu'André François-Poncet, votre éminent confrère, prononça ici dans son discours de réception.

Eviter d'en parler ? Impossible ; le nom de Pétain jalonne de part en part l'*Histoire de Vichy* et il arrive à Robert Aron de le citer jusqu'à six ou sept fois par feuillet. Simplement, je voudrais suivre la piste tracée par l'historien, essayer avec son aide de comprendre *comment* et *pourquoi* ce *vieil homme* en vint à se laisser manipuler par le destin au lendemain de la *défaite. J'ai* voulu me livrer à une expérience inspirée des structuralistes : lire les pages de votre confrère en supprimant le nom du maréchal ou en lui substituant celui de telle ou telle personnalité de l'époque ; c'était là une entreprise impossible : sans la présence de Pétain, le régime de Vichy n'eût simplement pas existé. A d'autres le soin de débattre si notre sort en eût été amélioré ou dégradé ; *je veux dire que nous aurions* vécu alors une histoire différente. Pour parler du maréchal Pétain, Robert Aron, fidèle à sa méthode qui consiste à privilégier l'archive, progresse à l'abri de ses documents, tel un stratège qui tâte le terrain, avance, recule, pour avancer encore plus loin.

L'historien procède par petites touches. Plutôt que devant un travail d'écrivain ou de peintre, *nous éprouvons le sentiment* de nous trouver face à l'ouvrage d'un sculpteur qui, sur la glaise, met ici une parcelle de terre pour souligner l'obstination, la prudence, l'indulgence, le patriotisme, la noblesse, là des fragments d'argile pour dénoncer la mollesse, le pessimisme, l'égoïsme, la ruse. Lorsque le sculpteur a terminé son ouvrage, il *le fait tourner sur son chevalet* afin de juger les expressions de son modèle suivant les effets capricieux de la lumière ; à chacun de choisir l'éclairage qui convient le mieux. Si la plupart se sont accordés à dire que le maréchal dut sa fortune politique et la faveur populaire à son glorieux passé de soldat, Robert Aron ajoute que son aspect extérieur contribua, dès sa sortie de Saint-Cyr, à le privilégier : « *Homme à la prestance magnifique, il était déjà prêt, écrit votre confrère, à tous les succès que peut convoiter un militaire.* » Les éléments naturels — que les Anciens désignaient sous le nom d'essence, — *c'est-à-dire ses composantes physiques* et mentales : son grand âge rassurant, sa belle apparence, ses yeux bleu faïence, ses traits dont on disait qu'ils respiraient la bonté, et l'usage d'un certain discours, la structure de son caractère, ont joué un rôle déterminant et irrésistible dans une *situation* nationale *insolite. Vient* ensuite la vocation du règne. Votre *confrère, aussi bien dans l'Histoire de Vichy* que dans ses passionnants *Dossiers de la seconde guerre mondiale*, souligne de quelle manière le sort — il emploie même le mot fatalité — s'est servi de ce vieil homme ; il nous montre comment, depuis les années 30, se dessine en filigrane du *régime* la *silhouette* insistante, obsédante, d'un antique et valeureux guerrier, maréchal en réserve de l'Histoire.

Au nom du père...

JUILLET 40 : la France est à genoux, ses pères ont failli à leur tâche, Dieu a détourné les yeux de sa fille aînée. Le maréchal alors surgit tel un ultime recours, tel un miracle apparu en rêve qui aurait gardé sa forme une fois le jour levé. Le pays, par la voix *de son président de la République et* du monde politique, s'en va en procession le solliciter pour qu'à tous il se substitue. La France a mieux qu'un sauveur, plus qu'un père : elle a un homme qui lui fait « *le don de sa personne* ». Et si la ville de Calais dut aux Anglais déléguer six bourgeois, le pays de France va se persuadant qu'un seul maréchal suffira aux Allemands. Ce symbole prestigieux, au palais de la guerre, *sur la grande cheminée* sang de bœuf, s'apparierait parfaitement à celui de son *vieil* adversaire, le maréchal Hindenburg. Pétain, au onzième siècle, on en eût fait un roi ; au quatorzième siècle on l'eût canonisé ; en 1941 on chante ses vertus. Témoin cette surprenante invocation aux accents médiévaux :

Notre Père qui êtes
A notre tête
Que votre nom soit glorifié.
Redonnez
L'existence
A la France
Et délivrez-nous du mal
O Maréchal.

Tout cela est ingénument dévoilé : l'idée du père, son assimilation au divin, d'où la charge qui lui incombe de délivrer les Français du mal. Depuis un demi-siècle, le bouc-émissaire : les Anglais, les *juifs*, les francs-maçons, la *cinquième* colonne, change de visage au gré des *souvenirs pénibles* : la *Commune* de Paris, Fachoda, l'affaire Dreyfus, les *congrégations. Lorsque certaines choses*, trop cruelles à exprimer, risquent de l'entraîner à trancher, Robert Aron laisse la parole aux acteurs eux-mêmes.

A la question qui vient aux lèvres : pourquoi ces parlementaires, ces notables, ces hauts fonctionnaires, ces gens de lettres ont-ils mis tant d'ardeur au service de l'occupant, votre confrère nous apporte cette réponse d'autant plus étonnante qu'elle fut prononcée par un ministre de Vichy : « *Pour ne pas mourir complètement posthume.* » Phrase qui en dit long sur les mobiles des hommes, sur leurs faiblesses, sur leurs angoisses. Votre confrère a réussi, aussi bien dans l'*Histoire de Vichy* que dans l'*Histoire de l'épuration*, à analyser les faits, à juger les individus, et en soulignant les fautes ou les *crimes de certains*, à stigmatiser non pas un parti déterminé, mais l'espèce humaine en son ensemble.

« J'ai manqué ma vie... »

DANS *l'Histoire de Vichy*, notamment, *on retrouve sans* cesse la crainte, déjà exprimée par l'auteur, que du pouvoir exercé hors de la *volonté* populaire ne naisse un désordre propre à engendrer une dictature. Le temps ne serait-il pas enfin venu pour les Français, âgés de bientôt deux mille ans, de fêter leur majorité ? Qu'ils apprennent, si à tout autre régime ils préfèrent la *démocratie, à différencier* les *hommes* d'Etat — ils n'abondent pas dans le *cours de l'histoire de France* — d'avec les hommes providentiels, champignons nés des orages qui sont à la politique ce que l'inflation est à la monnaie. Ce n'est pas en feignant de se rassembler que nos compatriotes se guériront de leur individualisme viscéral qui, après tout, demeure peut-être leur plus subtile qualité et la source d'un certain bonheur intérieur. Si pourtant leur venait l'envie d'adorer quelque nouveau venu à *la voix forte et aux idées carrées, qu'ils* se souviennent, avant de le hisser au pouvoir, de la manière dont *les Allemands* honorèrent, en 1917, le maréchal Hindenburg ; qu'ils fassent, de leur héros, exécuter une colossale effigie en bois pour aller ensuite en famille planter des clous dans sa panse ; ils jugeront mieux alors s'il s'agit de Jupiter en personne ou seulement d'un de ces Jupiter des *Mouches* taillé dans le sapin *dont Sartre a dit que la seule qualité* était de bien brûler. Que les ambitieux voraces, à l'instant de croquer le pouvoir, méditent sur cette phrase dont Robert Aron affirme qu'elle fut prononcée en 1945 par le chef du gouvernement du maréchal en exil à Sigmaringen : « *J'ai manqué ma vie, j'aurais dû élever des bestiaux, j'aurais gagné autant d'argent.* »

Tous les jeunes Français devraient *lire les ouvrages de Robert Aron. S'ils* aiment la politique, si, brillants sujets de nos grandes écoles, ils se croient appelés aux plus hautes destinées, qu'ils prennent justement leur mesure, qu'ils se défient des pièges : la chance qui passe n'est souvent qu'une fille publique racolant pour quelque Barbe-Bleue avide d'amasser dans ses placards les *dépouilles des chalands de l'histoire.* Depuis l'origine, la terre se nourrit des victimes de ces hommes *choisis* par la destinée, et le plâtre des murs s'écaille et rougit à force de marquer l'impact des balles des pelotons d'exécution. Même aux moments les plus dramatiques, la démocratie ne doit pas céder d'un pouce le pouvoir qu'elle tient de la *volonté* populaire. Robert Aron, *dans sa* conclusion de *la Révolution nécessaire*, a écrit : « *Il n'y a pas de dictature de transition.* »

Prendre de la distance

MESSIEURS, pour juger cette époque que tous s'accordent pour vouer à la malédiction, il est nécessaire de prendre de la distance, de la hauteur, de refuser l'amertume. Mais oublier ne serait-il pas faire offense à nos morts ? Ceux de notre génération *qui* survivent, messieurs, demeurent d'humbles petits frères de la *défaite. Quelles qu'aient été les tuniques* portées par les combattants, par les suppliciés ou par les agonisants des camps de la mort, kaki, rouges, rayées, jaunes ou blanches, apprenons à respecter leur mémoire, nous qui continuons à jouir d'une vie enlevée à certains, alors qu'ils n'avaient pas *même* seize ans. Il arrive que parfois, à la vue d'un film, à *la lecture d'un document, notre indignation* reparaisse et du même coup l'esprit partisan. Que faire, sinon patienter jusqu'à ce qu'au nom de Vichy ne surgisse plus que la simple pensée d'une jolie petite ville située au bord de l'Allier, précieux conservatoire de l'art architectural de la fin du siècle dernier. Auprès de vous, messieurs, je vais essayer de me *pénétrer de l'une de vos vertus exemplaires* : la sérénité.

Un fauteuil prédestiné

DECIDEMENT, ce trente-deuxième fauteuil est voué à cette sorte de réflexions. Le prédécesseur de Robert Aron, Georges Izard, lutta *pour* que soit améliorée la condition de *l'homme et respectées ses libertés fondamentales* ; c'est au jeu des rencontres — je suis Corse d'adoption — que je dois de succéder aussi à Lucien Bonaparte, un sage ; à peine de retour, Louis XVIII, dont on vante pourtant la mansuétude, le somma d'abandonner ce siège où s'assit, en 1845, Alfred de Vigny — et personne n'ignore avec quelle force le poète démontra dans *Cinq-Mars* ce que peut avoir de cruel *l'exercice du pouvoir*, l'application de certaines mesures jugées indispensables, *même si elles sont dictées par un* homme d'Etat qui fut aussi un homme providentiel et auquel nous devons d'être tous aujourd'hui rassemblés ici : je veux parler du cardinal de Richelieu.

Littérature de Dieu

APRES la littérature pure, la littérature politique, la littérature historique, il restait à Robert Aron un ultime degré à gravir, celui que j'oserais nommer : « littérature de Dieu ». Votre confrère eut tout de même *la joie, le jeudi qui précéda sa mort*, d'entendre en séance privée la réponse que devait lui faire Jean Guitton. Cette allocution si belle, si sensible, si pénétrée de l'esprit chrétien et œcuménique touche à de telles hauteurs qu'il serait présomptueux de ma part de m'immiscer entre les pensées de ces deux hommes qui avaient réussi, l'un le chrétien, l'autre le juif, à mesurer les séparations, non pour élargir les fossés, mais au contraire pour y ensevelir haines et préjugés.

Ici, je me tourne vers Mme Robert Aron. Grâce à elle, j'ai pu prendre la haute stature de celui avec lequel, pendant plus de quarante ans, elle a vécu les espérances, les déceptions, les joies *et les épreuves* ; par elle, j'ai mieux compris le rôle si discret, combien efficace, de celle qui partage la vie d'un homme de lettres. Chaque jour, il lui lisait ce qu'il venait d'écrire, et à l'ombre de sa présence sensible et raisonnante, sa pensée s'élaborait plus aisément.

A l'origine, Robert Aron fut un laïc ; Mme Aron l'aida à sortir de cet état qui ne lui convenait plus et à entrer dans l'univers mystique. *La Lettre ouverte à l'Eglise de France* que votre confrère écrivit en 1975 est née de ce long échange journalier. Robert Aron, s'adressant aux évêques, leur dit à peu près ceci : « *Messeigneurs, la France est la fille aînée de l'Eglise, Israël est le premier né de Dieu, deux vocations parallèles les astreignent tous deux à des devoirs particuliers, les exposent également à des dangers analogues. Dieu est menacé ; le temps est venu, si ses créatures veulent sauver in extremis l'acquis biblique, que le christianisme et le judaïsme s'aident mutuellement à se débarrasser de leurs préjugés et de leur sclérose.* »

Les années obscures de Jésus

« DE trentre-trois ans, il en vit trente sans paraître » : ainsi Pascal résuma-t-il notre méconnaissance des premières années de Jésus. Il se peut que cette phrase lapidaire ait alerté notre confrère et l'ait décidé à rechercher les éléments perdus *de la vie de cet être prédestiné* qui, depuis deux mille ans, incarne pour des centaines de millions d'hommes leur aspiration religieuse. Laissées si souvent dans l'ombre, y compris par les Evangiles, ces trente « années obscures » se situent entre son enfance et son baptême par saint Jean-Baptiste.

Au lieu de suivre la démarche de Renan ou encore de reconstituer, à la manière de quelque mémoire d'Hadrien, cette mosaïque aux trente éléments disparus, votre confrère fait appel à la tradition hébraïque. Le monde juif enfermé durant deux millénaires dans des ghettos a préservé ainsi sa foi, ses rituels et ses coutumes ; c'est de cette manière qu'il est devenu, par force, une sorte de conservatoire des traditions religieuses et populaires de communautés nées à l'époque des Atrides, au point que certains pieux hassidiques, qui portent encore barbe, cheveux longs et chapeau rond, évoquent pour nous ces messagers venus de loin et saisis par les potiers grecs pour enluminer leurs cratères.

En 1963, Robert Aron, partant de la double idée que l'histoire de Dieu, comme *celle de l'homme*, sera *toujours* à récrire et que si Dieu n'existe pas lui-même tout se déroule immuablement, à tout instant, comme s'il existait, publie le premier tome d'une *Histoire de Dieu.* Cette entreprise ambitieuse et paradoxale devait se développer des origines de l'homme jusqu'à nos jours ; la mort surprit Robert Aron alors qu'il venait de transcrire cette parole de *Moïse* : « *Je vous reverrai à la résurrection des morts, je vous reverrai dans l'avenir* », et elle marquait le point final de l'œuvre de votre confrère, alors âgé de soixante-dix-huit ans, mais, comme il est dit dans le Deutéronome, « *son regard ne s'était point terni et sa vigueur n'était point épuisée* ».

« Je me ressens comme un homme-objet »

J'AVOUE, messieurs, malgré la distance qui sépare celui qui a la foi de celui qui ne la possède pas, avoir été ému par la sincérité de votre confrère, *par la simplicité et la lucidité* de son propos. Et lorsque Jean Guitton, dans *les premières lignes* de son discours où il s'adresse à Robert Aron, reprend à son compte ce mot tiré des Evangiles : « *J'ai désiré d'un grand désir manger cette pâque avec vous* », je me sens le cœur lourd de me voir exclu, de ma propre volonté, de cette table pascale, de cette Cène.

Je n'entends rien aux choses de la religion et je *dois vous avouer que* je n'ai jamais eu commerce avec le *Créateur*, du moins en personne. Pourtant, davantage peut-être que la plupart d'entre vous n'en ont eu l'occasion, je me suis trouvé dans l'intimité d'un grand nombre de dieux. En ai-je caressé, des Hermès en marbre, des Horus en bronze, des Bakotas de cuivre et des Vierges de buis ! *J'ai foulé* tant de fois du regard les gazons parsemés *de fleurettes des Paradis terrestres* et des Jardins des Délices que je m'y sens l'hôte de Breughel et de Jérôme Bosch. Mes initiateurs et mes grands-prêtres sont *les* artisans qui ont sculpté ces idoles, peint ces scènes, et les frontières du surnaturel s'arrêtent pour moi aux bornes des fétiches et des divinités païennes. Je me ressens comme un homme-objet ; les objets me troublent parce qu'ils restent nos agents de liaison avec ceux qui les conçurent et avec ceux qui les aimèrent ; qui sait les effleurer retrouve l'*empreinte de leurs mains* ; de leur union avec le temps est née la *patine.*

Les vestiges du passé

POUR vous, messieurs, que suis-je finalement ? Sans nul doute une exception à votre règle, un objet de curiosité que votre Illustre Compagnie a choisi, non pour embellir ce décor, l'un des *plus superbes du monde*, mais pour y apporter une note éphémère et cocasse.

En m'accueillant parmi vous, vous m'avez conforté dans une *idée* qui m'est chère : je suis un homme du passé, et de je ne sais quelle époque ; avec les êtres aimés, il me semble parfois poursuivre une liaison commencée dans une existence antérieure.

Au cours d'une vie professionnelle consacrée à contempler les objets, à tenter de déceler ce qui était chez eux plaies ou *prothèses dissimulées*, je suis devenu plus conscient de leur gracilité, de *leur* préciosité, *mais aussi de l'assistance* qu'ils nous apportent. Saisissons-les avant que la mort ne nous glace *les* mains, avant que quelque cataclysme ne réduise inexorablement à l'état de sable et de poudre ces compagnons de route.

(Lire la suite page 18.)

La réponse de M. Maurice Druon

MONSIEUR,

LAISSEZ-MOI *m'habituer* à vous appeler de la sorte. Laissez-moi répéter ce « monsieur » qui sonne de façon toute neuve entre nous. Car *nous n'eûmes* jamais, nous parlant, l'occasion de faire emploi de ce vocable. La première fois que je vous vis, dans les circonstances que vous avez tenu à évoquer aimablement tout à l'heure, je vous appelai : « mon capitaine ». Puis, l'amitié, stimulée par la fraternité de combat, étant vite venue, *nous usâmes bientôt* de nos patronymes ; enfin, à trop souvent tourner la tête ensemble alors qu'on ne hélait que l'un de nous, nous *n'employâmes plus* que notre commun prénom. Il y a plus de trente ans, *monsieur, que* cela dure. Et durant tout ce temps, je ne vous ai jamais pris en défaut d'amitié.

Les signes et la destinée

DANS l'agencement *involontaire* qui, par la seule combinaison des circonstances et de nos usages, m'accorde le privilège, que j'aurais volontiers *réclamé, de vous accueillir* au nom de la Compagnie, vous voulez voir un *signe*, une de ces coïncidences qui ne sont qu'apparemment fortuites et auxquelles vous vous dites particulièrement *attentif*.

Vous *m'offrez* là *l'occasion de vous* chercher tout de suite une cordiale querelle. Non sur l'importance ou la valeur des signes, mais sur le demi-*masque* qu'il vous plaît d'arborer. Etes-vous vraiment aussi agnostique que vous croyez l'être ?

Car celui dont l'esprit, en constant éveil, ne tient pas pour purement accidentel l'arrangement des choses mais *accorde* à leur *occurrence un sens* caché, une raison obscure qu'il voudrait passionnément déchiffrer, celui-là ne reconnaît-il pas, implicitement, qu'une ordonnance, *à la* fois mystérieuse et suprême, gouverne *nos destinées* ?

Sous vos lames de tarots *poétiquement* étalées, j'aperçois autre chose que la seule curiosité objective dont vous vous réclamez.

La loi du genre veut que je vous *raconte* à vous-même, que sous vos yeux j'immobilise votre existence, que je me substitue à votre miroir quotidien, et que je dresse de vous, avec votre consentement, un portrait auquel *vous aurez, désormais, l'obligation* de ressembler. C'est là, monsieur, l'une des formalités de l'immortalité.

Un certain goût pour l'uniforme

VOS origines géographiques sont en *Lorraine*, depuis le *milieu* du dix-huitième siècle au moins. Une partie de votre famille paternelle résidait à Phalsbourg, près de cette porte de France où *commence* « le Tour de France de deux enfants ». Certains des ancêtres que vous vous êtes découvert avoir en commun avec votre prédécesseur, Robert Aron, serviront de *modèles* aux *personnages d'Erckmann*-Chatrian. La petite cité fortifiée de Phalsbourg, quatre mille habitants, possède cette particularité d'avoir produit *cent huit généraux* de l'armée française, auxquels il convient d'ajouter, par descendance, le cent neuvième, votre père, le général Rheims.

Vous êtes né peu avant la première guerre mondiale, à Versailles, par le *hasard des garnisons* ; hasard ou signe, car ce n'est pas rien que de voir le jour près du château des mille splendeurs.

Le premier souvenir que vous conservez de votre père, c'est celui d'un *homme de belle tournure, en long manteau bleu*, aux yeux bleus, et le visage barré d'un belle moustache blonde. Il arrivait du front ; votre main enfantine se saisit de la *croix* de guerre et de la *Légion d'honneur accrochées sur* sa poitrine.

Une heure plus tard, il reparut à vos yeux dans les vêtements civils du permissionnaire et coiffé d'un simple canotier. Vous fondîtes en *larmes*, car *il vous semblait* rapetissé. Ainsi avez-vous montré très tôt un certain goût pour l'uniforme.

Rigueur et douceur

DEVANT vos yeux d'enfant et d'*adolescent, l'image paternelle* était rigueur, l'image maternelle était douceur, l'image fraternelle était douleur. Vous avez appris l'histoire de *singulière* façon, en trottant au *côté de votre père* qui vous imposait de longues promenades à travers Paris, voire d'Auteuil à Versailles, au temps qu'il y commandait le 5e *régiment* du génie campé sur le plateau de *Satory*. Vous devez à cet entraînement votre pas rapide et cette tournure de sous-lieutenant que vous gardez jusque sous notre habit. Joignant à *l'exercice* physique la *formation* de l'intellect, votre père, au coin de l'avenue d'Eylau ou de Friedland, vous demandait ce que ces noms évoquaient pour vous et vous enseignait *ce qu'il fallait savoir de ces* batailles. Les plaques des rues vous ont servi de manuel. Ainsi, vous vous êtes instruit des victoires de l'Empire en tournant *autour de la place de l'Etoile* ; les maréchaux vous sont devenus familiers en arpentant les boulevards extérieurs, et c'est du côté de la République que vous fut *révélée l'importance* de Voltaire et de Beaumarchais. Vous êtes la preuve vivante de l'utilité qu'il y a de donner aux voies publiques le nom des grands hommes.

Votre mère, charmante et qui fut trop vite enlevée à votre tendresse, vous entraînait, elle, chez les petits antiquaires de Saint-Cloud, de Sèvres, de Roquencourt, ou *dans les ventes de cette région* versaillaise, car elle collectionnait le bibelot, et avec un grand éclectisme. Vous avez su de bonne heure ce que pèsent *les faïences rustiques*, les cuivres étamés et les fers à repasser martelés sous Louis XIII.

Dans cette combinaison de l'histoire et de la curiosité, il n'est pas difficile de voir se préfigurer votre carrière.

Un académicien non bachelier

NOUS parlerons peu de vos études. De votre propre aveu, elles furent assez chaotiques. Vous ne paraissez avoir marqué de persévérance que *dans l'indiscipline*, et il semble que vos futurs mérites n'aient pas été assez aperçus des divers établissements que vous avez fréquentés pour qu'on souhaitât vous y garder plus d'un trimestre. Vous êtes un ancien élève très répandu.

Votre famille eût voulu, naturellement, faire de vous un polytechnicien. Vous échouâtes sept fois au baccalauréat, et le souvenir de cette épreuve est *venu longtemps torturer* vos rêves. Ne rougissez pas, monsieur, de votre record. Il y a ici comme une tradition qui veut qu'à chaque génération un membre de notre Compagnie n'ait pu *obtenir* son bachot. On peut *voir* là une sorte de pudeur de notre part, un souci de ne pas désespérer les cancres et de leur permettre toutes *les ambitions. Eh bien, voilà, c'est vous cet* académicien non bachelier qui nous met la conscience à l'aise envers les infortunés de l'instruction publique. Mais ne croyez pas, de *grâce*, que c'est la raison *principale* pour laquelle nous vous avons choisi.

D'autant que vous eûtes la coquetterie, pendant votre service militaire, de passer *le* concours d'aspirant du génie qui réclamait des connaissances, au moins en mathématiques, supérieures à celles d'un bachelier. Puis vous vous êtes inscrit à l'Ecole des hautes études, dont *le* diplôme *équivalait, en même* temps que vous suiviez les cours de l'école du Louvre. Tout cela fit au faux paresseux que vous étiez, au dilettante que vous vous apprêtiez à être, un *bagage de savoir composé de* manière peu orthodoxe, mais très fourni.

Au sortir de l'école du Louvre, alliez-vous prendre la filière de la conservation des musées, comme certains de vos maîtres vous y encourageaient ? Elle *eût pu tout également* vous conduire ici. L'Académie appelle assez volontiers à elle — vous en avez un exemple à votre côté — des hommes qui ont appartenu à cette *célèbre administration peuplée de gens de grande culture* et de grand goût. Mais peut-être l'ascèse financière qu'impose l'Etat à ceux qui se vouent à son service convenait-elle mal à votre *tempérament prodigue*. Vous faites un bond de côté, et vous passez l'examen de commissaire-priseur.

Les « commis à priser »

CARRIERE aux entrées assez jalousement fermées que celle que vous choisissez-là, à laquelle votre venue parmi *nous peut paraître donner* un lustre nouveau, mais dont on sait trop peu qu'elle a d'anciennes et même d'antiques lettres de noblesse. On la trouve installée déjà sous l'empire romain. *J'ai rencontré pour ma part*, dans mes excursions à travers le Moyen Age, certains de ces officiers royaux, qu'on appelait d'un nom tout proche du terme moderne, *mais qui exprime mieux encore* leur fonction : des « commis à priser », des hommes mis dans la charge de dire la valeur des choses. Je puis vous en citer quatre : Jean de Lille, Pierre de Besançon, Jean Pascon et Simon de Cloquettes, qui eurent à estimer et à disperser aux enchères les biens meubles de Clémence de Hongrie, la veuve de Louis le Hutin, cette reine qui accumula, pour distraire sa peine de vivre, autant de joyaux et d'argenterie qu'elle avait accumulé de malheurs. Elle laissait d'énormes dettes. Aussi, pendant quatre jours, en *l'hôtel* du *Temple, voué décidément à loger* les fortunes et les infortunes de la France, vos quatre collègues du XIVe siècle adjugèrent bijoux, meubles, linge, vaisselle et jusqu'aux ustensiles de cuisine.

« Un bon chapeau d'or » — c'est-à-dire *une couronne* — *« auquel il y a quatre gros rubis balais, quatre grosses émeraudes, seize petits balais, seize petites émeraudes et huit rubis d'Alexandrie, prisé 600 livres »*, fut vendu au roi Philippe VI.

Robert d'Artois emporta douze hanaps en vermeil émaillés aux armes de France et de Hongrie, et une grande salière en vermeil portée par quatre babouins, le tout pour 415 livres.

Avouez qu'elle vous eût fait rêver, monsieur, cette vente-là, et que vous êtes en train de vous demander où a *bien pu passer, chez* quel Rothschild, la grande salière montée sur quatre babouins !

Un vendeur d'épaves

LA compagnie parisienne des commissaires-priseurs *fut réorganisée* par les lettres patentes qu'elle reçut de Henri II. Dans les temps récents, ces charges étaient l'apanage d'un milieu restreint. *De même que* dans les grandes familles, sous la monarchie, la terre allait à l'aîné, au second, l'épée, au troisième, la mitre, de même dans *la haute basoche parisienne, depuis* le milieu du siècle dernier, l'aîné héritait l'étude notariale, le cadet prenait une part d'agent de change et l'on achetait au puîné une charge de commissaire-priseur.

Vous étiez un *nouveau venu* : *vous* aviez de justesse réuni les fonds nécessaires à cet achat. Et ce n'est pas tout de suite, même si l'on est doué, qu'on adjuge un *Mantegna*, un *Philippe de* Champaigne ou une armoire de Cressent.

Vous fûtes d'abord, comme vous l'avez dit gentiment, un vendeur d'épaves. Vous avez dispersé ces humbles trésors, souvent *laids*, accumulés *patiemment* par des gens à petits moyens et à longs efforts ; vous avez effrité, à coups de marteau d'ivoire, ce qui reste des hommes quand *ils* ne sont plus, qui avait tant d'importance pour eux et qui n'en a plus ensuite pour personne ; vous avez éparpillé au vent de la brocante tant de gages *d'amour, tant de dons* d'amitié, tant de petites possessions longuement convoitées et durement obtenues, et qui n'étaient plus rien, disparu celui *qui leur donnait une* âme. Que de nappes familiales, que de portraits d'enfants, que de crucifix s'en vont *ainsi* chaque jour par *les* salles des *ventes, et* qui *n'ont plus d'objet*, ces objets, parce que la prière s'est tue, parce que l'enfant est mort et la famille éteinte. Comme vous êtes un homme sensible et bon, vous en avez gardé un pincement au cœur.

Mais, comme aussi vous étiez marqué par la Providence pour qu'il ne vous arrivât jamais des choses ordinaires, vous eûtes, pour votre première vacation, à vendre la pelisse de Stavisky. En 1935. C'était la fin d'un monde que vous adjugiez.

Fin d'un monde aussi, la vente du mobilier de l'*Hôtel Majestic, que vous* aviez obtenue par un coup d'audace et où, pendant un trimestre, vous avez adjugé le mobilier, quasiment identique, des centaines de chambres de ce palace *de naguère, en obtenant chaque semaine* des enchères plus hautes que les précédentes. Alors que la rareté semble faire la loi du marché, vous aviez misé sur *la similitude* et la répétition pour stimuler l'envie d'acquérir.

Fin d'un monde encore, le « planétarium » de l'Exposition de 1937, dont vous avez éteint les étoiles et immobilisé les planètes en abattant votre marteau, par mégarde, *sur le commutateur*.

Ainsi, monsieur, par ce geste maladroit et symbolique, vous avez mis fin à l'avant-guerre.

Les infamies de l'Occupation

JE vous imagine assez bien tel que vous partîtes, au début des hostilités, habillé, botté, harnaché, faubourg Saint-Honoré, *la tête pleine d'illusions héroïques*. Vous *fîtes* la *drôle* de guerre dans un wagon-salon que suivait un train du génie. Lorsque vint la débâcle, vous vous employâtes avec conscience, et dans des conditions souvent fort périlleuses, à faire sauter quelques-uns des plus beaux ouvrages d'art qui en*jambaient nos fleuves*. Les ponts s'écroulèrent au fond des eaux. Les divisions ennemies passèrent ailleurs et quand même. Et vous connûtes, comme toute notre génération, le *choc confondant et l'inacceptable saveur de* la défaite, suivie des infamies inadmissibles, et pourtant, hélas, admises par certains, de l'Occupation.

Vous étiez, vous êtes un Alsacien-Lorrain. C'était la qualité particulière que vous vous reconnaissiez le plus *volontiers*, vous et les *vôtres, vous* et votre père, le général blessé à Verdun et gazé à Douaumont, dans l'ensemble de la patrie française. Certes, vous *étiez né dix* ans après *l'affaire Dreyfus*, et les *déchaînements dont elle avait été* l'occasion ne pouvaient pas avoir été oubliés de votre famille. Vous étiez proche de la génération de *Silbermann*. Mais *l'Ami Fritz* avait nourri votre enfance. *Certes*, votre père était pratiquant dans la foi de *ses aïeux*, dont il avait instruit ses enfants. Mais vous-même n'étiez ni croyant ni pratiquant. Et puis vous aviez eu un grand-oncle médecin de l'impératrice, et un autre, déjà, membre de l'Institut.

Le fait juif, *pour vous, ne vous apparaissait*, selon votre propre expression, que comme l'appartenance à un groupe folklorique auquel on vous aurait inscrit à la naissance.

L'otage miraculé

VOUS *fûtes* blessé dans *votre conscience* par les lois raciales, qui frappèrent d'abord vos coreligionnaires enracinés dans la terre de Lorraine et d'Alsace, certains *depuis* l'époque *romaine*. *Et puis* vous fûtes directement atteint dans votre personne. Pour vous être montré un peu trop crâne, pour avoir un peu trop *témoigné* d'un juste mépris devant un psychopathe revêtu d'un uni*forme* de lieutenant *de* S.S., vous *eûtes* droit aux égards particuliers de celui-ci qui vous conduit lui-même, dans sa voiture, au camp de Drancy.

Le premier soir, un gendarme, vous voyant si élégamment vêtu, l'air si tranquillement détaché, vous prit pour un avocat ou un administrateur en *visite*, et voulut vous reconduire à la porte. Et là, réaction singulière — était-ce par distraction, ou par un réflexe d'honnêteté irréfléchie, ou par sens de la *solidarité*, ou par *curiosité* de *la* captivité, — vous avez *répondu* à votre obligeant gardien qu'il se méprenait et que vous étiez un prisonnier.

Réponse qui faillit vous coûter *cher, qui faillit vous coûter tout*. Car à quelque temps de là, en représailles d'un des premiers coups durs portés à l'occupant par la Résistance, *vous fûtes mis sur une liste de vingt* otages qui devaient être fusillés le lendemain. Vous aviez trente et un ans, et douze heures devant vous pour ter*miner votre vie*. *La mesure*, avant le matin, fut rapportée, ou plus exactement, et pour une raison inconnue, différée ; mais pendant toute une nuit, vous avez été promis au peloton d'exécution. Et qu'avez-vous fait cette nuit-là ? Vous avez dormi. Belle sérénité.

Oui, vous avez dormi. Mais depuis... depuis, m'avez-vous avoué, ce moment *terrible*, auquel vous *aviez* opposé une telle équanimité, revient parfois hanter vos nuits, refuge constant, semble-t-il, de vos chagrins, de vos échecs ou de *vos chocs*. L'ordinateur secret de vos souvenirs se déclenche, hors du contrôle de votre volonté. Et vous rêvez, vous rêvez que l'on vient vous chercher à l'aube *et que l'on* vous conduit vers la mort, vous l'Alsacien-Lorrain, parce que d'autres Français ont trop aimé la liberté.

Une bonne image de la France

AH ! monsieur, comme je voudrais que ce jour-ci effaçât cette nuit-là, qu'il le remplaçât sur l'enregistreur subconscient, et que, en place de rêver que le pâle lieutenant nazi vient vous chercher pour vous mener devant la mitrailleuse, vous rêviez que vos parrains viennent vous prendre par la main afin de vous conduire dans notre salle des séances, et que l'Académie française se lève pour vous accueillir, vous, l'*otage miraculé* !

Nous n'en avons que plus apprécié, sachant cela, la modération, modelée d'ailleurs sur celle de votre prédécesseur, avec laquelle vous avez traité de *la partie la plus abondante* et la *plus* célèbre de son œuvre qui étudie précisément l'histoire de cette triste période où les lois de l'occupant furent relayées, hélas, par un Etat captif. Vous avez *eu raison*. Car *vous verrez* ici, dans la diversité qui nous compose, que la religion, l'origine ethnique, géographique ou sociale, la gloire ou l'obscurité des ancêtres, *les différences* de la *fortune*, l'appartenance politique ou la tendance philosophique n'affectent en rien nos rapports et ne sont prises en compte que dans la mesure où *tous* peuvent se *trouver enrichis de ce qui fait* la particularité de chacun. Vous verrez que la confraternité, ici, n'est pas un vain mot, que des amitiés s'y nouent, solides, entre d'apparents contraires, que les *divergences*, et mêmes les drames civiques, qui purent séparer certains, s'effacent devant les raisons de l'estime, que les préjugés ne nous marquent guère, que c'est *la seule valeur personnelle*, la *seule qualité* de l'être qui importe à nos yeux, que nous sommes absolument une société d'égaux, et que c'est par cela, autant que par nos travaux ou nos *titres*, *que nous pouvons* nous dire une bonne image de la France.

La guerre buissonnière

APRES l'épisode que je viens de rappeler, vous profitez du sursis que le destin vous donne — on comprend *que vous croyiez* aux signes — pour vous échapper de Drancy en simulant une maladie contagieuse.

« Une âme qui a été blessée, a écrit notre cher André Maurois, *ne trouve plus de sécurité que dans le triomphe. »*

Il vous fallait que la patrie triomphât *et que vous y eussiez votre* part.

Commence pour vous ce que vous avez appelé la guerre buissonnière... Agent secret, passant de France en Suisse — une Suisse dont la neutralité *encerclée, menacée*, fut plus que bienveillante et où vous trouvâtes des appuis aussi courageux que précieux, — repassant de Suisse en France, convoyant, *quel signe encore ou quel triomphe !* l'oncle Hansi, le vieux dessinateur des petites Alsaciennes en grandes coiffes noires tenant tête aux casques à pointe, vos correspon*dants dans* la Résistance s'appellent le R.P. Riquet, Bénouville, Chaban-Delmas. Tout à la fin de 1943, il vous est remis de conduire hors de France des pilotes hollandais abattus *par la Flak* au-dessus de notre territoire. Et vous verrez certains de ces grands gaillards héroïques, bâtis comme des moulins mais peu habitués aux *montagnes, s'effondrer dans* la neige, le pouls à 140, après cinq jours de marche sur les sentiers des Pyrénées.

Ah ! Danton a dit une grosse bourde, *le jour qu'il* proclama qu'on n'emportait pas la terre de la patrie à la semelle de ses souliers. On n'emporte que cela, collé au cœur.

Fétichiste !

ET à ceux qui, aujourd'hui, sourient ou ricanent quand on parle de la patrie, comme si ce concept n'avait plus de sens, ou bien à ceux qui la verraient volontiers fondue, dissoute dans quelque ensemble utopique hâtivement édifié et promis à subir d'inévitables dominations, à ceux-là je ne souhaite pas d'entendre, dans une aube gelée, devant un long paysage de vallées et de gaves, la voix d'un passeur leur dire, avec une étrange *compassion* des contrebandiers par honneur pour ceux qui doivent se faire pareil à eux : *« C'est le dernier point d'où vous pouvez voir la France. Quand nous serons descendus de cette crête, vous ne la verrez plus. »* Dix pas à faire et c'était comme une nuit qui tombait dans le soleil levant. Que de plus heureux que nous nous pardonnent de ne plus pouvoir regarder la France autrement qu'avec les yeux que nous eûmes pour elle ce matin-là. Non, ni *vous* ni *moi* ne souhaitons à personne cet apprentissage.

Il allait de soi que vous ne pouviez combattre que sous la croix de Lorraine. Le commando parachutiste que vous avez formé avec Louis Vallon et Henri d'Astier de La Vigerie, *et où* l'instruction se faisait sous tir à balles réelles, n'était pas composé de gens de tout repos. Leur distraction la plus innocente était de faire éclater des pots fumigènes sous les tables du mess, de préférence à l'occasion d'une inspection par les officiers giraudistes.

Vous fûtes appelé, pour vous expliquer sur cet incident, devant le général de Gaulle qui, ce *matin-là, corrigeait* de sa main le décret instituant la médaille de la Résistance. Après qu'il vous eut lavé la tête, pour la forme, avec cette tendresse bourrue qu'il pouvait *avoir pour ceux qu'il* aimait bien, vous eûtes la belle audace de lui dire, montrant un brouillon tout raturé qu'il venait de froisser : *« Oh ! mon général, permettez-moi d'emporter cela, en souvenir. »* Vous faisant signe du bout des doigts de prendre le papier, il vous regarda un instant et vous répondit simplement : *« Fétichiste ! »* Il vous avait bien jugé.

Alger. Vous y avez connu Edgar Faure, installé sur une chaise boiteuse dans sa fonction improvisée de secrétaire général adjoint du gouvernement *provisoire. Mais qu'est-ce donc* alors qui n'était que provisoire ou improvisé ? Vous auriez pu aussi, en Alger, rencontrer votre prédécesseur.

La collection Goering

VOUS êtes revenu vers la vie civile en *empruntant* le chemin de quelques champs de bataille. Sur l'un d'eux, vous fûtes voisin d'André Chamson. A l'orée de la forêt des Vosges, votre bataillon *perdit* en un seul jour le cinquième de ses effectifs, et ce fut là que vous vîtes mourir à vos côtés l'un de vos plus jeunes compagnons, *qui s'appelait Joachim du* Bellay, le dernier descendant du poète.

Et quand, enfin, vous avez retrouvé votre père, vous n'aviez plus besoin de tendre la main vers sa Légion d'honneur ; *vous aviez la vôtre sur votre* poitrine.

Ne m'en veuillez pas, monsieur, d'avoir un peu insisté, contre votre gré, sur ces souvenirs. Car vous êtes plus que *discret, blagueur par pudeur, quand on* aborde ce registre. De vous, dont on sait tant de choses, on ignore généralement celles-là. Il fallait bien que cela *fût dit un jour, et que ce jour fût* celui-ci.

Vous eûtes aussitôt ensuite à vous occuper de la collection Goering, qui était importante et à bon compte *constituée*, c'est-à-dire *que vous fîtes* partie de la commission chargée de récupérer, dès avant la fin des hostilités, les *œuvres d'art enlevées de France*.

Après quoi, *vous* reprenez votre pupitre de commissaire-priseur. Commence alors cette prodigieuse carrière qui non seulement vous porte au som*met de votre profession, mais va faire* évoluer cette profession elle-même et en modifier l'image au regard du grand public.

Vous organisez vos ventes selon une *méthode inusitée de groupement* des objets. Vous éditez des *catalogues* en couleurs qui deviennent eux-mêmes objets de collection. Vous attirer l'attention *de la grande presse sur l'hôtel* Drouot. Vous inventez de faire essaimer celui-ci, pour les œuvres d'exception et les amateurs qui peuvent se les disputer, *au palais Galliera*. Vos ventes alors *sont* des musées d'un soir, et l'on vient du monde entier à ces fêtes nocturnes où la richesse se bat pour la possession des preuves du génie.

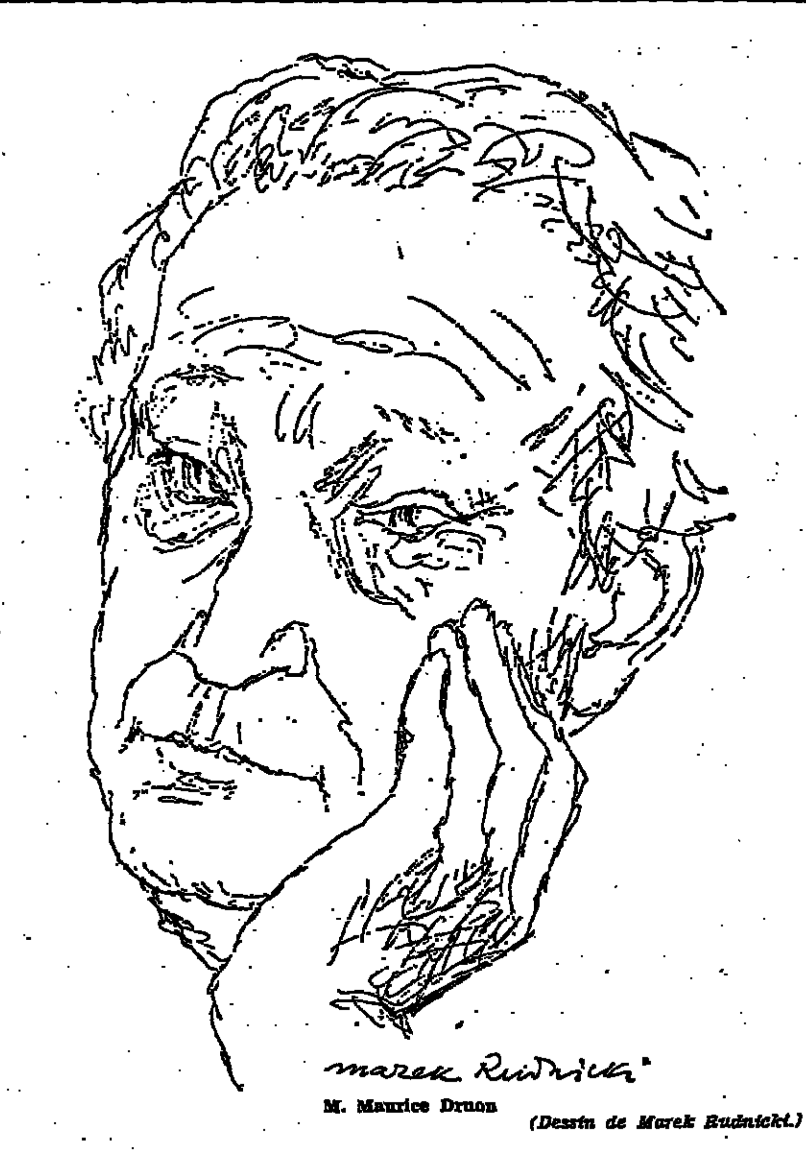

M. Maurice Druon (Dessin de Marek Rudnicki.)

LA RÉPONSE DE M. MAURICE DRUON

Les quatre pommes de Gauguin

EN cette période d'après-guerre, d'après misère, d'après douleur, l'argent était moins traqué et *donc* moins honteux qu'aujourd'hui. Et puis, les grands chiffres fascinent les *foules*. De la sorte, des œuvres d'art, vieilles de trois ou de trente siècles, *deviennent soudain* vedettes, disputant l'attention des quotidiens à la dernière star d'Amérique. Et les acquéreurs aussi deviennent vedettes. Les armateurs grecs mesurent la réputation que peut leur valoir, d'un jour sur l'autre, une adjudication fabuleuse emportée par eux. Vous faites ainsi monter les cotes sur le marché des milliardaires. Vous êtes le premier « priseur » du monde qui ait abattu son marteau sur une enchère de plus de 100 millions. C'était pour quatre pommes, mais elles étaient de Gauguin.

Et vous contribuez à faire que Paris demeure ou redevienne la première *place du monde* en matière d'art, moins peut-être par ce qui s'y crée que par *ce qui s'y brasse*.

Vous êtes un peu sorcier. Vous eûtes un phénomène de voyance à *sept ans ;* l'inquiétude réprobatrice de votre famille vous détourna de récidiver ; mais vous avez employé d'autre manière de don rare. Vous *voyez. Vous voyez*, entre tout ce qu'on produit la main et le rêve des hommes depuis l'aube de l'espèce, ce qui présente une beauté, une signification, un signe encore inaperçus ; *et* vous *voyez* aussi ce qui va se rencontrer avec le goût du temps. Entre les *cimes* artistiques classiques ou coutumières qui vont du buste hellénique du *cinquième* siècle à *l'Arlequin* de Picasso, vous obligez le public à remarquer aussi le bronze du Louristan ou le géométrique chypriote, comme vous l'invitez à mieux regarder les peintres orientalistes du début du dix-neuvième siècle, ou l'école symboliste, avec Gustave Moreau, ou comme, surtout, vous lui révélez les objets 1900, pas assez éloignés de lui encore pour qu'il ait pu convenablement les contempler. Et vous lui donnez l'envie de les posséder. La vente aux enchères des œuvres d'art ressemble à l'amour en ceci que la connaissance vient après le désir.

Une comédie humaine

VOUS êtes un expert, l'expert. Vous ôtez curieusement vos lunettes pour mieux voir, pour frôler du plus près et comme caresser de l'œil l'objet qu'on vous présente, décelant en un instant le repeint sur le Van Dyck, l'âge de l'écriture coufique sur le plat persan, ou, jour de miracle, les initiales B. C. sur la nef émaillée, seul bijou *orfèvré* par Benvenuto Cellini. Votre réputation a franchi les frontières. Vous êtes appelé *en consultation, comme* un médecin célèbre, pour ausculter les plus *grandes collections. Vous vendez, salle* par salle, tout ce qui, du canal à *l'altana, décore* un palais vénitien ; vous dispersez les trésors qui emplissent un palais de *Rome. En un quart* de siècle vous aurez abaissé cent cinquante mille fois votre *marteau, et l'addition des chiffres* que vous aurez prononcés entre dans *la catégorie des nombres astronomiques.*

En même temps vous vous serez constitué la collection personnelle la plus particulière et la plus aisément transportable, une galerie de portraits entièrement inscrite dans votre mémoire, une comédie humaine composée de toutes les variantes possibles du cousin Pons. Maniaques de l'antiquaille, joueurs pour qui la salle des ventes est une Bourse ou un casino, mythomanes qui dans la moindre croûte où broute une vache voient un Berghem, excentriques de tout poil à qui leur fortune permet toutes les exigences, magnats pour qui le Titien ou le Renoir accroché dans leur salon n'est que le miroir de leur propre puissance, jaloux qui interdisent à quiconque l'approche de leurs chefs-d'œuvre, faux clochards qui laissent à leur mort un mobilier royal sous des housses tissées par les araignées, châtelains rêveurs préférant vivre dans la gêne devant le Raphaël incertain qui leur vient de leur bisaïeul plutôt que de risquer la déception d'une expertise, aveugles qui palpent la peinture, neveux avides rampant sous les fauteuils pour y dénicher une estampille tandis que dans la chambre voisine agonise leur grand-tante, ah ! vous en avez connu des gens étranges, et qui sont venus vous avouer, comme à un confesseur inévitable, leurs avidités, leurs chimères, leurs obsessions et parfois même leurs crimes !

Vous auriez pu continuer de longues années si quelque chose ne s'était produit, un signe encore de la destinée, et que vous sûtes reconnaître.

Une seconde carrière

PIERRE LAZAREFF, *dénicheur* de talents insolites, vous demanda pour l'un des journaux qu'il dirigeait un article sur votre métier. Vous l'écrivez ; et comme vous venez de le terminer, vous le montrez, par hasard, à *Hans Halban*, cet atomiste au cerveau encyclopédique qui enseigna à la Sorbonne et à Oxford. Hans Halban vous dit : « *Gardez ce papier, ne le publiez pas. C'est le plan d'un livre.* » Ce sera, en effet, le plan de votre premier ouvrage, *la Vie étrange des objets*.

Comme il arrive souvent aux natifs du Capricorne, vous commencez au milieu de la vie une seconde carrière. A l'âge où la plupart des hommes cessent de vraiment entreprendre et songent plutôt à consolider, vous vous lancez dans une aventure neuve.

A quarante-cinq ans bien sonnés, vous montrez tous les caractères de l'adolescent doué qui manifeste devant le papier une impatience émerveillée.

J'ai eu l'avantage de vous observer à *cette époque*. Vous écriviez partout. Vous écriviez en train, vous écriviez en avion, *vous écriviez sur vos genoux dans* le fond des voitures, vous écriviez sur la *plage du Lido, au milieu* du caquet polyglotte de la mondanité baigneuse. Les *naïades internationales*, en passant, arrosaient vos pages de gouttelettes de l'Adriatique.

Je vous avoue avoir craint alors que vous ne fussiez atteint de graphomanie chronique. Mais non ; ce n'était que passager. Un trop-plein de connaissances, *d'impressions*, d'expériences trop longtemps contenues. La bonde avait *sauté. Vous trouveriez bientôt* le rythme plus mesuré de la maturité.

Un premier ouvrage, même s'il n'est pas le plus habile ou le plus achevé, est *presque toujours révélateur du tempérament* de son auteur. Tous les thèmes *qu'il développera dans la suite* sont là, et presque à son insu, esquissés ou décelables.

La Vie étrange des objets se situe au *croisement* de la psychologie et de l'érudition, à la patte-d'oie de la sociologie, de l'esthétique et de l'histoire.

Psychologie de l'amateur

VOS travaux ultérieurs emprunteront, de façon ou d'autre, ces chemins-là, et vous ne cesserez de répondre aux questions innombrables que posent, intellectuels ou affectifs, les rapports qu'entretiennent l'homme avec les choses inanimées façonnées par lui.

Qu'est-ce donc qui fait la différence, et à partir de quel moment, entre l'objet d'usage et l'objet de collection ? Comment s'exerce l'effet de la rareté sur la valeur des œuvres d'art ? Comment et pourquoi cette valeur varie d'une époque à l'autre ? Quelle est la part du goût, de la vanité et de la passion véritable dans le marché des œuvres ? Pourquoi le faux, la copie, même parfaits, perdent-ils intérêt aux yeux de l'amateur ? En quoi et de quelle manière l'objet est-il révélateur de la civilisation qui l'a produit ?

Vous interroger sur l'objet et ses curieux parcours, c'est, en vérité, vous interroger sur celui qui le commande, celui qui le crée, celui qui le vend, celui qui le désire, celui qui l'accumule. Dans cette optique, Cosme de Médicis est aussi déterminant, dans l'histoire des arts, que Masaccio et Piero della Francesca, et Mazarin aussi important que Nicolas Poussin ou le Bernin.

De même, les grands collectionneurs modernes, d'ici ou d'outre-Atlantique, gens d'immenses ressources financières, mais sans prise directe sur la décision politique, et donc pour qui l'œuvre d'art est placement en même temps qu'objet de délectation personnelle, ne sont pas sans relation avec l'évolution des arts depuis l'impressionnisme.

Mais tout ne se ramène-t-il pas, au fond des choses, à méditer sur le besoin qui porte l'homme à créer des choses inutiles pour les contempler, pour s'y *contempler*, et surtout pour se prolonger au-delà de sa durée biologique ?

Tant d'artistes défroqués

L'AMATEUR qui acquiert le tétradrachme à l'effigie d'Alexandre ou l'aes bifrons, la lourde monnaie d'airain de la République romaine, cherche à se relier au passé du monde. Les couleuvriniers d'Amsterdam qui commandent *la Ronde de nuit* pensent à se survivre dans le futur de leur cité. Et c'est bien ce qui cause la grande colère de ceux dont le visage a été placé dans l'ombre par le maître de la lumière. Charles-Quint, lorsqu'il fait exécuter son portrait par Titien, tend à l'avenir sa main déjà gantée de mort. Tout paysage est un instant du monde arraché par l'artiste à la fuite du temps. Et toute Madone est une espérance que tout ne finit pas avec ce que nous fûmes.

« *Non nasce in me pensier che non vi sia dentro scolpita la morte* », confie Michel-Ange à Vasari. Sans conscience de la mort, il n'y a pas d'art. L'art, quoi qu'on veuille, est toujours une quête d'éternité, donc une quête de Dieu.

C'est pourquoi le terme d'art sacré m'a toujours paru faux, en ce qu'il établit une catégorie qui n'existe pas. C'est l'art tout entier qui est sacré. Il est l'un des chemins d'accès, et peut-être le plus praticable, à l'intuitive perception de l'ordonnance suprême des choses.

Aussi m'inquiète-t-il de voir de nos jours nos églises repousser l'œuvre d'art — la *querelle n'est* pas neuve, elle existait déjà entre l'abbé Suger et saint Bernard, — *de même qu'il m'inquiète*, à la fin d'une civilisation qui fut la *première*, en tout cas depuis la Renaissance, à installer l'artiste en égal du *prêtre, de voir* tant d'artistes se défroquer de ce qui est leur particulier sacerdoce.

Je ne m'éloignais pas de vous, Monsieur, je répondais seulement aux questions que les sujets de vos travaux me posent. Le beau, souvent, est apaisant. Mais le « *pourquoi est-ce beau ?* » est toujours angoissant. J'incline à croire que la maîtrise qu'on vous reconnaît tient d'abord à ceci que vous avez regardé l'œuvre d'art avec plus d'angoisse qu'il n'est pas habituel.

Romans et nouvelles

APRES ce premier essai, vous glissez *vers la littérature d'imagination*, mais sans jamais quitter les territoires qui vous sont chers.

La Main est un roman touffu, bizarre, où un objet, deux objets plus précisément, et chargés de maléfices, courent à travers les siècles et à travers votre érudition. La première partie de ce roman, fondée, sur le procès que Cicéron mena contre le proconsul Verrès, est une sorte de *Quo vadis ?* des collectionneurs. Dans la deuxième, qui se déroule au XVIIe siècle, vous ressuscitez quelques-uns de vos héros de prédilection, Nicolas-Claude Peiresc, l'empereur Rodolphe, l'astronome - astrologue Tycho Brahe. La troisième, où vous rejoignez l'époque contemporaine, vous permet une satire pleine de verve des milliardaires entasseurs de merveilles et de la faune qui les escorte, les sert ou les gruge. Nous ne retrouverons jamais l'entrée de la grotte sicilienne où Verrès *enferma sa collection fabuleuse*, parce que cette caverne, en vérité, c'est votre mémoire.

Vous publiez ensuite deux recueils de nouvelles : *Un Carpaccio en Dordogne* et *le Cheval d'argent*, où l'œuvre d'art, ici encore et le plus souvent, est l'occasion de l'intrigue. Cocasses, tragiques ou fantastiques, ces pièces courtes sont pour la plupart de parfaits objets de vitrine littéraire. Vous y prouvez que si vous savez voir, vous savez aussi entendre ; les dialogues, ou les monologues de vos personnages, du chauffeur de taxi aux invités d'un cocktail mon*dain, captent* à la *perfection le ton et* les tics de langage de notre époque. A *propos de nouvelles réussies, on* invoque immanquablement Mérimée et Maupassant. *Je situerai plutôt les vôtres dans* la descendance tantôt d'Edgar Poë et tantôt de Somerset Maugham, ce qui est tout à fait remarquable chez un *homme* qui affirme n'avoir jamais pu saisir un mot de la langue anglaise.

Erudition ou canular ?

L'ANGE du bizarre n'a pas fini de vous guider la main. Vous donnez *le Luthier de Mantoue*, où de nouveau vous revenez au pouvoir magique qu'ont les objets d'abolir le temps. Grâce à un clavicorde en *réparation*, et aussi à l'état de démence-voyance de votre protagoniste, nous allons et venons d'une boutique de lutherie du quartier de l'Europe, ces jours-ci, au palais d'Isabelle d'Este, que Léonard de Vinci vient de fuir. Ce qui nous vaut d'exquises, d'amoureuses descriptions de Paris et de ses rues tranquilles, dans l'air léger du matin, les dimanches d'été, à côté d'hallucinantes et fastueuses évocations du seizième siècle italien et de la cour de Mantoue. Mais cette fois, vous jouez avec l'érudition et même avec la parodie d'érudition ; vous mêlez à la référence vraie la référence inventée ; il y a du canular dans votre affaire. Il semble que vous ayez eu besoin de désacraliser ce qui vous occupe sans cesse, de même que l'écrivain se plaît parfois à lancer le calembour, comme pour désacraliser le mot.

Vous voyez que je n'avais pas tort. Y aurait-il nécessité, par instants, de désacraliser, s'il n'y avait pas fonction sacrée ? Pourquoi donnait-on, à Athènes, une comédie-farce après la représentation de trois tragédies ?

J'osais espérer qu'aujourd'hui, tout au moins, le grand apparat de cette cérémonie vous retiendrait de vous abandonner à votre jeu favori. Mais non ; vous n'avez pu y résister, et vers la fin de votre remerciement, il vous a fallu nous glisser une expertise de fantaisie sur l'ancien mobilier de notre Compagnie. Et vous l'avez fait avec une telle assurance que pour un peu nous vous aurions cru. Tout de même, monsieur, tout de même ! Nous savons, aussi bien que vous, que ces fauteuils furent donnés par Louis XIV, la dernière année de son règne, dans l'occasion où un cardinal fut élu par l'Académie. Comme la dignité de ce prince de l'Eglise exigeait qu'il disposât du fauteuil, le roi, voulant rappeler que tous les académiciens étaient égaux, fit envoyer quarante fauteuils semblables.

Où sont les trente-neuf fauteuils ?

VOILA sans doute, avec le privilège de pouvoir s'adresser au souverain sans passer par l'intermédiaire d'un ministre, l'origine du traitement que l'usage nous réserve et sur lequel, parfois, l'Etat s'interroge et semble flotter.

Ce qui est vrai, c'est que ces sièges ont disparu, sauf un seul, qui se trouve au château de Pau, où il servait. Il y a peu d'années encore, aux veilles du gardien de nuit. Nous espérons toujours son retour.

Songiez-vous déjà, il y a une dizaine d'années, à occuper l'une des chaises assez laides qui ont remplacé, pour nos séances ordinaires, les fauteuils du roi ? Si cela est, alors, vous avez commis une grave imprudence. Vous avez composé un dictionnaire. Nous n'aimons pas beaucoup cela. En outre, vous l'avez consacré aux mots qui ne se trouvent précisément pas dans le nôtre, usant de malice jusqu'à récolter les néologismes apparus sous la plume de nombre d'entre nous et qui sont comme les rejets « sauvages » poussés hors des cordons ou des espaliers bien taillés de notre vocabulaire. Enfin, vous avez fait ce dictionnaire en un an... Cela prouve que vous preniez les mots pour des objets ; nous les prenons pour des idées. Sur ce point, monsieur, il faudra vous amender.

Vous êtes revenu rapidement à de plus sages travaux. Je souhaite que vos études sur Rembrandt, Goya, Delacroix, Gauguin, Toulouse-Lautrec, Cézanne, soient rassemblées en un volume ; elles en valent la peine.

Comme valaient la peine que vous y avez prise votre ouvrage sur la sculpture du dix-neuvième siècle, et ce beau livre intitulé *la Vie d'artiste*, qui est une sociologie du peintre à travers l'histoire.

Dans *l'Objet 1900* et *l'Art 1900*, vous avez réhabilité un moment de la création artistique qu'on avait pris l'habitude, au temps de notre jeunesse, de tourner en dérision. La statuaire exubérante, le nu féminin employé à tout propos, pied de lampe ou appui de balcon, l'entrée de métro inspirée par les lianes des jardins d'hiver, les vases de Gallé, le style Jules Verne, le style nouille, le style Liberty's, le modern'style, tout cela qui allait finir à la casse, vous l'avez sauvé, d'extrême justesse. Vous y avez opéré le tri nécessaire entre ce qui avait qualité et ce qui n'en avait pas. Vous avez, le premier, senti la nostalgie qui allait nous venir de cette époque d'hyper-ornementation devant l'excès contraire, l'absence totale d'ornement qui caractérise les architectures et les mobiliers d'aujourd'hui.

« Haute curiosité »

JE m'arrêterai encore sur celui de vos ouvrages qui témoigne peut-être avec *le plus d'évidence de l'étendue de* votre savoir et de la justesse de votre goût. *Il s'agit de votre grand volume* consacré aux musées de France, ces musées *dont vous dites que*, à *condition* d'en visiter un par jour, il faudrait près de trois ans pour en *faire le tour*. De Valenciennes à Pau, de Bordeaux à Colmar, de Dijon à Montpellier, de Rennes à Nancy, Nice, Aix, Avignon, Ajaccio, choisissant l'essentiel, l'irremplaçable, vous nous rappelez ce que nous avons vu, vous nous désignez ce que nous n'avons pas aperçu, ou ce que nous ignorons encore ; vous nous invitez à aller voir ou revoir. Quel voyage à travers le génie !

Je vais vous apprendre qu'il fut parlé de ce livre, la chose n'est pas fréquente, un jour en conseil des ministres. Le président Georges Pompidou y fit référence, avec éloge, alors que se trouvait à l'ordre du jour précisément une augmentation de l'effort de l'Etat en faveur de nos musées de province. Et je crus percevoir qu'il y avait là, de la part de cet homme de haute culture, pour qui l'art était vraiment l'expression d'une nation, et qui se montrait le protecteur attentif de notre Compagnie, comme une indication discrète, un souhait vous concernant. Nous savons d'expérience que les testaments des princes sont ordinairement cassés. Ce vœu-là, au moins, aura été exaucé.

Plus récemment, vous avez écrit *Haute Curiosité*, un livre dans le goût du temps, un de ces ouvrages, mi-Mémoires et mi-réflexion sur une carrière, dont la vogue prouve l'intérêt passionné d'un public au destin laminé pour les vies un peu exceptionnelles. *Haute Curiosité* est un chef-d'œuvre du genre. L'écriture en est brillante ; l'anecdote y abonde ; l'humour n'en est jamais absent. Vous n'y marquez pas de complaisance à vous-même ; vous glissez même avec pudeur sur ce que vous avez fait de meilleur. Vous ne vous avouez qu'à demi, justifiant cette remarque de Henri de Régnier : « *Tout homme à s'expliquer se diminue. On se doit à soi-même son propre secret.* »

La succession Picasso.

VOILA *donc* les *principaux* mérites qui vous signalaient à notre *attention. Nous savions également* les services que vous rendiez à la Fonda*tion de France, aux destinées de laquelle* notre confrère Maurice Schumann pré*sida un moment. Nous savions* avec quelle compétence et quel tact vous *employiez votre autorité d'expert* à débrouiller, sur la demande des pouvoirs *publics, la plus grande succession d'ar*tiste qu'il y ait jamais eu : la succession Picasso.

Nous savons aussi que vous avez une *famille charmante*, des enfants chez qui l'ardeur et le jeune talent ne font pas obstacle à la meilleure courtoisie, une maison largement ouverte aux notoriétés du monde entier, l'une des dernières maisons de Paris où se pratique encore un art français en voie de disparition : la conversation. Et de cela grâces doivent être rendues à votre épouse, enthousiaste, sensible et courageuse.

J'ajouterai que vous fûtes un candidat exemplaire, ne dissimulant pas sous le masque d'un arrogant détachement votre désir de nous rejoindre, ne vous croyant pas déshonoré d'avoir à vous présenter deux fois aux suffrages de la Compagnie, sollicitant les conseils de vos amis, ce qui est habituel, mais surtout suivant ces conseils, ce qui est rarissime. Et montrant, de votre succès, la joie la plus franche.

En terminant votre discours, où vous n'avez pas oublié l'hommage à Richelieu, vous avez dit que vous étiez une exception parmi nous. Là-dessus, tout en appréciant le souci de modestie dont cette pensée témoigne, j'ose vous reprendre. Nous sommes tous ici, à quelque titre, une exception. Vous en serez convaincu en nous connaissant mieux. C'est presque toujours pour ce qu'il y eut de non académique en chacun de nous, ou plutôt de non conforme à l'idée qu'on se fait de l'Académie, que nous devons d'y être, pour des risques pris, des refus prononcés, des sécurités repoussées, des chimères poursuivies, des parcours hors des voies battues. L'Académie est un peu comme l'ordre de Marie-Thérèse qui pouvait permettre de récompenser les actions d'éclat entreprises *contre* les ordres reçus, et qui avaient réussi. Peut-être ne durons-nous que parce que nous *surprenons*. Notre tradition est tissée de fils arrachés à la chevelure des comètes.

L'adieu aux morts

ROBERT ARON non plus n'empruntait pas un chemin qu'on eût pu *croire* alors académique lorsqu'il sautait de la *Revue des Deux Mondes* à *la N.R.F.*, *et du* Collège de France au surréalisme. C'était là pourtant la marque originelle, *originale d'un écrivain* fécond qui tout au long de son œuvre *s'efforça de surmonter les contradictions* qui étaient en sa personne, comme de *concilier les antagonismes dont son épo*que lui offrait le dramatique spectacle.

Volontairement vous vous êtes retenu d'insister sur la dualité religieuse, dua*lité transcendée, de votre prédécesseur*, car il était impossible de rien ajouter au *discours — mais était-ce un discours* vraiment, n'était-ce pas plutôt un chant *prémonitoire s'adressant, à travers une* personne, à sa présence infinie dans *l'au-delà du monde*, — *au discours admi*rable que notre confrère Jean Guitton *avait composé pour accueillir Robert* Aron.

Par une circonstance en *effet unique*, ce texte, qui garde la pérennité de *l'écrit*, n'aura pu retentir sous cette coupole *in medio nationum*, comme le *dit l'inscription tirée d'Ezechiel et qui* court à sa base. De même que n'y aura pas été prononcée *l'éloge que votre* prédécesseur devait faire de Georges Izard.

Cher Georges Izard, présent dans tous *les combats de ce demi-siècle, fondateur* d'*Esprit* avec Emmanuel Mounier, socialiste généreux engagé dans les grands espoirs déçus de l'avant-guerre, résistant exemplaire, membre de la Constituante de 1946, courageux avocat qui fut le premier à mettre en accusation les horreurs de la répression stalinienne, Georges Izard, initiateur avec François Mauriac et Albert Camus du mouvement d'idées en faveur de l'indépendance des peuples maghrébins, parce qu'il y allait de l'honneur de la France et de la dignité de l'homme.

Un juriste et un juste

C'ETAIT cela le *cursus honorum* de cet enfant du Languedoc, de cet aristocrate fils d'instituteur qui avait uni son destin à celui d'une fille de la plus vieille Bretagne. Lui aussi était, à sa manière, une excep*tion, un marcheur hors des sentiers* prudents. Conseiller des rois, défenseur des pauvres, il *était le juriste* avisé dont les plus grands intérêts recherchaient *l'arbitrage, et qui préférait la concilia*tion efficace à la gloire personnelle *d'une plaidoirie spectaculaire.*

Que d'hommes importants, en tous *domaines et de toutes nations, passèrent* dans son vaste bureau, tapissé de livres, *du boulevard Saint-Germain ; que de* drames se dénouèrent là ; que d'amitiés s'y nouèrent ; que d'idées y prirent densité ; que d'actions y furent entreprises !

Il dominait sa profession par la richesse et la puissance d'un esprit universaliste. Philosophe de *L'homme est révolutionnaire*, historien de la Convention, mystique, comme en témoigne sa vie de *Sainte Catherine de Gênes*, dont je m'honore d'avoir été, avec Daniel-Rops, un peu responsable, Georges Izard, plus encore qu'un juriste, était un juste.

Il fut trop peu de temps parmi nous ; trop peu de temps nous avons pu profiter de la gerbe de savoir et de qualités qu'il nous apportait ; trop peu de temps nous avons pu entendre dans nos rangs sa parole si chaudement timbrée, trop peu de temps nous avons vu ici son visage marqué d'intelligence, et qui faisait penser au masque de Pascal ou à celui de Leopardi.

L'amertume de cette maison, c'est d'y voir disparaître les aînés les plus admirés, les alliés les plus constants, les amis les plus chers. Après dix ans, on en a le cœur crispé.

Et cette douleur-là ne peut être dénouée que par la joie de voir entrer des amis également chers et également estimés.

Adieu Georges ; bienvenue Maurice. Dieu veuille, *monsieur, que vous soyez* heureux parmi nous.

LE DISCOURS DE M. MAURICE RHEIMS

(Suite de la page 16.)

Retrouver par le jeu de spéculations illusoires, entreprise *particulièrement* vaine et sujette à caution, l'identité de ces *choses*, assister à la lisière des bois de l'oubli à l'apparition du brûle-par*fums de Marie-Antoinette qu'on croyait* à jamais disparu, d'un vase à boire dont *on avait perdu jusqu'à l'idée que* semblable forme ait pu naître du génie de l'homme, a *constitué* pendant des dizaines d'années le plus clair de mes activités.

Où sont les fauteuils ?

MAIS voilà que, repris par mes fantasmes habituels qui me portent à m'interroger sur le monde des objets, sur ce qui pousse les hommes à les créer, à les accumuler ou à les perdre, je me tourne vers vous, messieurs et soudain, à me voir devant ces banquettes de cuir, un sujet mobilier m'obsède. M'adressant à mon parrain René Huyghe, l'un des plus grands historiens d'art de notre temps, je me *permets de lui demander : où donc* l'Académie a-t-elle remisé les quarante *fauteuils de jadis ? Est-on sûr qu'ils ne* se pressent pas frileusement dans les combles de ce palais ? Oui, je veux parler de ces quarante fauteuils sur lesquels prirent place, en l'année 1719, MM. de Sacy et de Dangeau, le duc de la Force, l'abbé Mongin, MM. de Boze et Fontenelle, afin de recevoir le roi Louis XV. Il avait neuf ans lorsqu'il rendit visite à votre Compagnie.

« *Votre Majesté daigne-t-elle s'asseoir sur ce fauteuil ?* », lui demanda M. Dacier, secrétaire perpétuel.

Et après que le maréchal de Villeroy eut expliqué avec éloquence et dignité ce qui avait porté le souverain à faire aux académiciens l'honneur *insigne de sa* présence, le roi Louis XV, dans une jolie et ferme allocution, assura à la Compagnie qu'en toute occasion il saurait lui donner des *marques de sa bienveillance* et de sa protection. *In petto*, il ajouta : « *Mon Dieu, que ces fauteuils sont rudes !*

— *Ils sont Louis XIII,* murmura M. de Valincourt.

— *Même pas Louis XIV ?* s'enquit M. de Villeroy.

— *C'est-à-dire, monsieur le maréchal, que nous sommes si conservateurs, ici...*

— *Et pourquoi pas des fauteuils Louis XV ?* demanda le roi.

— *Sire, parce que votre style n'est pas encore inventé.* »

Les jambes Louis XV

ALORS, avisant les *jambes* du maréchal, qui, à *force* de chevaucher à la tête de ses armées, les portait quelque peu arrondies, le roi dit :

« *Eh bien, dorénavant, que les pieds, les accotoirs et les dossiers affectent la forme des jambes de M. de Villeroy !* »

Ainsi, le style Louis XV serait né à l'Académie française. D'après certaines rumeurs que j'ai recueillies, un mécène — peut-être M. Crozat, qui briguait un siège de votre Compagnie, — trouvant bien usées ces garnitures en lampas, aurait ordonné aux ouvriers des Gobelins de broder quarante dossiers et quarante repose-mains sur des cartons empruntés aux mythes de l'Olympe, sujets bien faits pour souligner que, dans cette maison vouée à l'immortalité, pouvaient se dissimuler un peu plus de sagesse et de modestie qu'on ne l'imagine, une grande soif de connaissance aussi, enfin, une certaine manière de bonheur.

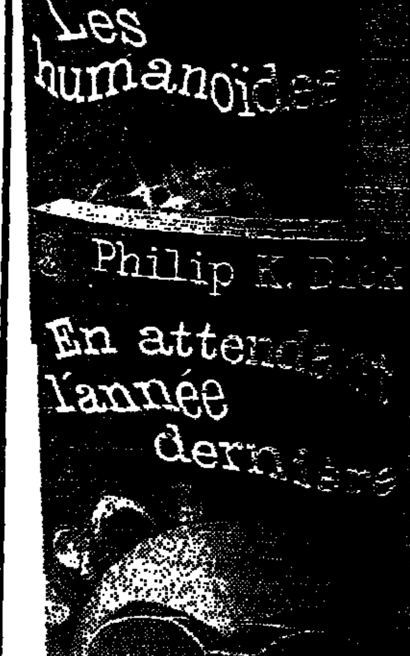

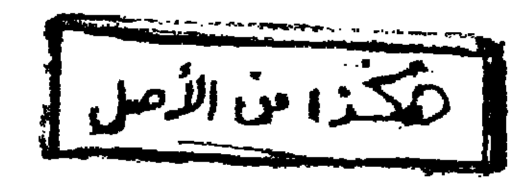

La science-fiction à l'heure française

par Jacques GOIMARD

LA science-fiction est décidément une bonne affaire, et les éditeurs volent au secours de la victoire : on annonce de nouvelles collections un peu partout, il y en aura bientôt plus de trente sur le marché. Le phénomène le plus spectaculaire est sans doute l'entrée en scène des grandes collections de poche (« le Livre de poche » et bientôt « Presses-Pocket ») qui met fin au monopole de « J'ai lu » dans ce domaine et promet de mettre des titres beaucoup plus nombreux à la portée des budgets d'étudiants.

Beaucoup pensent que la science-fiction va remplacer le policier. Rien de plus douteux : la littérature de pure consommation n'y est pas la règle, et les livres ambitieux, voire difficiles, y sont nettement plus fréquents.

Mais le phénomène le plus riche d'avenir est à notre avis l'ascension de la science-fiction française. Notre pays a été de 1860 à 1945 la vraie patrie de la science-fiction, grâce à Jules Verne, Rosny aîné, Maurice Renard, Spitz, Messac, Barjavel et bien d'autres. Puis il s'est mis à l'école américaine, pour le meilleur et pour le pire : le meilleur avec des nouvelles souvent publiées dans « Fiction » ; le pire avec certains romans d'aventures stéréotypés. Ce fut le temps où la coupure était presque totale entre la nouvelle et le roman. Mais le roman est en train de rattraper son retard. Daniel Drode indiquait la voie, dès 1960, avec « Surface de la planète » (réédité chez Laffont), et les livres de haute volée se sont multipliés depuis quelques années : « le Disque rayé », d'André Ruellan-Kurt Steiner (J'ai lu), « le Temps incertain » et « les Singes du temps », de Michel Jeury (Laffont)... Actuellement, plusieurs ouvrages vont faire beaucoup pour convertir le public français. Celui-ci s'est montré d'abord réticent à la production nationale. Les ventes de la science-fiction française sont généralement inférieures de 30 % à celles de la science-fiction anglo-saxonne.

Parmi ce coup d'envoi les meilleurs romanciers sont des hommes de la génération de 1960 aujourd'hui en pleine possession de leurs moyens : Michel Jeury, Philippe Curval, Michel Demuth.

La nouvelle vague, née de mai 1968, produit surtout des nouvelles, réunies en anthologies-manifestes comme « Nouvelles Frontières » (trois volumes Opta) ou « Banlieues rouges » (Opta). Très politisée, elle retrouve le vieux thème français de la fin du monde, dans une ambiance tout à fait particulière, que ses représentants autorisés définissent eux-mêmes comme « paroxystique », « explosive », « convulsive » ou même « électrocutée ». Tout n'est pas sans poudre aux yeux dans le mode d'écriture de cette génération ; mais il y a dans le lot de vrais écrivains, comme Dominique Douay.

Une fresque apocalyptique

★ SOLEIL CHAUD, POISSON DES PROFONDEURS, de Michel Jeury. Laffont, 270 p., 30 F.

INFLUENCÉ au départ par Von Vogt et Dick, Michel Jeury a rapidement élaboré un univers tout à fait personnel, et son écriture est si complètement maîtrisée qu'il en tire à peu près ce qu'il veut. S'il fallait décerner un prix d'excellence de la science-fiction française, c'est sans doute lui que nous choisirions pour lauréat. Il pourrait, s'il voulait, manufacturer des best-sellers avec la plus grande aisance. Il se trouve qu'il a choisi le roman expérimental.

Son nouveau roman se rattache à l'anti-utopie. Nous sommes en 2039, et il n'y a plus sur terre que deux supermultinationales, qui, d'ailleurs, s'apprêtent à fusionner. La docilité des citoyens est assurée par la « spacionique », qui les fait vivre dans un bonheur et même dans un espace illusoires. Déconnectés de la réalité et même de leurs rêves, ils assouvissent leurs désirs grâce à des simulacres programmés tout exprès. Leur humanité se réfugie dans la maladie : certains, affamés d'air et de lumière, se mettent à brunir comme sous l'effet d'un « soleil chaud » ; d'autres se jettent à corps perdu dans le vide glacé de leur environnement et pâlissent, tels les « poissons des profondeurs ». Ce sont là, pour Jeury, « les deux pulsions fondamentales de l'être humain », comme Eros et Thanatos.

En outre, Jeury compose un livre sur l'écriture. Son héros, scénariste professionnel, produit des histoires pour la machine à créer les illusions et se conduit en fidèle serviteur du système. Mais voici qu'il est peu à peu aspiré à l'intérieur de ses récits ; tous les autres personnages le suivront, au point que Dieu lui-même n'y reconnaîtrait pas les siens. L'univers entier bascule dans le délire.

Est-ce à dire que l'homme n'a pas d'autre avenir que le cauchemar ? Ou que ces histoires sans queue ni tête ouvrent la porte à l'inconscient, qui s'y exprime de plus en plus clairement ? Du chaos sortira peut-être la liberté...

Jeury ne pense pas qu'on puisse exprimer des pensers nouveaux en termes anciens et multiplie les néologismes. C'est une vieille tendance de la science-fiction, mais jamais encore elle n'avait été exploitée d'une façon aussi radicale. Tout cela ne facilite pas la lecture, mais ce livre passionnant et audacieux vaut l'effort qu'il demande à son lecteur.

Philippe Curval onolpracteur et surrêveur

★ CETTE CHERE HUMANITE, de Philippe Curval. Laffont, 290 p., 35 F.

ECRIRE un roman de science-fiction sur le Marché commun, il fallait le faire. Philippe Curval a attaqué le problème sous l'angle non pas de la plaisanterie, mais de l'authentique canular, c'est-à-dire des énormités proférées sur le ton le plus sérieux du monde. On dira que l'anti-utopie est à la mode et qu'en nous présentant un avenir de cauchemar, même canularesque, Curval ne fait que sacrifier aux dieux du moment. On dira aussi que l'idée d'un Marché commun fermant ses frontières, se coupant du monde extérieur pour endiguer la montée des pays en voie de développement, est une idée qui se profile à notre horizon, et qu'ici l'extrapolation ne fait sans doute que dévoiler certaines arrière-pensées.

Il reste que ce fils du surréalisme est avant tout un producteur de rêves et que, dans son nouveau livre, il ne cesse de nous entraîner sur les ailes de la fantaisie. Nous savions depuis longtemps que Curval est le plus inventif de tous les auteurs français, mais, ici, c'est un véritable feu d'artifice, il y a une idée par page, quand ce n'est pas une par ligne. La construction suit, comme l'intendance : il y a dans Cette chère humanité une multitude de personnages et de points de vue qui n'est pas toujours facile à démêler. Mais ce que nous perdons en architecture, nous le gagnons en décoration : c'est Boroboudour, c'est le palais du facteur Cheval — avec ce clin d'œil supplémentaire qui naît de la science-fiction quand elle est bien manipulée. Qu'à la fin du récit le ciel soit devenu pied-de-poule, c'est beau ; que cette extravagance se trouve justifiée dans l'histoire, c'est sublime. Un livre à ne pas manquer.

Histoire du futur ou rêve éveillé ?

★ LES GALAXIALES, de Michel Demuth. « J'ai lu », 348 pages, 7,50 F.

LE point fort de Demuth, c'est le style. Avec lui, le lecteur bascule très vite dans un abîme de sensualité sous la caresse d'une plume experte et raffinée : les mots s'enchaînent seuls, un peu comme dans l'écriture automatique.

Le petit monde de la science-fiction ne fut pas peu surpris, en 1965, quand il apprit que ce poète avait décidé d'écrire une histoire du futur, comme Heinlein. C'est le premier volume de cette histoire qui nous est offert aujourd'hui, après une longue attente.

D'abord, Demuth ne sait pas, ne croit pas savoir, ne veut pas savoir ce que sera notre avenir. Il rêve. Il imagine des situations insolites, des révolutions royalistes au vingt et unième siècle, des religions baroques liées à la colonisation interplanétaire. Il joue aussi à lancer des passerelles inattendues entre ses nouvelles. De là un foisonnement, un grouillement qui font penser à Balzac ou — pour s'en tenir à la science-fiction, — au Dune de Frank Herbert (1), qu'il a d'ailleurs traduit.

Pourtant, Demuth n'est pas moins anxieux devant l'avenir que les autres hommes de sa génération. Tous ses personnages sont menacés : de l'extérieur par la guerre (ou la guerre civile), de l'intérieur par la psychose. Troublés aussi : « J'ai faim, dit Anton à haute voix, et il comprit qu'il avait peur. » Une pareille remarque nous renvoie à la petite enfance, c'est-à-dire au fond même de la poésie en nous.

(1) Laffont.

Un jeu cosmogonique

★ L'ECHIQUIER DE LA CREATION, de Dominique Douay. Coll. « J'ai lu », 250 pages, 5,90 F.

DOMINIQUE DOUAY, couronné en 1974 par le Grand Prix de la science-fiction française (1), apparaît de plus en plus clairement comme le grand écrivain de la nouvelle génération. Son dernier roman est un chef-d'œuvre très cérébral — c'est le péché originel de la science-fiction, — mais il aboutit dans les dernières pages à une explosion lyrique sans précédent.

Comme chez Fredric Brown dans son *Hymne de sortie du clergé* (2), les personnages de Douay sont des figures sur l'échiquier : des dieux invisibles les manipulent sans doute. Ce qui est neuf, c'est que Douay raconte leur naissance, leur lente émersion hors du chaos, dans des termes qui font parfois penser à Hésiode (qu'il n'a probablement jamais lu) ; puis leur effort pour sortir d'eux-mêmes, rencontrer la réalité, comprendre ce qui leur arrive. Le tout aboutissant à une première conclusion : mieux vaut édifier un univers que d'accepter, dans celui qui existe déjà, le rôle d'un simple pion.

Le roman apparaît plus ou moins comme le mythe cosmogonique de la génération de mai 1968, ce qui est déjà beaucoup. Mais il y a mieux. Le jeu de la création est peut-être une hallucination, vécue par des malades mentaux à l'intérieur d'un hôpital psychiatrique.

Pour Douay l'évasion est possible, et celui qui voit l'échiquier du dehors s'aperçoit que la créature est en même temps le créateur, que le pion et le joueur ne sont qu'une seule et même personne. Du coup ce roman politique s'élargit en roman métaphysique, avec un souffle, une envolée, qui débouchent en pleine stratosphère.

(1) Pour sa nouvelle *Thomas*.
(2) In *Fantômes et farfafouilles*. Denoël.

BONNES FEUILLES

« Le vent Paraclet », de Michel Tournier

★ Copyright TIM.

La gauche et la droite

APRÈS trois grands romans, Vendredi ou les limbes du Pacifique, le Roi des Aulnes, les Météores *(Gallimard), Michel Tournier publie cette semaine chez le même éditeur une autobiographie intellectuelle faites de souvenirs, de commentaires sur son œuvre et de réflexions. Le passage que nous en extrayons appartient au chapitre qui traite des* Météores. *Tournier y souligne l'intérêt du thème gemellaire qui offre, dit-il, une occasion privilégiée de faire le départ dans l'être vivant entre ce qui revient au milieu et ce qui doit être mis au compte de l'hérédité. Et cela le conduit à définir « biologiquement » la gauche et la droite.*

HEREDITE, milieu. Il existe, sans doute, peu d'alternatives aussi fécondes et lourdes de conséquences que celle-ci. Le débat est, certes d'abord biologique. L'être vivant n'est, en somme, qu'une certaine formule héréditaire livrée durant toute son existence aux caresses et aux agressions des milieux qu'il traverse. Johann Mendel et Ivan Pavlov lui apportent chacun leur grille de déchiffrement, génétique pour le premier, mésologique pour le second.

Mais l'alternative déborde largement le laboratoire et envahit tous les domaines, à commencer par celui des options politiques. On entend dire souvent, par exemple, que les notions de droite et de gauche ont perdu toute signification actuelle et doivent être reléguées au magasin des accessoires polémiques, d'autant plus qu'au cours des dernières décennies elles se sont chargées de jugements de valeur implicites, positif pour la gauche, négatif pour la droite, de telle sorte que tout le monde se réclame de la gauche, personne ne veut être de la droite. La tradition héritée du dix-neuvième siècle, en effet, oppose aux aspirations de gauche des masses prolétariennes misérables une coalition de droite rassemblant les nantis, cramponnés à leurs privilèges. La gauche contre la droite, c'était le mouvement vers la justice contre l'immobilisme d'un ordre établi oppresseur.

Ce tableau a évidemment changé depuis que dans nombre de pays une révolution a chassé les classes régnantes, miné les couches possédantes et installé à leur place un pouvoir socialiste qui s'est révélé finalement comme une oligarchie de hauts fonctionnaires. Dès lors que la gauche tient le pouvoir, elle veut le garder et s'oppose avec violence non seulement à toute nouvelle révolution, mais à toute espèce de changement, qualifié automatiquement de contre-révolutionnaire. Autant dire qu'elle devient conservatrice, et l'expérience prouve que la rigueur du conservatisme socialiste, la férocité réactionnaire avec laquelle il écrase toute manifestation pouvant remettre en question si peu que ce soit l'ordre établi, n'ont rien à envier aux monarchies de droit divin de jadis. S'ensuit-il qu'il existe une gauche réactionnaire et une tyrannie spécifiquement de gauche, ou faut-il dire que tout pouvoir est naturellement orienté à *droite* ?

C'est là que l'alternative hérédité- milieu nous vient opportunément en aide. Car aussi longtemps que ces deux pôles de la pensée biologique exerceront leur attraction contradictoire, il y aura une biologie de droite — mettant tout sur le compte de l'hérédité — et une biologie de gauche — pour qui seul le milieu est déterminant, et par extension une droite et une gauche.

L'ANCIEN REGIME fondait les privilèges sociaux sur les ancêtres, sur les « quartiers de noblesse », sur la transmission de père en fils des titres, des fonctions, de la fortune, et cela allait jusqu'à la charge suprême, la couronne royale. Bien des siècles avant qu'une biologie digne de ce nom existât et que les premiers principes de la génétique fussent posés, l'hérédité était donc le fondement de tout l'édifice social. Bien entendu, il s'agissait d'une hérédité au sens le plus large du mot, puisque l'adoption pouvait introduire dans les lignées familiales des greffes qui avaient ensuite tous les droits d'une descendance authentique. Le racisme était encore loin.

La nourriture de maître

Plus tard, la bourgeoisie remplaçant l'aristocratie à la tête du pouvoir, le caractère plus nettement biologique de l'hérédité comme critère de droit aux privilèges sociaux s'accentua. Il y avait des hommes qui étaient faits « physiquement » pour cultiver la terre, travailler en usine ou servir comme domestiques. Ces gens-là pouvaient être heureux, mais à leur manière, en mangeant, buvant et dormant selon des normes plus modestes, plus frustes que celles exigées de plein droit par les patrons bourgeois. Pas plus qu'on ne fait coucher un cheval dans un lit, on ne met une salle de bains à la disposition d'une famille de journaliers. Ce serait même contraire à leur intérêt bien entendu. Dickens rapporte cette idée très remarquable qui aurait eu cours dans l'Angleterre victorienne : on commet une faute grave, impardonnable, criminelle, en faisant manger de la viande aux enfants du peuple. Cette nourriture de maître ne peut faire d'eux que des dévoyés, des révoltés. Les grèves et les émeutes n'ont pas d'autre cause... Il va de soi que cette idéologie trouvait un terrain particulièrement propice dans les territoires d'outre-mer, où les nations industrielles de l'époque se constituaient de vastes empires coloniaux.

La troisième étape de l'idéologie héréditaire correspond à une ultime radicalisation. C'est le racisme nazi. Selon les doctrinaires du IIIe Reich, il y a le bon sang et le mauvais sang, et le partage a le poids d'une inéluctable fatalité. Le mauvais sang — juif, gitan, levantin — ne peut être amendé et appelle une destruction pure et simple. Qu'on en ait conscience ou non, il y a dans la surévaluation de l'importance de l'hérédité un pessimisme absolu et très caractéristique de l'idéologie de droite, dont l'exaspération mène logiquement aux camps d'extermination et aux fours crématoires.

C'EST d'un parti pris inverse que s'inspire l'idéologie de gauche. Là, au contraire, tous les hommes sont égaux en droit et en fait à leur naissance. Le bagage moral, intellectuel, affectif est le même pour tous. Mais, dès les premières heures qui suivent la naissance, le milieu commence son œuvre — enrichissante pour les uns, destructrice pour les autres — et instaure une inégalité qui est l'autre nom de l'injustice. Certains hommes ont été façonnés pendant toute leur enfance et leur adolescence par une famille où la misère et l'alcool avaient fait le vide. D'autres, en revanche, sont enrichis, avant même qu'ils ouvrent les yeux, par un bruissement de culture et de raffinement. Plus tard, l'enfant issu d'un milieu modeste sera systématiquement freiné dans son développement, mais, surtout, le mal qu'il a subi dans ses toutes premières années — alors que l'âme est façonnée et édifiée par la ruée des impressions venues du dehors — en aura fait un être irrémédiablement diminué.

Mathématicien, homme d'État ou manœuvre

Si le parti pris héréditaire conduit aux pires aberrations, l'option mésologique poussée à ses ultimes conséquences n'est pas moins folle. On a vu la science biologique et l'agriculture soviétiques menées à la ruine au cours des années 50 par l'école de Lyssenko et de Mitchourine, qui faisait litière de tout l'acquis de la génétique considérée comme bourgeoise et prétendait notamment faire naître de l'avoine, du seigle et de l'orge à partir de semences de blé dur convenablement traitées. C'était simplement appliquer dans toute sa rigueur à la botanique le principe cher à l'idéologie de gauche : une éducation idoine peut faire à volonté de n'importe quel enfant un mathématicien, un homme d'État ou un manœuvre.

ON peut observer que les régimes politiques tyranniques se présentent sous des aspects assez différents selon qu'ils découlent d'une idéologie héréditaire ou d'une idéologie mésologique. La tyrannie héréditaire — dont le dernier type le plus pur fut le IIIe Reich national-socialiste — crée une société apparemment normale où l'on peut vivre sans histoire à condition bien entendu de ne pas attaquer le régime ni les gens en place, et de ne pas appartenir aux espèces humaines promises *a priori* à la destruction. De là notamment les concordats passés par le pouvoir nazi avec les Eglises catholique et protestante. Pour l'individu condamné, la mort frappe verticalement, comme la foudre tombant d'un ciel bleu. C'est l'enlèvement et l'assassinat pur et simple dont la Nuit des longs couteaux du 30 juin 1934 fournit le modèle.

La tyrannie de gauche agit rarement de façon aussi directe. Elle commence par envelopper toute la population d'un réseau horizontal qui modifie la vie quotidienne dans tous ses détails. C'est la bureaucratie, première forme d'oppression mésologique. Sa seconde forme revêt l'aspect d'un milieu encore, mais piégé, empoisonné, où l'homme à abattre est poussé comme une bête qu'on refoule dans des marécages. C'est le procès politique truqué, puis l'archipel du Goulag. On s'étonne parfois qu'un pouvoir aussi fort s'embarrasse de ces formes, organisent ces procès parodiques qui ne trompent personne et soulèvent un scandale international. C'est que sa nature mésologique l'oblige à n'attaquer ses adversaires que latéralement, par la périphérie, à l'opposé de l'assassin de droite qui frappe de façon ponctuelle, en plein cœur.

Jean Valjean ou Vautrin

LES prolongements littéraires et même romanesques de cette alternative ne sont pas négligeables. Pour prendre deux exemples de taille, on a dit de Balzac qu'il était « de droite » et de Victor Hugo qu'il était « de gauche ». C'est en effet ce que confirme notre critère appliqué aux deux grands bagnards évadés, le Vautrin de Balzac et le Jean Valjean de Victor Hugo.

De façon déjà caractéristique, Victor Hugo nous livre en détails les origines de Valjean, la mésologie d'un bagnard en somme. Il avait volé un pain pour nourrir les sept enfants de sa sœur restée veuve. Cela suffit pour l'envoyer au bagne. Il y est abreuvé de souffrances, d'humiliations et d'injustices. Il sort de là noir comme suie, et tout le roman nous montre son lent travail de réhabilitation et de réinsertion dans le corps social dont un méchant hasard l'avait exclu. Au départ, c'était donc un homme normal, banal, une cire vierge. Tout le reste n'est que le fruit des circonstances.

Bien différent est le cas de Vautrin. Balzac ne se donne pas la peine de nous fournir ses origines. Il nous est livré en bloc avec sa force, sa jovialité, ses bâillements de grand fauve. Tout le bonhomme a l'aspect massif, fatal et indivis d'un patrimoine héréditaire. Ce serait l'incarnation du mal s'il n'y avait en lui l'innocence d'une force de la nature. Pour rendre ce destin encore plus profondément viscéral, Balzac le fait homosexuel. Cela signifie qu'il aimera d'amour Rubempré, mais aussi qu'il haïra les femmes, sentiment doublement fatal aux yeux de Balzac, la femme représentant dans sa mythologie, d'une part, le ciel moral et mystique (Séraphita), d'autre part, la société (on « arrive » par les femmes; les clefs de la fortune se trouvent dans leur salon). Henriette de Mortsauf (*le Lys dans la vallée*) assume ces deux rôles à la fois. Ange de pureté, elle guide Félix de Vandenesse dans le monde parisien.

Vautrin rejette tout cela. Il appartient à l'envers de la société et prétend la plier à sa volonté de puissance. Lui aussi entend puiser sa force dans l'amour, mais ce sera en faisant de Rubempré l'instrument docile de ses machinations. Malheureusement, Rubembré a la faiblesse et l'inconsistance d'un petit hétérosexuel prisonnier du système social, de ses valeurs et de ses femmes. Amoureux d'une femme, fou d'ambition sociale, il renie Vautrin, qui avait fini par se faire passer pour son père, puis, tel Judas, il se pend par désespoir.

Il est hors de doute que Vautrin a plus de relief que Valjean lequel paraît en comparaison bien fade et superficiel. Est-ce simplement parce que Balzac est plus grand romancier que Victor Hugo ? Est-ce parce que les personnages définis et menés par le milieu — héros de gauche — sont moins impressionnants que ceux qui plient tout à une passion purement intérieure ? Cette question se pose également si l'on compare Corneille et Racine. Les héros de Corneille sont des pères tranquilles projetés dans la tragédie par une circonstance tout extérieure et fortuite — la gifle de don Gormas à don Diègue, — alors que ceux de Racine la portent en eux comme le secret même de leur cœur. La dispute se poursuit à tous les niveaux de siècle en siècle.

Mes antécédents philosophiques me soufflent une réponse. Si le héros de droite anime un drame plus grand et plus valeureux que le héros de gauche, c'est qu'il entretient avec ce drame une relation essentielle et non pas accidentelle comme le héros de gauche. Or en tout état de cause, il y aura toujours un primat de l'essence sur l'accident.

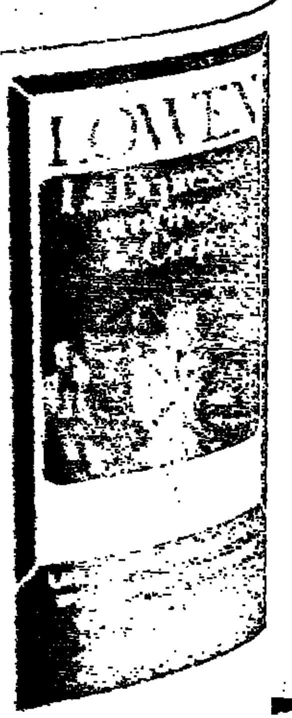

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17-2-77 A 0 h G.M.T.

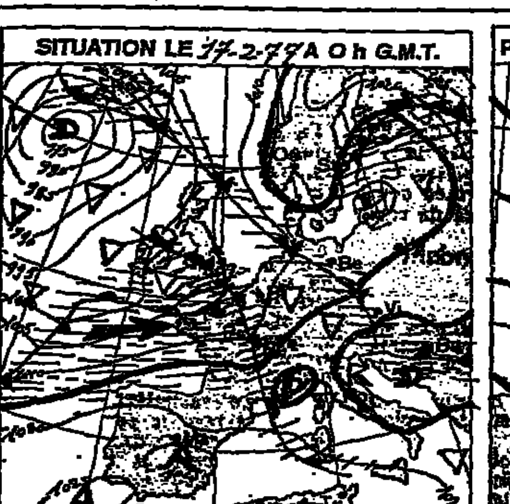

PRÉVISIONS POUR LE 18-2-77 DÉBUT DE MATINÉE

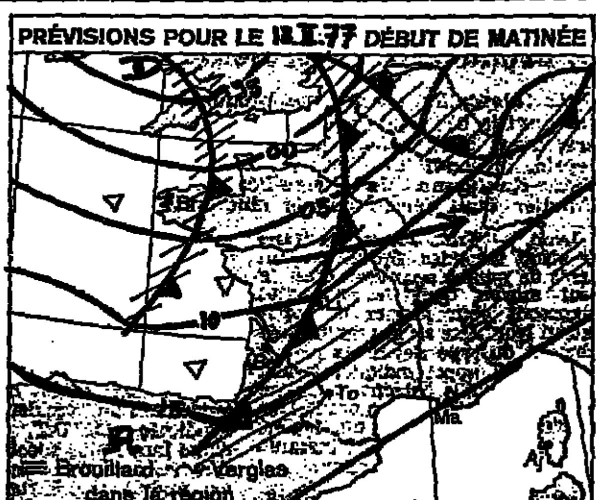

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 février à 0 heure et le vendredi 18 février à 24 heures :

Vendredi, sur les régions méditerranéennes, le temps sera d'abord nuageux avec des éclaircies, puis il se couvrira avec quelques pluies liées au passage de la perturbation. D'autre part, il pleuvra le matin, des Pyrénées occidentales et des Pyrénées centrales au nord-est et au nord des Alpes. Ces pluies s'éloigneront ensuite vers l'est, et le temps plus variable qui régnera le matin sur les régions s'étendant de la Manche et du Nord aux côtes de l'Atlantique se généralisera. Il sera caractérisé par une baisse modérée des températures et par quelques averses et des éclaircies.

Les vents, de sud-ouest à ouest, seront modérés ou assez forts, et forts par moments sur les côtes de la Manche et celles de l'Atlantique au nord de la Charente.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 février ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 12 et 3 degrés ; Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 10 et 9 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et 5 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 7 et 3 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 7 et 3 ; Marseille, 13 et 8 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 11 et 5 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 9 et 7 ; Toulouse, 11 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 degrés ; Amsterdam, 7 et 0 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 0 et —1 ; Bonn, 6 et —1 ; Bruxelles, 8 et 2 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 6 et 1 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 10 et 5 ; Madrid, 13 et 5 ; Moscou, —5 et —6 ; New-York, —3 et —9 ; Palma-de-Majorque, 16 et 3 ; Rome, 13 et 4 ; Stockholm, —4 et —6 ; Téhéran, 16 et 4.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Bellecombe-Crest-Voland : 80-130 ; Bourg-Saint-Maurice - les Arcs : 105-190 ; Chamonix : 40-450 ; Chapelle-d'Abondance : 50-150 ; Châtel : 60-280 ; La Clusaz : 60-200 ; Combloux : 30-220 ; Les Contamines-Montjoie : 30-180 ; Le Corbier : 60-200 ; Courchevel : 65-235 ; Les Deux-Alpes : 65-400 ; Flaine : 90-225 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 95-145 ; Les Gets : 55-160 ; Grand-Bornand : 50-190 ; Les Houches : 30-120 ; Megève : 60-175 ; Les Menuires-Val-Thorens : 70-285 ; Méribel : 80-235 ; Morzine-Avoriaz : 35-220 ; La Plagne : 165-250 ; Pralognan : 65-85 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 70-180 ; Tignes : 190-300 ; Val-Cenis : 40-190 ; Val-d'Isère : 180-300 ; Valloire : 65-180 ; Villard-de-Lans : 20-160.

ALPES DU SUD

Auron : 130-320 ; Isola 2000 : 220-350 ; Montgenèvre : 130-260 ; Orcières-Merlette : 150-300 ; Pra-Loup : 100-300 ; Le Sauze : 70-350 ; Valberg : 100-200 ; Vars : 130-200.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 50-150 ; Barèges : 20-200 ; Cauterets-Lys : 80-195 ; Font-Romeu : 40-70 ; Gourette-Les Eaux-Bonnes : 40-300 ; La Mongie : 60-180 ; Saint-Lary-Soulan : 25-85 ; Les Angles : 40-120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 80-170 ; Super-Besse : 80-170 ; Super-Lioran : 60-160.

JURA

Métabief : 20-80 ; Les Rousses : 30-120.

VOSGES

La Bresse : 30-70 ; Gérardmer : 20-70.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises : Bayrischzell-Sudelfeld : 5-(non communiqué) ; Berchtesgaden-Jenner : 15-(n. c.) ; Garmisch-Zugspitzplatt : 20-280 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 25-(n. c.) ; — Forêt noire : Feldberg : 70-(n. c.).

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein : 10-135 ; Zell-amSee : 50-170. — Voralberg : Gargellen : 80-130 ; Lech Arlberg : 100-150 ; Zürs/Arlberg : 130-190. — Tyrol : Igls : 20-100 ; Ischgl : 70-200 ; Kitzbühel : 30-155 ; Lermoos : 30-145 ; Obergurgl : 135-165 ; St Anton-am-Arlberg : 60-430 ; St Christoph-am-Arlberg : 0-175 ; Seefeld : 30-130 ; Sölden : 40-200.

SUISSE

Région du Léman : Villars : 30-130. — Valais : Champéry : 10-100 ; Crans/Montana : 50-200 ; Zermatt : 65-150. — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser : 15-70 ; Wengen/Kl. Scheidegg : 25-90. — Grisons Engadine : Arosa : 120-130 ; Davos : 70-190 ; St. Moritz : 95-145.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 février 1977 :

DES DECRETS

● Relatif aux avoués près la cour d'appel de Versailles ;

● Relatif au cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de tissus à base de coton, fibres libériennes et fibres chimiques (1) ;

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la détermination des prix dans les marchés publics en 1977.

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicule séparé.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 689

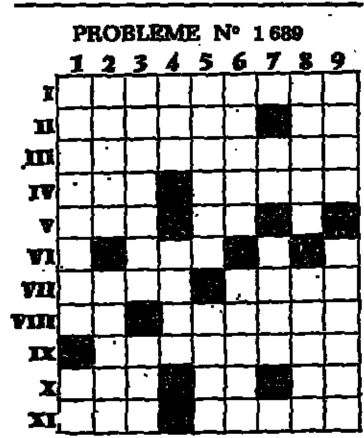

HORIZONTALEMENT

I. Du riz ? ses enfants en ont ras le bol ! — II. Un produit de la mer ; Font obstacle aux réformes. — III. Produisent beaucoup en absorbant peu. — IV. Hurlé par un instructeur militaire anglais ; Mit le point final à une œuvre considérable et variée. — V. Une partie du mètre ; Reste les bras croisés pendant que les autres travaillent. — VI. Demi-mouche ; VII. Eût déçu Robinson ; Magistrat étranger. — VIII. D'un auxiliaire ; Sans raison apparente. — IX. Collection de timbres. — X. En Suisse ; Chef d'élite ; Terme musical. — XI. Bronze d'Extrême-Orient ; Accent plaintif.

VERTICALEMENT

1. Donne toujours le même résultat que la veille ; Habitudes dont on se défait difficilement. — 2. A du mal à voir les choses de haut ; Certains le chérissent avec amour. — 3. Au-dessus du commandant ; Coule en France. — 4. Invite à aller de l'avant ; Brille au firmament californien. — 5. Découle souvent de la cataracte ; Entrave. — 6. La dernière a quelque chose de tragique ; Effectue un mouvement rapide. — 7. Terme musical ; Frappé en Chine. — 8. Assortissent des couleurs ; Susceptible de faire tomber de très haut. — 9. Accroche dans les deux sens ; Incapable de mordre.

Solution du problème n° 1 688

Horizontalement

I. Marins ; R.P. — II. Ecole ; Mur. — III. St ; Ruée. — IV. Sentier. — V. Eues ; Pi. — VI. Ru ; Colle. — VII. Valseur. — VIII. Dièse. — IX. As ; Alpes. — X. Heu ! ; Impôt. — XI. Treuils.

Verticalement

1. Messe ; Idaho. — 2. Acteur ; Ise. — 3. Ro ; Neuve ; Ut. — 4. Ilets ; Asa. — 5. N.E. ; Clélie. — 6. Repos ! ; P.M.U. — 7. Mur ; Le ; Epi. — 8. Rue ; Plu ; Sol. — 9. Première ; Ts.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS. AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE DES VALENTINS A	SERIE DES VALENTINES B
1	51	100 F.	100 F.
	005 071	1 000	5 000
	040 501	5 000	20 000
	059 001	5 000	1 000
	253 311	20 000	5 000
2	2	50	50
	42	150	150
	005 072	1 050	5 050
	52 952	5 050	20 050
	040 502	5 050	20 050
	059 002	5 050	1 050
	36 562	20 050	5 050
	253 312	20 050	5 050
3	53	100	100
	93	100	100
	203	300	200
	6 753	600	2 100
	005 073	1 000	5 000
	07 283	5 000	20 000
	040 503	5 000	20 000
	059 003	5 000	1 000
	253 313	20 000	5 000
	295 993	10 100	100 100
4	274	200	300
	3 244	500	2 000
	005 074	1 000	5 000
	040 504	5 000	20 000
	059 004	5 000	1 000
	27 694	20 000	5 000
	253 314	20 000	5 000
5	685	300	200
	005 075	1 000	5 000
	2 625	2 000	500
	4 515	2 000	500
	040 505	5 000	20 000
	253 315	20 000	5 000
	182 795	100 000	10 000
	059 005	200 000	20 000
6	6	50	50
	005 076	1 050	5 050
	8 776	2 050	550
	059 006	5 050	1 050
	53 756	20 050	5 050
	79 376	20 050	5 050
	253 316	20 050	5 050
6	040 506	200 050 F.	1 500 050 F.
7	137	200	300
	987	200	300
	067	300	200
	4 537	500	2 000
	005 077	1 000	5 000
	3 657	2 000	500
	5 617	2 000	500
	24 467	5 000	20 000
	42 127	5 000	20 000
	040 507	5 000	20 000
	059 007	5 000	1 000
	14 497	20 000	5 000
	55 277	20 000	5 000
	253 317	20 000	5 000
8	5 868	500	2 000
	31 428	5 000	20 000
	040 508	5 000	20 000
	059 008	5 000	1 000
	005 078	20 000	200 000
	253 318	20 000	5 000
9	005 079	1 000	5 000
	85 079	5 000	20 000
	040 509	5 000	20 000
	059 009	5 000	1 000
	23 249	20 000	5 000
	33 689	20 000	5 000
	253 319	1 500 000	200 000
0	9 680	500	2 000
	005 070	1 000	5 000
	10 560	5 000	20 000
	54 910	5 000	20 000
	040 500	5 000	20 000
	059 000	5 000	1 000
	253 310	20 000	5 000

TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN
TIRAGE DU 16 FEVRIER 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 23 FEVRIER 1977
A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
77 8e

LOTO — TIRAGE No 7 : 11 13 28 31 37 44 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 24

PROCHAIN TIRAGE LE 23 FEVRIER 1977 VALIDATION JUSQU'AU 22 FEVRIER 1977 APRES-MIDI

SPORTS

OMNISPORTS

La progression du nombre des licenciés depuis 1968

Il y aurait actuellement un peu plus de sept millions de licenciés en France, chiffre approximatif compte tenu de certaines inscriptions doublées (il arrive que des élèves fassent partie à la fois de leur association scolaire et d'une fédération). Si l'on se reporte deux olympiades en arrière, c'est-à-dire en 1968, on constate que la progression serait de l'ordre de 50 %.

Cependant, toutes les fédérations n'ont pas évolué de façon aussi uniforme. Quelques-unes ont triplé leurs effectifs. C'est le cas du tennis, du judo et du jeu à XIII, cette dernière fédération n'étant cependant pas comparable aux deux premières, vingt fois plus nombreuses qu'elle. Dans le cas du judo, la progression est d'autant plus remarquable qu'elle a perdu cette année les cinquante-sept mille karatékas qui lui étaient associés.

Une quinzaine de fédérations ont plus ou moins doublé leurs effectifs. Mais, évidemment, entre celle du tennis de table, qui avait trente-cinq mille licenciés en 1968, et celle du football, qui en a plus d'un million aujourd'hui, on voit que les conséquences ne sont pas les mêmes. Il n'en demeure pas moins que ces progressions soulignent, par contraste, la stagnation d'autres fédérations. La natation comme la voile ne progressent que de 50 % environ. Mais que dire de l'athlétisme, « discipline reine », qui, tout comme la gymnastique au demeurant, ne fait pas plus de dix mille adeptes en huit ans ? Que dire de l'aviron, resté à la même place malgré la sollicitude des pouvoirs publics, qui ne lui ont jamais ménagé leurs subventions ?

Enfin, on retiendra un dernier enseignement concernant la masse et l'élite, dont on sait maintenant que l'une n'est pas nécessairement liée à l'autre. Le tennis, qui est passé de cent trente-trois mille adhérents à trois cent quatre-vingt mille, n'a jamais connu une aussi grande désaffection de son élite. En revanche, l'escrime, qui, pour avoir doublé le nombre de ses licenciés, n'en reste pas moins à un niveau modeste (vingt-quatre mille neuf cent soixante-dix), n'a cessé de briller sur la scène internationale.

Phénomène contraire, celui du judo, qui a vu progresser de façon corrélative la valeur de son élite et la masse de ses pratiquants. L'étude systématique de la relation entre ces deux données, masse et élite, reste à faire. Bien d'autres facteurs entrent en jeu pour déterminer la formation du groupe de sportifs de haut niveau, comme l'avait souligné Raymond Thomas dans *la Réussite sportive* (1).

FRANÇOIS SIMON.

(1) Presses universitaires de France, 302 pages, 52 F (le Monde du 3 juin 1975).

SPORTS	1975 - 1976	1968
Football	1 123 106	602 000
Ski	555 168	476 290
Tennis	380 012	133 001
Judo	384 282	118 194
Basket-ball	236 764	133 919
Rugby à XV	143 000	69 031
Equitation	112 596	56 136
Handball	106 685	45 041
Alpinisme	92 745	58 000
Athlétisme	88 552	77 463
Gymnastique	84 128	74 006
Voile	83 673	55 340
Natation	75 230	56 537
Cyclisme	74 215	45 838
Tir	64 125	25 283
Tennis de table	63 079	35 835
Karaté	57 161	
Volley-ball	52 610	28 682
Automobile	28 193	13 842
Escrime	24 970	14 416
Jeu à XIII	17 960	5 800
Haltérophilie	15 500	9 869
Aviron	12 703	12 059
Boxe	12 651	7 403
Tir à l'arc	11 518	5 876
Motocyclisme	10 800	4 717
Hockey sur gazon	6 185	5 000

FOOTBALL

TROYES - NANTES EN SEIZIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de France de football, effectué le mercredi 16 février, a donné les résultats suivants : Avignon-Bordeaux ; Gueugnon-Châteauroux ; La Paillade-Nîmes ; Sochaux-La Rochelle ; Ajaccio-Reims ; Cannes-Monaco ; Nice-Villemomble ; Troyes-Nantes ; Saint-Etienne-Auxerre ; Rouen-Malakoff ; Lens-Metz ; Angers-Brest ; Rennes-Lorient ; Lille-Strasbourg ; Vauban-Strasbourg-Haguenau ; Paris-Saint-Germain-Caen.

Les seizièmes de finale se disputeront par match « aller » et « retour » les 12 et 19 mars.

NATATION

MIS EN PLACE A LA FIN DE L'ANNÉE

Le Centre national offrira les meilleures conditions d'entraînement

La politique de la Fédération française de natation (F.F.N.) à propos de son élite sportive est désormais clairement définie. Dès septembre 1977, le Centre national commencera à fonctionner. Il groupera ceux et celles qui, dans un premier temps, auront accompli les performances les plus probantes.

M. Gérard Garoff, directeur national de la natation, qui a obtenu du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports la première tranche de crédit — 128 000 F pour un trimestre, — a le projet de réunir, dans le nouveau Centre national, deux douzaines de nageurs et de nageuses, mais il est probable que, par la suite, le Centre accueillera un plus grand nombre de candidats à la haute compétition.

C'est naturellement pour parer au plus pressé que le seul critère de sélection retenu pour l'instant repose sur la performance. Il s'agit avant tout de faire en sorte que les nouvelles structures de l'élite de la natation française fonctionnent le plus vite possible, et c'est, par la suite, progressivement que le système de recrutement sera modifié, ou plutôt élargi. Les meilleurs nageurs du moment continueront, bien entendu, de bénéficier des avantages du Centre national, mais M. Gérard Garoff compte aussi réserver un certain nombre de places pour des jeunes dont les qualités auront fait l'objet de tests sérieux.

Les examens psychologiques

A cet égard, la F.F.N. a choisi, semble-t-il, de s'inspirer des méthodes utilisées notamment par les Hongrois et les Soviétiques et qui reposent sur des examens physiques, physiologiques et psychologiques. Assez paradoxalement, du moins au premier examen, ce sont les aptitudes psychologiques qui sont retenues en priorité en Hongrie et en Union soviétique, et ce choix s'explique assez bien si l'on considère que la natation demande, avant tout, la plus grande force morale pour supporter l'entraînement d'aujourd'hui. M. Gérard Garoff pense que la solution française qui sera mise au point avec l'aide des médecins de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) sera proche des solutions hongroise et soviétique.

Il reste, bien sûr, que la plus grande attention sera accordée à la détection physiologique, dont l'importance a été démontrée, en grande partie, par les résultats obtenus en République démocratique allemande. La natation moderne exige de savoir ce que sera l'évolution morphologique des jeunes appelés à pratiquer une intense activité sportive. Ainsi, une grande lacune de la natation française, le manque de liaison, de collaboration permanente, entre la médecine et les pratiquants sera comblée.

La F.F.N. a décidé que le Centre national aurait deux bases, l'une à Paris, à l'INSEP, pendant la mauvaise saison, et l'autre à Antibes, pour le printemps et l'été. C'est une bonne chose que de placer les stagiaires du Centre dans les meilleures conditions climatiques possibles à la belle saison, et il semble que la base parisienne offre aussi certains avantages, dans la mesure où la collaboration avec les médecins de l'INSEP sera ainsi facilitée. La prise en charge financière des stagiaires, tout au long de l'année, sera complète, et l'élite de la natation française, du moins si tout se passe comme prévu, sera sur un plan d'égalité avec ce qui se fait de mieux à l'étranger. Quelques points demeurent à préciser, notamment à propos des conditions de scolarité des stagiaires, et une étude a été demandée, précise M. Gérard Garoff, au ministère de l'éducation pour déplacer, par exemple, les périodes d'examens en fonction des impératifs de la compétition.

FRANÇOIS JANIN.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— François et Odile Baratin sont heureux d'annoncer la naissance de
Charlotte,
le 2 février, à Vancouver (Canada).

— Una Liutkus et Sophie, née Laroque, ont la joie de faire part de la naissance de
Aurélien, Jean, Antanas,
à Paris, le 16 février 1977.
24, rue Gassendi, 75014 Paris.

— M. Luc-Alexandre Menard et Mme, née Christiane Gonnet, Florence et Isabelle, ont la joie d'annoncer la naissance de
Olivier.
Lyon, le 8 février 1977.
42, rue Ch.-Delaunay, 10000 Troyes.

— Jean-Philippe, Luciana et Marie Ravanel ont la joie d'annoncer la naissance de
Noémie.
Paris, le 7 février 1977.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Perrine Ramin,
fille de M. Jacques Ramin et de *Mme, née Geneviève Dunin Wasowicz*, et de
M. Jean Canavaggio,
fils de M. Dominique Canavaggio et de Mme, née Madeleine de Morati Gentile,
qui sera célébré en l'église Saint-Séverin le 19 février, à 15 heures.

Décès

— Mme Pierre Burthe-Mique,
Mlle Patricia Burthe-Mique,
Mr et Mrs A. Mc C. Hogg et leurs enfants,
Mr et Mrs B.C. Bruce et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre BURTHE-MIQUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller commercial (E.R.),
survenu dans sa soixante-septième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées à Quimper, le 8 février, suivies de l'inhumation à La Forêt-Fouesnant.
29133 La Forêt-Fouesnant,
Alpine New-Jersey (U.S.A.),
Le Caire.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert DANGELZER,
rappelé à Dieu le 12 février 1977, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de
Mme Robert Dangelzer,
Mme Louis Dangelzer, sa mère,
Mlle Dangelzer, sa fille.
Un service religieux sera célébré *en l'église Saint-Pierre de Chaillot,* 35, avenue Marceau, Paris (16e), le *jeudi 24 février 1977, à 18 h. 45.*
2, rue de Vienne, Paris 75008.

— On nous prie de faire part du décès, muni des sacrements de l'Eglise, survenu le 13 février 1977, dans sa quatre-vingt-treizième année, de
M. Marcel DESCHASEAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
chevalier de la Santé publique,
président d'honneur de la Compagnie des thermes de Plombières-les-Bains,
ancien conseiller général des Vosges,
ancien député,
maire de Plombières.
De la part de
Mme Yves Laffaille,
M. et Mme Jean Grandcolas,
Mlle Annick Laffaille,
M. et Mme Pierre Affeltranger et leurs filles,
M. et Mme Alain Laffaille et leur fils,
Le capitaine et Mme Michel Laffaille et leurs fils,
Le lieutenant Xavier Laffaille,
Mlle Nicole Grandcolas,
M. *Henri Grandcolas,*
Mlle Catherine Grandcolas,
M. *et* Mme Philippe Parrot *et* leur fils,
M. et Mme André Villeminey et leurs enfants,
M. Jean Vindry,
Et toute la famille.
La cérémonie religieuse fut célébrée en l'église de Plombières-les-Bains, le mardi 15 février 1977, à 15 h. 30.
Ni fleurs ni discours.
Domicile mortuaire :
18, avenue Louis-Français,
88370 Plombières.
64, rue de Laxou, 54000 Nancy.
39, rue Liétard. 88370 Plombières.
« Ruaux », 88370 Plombières.
Cet avis tient lieu de faire-part.
[Le Monde *du 16 février.*]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Lucien FÉRIAL,
trésorier-payeur général honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 11 février 1977.
Les obsèques ont eu lieu le 15 février.
De la part de
Mme Lucien Férial,
M. et Mme Raymond Férial,
Le docteur et Mme Maurice Férial,
M. et Mme Henri Férial,
M. et Mme Pierre Férial,
M. et Mme André Degaugue.

— Le docteur et Mme *Alain* Guillard,
M. et *Mme André Fabre,*
M. et Mme Alain Plassart,
font part du rappel à Dieu de
Mme Gaston GUILLARD,
née Suzanne Guillemot.
Ses obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, le lundi 21 février, à 8 h. 30.

— Odile Huot,
Hélène Huot,
Denis et Christiane Huot,
Catherine et Jean Kyriaco,
Agnès et Jean-François Tournade,
Joseph et Brigitte Huot,
font part du rappel à Dieu de leur père,
M. René HUOT,
ancien principal clerc de notaire à Paris,
le 12 février 1977, dans sa soixante-dix-septième année.
112, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
16, rue Lakanal, 75015 Paris.
35, rue de l'Eglise, 75015 Paris.
67, rue Vergniaud, 75013 Paris.
1, rue Toulemouche, 44000 Nantes.
2, parc Joumelle, 21500 Montbard.

— Mme Maryse Lafont-Giesger,
Et sa famille,
ont *la douleur de faire part du* décès de
Mme Anna-Marie LAFONT.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en la chapelle Notre-Dame de Beau-Rivage, à Biarritz.
9, rue de Chassin, 64600 Anglet.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Charles MARION,
née Marie-Thérèse Andrieux,
survenu à Compiègne, le 14 février 1977, dans sa quatre-vingt-quinzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
De la part de
M. Jean Marion et Mme, née Doreau,
M. Paul Leblond et Mme, née Marion,
Ses enfants,
Sylvie Leblond, *sa petite-fille,*
Louisette Caillieux, née Andrieux, *sa nièce,*
Mme veuve Guibout.
Les obsèques religieuses auront lieu le 18 février, à 16 heures, en l'église de Songeons (Oise), et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
66, avenue de Breteuil,
75007 Paris.
38, rue d'Amiens, 60120 Breteuil.

— Dieu a rappelé à Lui
Mme Henry MINSSEN,
née Madeleine Cans,
le 15 février 1977, dans sa soixante-treizième année, au Châtelet, 92190 Meudon.
De la part de
M. le pasteur H. Minssen,
Mlle Eveline Minssen,
M. et Mme Jean-Paul Guetté,
M. et Mme Raymond Cans,
M. et Mme Daniel Cans,
son époux, *ses enfants,* frères et belles-sœurs.
Le service religieux aura lieu le vendredi 18 février, à 15 h. 30, au *temple de* Versailles, 5, rue Hoche, et l'inhumation au cimetière de Versailles-Montreuil.
« Ma grâce te suffit. »
(2 Cor. 12, v. 9.)
Prière de remplacer les fleurs par des dons à la Fondation du Châtelet. C.C.P. 17.938.42 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le Havre, Paris, Asco, Bastia, Ajaccio.
Mme Georgette Namani.
Le capitaine de gendarmerie François Namani, Mme et leur fils,
M. et Mme Maurice Namani et leurs enfants,
M. Bachelier et Mme, née Emilie Namani.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Victor NAMANI,
survenu au Havre le 13 février 1977, dans sa soixante-dix-septième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Antoine à Ajaccio, samedi 19 février, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Claude Biagi et leur fille,
M. et Mme Pierre Angrand et leurs enfants, ses filles, gendres et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri REBOUR,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur en chef honoraire des services de l'arboriculture en Algérie, survenu le 12 février 1977 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bouix (Côte-d'Or).
23, rue de Bures,
78310 Elancourt-Maurepas.
12, rue de Naples, 75008 Paris.

Remerciements

— La famille de
M. Jean FAURE,
directeur général honoraire de l'escompte de la Banque de France, très *touchée des marques de sympathie* qui lui ont été témoignées, exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

— Alger, Vence, Grenoble.
Les familles Rogier, Puget, Clavaud, Vidal, Hilsum, Louradour, sensibles aux marques de sympathie reçues lors du décès de
M. Marcel ROGIER,
adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Une pensée émue est demandée à l'occasion du troisième anniversaire du décès de
M. Isidore SILLAM.

Communications diverses

— La Société des amis de Jean Launois, *fondée en 1966 par la veuve* de l'artiste, informe ses adhérents qu'une exposition organisée par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris se tiendra dans ce musée du 17 mars au 17 avril. Un « hommage à Jean Launois » a lieu actuellement au musée des Ponchettes, à Nice.

— Une semaine d'initiation à la prière aura lieu dans le département de la Lozère du 31 juillet au 7 août. Elle sera animée par un prêtre catholique sur le thème : « Se détendre, se retrouver soi-même, reconnaître les autres sous le regard de Dieu ». Renseignements : *G. Pommerozze,* 33, rue Corot, 77000 La Rochette.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Vendredi

S. 6. – Numismatique.
S. 8. – Meubles. Objets d'art 18e.
S. 20. – Livr. brochés, reliés Hist. Lett. Rom. Bx Art. Dess. Paint., grav.

D'UNE REGION A L'AUTRE

Rhône-Alpes

La production d'acroléine a repris dans l'usine de Pierre-Bénite

La fabrication d'acroléine, produit très toxique dont la libération accidentelle, le 19 décembre, avait failli causer un grave accident, a repris, le jeudi 10 février, l'usine Pechiney-Ugine-Kuhlmann de Pierre-Bénite (Rhône). L'atelier était fermé depuis cinquante jours, mais, après modification des installations, le préfet du Rhône l'a autorisé à reprendre son activité le 7 février. Cependant, durant trois jours, les ouvriers, s'estimant insuffisamment informés sur les mesures de sécurité, avaient refusé de rejoindre leur poste.

De notre correspondant régional

Lyon. — Trois coups de sirène de vingt secondes séparés par un arrêt de quinze secondes. C'est le seul moyen dont les autorités disposent pour alerter la population lyonnaise au cas où un événement du type Seveso la menacerait. Cet appel indiquerait aux habitants qu'ils doivent se mettre à l'écoute de leur radio ou de leur télévision. Le préfet du Rhône leur donnerait, quelques instants après, les directives à suivre.

Le risque de voir, un jour, se propager un nuage mortel au-dessus de l'agglomération lyonnaise existe. Le colonel Héraud, directeur départemental des services incendie du Rhône, reconnaît qu'un sinistre de cette nature n'est pratiquement pas maîtrisable : *« Que pourrions-nous faire si par malheur un camion ou un wagon citerne de chlore s'éventrait brusquement en pleine ville, sinon aider les gens à s'éloigner du danger le plus vite possible ? »*

L'incident survenu le 19 décembre 1976 dans une usine de la société Pechiney-Ugine-Kuhlmann, à Pierre-Bénite pose une fois de plus le problème de la sécurité — interne et externe — d'un établissement fabriquant de grandes quantités de produits chimiques dangereux. Certes, en principe, tout est prévu pour que des incidents de manutention ou d'exploitation ne se transforment pas en catastrophe. Des ingénieurs du service des mines visitent régulièrement les installations. Ils ont tout pouvoir pour exiger des industriels qu'ils prennent les dispositions jugées indispensables.

Reste l'impondérable : quelques gouttes d'eau salée qui remontent dans une tuyauterie, entrent en contact avec 5 tonnes d'acroléine... C'est ce qui s'est passé le 19 décembre, un peu avant 23 heures. Le couvercle de la cuve sauta, le gaz s'échappa et s'enflamma instantanément. Il n'y eut pas de victime parmi les ouvriers, mais le trafic de l'autoroute Lyon-Marseille fut interrompu.

Que se serait-il passé si les réservoirs de stockage contenant ce soir-là 357 tonnes d'acroléine avaient connu le même sort ? Ou si, au lieu de prendre feu, le gaz — plus lourd que l'air — s'était dirigé vers les immeubles du quartier des Roches, distant de quatre cents mètres environ ?

L'acroléine est un produit à la fois explosif, inflammable et toxique. Il a été utilisé comme gaz de combat pendant la guerre 1914-1918.

Dans un tract distribué au lendemain de l'accident, la section syndicale C.F.D.T. a traduit d'une façon plus spectaculaire encore le « risque » représenté par ce produit : *« 5 tonnes d'acroléine dans l'atmosphère suffisent pour créer une dose mortelle sur un million de mètres carrés et vingt mètres de haut. »* Quant à la section C.G.T., dans un tract intitulé « Acroléine = bombe ! », elle rappelait que les usines similaires en Allemagne et en Angleterre avaient été détruites en faisant plusieurs victimes.

Les pêcheurs de cinq départements situés en aval de Lyon connaissent bien la toxicité de l'acroléine : le 11 juillet 1976, à la suite d'une fausse manœuvre, les 20 tonnes d'un wagon-citerne transportant ce produit se déversèrent dans le Rhône. Résultat : 365 tonnes de poissons détruites, 3 millions et demi de francs de préjudice, selon la fédération de pêche concernée (1).

Le directeur de l'usine de Pierre-Bénite, M. Behr, *admet* que l'acroléine, qui représente 10 % environ des activités de l'établissement, est *« le plus dangereux des produits fabriqués dans le site ».* Mais il assure que les risques ont été ramenés à *« un niveau acceptable »,* que l'accident du 19 décembre ne peut pas se produire dans les réservoirs de stockage et qu'en cas de fuite *« l'acroléine peut être rapidement maîtrisée avec du personnel portant un équipement de protection ».*

Un plan d'évacuation de l'usine ? *« Il existe pour le personnel des bâtiments administratifs, mais peut-on évacuer la totalité du personnel et abandonner ainsi le contrôle d'installations en fonctionnement sans accroître encore les risques ? »,* interroge M. Behr.

Réduire la capacité du stockage sur le site ? C'est accroître la circulation des wagons-citernes sur les voies ferrées et donc, selon lui, prendre un autre risque. Pour le commandant des sapeurs-pompiers de la communauté urbaine, la vraie sécurité passe par *« l'éloignement des industries dangereuses des agglomérations ».* Mais ni les syndicats, ni les maires ne songent — la récession économique aidant — à réclamer l'arrêt ou le départ d'activités qui procurent emplois et patentes. La question reste donc : la fabrication d'acroléine destinée finalement à l'engraissement industriel des veaux et des poulets doit-elle s'effectuer au prix de la sécurité des citadins ?

BERNARD ELIE.

(1) Le tribunal administratif de Lyon a condamné, le 12 janvier 1977, la société à 2 000 francs d'amende et a nommé un expert pour chiffrer le préjudice de l'Etat.

Bretagne

Les aides financières du conseil régional

• Pour les chantiers navals de Brest

De notre correspondant

Rennes. — La session du conseil régional de Bretagne s'est achevé mercredi 16 février ; elle était placée sous le signe de l'industrialisation et de la solidarité.

Industrialisation avec, en particulier, la décision de préférer à une subvention une participation au syndicat mixte « Brest Iroise » chargé de la construction de la troisième forme de réparations navales de Brest. Achevée, pense-t-on, en 1979, cette forme accueillera des navires de 500 000 tonnes. L'établissement public régional participera à 25 % au financement à la charge du syndicat mixte (chambre de commerce et d'industrie de Brest, département, *communauté urbaine* de Brest), soit 287,5 millions de francs.

Une somme équivalente revient à l'Etat. Afin de poursuivre son développement économique très éprouvé par la crise (52 000 chômeurs en janvier), la Bretagne va amplifier la prospection d'entreprises avec l'association Ouest-Atlantique (filiale de la DATAR). L'établissement public régional étudiera aussi un système d'interventions financières. Les programmes d'action prioritaires retenus pour 1977 au plan régional concernent la mer et la façade maritime, l'implantation du réseau de gaz naturel, le tourisme nautique.

« Solidarité » aussi : évidente à travers la participation à la forme de réparations de Brest, elle l'est également avec l'adoption du schéma d'aménagement du littoral breton et des îles. Ce document unique en son genre est le fruit d'une longue et souvent difficile réflexion des élus à divers niveaux de responsabilité. Il propose des initiatives de mise en valeur du littoral. L'accent est mis sur l'exploitation des ressources naturelles de la mer et du sol ainsi que sur le développement industriel et touristique. Le schéma exprime dans le même temps un souci prononcé du respect de l'environnement (*le Monde* du 8 février).

Les dépenses totales du budget pour 1977 s'élèvent à 145 362 000 F. Les conseillers bretons se sont inquiétés du retard dans l'exécution de certains projets qui n'ont pas permis en 1976 l'utilisation de 61 millions de crédits et d'emprunts autorisés pour une valeur de 40 500 000 F. Notons enfin que le projet d'Institut culturel de Bretagne (*le Monde* du 8 février) demeure désormais suspendu à la promulgation de la charte culturelle annoncée par le président de la République à Ploërmel.

DANIEL MORNET.

• Pour la construction d'un C.E.S. privé

Rennes. — Le conseil régional de Bretagne souhaiterait financer *en 1978 la construction* d'un collège d'enseignement secondaire qui deviendrait un établissement privé sous contrat. Sur proposition de M. Guy Guermeur, député du Finistère R.P.R., vice-président du conseil régional et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, la majorité du conseil a, en effet, décidé mardi 15 février d'ajouter un cinquième C.E.S. aux quatre dont le financement par le budget régional est prévu pour 1978. Cette décision a été prise *« pour tenir compte du pluralisme scolaire profondément souhaité par la population de la région ».* L'assemblée a invité le préfet de région à présenter au mois de septembre au comité économique et social des propositions *« en vue de permettre que ce C.E.S. supplémentaire soit un établissement privé sous contrat ».*

[La décision du conseil régional de Bretagne est aussi originale que surprenante : on ne connaît pas d'exemple récent de financement par des fonds publics de la construction d'établissements privés. Actuellement, l'aide publique se fait sous forme de participation aux frais de fonctionnement et de rémunération des maîtres sous contrat. L'un des principaux obstacles au développement de l'enseignement catholique, en Bretagne comme ailleurs, tient au fait que la création d'établissements, notamment secondaires, dans les quartiers nouveaux des villes nécessite des mises de fonds importantes par les associations de gestion créées par les parents d'élèves.

Au secrétariat général de l'enseignement catholique, à Paris, la décision du conseil régional a quelque peu surpris. On y fait pourtant remarquer que rien n'interdit un tel financement, puisque la loi Falloux (1850) prévoit que les collectivités locales peuvent aider l'enseignement privé sous forme de prêts de locaux et de subventions de fonctionnement. « Ce n'est pas courant, dit-on au S.G.E.C., mais cela n'a rien d'aberrant sur le plan juridique. » Il reste toutefois à savoir si le préfet suivra le conseil sur cette voie et si ses conclusions, qui seront présentées en septembre prochain, créeront un précédent de nature à entretenir la polémique scolaire. — Br. F.]

● *La culture en charte.* — Une coquille a déformé le sens d'un passage de la Libre opinion de M. Pierre Bernard, « La culture en charte » (*le Monde* du 11 février). Au cinquième paragraphe, il fallait lire : *« L'ostracisme scolaire pratiqué en la matière jusqu'à* (et non depuis) *ces toutes dernières années ». « Un souci élémentaire d'honnêteté intellectuelle oblige, nous écrit M. Bernard, à reconnaître le changement d'esprit intervenu du fait de la loi Deixonne et des plus récents décrets Guichard et Haby, à l'égard des langues et cultures dites régionales. »*

Corse

La nomination ... en remplacement ...

« Une su...

La SAFER sera ...

Agression contre M. Jean Luisi

هكذا من الأصل

AUTRE

l'usine de Pierre-Béni…

…ncières du conseil ré…

…ntiers navals de Brest

…nstruction d'un C.E.S. …

D'UNE REGION A L'AUTRE

Corse

La nomination de M. Yves Burgalat en remplacement de M. Jean Riolacci

Le nouveau préfet de la région Corse, M. Yves Burgalat, dont la nomination a été annoncée au conseil des ministres du mercredi 16 février, prendra ses fonctions dans une quinzaine de jours à Bastia. M. Jean Riolacci, nommé chargé de mission auprès du président de la République, occupera son siège de préfet de la région Corse et du département de la Corse-Sud jusqu'à l'arrivée de M. Burgalat.

Avant le bilan du programme de développement économique de la Corse et les mesures qui s'y attachent (voir le communiqué du conseil des ministres), c'est le départ de M. Jean Riolacci qui suscite les réactions les plus nombreuses.

« Une surprise désagréable »

M. François Giaccobbi, sénateur, président du conseil régional, (rad. de gauche), commente ainsi le départ de M. Riolacci :

« *C'est une éclatante promotion. M. Riolacci passe d'une responsabilité régionale à une responsabilité nationale. C'est incontestablement la reconnaissance de son sens politique. Et je pense que, connaissant les dossiers corses comme il les connaît, il peut être un bon « correspondant » entre Paris et la Corse. M. Riolacci est un bon administrateur, d'une grande finesse, connaissant bien la Corse et les Corses. Il ne s'est pas laissé prendre au piège de la grandiloquence, mais je regrette son départ sur le plan professionnel et sur le plan personnel.* »

Jean Zuccarelli, député et maire de Bastia, (rad. de gauche), estime, pour sa part : « *C'est pour nous une surprise et une surprise désagréable. Les préfet ne sont jamais que des personnages de passage, mais néanmoins au moment où l'on s'attaque à des problèmes particulièrement délicats tels que la continuité territoriale et bien d'autres, nous étions en droit de penser que c'était l'homme qu'il fallait à la place qu'il fallait. Le successeur de M. Riolacci, M. Burgalat, est connu à Bastia dont il a été sous-préfet. Il nous avait laissé un excellent souvenir qui nous fait penser qu'il sera à la hauteur d'une tâche délicate.* »

M. Charles Ornano, maire d'Ajaccio, vice-président du conseil général de Corse du Sud, bonapartiste : « *J'ai été très surpris par la décision du conseil des ministres qui privera la Corse d'un fonctionnaire particulièrement brillant. Compétent et efficace, Jean Riolacci s'est toujours penché avec attention, mais surtout avec cœur, sur les problèmes insulaires. Je tiens à lui exprimer toute ma sympathie et toute mon amitié.* »

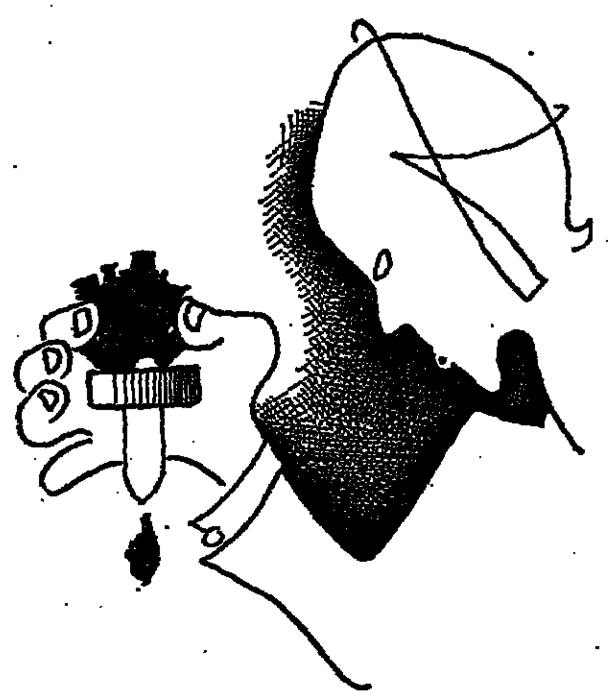

(Dessin de PLANTU.)

La SAFER sera constituée le 28 mars

De notre correspondant

Ajaccio. — La SAFER (Société d'aménagement rural et d'équipement foncier) sera finalement constituée le 28 mars, comme il était initialement prévu. En effet, les deux F.D.S.E.A. et C.D.J.A. de la Corse, qui avaient provoqué une réunion mercredi 16 février, à Ajaccio, ont constaté que les établissements publics et organismes qui sont parties prenantes n'étaient pas représentés à cette réunion : notamment, les deux conseils généraux de la Corse, la Caisse régionale de crédit agricole et les deux chambres d'agriculture.

Le communiqué diffusé par les F.D.S.E.A. et les C.D.J.A. déclare : « *Devant les attitudes et prises de position négatives conjuguées de l'administration et des organisations citées, le syndicalisme agricole n'a pu que constater la carence, la mauvaise foi et l'inconscience des absents. Il se demande pourquoi on ne veut pas faire aujourd'hui ce que l'on dit accepter de faire demain. Les F.D.S.E.A. et les C.D.J.A., estimant jusqu'à ce jour avoir assumé toutes les responsabilités incombant aux organisations syndicales, annoncent qu'elles n'assument plus désormais aucune responsabilité quant aux occupations des terres ayant lieu sur la côte orientale.* »

Quelque 300 hectares sont occupés depuis le samedi 12 février. Des groupes d'agriculteurs restent sur place, et certains ont d'ailleurs commencé à travailler sur les propriétés.

Agression contre M. Jean Luisi

D'autre part, M. Jean Luisi, président de la Caisse régionale de crédit agricole, a été victime d'une agression dans la nuit du 15 au 16 février, à Aléria, alors qu'il rentrait chez lui. Il a été attaqué par plusieurs individus armés et masqués. Il se trouve toujours dans une clinique d'Ajaccio, souffrant de traumatismes. Cette agression a suscité dans l'île une émotion considérable. De nombreux messages de sympathie ont été adressés à M. Luisi. M. Xavier Carlotti, maire d'Aléria, condamne, « *quelles que soient les motivations, l'ignoble agression dont a été victime M. Jean Luisi. Les menaces que font peser ces agressions sur les personnes réclament l'adoption de sérieuses mesures de sécurité de la part des pouvoirs publics* ».

PAUL SILVANI.

Une centaine de députés et sénateurs aux premières assises de la mer

Les assises nationales de la mer se sont ouvertes ce jeudi 17 février, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Edgar Faure et en présence d'une centaine de députés et de sénateurs représentant notamment les départements côtiers.

« La mer n'est encore considérée que comme un problème sectoriel parmi tant d'autres », a déclaré dans son exposé introductif M. Frédéric Gabriel, président du groupe parlementaire de la mer à l'Assemblée nationale. « *Or elle va prendre, avec le temps, une importance primordiale pour l'existence des hommes et va devenir une très grande affaire de cette fin du vingtième siècle.* »

Ces assises visent à souligner l'importance de l'exploitation des façades maritimes françaises, à montrer que l'Océan « recouvre » parfaitement les quatre priorités définies par le VIIe Plan : le plein emploi (la pêche fait vivre deux cent *mille personnes*), la lutte contre la pollution liée à l'utilisation du milieu marin, l'exploitation du pétrole marin et des matières premières minérales, la création de nouvelles activités et de nouvelles techniques.

Au terme de ces assises, une résolution devait être élaborée et présentée en fin de journée à M. Raymond Barre, premier ministre.

Libres opinions

La France multipliée par vingt

par AYMAR ACHILLE-FOULD (*)

L'IMAGE de la mer est encore *pour beaucoup, comme pour le poète, celle de la liberté et de l'infini. Pourtant, cette « chose » qui n'appartient à personne est devenue l'affaire de tout le monde. L'homme voit aujourd'hui le fond des abîmes, où, hier sans prévoyance, il puisait sa nourriture et, sans précaution, jetait ses* ordures.

Au même moment, il prend conscience des richesses de la mer et de leur nécessité pour la survie de l'humanité. Mais les interventions de l'homme sur la mer ne sont plus secondaires et superficielles ; elles entraînent des dégradations massives et parfois irréversibles, d'une façon tantôt insidieuse et progressive, tantôt spectaculaire, comme les pollutions accidentelles. Si la mer nous offre de nouvelles chances, c'est au prix de nouveaux efforts et, d'abord, d'un effort de protection.

L'opinion a été frappée, en 1976, par la succession de deux sinistres survenus sur nos côtes avec les naufrages de l'Olympic Bravery et du *Bohlen*. Mais *soit-elle que, depuis le début de 1977, cinq pétroliers ont été l'objet d'incidents graves sur les côtes des Etats-Unis et que, chaque année, une vingtaine de pétroliers dans le monde se perdent par accident ? Sait-elle aussi que, chaque jour, trois cent cinquante navires transitent dans le Pas-de-Calais, ayant à leur bord plus d'un million de tonnes d'hydrocarbures, pendant que près de deux cents navires font la traversée entre le continent et l'Angleterre ?*

En annonçant, à Vannes, les décisions prises pour tenter, d'abord, de prévenir les accidents, puis d'accroître notre capacité de lutte, le président de la République a montré son souci de réduire, autant que possible, les risques encourus par la France dans ce domaine :

— Prévenir d'abord, en organisant le trafic maritime, en le guidant et en le surveillant, en proposant, aux plans national et international, des mesures rigoureuses, voire des sanctions, s'appliquant aux « pollueurs » ;

— Mais aussi, en cas de besoin, lutter avec efficacité, en confiant à une autorité unique, le préfet maritime, la responsabilité de déclencher et de conduire les opérations nécessaires, tout en mettant à sa disposition les moyens adéquats grâce à la création d'un Fonds de prévoyance contre la pollution.

Bien d'autres actions doivent être entreprises et poursuivies en matière de surveillance, de recherche et d'exploitation.

En *effet, il a été décidé, dans des conférences entre pays, de prendre des mesures* dont le Parlement français a tiré les conséquences par une loi de juillet 1976.

Ces dispositions confient aux pays intéressés la responsabilité d'une zone s'étendant à 200 milles nautiques de leurs côtes, soit, pour la France métropolitaine et les DOM-TOM, une superficie d'environ 11 millions de kilomètres carrés.

Assumer ces responsabilités signifie concilier nos moyens budgétaires avec la nécessité d'être présents dans un ensemble vingt fois grand comme la France, exploiter les gisements d'agrégats, pratiquer les forages, en respectant l'environnement et la faune marine, organiser rivages et zones portuaires pour y faire cohabiter l'industrialisation, le tourisme, l'acquaculture, accroître la production des pêches sans épuiser les fonds, etc. Il s'agit en réalité — enfin ! — de marquer la détermination de la France à assumer sa vocation maritime. La France est à l'Europe ce que la Bretagne est à la France, et la « ligne bleue des Vosges » n'est plus le seul horizon des Français...

La mise en œuvre de ce grand dessein exige une ferme volonté, des moyens, des structures et la coordination des efforts. (Une quinzaine de départements ministériels sont, de près ou de loin, concernés par la mer...)

Le Groupe interministériel de coordination de l'*action en mer* des administrations (GICAMA), dont le gouvernement *m'a confié la présidence*, a pour *mission de participer à regrouper et à coordonner* les tâches et *les moyens. C'est une œuvre difficile et de longue* haleine qui exigera *toute notre ténacité et celle du gouvernement*.

Mais l'exemple vient de loin : « *La puissance requiert non seulement que le roi soit fort sur la terre, mais aussi qu'il soit puissant sur la mer* » (testament politique de Richelieu).

★ Député (gauche réformatrice) de la Gironde, président du groupe interministériel de coordination de l'action en mer des administrations (GICAMA).

Le colonialisme appliqué aux océans

par LOUIS DARINOT (*)

A la veille d'un découpage géographique systématique des océans, la France doit développer une stratégie lui permettant d'obtenir la position la plus avantageuse possible. Elle sera la base de toute une nouvelle économie de la mer. Dans cette partie, essentiellement diplomatique, nos cartes sont nombreuses : vocation maritimes traditionnelle de la France ; ouvertures côtières sur trois mers ; prospection des océans déjà entreprise ; puissance industrielle et « savoir-faire » technologique ; puissance maritime militaire ; position au sein de l'Europe ; relations privilégiées avec de nombreux pays du tiers-monde.

Il se trouve précisément que, pour ce qui concerne l'exploitation des océans, y compris à des fins industrielles, la France se trouve particulièrement bien placée. L'enjeu en valant la peine, *une politique soutenue de recherche dans ce domaine doit être mise en œuvre* pour prolonger l'acquit. L'effort d'*investissement* des entreprises concernées doit être, parallèlement, *encouragé*. C'est le prix de l'effort national nécessaire, si l'on veut éviter que, dans ce domaine comme dans d'autres, notre pays démissionne chaque jour un peu plus.

Une politique socialiste doit allier l'intérêt de la nation à la défense des pays sous-développés et des pays pas ou peu ouverts vers la mer. Il paraît probable que, *une fois de plus, les pays sous-développés* soient les grands perdants de cette compétition internationale. *En effet, non seulement les puissances industrielles ont de fortes chances de se tailler la part du lion au niveau du découpage géographique des océans, mais seul un petit nombre d'entre elles saura en tirer parti. Les firmes multinationales des pays dominants entreprendront alors un nouveau pillage du tiers-monde.*

La France doit attendre peu de ses puissants partenaires dans les futures négociations.

En revanche, puissance maritime industrielle, militaire, et technologiquement avancée, elle peut soutenir efficacement les positions des pays moins bien placés et établir avec eux une coopération originale, basée sur le transfert technologique, pour la mise en valeur des fonds marins qui leur seront alloués. *Elle œuvrera ainsi à la mise en place de relations internationales moins inégalitaires et à la remise en cause de l'impérialisme.*

Une politique cohérente et harmonieuse des industries maritimes est nécessaire. Sauver les secteurs où le potentiel industriel et humain est suffisamment important pour les rendre à nouveau compétitifs ; promouvoir les investissements nécessaires en matériel, c'est renforcer le potentiel économique national, c'est créer des emplois, c'est aussi améliorer les conditions de travail et de salaire des travailleurs concernés.

Un secteur comme la *construction navale* nécessite un véritable *plan de sauvetage et une restructuration globale.* Une *réorientation et une diversification de la production s'imposent, compte tenu, bien sûr, des besoins nationaux, mais aussi, et surtout, en fonction du marché mondial.* L'avenir de notre *marine marchande en dépend.*

La *construction navale militaire* reste avant tout une *résultante* de la stratégie globale de défense de la nation. La conclusion d'accords européens et internationaux sur la délimitation des zones de pêche et des zones d'exploitation des océans suppose une flotte de surveillance et d'intervention rapide et nombreuse.

Une véritable *politique de la pêche* induira elle aussi une nouvelle demande de construction navale. Le premier axe d'une telle politique est la recherche du maintien et la défense des zones de pêche françaises.

Le deuxième axe concerne la modernisation de la flottille et celle des circuits de distribution. La constitution de véritables coopératives doit faciliter les investissements en matériel et permettre l'amélioration de la distribution. La mise en place des conseils de gestion par port, fédérés au plan régional puis national, pour faire traiter leurs problèmes par les professionnels est une solution proposée par les socialistes.

La politique d'aménagement du littoral ne doit pas être envisagée sous un aspect purement défensif de lutte anti-pollution. Nos côtes doivent être aménagées en fonction de leur variété naturelle, selon un plan démocratiquement élaboré, offensif et impératif.

De larges zones seront réservées à l'aquaculture.

L'extension inévitable des zones portuaires suppose l'étude préalable des conséquences au niveau de la pollution, justifiant les aménagements nécessaires à la protection de l'environnement.

Ces grands axes stratégiques d'une politique de la mer s'inscrivent dans une problématique socialiste qui se veut claire. Les critères d'indépendance nationale, de coopération nouvelle avec le tiers-monde, de meilleure place de la France dans la division internationale du travail, d'emploi des travailleurs concernés et de qualité de la vie, sont primordiaux.

Une politique socialiste de la mer est possible, elle est aussi une nécessité urgente.

(*) Député et délégué national du parti socialiste aux questions maritimes.

FAITS ET PROJETS

Circulation

● TROIS SECTIONS D'AUTOROUTES SONT CONCEDEES. — La *compagnie* privée Cofiroute construira les sections d'autoroutes Angers-Nantes (65 kilomètres, mise en service : fi n1979), Le Mans-La Gravelle (98 kilomètres, mise en service : *courant* 1980), et Orléans-Bourges (110 kilomètres, mise en service : fin 1980).

Construction navale

● BAISSE DE 11 % AU DERNIER TRIMESTRE 1976. — La gravité de la crise mondiale des chantiers navals est illustrée par les dernières statistiques du *Lloyd's Register of Shipping*. Le volume global des navires en commande est, en effet, tombé au cours du dernier trimestre de 1976 à son plus bas niveau depuis près de huit ans (— 11,3 % par rapport au trimestre précédent). Seuls les Etats-Unis et la Pologne ont enregistré une hausse de leurs commandes. — *(A.F.P.)*

Transports

● *UN PETROLIER DES BAHAMAS BLOQUE AU HAVRE.* — Le pétrolier *Globtik Venus*, battant pavillon des Bahamas, qui devait appareiller du Havre mardi 15 février, n'a pu prendre la mer à cause d'une grève déclenchée par une partie de son équipage. Sur les quarante-deux officiers et marins, vingt-huit réclament l'application des accords internationaux *concernant* les salaires et les congés notamment. L'équipage est de nationalité philippine, à l'exception du commandant, du second capitaine et d'un lieutenant d'origine norvégienne. — *(Corresp.)*

● STATU QUO POUR LES TARIFS AERIENS. — Les délégués de quatre-vingts Etats réunis depuis le 7 février à *Cannes pour la conférence de* l'Association du transport aérien international (IATA) ne sont pas parvenus à un accord sur les tarifs internationaux qui restent donc inchangés.

Ile-de-France

LA DÉCISION A PROPOS DU CARREAU DU TEMPLE EST CONTESTÉE OU APPROUVÉE

La décision du tribunal administratif de Paris d'annuler le permis de construire pour la rénovation du Carreau du Temple dans le troisième arrondissement (*le Monde* du 12 février) est contestée ou approuvée.

« *Le centre de Paris*, écrit l'association Avenir du Temple, *et particulièrement le troisième arrondissement, souffre d'une insuffisance flagrante d'équipements collectifs sportifs, sociaux, culturels. Depuis treize ans, la Ville de Paris multiplie les projets, les élus et l'administration se sont efforcés de concilier les intérêts de tous, riverains, commerçants, habitants, par une large concertation. Cette annulation, quatre semaines avant le premier tour des élections municipales, peut apparaître comme une décision de circonstance indifférente aux préoccupations réelles des habitants.* »

De son côté, M. Dominique Bidon, candidat de « Paris-Ecologie » dans les deuxième et troisième arrondissements, nous écrit :

« *Le permis de construire pour la rénovation du Carreau du Temple vient d'être annulé par le tribunal administratif. Ce fut également le cas pour les marchés Saint-Germain et des Batignolles, mais pour eux la démolition avait déjà été entreprise. Notre satisfaction pour le Carreau du Temple est donc toute particulière, car, cette fois, la décision est arrivée au bon moment.*

» *Cependant, il faut remarquer deux points qui nous inquiètent : malgré les demandes répétées des associations (Comité des habitants du 3e (C.H. 3), S.O.S. Paris, Syndicat des marchands du Carreau), l'entêtement des promoteurs du projet, et en particulier de Jacques Dominati (conseiller R.I. de l'arrondissement), a bloqué toute élaboration de solution de rechange pour la création des équipements sociaux prévus sur l'emplacement du Carreau...* »

DES PARCOMÈTRES DOUBLE TARIF DANS LE 16e ARRONDISSEMENT

Dix-neuf *parcomètres d'un modèle* nouveau vont être installés à Paris, avenue de Versailles, dans le seizième arrondissement. Ces appareils délivreront deux sortes de tickets : l'un pour les usagers occasionnels, qui paieront 1,50 franc l'heure de stationnement, l'autre pour les résidents de l'avenue de Versailles, qui bénéficieront du tarif de six francs pour vingt-quatre heures de stationnement. L'appareil comptabilisera le temps de 9 heures à 19 heures et reportera au lendemain les heures de stationnement qui n'auront pas été utilisées.

Sont considérés comme résidents les personnes (et non les sociétés) habitant l'avenue de Versailles même. Pour obtenir la carte qu'ils apposeront sur leur pare-brise, ils devront faire une demande à la préfecture de Paris en joignant à leur courrier une photocopie de leur carte grise.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Terrible Thérèse

Un bien joli rôle que celui de Mme Langlois, Mme veuve Langlois, la bonne dame de Loudun, revue et arrangée par Claude Santelli, mercredi sur TF 1 : du gâteau. En lisant, en dévorant cela, Suzanne Flon devait se lécher les doigts. Il y a de tout là-dedans, de la poésie, du mystère, du naturel, de la gentillesse, de l'humeur et même un petit grain de folie. Un rôle en or. Bien taillé, bien coupé : les dialogues glissent sur les situations, épousent les caractères, bougent avec les mouvements de l'âme, du cousu main, du « sur mesure ».

En face d'elle, Pierre Mondy n'a pas été oublié non plus. Lui, c'est le juge d'instruction, un bon gros qui l'aime bien, qui l'aime trop pour la pousser dans ses retranchements, pour lui arracher la vérité sur la mort de ses « chers défunts » Nous, on s'est bien aperçu vers le milieu du film, quand elle est sortie de prison, quand elle est rentrée chez elle et qu'elle a trouvé sa nièce avec un coquin, on a bien senti que cela ne tournait pas rond. Pas le juge, forcément, il n'était pas là, il ne l'a pas vue, exaltée, frustrée, amoureuse d'un souvenir, un jeune homme qui la bouscule dans les prés et lui procure un plaisir que ses époux, plus tard, ne sauront pas, les balourds, lui donner.

Sous ses airs délicats, ses gestes attentifs, mesurés, de charmante vieille dame à l'ancienne, entourée de ses roses, de ses chats et de ses tisanes, sommeille ou un monstre ou une démente. Car enfin, malgré l'évidente admiration de l'auteur-réalisateur pour son héroïne, il l'adore, il la bichonne, il lui fait dire des choses naïves, mignonnes, exquises, oui, malgré cela, une femme qui assassine froidement, lentement, à l'heure du tilleul-menthe, deux maris, et même trois en comptant celui de la voisine, ne peut trouver de circonstances atténuantes que dans la débilité congénitale ou la maladie mentale.

Mais, dira-t-on, rien, ni son suicide, ni la découverte de l'armoire à pharmacie remplie de fioles de poisons, rien ne prouve absolument qu'elle soit coupable. C'est probable, d'accord. Ce n'est pas certain. Quelle importance au demeurant ? Ce n'est pas là que réside l'intérêt du film. Vrai. Le suspense est aussi d'ordre psychologique. Qui est Mme Langlois ? Comment réagit-elle vraiment aux bêtes, aux plantes, aux objets, aux gens ? C'est cela qu'elle tente de cacher — elle n'a pas grand mal, il n'est pas curieux — à son interlocuteur tout en brûlant de le lui révéler. Elle veut qu'on s'occupe d'elle, qu'on s'intéresse à elle, qu'on la bouscule, qu'on la malmène, qu'on la force à se raconter, voire à avouer. A coup de gifles, s'il le faut

Image classique, rebattue, d'une certaine féminité à la recherche de la Masculinité avec un grand « M », pas celle de ce pauvre Etienne, son « deuxième », qui sentait le tabac refroidi jusque dans le lit conjugal pourtant imprégné de lavande. Pas celle de ce brave juge d'instruction trop facilement pris au piège de l'amitié et de la douce brise printanière que fait passer dans son bureau l'évocation d'un vol d'hirondelles. Alors, laquelle ? Elle-même ne le sait sans doute pas, hantée qu'elle est par le fantasme de cette lointaine idylle champêtre. Pas plus que nous ne saurons quelle faille, quel ressort secret, quel puits d'ombre elle abritait.

C'est peut-être à cela justement que se mesure la réussite de Santelli, à ces minces nébuleuses accrochées au scintillement d'un dialogue cristallin.

CLAUDE SARRAUTE.

AU FESTIVAL DE MONTE-CARLO

Polémiques autour du Prix de la critique

De notre envoyée spéciale

Monte-Carlo. — Le dix-septième Festival international de télévision de Monte-Carlo, qui a commencé le 8 février, prendra fin le samedi 19 par un gala au cours duquel sera enregistrée en direct l'émission de variétés de la première chaîne « Numéro un ». Le palmarès officiel sera rendu public au terme de cette soirée et comprendra, pour la seconde année consécutive, outre les prix décernés aux dramatiques, aux programmes pour enfants et aux documents traitant de la défense de la nature, une section regroupant les reportages et les émissions d'actualité.

Quatre-vingt-huit émissions réalisées dans trente-quatre pays auront ainsi été proposées en dix jours au verdict des différents jurys (un par section) sans compter ceux du prix Cino-Del Duca, de l'Association mondiale des amis de l'enfance, de l'Association catholique et de la Critique internationale. Cette représentation record (vingt-quatre pays seulement en 1976), le nombre (vingt-huit contre vingt-six l'an dernier) et surtout la tenue générale des programmes de fiction projetés au cours de ce XVIIe Festival, tendent à prouver que la création télévisuelle n'est pas partout moribonde.

La France s'est jusqu'alors, et comme l'an dernier, plutôt distinguée négativement avec un envoi de reportages souvent intemporels (Ramsès II, Guy Drut, Yehudi Menuhin) et par un choix d'émissions de fiction dans l'ensemble médiocres. Après *Milady* (longue intrusion de Jacques Dufilho dans les rangs du Cadre noir de Saumur), après le si théâtral *Bartleby* et le prototype peu prometteur de la série *Madame le juge* filmée pour Antenne 2 par Edouard Molinaro (héroïne : Simone Signoret), la dramatisation par Jacques Ertaud de l'aventure vécue par des plongeurs sous-marins bloqués dans leur engin apparaissait — dans l'ordre du fait divers — d'une « vérité » exceptionnelle... en attendant la projection d'*Au bout du compte*, de Gérard Chouchan.

A cette détérioration des produits français, chacun ici semble s'être résigné. Il est déjà beau qu'un pays où les plateaux de production sont en sommeil depuis des semaines puisse jouer les figurants dans une compétition internationale. Les grèves en cours n'ont d'ailleurs pas empêché le président-directeur général de FR 3, M. Claude Contamine, de traverser la France pour apporter lui-même la bonne nouvelle : dès l'été prochain, les téléspectateurs corses pourront capter les émissions de la troisième chaîne.

Un léger vent de fronde s'est cependant levé en milieu de semaine. Très nombreux, comme toujours, par rapport à leurs confrères yougoslaves, britanniques, espagnols ou américains, mais débarqués tardivement en milieu de compétition, les observateurs français n'ont pas apprécié que le mode de scrutin du Prix de la critique ait été modifié cette année et qu'une instance officielle de quatre membres (un Espagnol, un Américain, un Anglais et une Monégasque — l'Association française des critiques et des informateurs de radio et de télévision ayant refusé de nommer ses représentants) — ait été, pour la première fois, substituée à la traditionnelle consultation générale.

La direction du Festival souhaite éviter, c'est normal, les votes par procuration ou ceux des journalistes qui n'ont pas assisté à toutes les projections. Mais, de leur côté, les membres du bureau de l'AFCIRT refusent avec raison que s'établisse une coterie « officielle » de la presse internationale. Il y aura donc cette année deux Prix de la critique. Une impasse d'où le dix-huitième Festival de Monte-Carlo devra absolument se dégager.

ANNE REY.

LES NÉGOCIATIONS CONTINUENT A LA TÉLÉVISION

● Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. de la radio-télévision, après avoir rencontré le 16 février les représentants des présidents de sociétés de programme, déclarent dans un communiqué que « *ceux-ci se sont refusé à aborder d'autres points que celui de la gestion des activités sociales communes aux personnels de ces organismes* » ; ils rappellent, d'autre part, qu'ils ont demandé un droit de réponse à l'antenne à la communication des présidents de sociétés diffusée le 14 février, et qu'ils n'ont pas encore obtenu satisfaction.

Les syndicats C.G.T. et autonome des artistes-interprètes ont également rencontré les représentants des sociétés, le 16 février. Le S.F.A. (C.G.T.), qui est toujours en grève, a présenté ses dernières revendications. Il organise ce jeudi 17 février une assemblée générale au cours de laquelle les comédiens se prononceront sur la poursuite du mouvement.

ACCROISSEMENT DE L'AUDIENCE DE FRANCE-MUSIQUE

● Un sondage IFOP effectué en décembre 1976 auprès de trois mille deux cents personnes (échantillon national) fait apparaître que l'audience de France-Musique a augmenté de 19 % en un an, c'est-à-dire depuis la mise en place des nouveaux programmes.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 17 FEVRIER

— Le *Mouvement des radicaux de gauche* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40, et dispose d'un quart d'heure sur Antenne 2, à 19 h. 45.

— *MM. Claude Bernardin* (P.S.) et *André Soulier* (majorité) débattent à propos des élections municipales à Lyon sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est interviewé au cours du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— *MM. Jean-Pierre Fourcade* ministre de l'équipement, et *Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste, débattent sur TF 1, à 20 h. 30.

— *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, est l'invité du magazine de FR 3, à 22 h. 5.

VENDREDI 18 FEVRIER

— Le *parti radical socialiste* dispose de la tribune de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 17 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h 30, Magazine d'actualité : Spécial événement.

MM Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, s'affrontent sur le thème de « La nationalisation et le pétrole »

22 h. Emission musicale : Arcana (Les femmes et la musique), de M. Le Roux ; 22 h. 55, Journal

CHAINE II : A 2

20 h 30, Film « les Aventures d'Arsène Lupin », de J. Becker (1956), avec R. Lamoureux, L. Pulver, O E. Hasse, H. Rollan, H. Hue.

Cambrioleur mondain exerçant à Paris, en 1912, Arsène Lupin, démasqué par une baronne allemande, devient, malgré lui, l'invité du Kaiser, qui lui demande un service particulier. Une reconstitution parfaite de la fin de la « Belle Epoque » et le réalisme intimiste cher à Jacques Becker Mais, malgré la fantaisie de Robert Lamoureux, Lupin a perdu l'auréole mythique des romans de Maurice Leblanc.

22 h. 10, Magazine du cinéma : 100 000 images, de P. Tchernia ; 23 h. 10, Journal

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.). « Madame du Barry », de Christian-Jaque (1954), avec M. Carol, A. Luguet, G. M. Canale, D Ivernel, M. Pierry

Comment, dans les années 1770, une jolie vendeuse de magasin se fit femme galante et devint la dernière favorite du roi Louis XV Une chronique historique revue dans l'esprit du cinéma de boulevard (dialogues d'Henri Jeanson). Pour retrouver Martine Carol dans tout son éclat.

22 h. 5, Journal

FRANCE-CULTURE et FRANCE-MUSIQUE :

En raison de l'arrêt de travail de vingt-quatre heures du personnel de Radio-France décidée dans le cadre de la semaine d'action, un programme de musique enregistrée est diffusé.

VENDREDI 18 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 15 h. 20, programme de la mi-journée (reprise à 17 h. 30).

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Attends-moi pour commencer », de J. Rayburn, avec D. Volle, M. Roux, T Marshall, D. Prevost.

Deux couples : ceux qui s'épousent, et les autres. Des uns aux autres : la guerre.

22 h. 25, Allons au cinéma ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Série : Dossiers danger immédiat, de Cl. Barma. (En verre et contre tout) ; 21 h. 30, Magazine littéraire Apostrophes, de B. Pivot. (A quoi croyez-vous ?), de B. Pivot.

Avec Hervé Bazin (« Ce que je crois »), Gilbert Cesbron (« Ce qu'on appelle vivre »), François Nourissier (« Lettre ouverte à Jacques Chirac ») et Jean-Louis Servan-Schreiber (« A mi-vie »)

22 h. 45, Ciné-club : « Kes », de K. Loach (1969), avec D. Bradley, C. Welland, L. Perrie, F. Fletcher. (V.o. sous-titrée.)

Dans un village minier du Yorkshire, un garçon de quinze ans, sauvage et mal aimé, dresse un petit faucon auquel il donne toute son affection. Chronique tendre et bouleversante d'une enfance qu'étouffent les rudesses du monde prolétarien, Par le futur réalisateur de Family life.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, *Magazine*... Vendredi : Faits divers (Des enfants qu'on cache), enquête et réal. J. Fansten.

Il y a plus d'un million d'enfants et adolescents handicapés en France.

21 h. 30, Astronomie : Voyage dans le cosmos. (Jusqu'au bout du monde) de J. Lallier et *M. Tosello* ; 22 h. 20, *Journal*.

FRANCE-CULTURE

20 h., Promenade en Ardenne ; 21 h. 30, Musique de chambre (Nunes, Carles, Beethoven) ; 22 h. 30, Entretiens avec... P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... En direct de Sarrebrück... Orchestre symphonique de la Radio sarroise, direction David Atherton, avec U. Heinen, violoncelle : « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Weber) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Fortig) ; « Petrouchka, suite de ballet » (Stravinski) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Cantates de Webern (III) : les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la B.B.C., direction P. Boulez... « Cantate n° 2 pour soprano, basse, chœur mixte et orchestre opus 31 » ; 0 h. 30, Semaines musicales d'Ascona 1976... Récital Nikita Magaloff, piano, œuvres de Chopin.

SPECTACLES

Jeudi 17 février

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Juan.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Odéon, 20 h. 30 : Falstafe.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : Ensemble 2 e 2 m, dir. G. Sinopoli.
Petit TEP, 20 h. 30 : Dialogues d'auteurs.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, Papin, I, 20 h. : les Sonnets de Shakespeare. — II, 20 h. : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Air-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : l'Homme de derrière les fagots ; 22 h. : les Prersmol et Kie.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : le Bébé d'une époque.
Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h 45 : Chers zoiseaux.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 45 : Croquez le melon (dernière).
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 23 h. : Just a quick sweet dream.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Médée.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. 30 : Django Edwards.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, I, 20 h. 30 : la Tentation occidentale. — II, 20 h. 30 : le Grand Parler.
Théâtre du Manitout, 18 h : Vitromagie ; 20 h. 15 : Louise Michel.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre de Paris, 21 h. : Splendeur et mort de Joaquin Murieta.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Hier dans la nuit de Zelda.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : J.-P. Farré chante.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Tristan-Bernard, 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fêfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Martin Eden.
La Courneuve, Centre culturel, 21 h. : les Troubadours.
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, 21 h. : Mouloudji et Guy Trépanier.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : J.-M. Roulet, guitare, et J.-M. Thé-Trébard, luth.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Ballet officiel de l'Opéra de Paris.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Vole-moi un petit milliard.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : l'Amant militaire.
Yerres, Centre éducatif et culturel, 21 h. : le Sara-Thorium.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Les concerts

Théâtre Montparnasse, 18 h. 30 : S. Maroto, guitare (de de Falla à A. Yupanqui).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Brendel (Beethoven).

Le Palace, 19 h. : Christopher Tree ; 20 h. 30 : Crystal Machine (musique électronique).

Salle Pleyel, 20 h. 30 : E. Heidsieck, piano (Bach, Beethoven, Liszt, Chopin, Schubert).

Eglise des Billettes, 20 h. 30 : J.-P. Jumez, guitare.

Faculté de droit, 20 h. 30 : la Chorale et l'Orchestre de chambre Justus von Websky (Oratorio de Noël, de Bach).

Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Sibelius, Fauré, Schoenberg).

Salle Cortot, 20 h. 45 : C. Brugerolle et H. Cesaro, pianos (Mozart, Schumann, Milhaud, Poulenc).

American Center, 21 h. : Ram Chandra, sitar (musique de l'Inde).

Théâtre Mouffetard, 22 h. : Manduka (chansons brésiliennes).

Jazz, pop' et rock

Campagne-Première, 20 h. 30 : Baggac et Cimarrons.

Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Ripocha.

Volume 44, 21 h. : McGregore, L. Moholo, D. Pukwana.

Musée d'art moderne, 20 h. 30 : S. Kessler, F. Jeanneau, G. Locatelli, B. Guérin et J. Thollot.

Riverbop-Jazz-Club, 22 h. : Teca et Ricardo.

La danse

Voir Théâtre de la Ville.

Palais des sports, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada.

Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : les Ballets de la Cité (Alefa).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Bas-Fonds, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Abysses, de Pantazides ; Images on the wall, d'Aronis ; Ciné dialectic absolute, de F. Otis ; 20 h. 30 : Kierion, de D. Theos ; 22 h. 30 : The Struggle, du groupe des Six.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Goumont-Opéra, 9e (073-85-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

BAROCCO (Fr.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BLUE JEANS (Fr.) : Bilboquet, 6e (282-87-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Capri, 2e (508-11-69).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex 2e (236-83-93). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e, (326-41-02). Mistral, 14e (549-52-43). Murat, 16e (288-99-75). Convention St-Charles, 15e (577-09-70).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.). St-Séverin, 5e (033-50-91). Haussmann, 9e (770-47-55). Olympic 14e (542-67-42).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23) v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Bretagne, 6e (222-57-97). Murat, 16e (288-99-75).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). Arlequin, 6e (548-62-25). Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Nations, 12e (343-04-67). Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) St-Germain-Studio, 5e (033-42-72). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Olympic, 14e (542-67-42).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : En soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., Liberté, 12e (343-01-59). Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Napoléon, 17e (380-41-46). Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80). Max-Linder, 9e (770-40-04).

LE GANG (Fr.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Les Nations, 12e (343-04-67). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Parmount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JOUET (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Montréal-Club, 18e (607-16-21).

LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Normandie, 8e (359-41-18). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33).

KING-KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70). Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Mazéville, 9e (770-72-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Fauvette, 13e (331-56-86).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) à part. de 16 h. Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Cambronne, 15e (734-42-96).

1900 (Première partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

1900 (Deuxième partie) (v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. ang) Saint-Michel, 5e (326-79-17). Concorde, 8e (359-92-84). Mayfair, 16e (525-27-06). v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Lumière, 9e (770-84-64). Gaumont Nations, 12e (343-04-67). Gaumont Convention, 15e (828-42-27). Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59). Panthéon, 5e (033-15-04). France-Elysées, 8e (723-71-11). Studio Raspail, 14e (326-38-98). v.f. : Athéna, 12e (343-07-48). Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52). U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23). v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Publicis Matignon, 8e (359-31-97). Bievenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). Balzac, 8e (359-52-70).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).

LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., (*) v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54). Lord Byron, 8e (225-03-31). Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34). v.f. : Paramount Opéra, 9e (073-34-37).

SALO (It.) (**) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A.) (**) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Marbœuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Maxéville, 9e (770-72-86).

SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52). Maxéville, 9e (770-72-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

THE SONG REMAINS THE SAME (Angl., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Caméo, 9e (770-20-89).

TITI GROSMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11). Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33). Paramount-Odéon, 6e (325-71-08). Mercury, 8e (225-75-90). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

PASCUAL DUARTE (**), film espagnol de R. Franco, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

RENE LA CANNE, film français de Francis Girod : Quartier-Latin, 5e (326-84-65). Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88). Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Caravelle, 18e (387-50-70). Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA BATAILLE DE MIDWAY, film américain de Jack Smight, v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Rotonde, 6e (633-08-22). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

GORGO, film américain d'Eugène Lourie, v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LA BATAILLE DU CHILI (deuxième partie), film allemand de Patricio Guzman, v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) A.-Bazin, 13e (337-74-39) H. sp.

L'AUTRE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp.

LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. Daumesnil (343-52-97).

BALL OF FIRE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A.) Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CAGE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LES CHEYENNES (A., v.o.) Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg.) Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

DEEP-END (Angl., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) Actua-Champo, 5e (033-51-60).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) La Pagode, 7e (705-12-15) mer., ven., dim., mar.

IF (Ang., v.o.) Studio Dominique, 7e (551-04-55), sauf mardi.

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. sp.

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

METROPOLIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78).

Les festivals

BRANDO-NICHOLSON (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Bonne Fortune.

WOODY ALLEN (v.o.) Studio Logos, 5e (033-26-42) : Bananas.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86) : High School.

PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h 30 : les Mille et Une Nuits ; 14 h 45, jeu., ven., lun., mar. : le Décaméron ; 16 h 45 : Médée ; Œdipe roi ; 18 h. 30 ; 20 h. 15 : Accatone ; 22 h 15 : Théorème.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h 30 : Little big man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h 30 : Lenny ; 20 h 30 : Macadam cow-boy ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.

TEX AVERY (v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

VIDEOSTONE, 6e (325-60-34) (v.o.) : Around the Stones.

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

CETTE NUIT OU JAMAIS (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

FRANCE MERE PATRIE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20, 16 h. 20 et 20 h. 20.

LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 20.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 20.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LA PALOMA (Fr.-Suisse) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

TAKING OFF (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 20.

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.

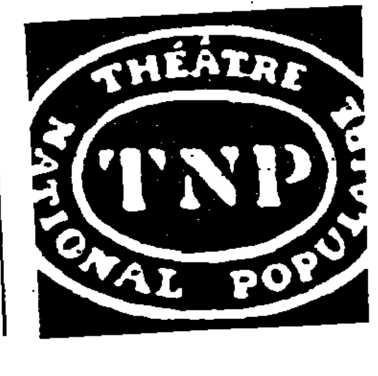

ARTS ET SPECTACLES

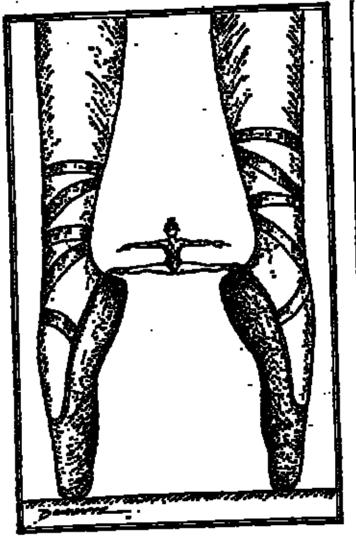

Concours de danse à Lausanne

● Le concours de danse de Lausanne se propose d'aider de jeunes élèves (seize à dix-neuf ans) à poursuivre leur carrière dans de bonnes conditions. Un système de bourses permet aux lauréats de suivre gratuitement pendant un an l'enseignement d'une grande école (American Ballet de New-York, Opéra de Paris, Royal Ballet de Londres, Centre international de Cannes, Mudra à Bruxelles). Toute une gamme de stages complémentaires est offerte aux finalistes, si bien qu'une quinzaine de danseurs voient reconnu et encouragé leur talent naissant d'interprètes et, dans une plus faible mesure, de chorégraphes.

● Le Prix de Lausanne a été créé par une fondation privée. C'est dire qu'il relève du mécénat — certains en Suisse n'hésitent pas à le dénoncer comme « élitaire et antidémocratique ». Pourtant, en cinq ans il a su acquérir une réputation de qualité. Les « anciens » lauréats ont confirmé dans l'ensemble les espoirs mis en eux, comme Michel Gascard entré depuis au Ballet du vingtième siècle, Pierre Wyss et Sylvie Bayard, solistes à la Compagnie de Stuttgart, Mohamed Bahiri au Statt-Theatre de Bâle... La ville de Lausanne a accepté cette année de cautionner la compétition et contribue pour 16 % aux dépenses, estimées à environ 110 000 francs suisses.

Le concours international de Lausanne se déroule en public au Théâtre de Beaulieu, où il cohabite avec les tracteurs agricoles et les tondeuses à gazon du Parc des expositions. Au jury, de grands pédagogues de la danse académique : Peter Van Dyk, Alicia Markova, Violette Verdy, Barbara Fewster, Hans Meister, Rosella Hightower...

● Au terme de deux journées d'éliminatoires d'une demi-finale serrée et d'une finale très suivie, le haut niveau de la compétition a entraîné une vaste hécatombe parmi les cinquante candidats venus tenter leur chance. On peut à coup sûr espérer beaucoup de certains éléments. L'Italienne Paola Cantalupo, qui a reçu la médaille d'or, n'ira pas se perfectionner dans une école ; elle est prête pour la scène, dont elle semble malheureusement connaître déjà toutes les ficelles.

Très experte, elle excelle dans le répertoire classique où elle rappelle beaucoup Carla Fracci ; mais elle su donner également beaucoup de sève au rôle de l'élue du « Sacre ». On retient également le vif, l'aérien Frédéric Olivieri (les Parisiens le découvriront bientôt puisqu'il rentre à l'école de l'Opéra), et le jeune Suisse Martin Schaepffer qui bouge admirablement. Serge Campardon s'est composé une chorégraphie sur mesure, travaillée en force et raffinée à la fois : il ira à Mudra. La charmante Anglaise Bryony Brind, seize ans, bras minces, longues jambes, musicale, est déjà « balanchinienne ».

● Le Prix de Lausanne a été aussi une occasion pour réunir les chorégraphes et maîtres de ballets des grandes scènes nationales. On y a beaucoup discuté d'un éventuel ballet national et d'un projet de spectacle regroupant des créations de chacun d'eux. Mais la danse, en Suisse, souffre d'une divergence de goût et de conception entre les directions locales, ce qui n'est pas pour favoriser une politique d'échanges et de collaboration.

MARCELLE MICHEL.

Finale du dimanche 13 février

● Médaille d'or : Paola Cantalupo (Italie).

● Prix de Lausanne : Frédéric Olivieri (France) ; Bryony Brind (Grande-Bretagne) ; Jean-Christophe Maillot (France) ; Trinidad-Vives Mattea (Espagne).

● Prix du meilleur Suisse : Martin Schaepffer.

● Prix européen : Lenka Jarosikova (Tchécoslovaquie).

Cinéma

A PROPOS DE « L'OMBRE DES ANGES »

Des cinéastes des critiques et des intellectuels protestent contre les atteintes à la liberté d'expression

« Une atteinte à la liberté d'expression », c'est ainsi que des producteurs, des distributeurs, des exploitants de salles, l'Association française des cinémas d'art et d'essai, la Société des réalisateurs de films, etc., ont qualifié l'explosion d'un engin fumigène, le dimanche 13 février, au cinéma Saint-André-des-Arts où est projeté le film « l'Ombre des anges », de Daniel Schmid. En un an, cela constitue la cinquième interruption de projection dans Paris après « Chantons sous l'occupation », d'André Halimi ; « Raid sur Entebbé », d'Irving Kershner ; « Ici ou ailleurs », de Jean-Luc Godard, et « Gloria Mundi », de Niko Papatakis. La question israélo-palestinienne est en général invoquée — dans un sens ou dans l'autre — par les auteurs de ces manifestations. Ici, le film de Daniel Schmid est accusé d'antisémitisme. C'est cette accusation que réfutent cinquante intellectuels — cinéastes, critiques, comédiens, enseignants — dans une pétition où ils s'élèvent contre « l'irresponsabilité qui consiste à ne pas analyser la structure d'un film » et contre « les actes de violence qui interdisent la vision d'un film ». Parmi ceux-ci, M. Gilles Deleuze, professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII - Vincennes.

Point de vue

Le juif riche

par GILBERT DELEUZE

LE film de Daniel Schmid, *l'Ombre des anges*, qui sortait à Paris dans deux salles (Mac-Mahon et Saint-André-des-Arts) est accusé d'antisémitisme. L'attaque est double, comme toujours, puisque des organismes reconnus exigent des coupures ou réclament l'interdiction, tandis que des groupes anonymes menacent, font des alertes à la bombe. Il devient très difficile alors de parler de la beauté, de la nouveauté et de l'importance de ce film. On aurait l'air de dire : le film est si beau qu'on peut lui pardonner un peu d'antisémitisme... Le premier effet de ce système de pression est donc que non seulement le film risque de disparaître en fait, mais disparaît déjà en esprit, emporté dans un problème absolument faux.

Car il y a certainement des films antisémites. Il y en a d'autres dont on voit qu'ils déplaisent à tel groupe pour des raisons précises, déterminables. Ici, au contraire, ce qui marque le franchissement d'un seuil, c'est l'inanité radicale de l'accusation. On croit rêver. Il est bien vrai que les mots « le juif riche » sont souvent prononcés pour désigner un personnage. Que de tout ce personnage émane un charme explicitement « voulu » par le film, ce n'est pas sans importance. Schmid a très bien expliqué un des caractères principaux de son film : les visages sont comme à côté des acteurs, et ce qu'ils disent, à côté des visages. Si bien que le juif riche peut lui-même dire « le juif riche ». Les acteurs puisent dans un ensemble d'énoncés et un ensemble de visages, qui commandent une série de transformations. Les mots « le gnome, le nain » désignent un inquiétant géant dont tous les gestes et la fonction sont précisément ceux d'un nain. Les énoncés nazis, les déclarations antisémites, s'accolent au personnage anonyme qui les tient vautré sur un lit ; ou bien viennent dans la bouche de la chanteuse travestie qui se trouve précisément être un ancien dignitaire nazi.

Qui sont les personnages, puisqu'il faut bien chercher sur quoi prétend reposer l'accusation démente d'antisémitisme ? Il y a d'abord la prostituée poitrinaire, fille du dignitaire nazi. Il y a « le juif riche », dont la fortune vient de l'immobilier, et qui parle du métier qu'il fait, expulsions, destructions, spéculations. Le lien qui se noue entre les deux vient de ceci : le sentiment d'une grande peur, peur de ce que le monde va devenir. De cette peur qui les habite, la femme tire involontairement une force qui trouble tous ceux qui l'approchent, et qui fait que, quoi qu'elle fasse, si gentille qu'elle soit, on croit se sentir méprisé par elle. Le juif riche en tire plutôt une indifférence au destin, comme une grâce qui le traverse, une distance qui le met déjà dans un autre monde. Ombres d'anges. Tous deux ont la puissance de transformation, parce qu'ils ont cette force et cette grâce (de même la transformation du souteneur). Le « juif riche » doit sa richesse à un système qui n'est jamais présenté comme juif, mais comme celui de la ville, de la municipalité et de la police ; en revanche, il tient sa grâce d'ailleurs.

La prostituée doit son état à l'écroulement du nazisme, mais sa force, elle la tient d'ailleurs. Tous deux, seuls « vivants » vulnérables dans la ville, dans la Nécropolis. Seul le juif sait qu'il n'est pas méprisé par la femme ni menacé par sa force. Seule la femme sait ce qu'est le juif, et d'où vient sa grâce. Elle demande finalement au juif de la tuer, parce qu'elle est fatiguée, et n'a plus envie de cette force qui lui semble ne servir à rien. Lui va voir la police, se fait encore protéger par elle au nom du système immobilier, mais n'a plus envie de cette grâce qui devient étrangement maladroite, incertaine. Voir images sur l'écran : tout cela est le contenu explicite du film.

Où est l'antisémitisme, où peut-il bien être ? On se frotte les yeux, on cherche. Est-ce le mot « juif riche » ? D'accord, ce mot est très important dans le film. Dans les bonnes familles, naguère, on ne devait pas prononcer le mot « juif », on disait « israélite ». Mais c'était justement des familles antisémites. Et que dire d'un juif qui n'est pas israélite, ni israélien, ni même sioniste ? Que dire de Spinoza, le philosophe juif, exclu de la synagogue, fils de riches commerçants, et dont le génie, la force et le charme n'étaient pas sans rapport avec ce fait qu'il était juif et se disait juif ? C'est comme si l'on interdisait un mot du dictionnaire : la Ligue contre l'antisémitisme déclare antisémites tous ceux qui prononcent le mot « juif » (à moins que ce ne soit dans les conditions rituelles d'un discours aux morts). La Ligue refuse-t-elle tout débat public, et se réserve-t-elle le droit de décider sans aucune explication de ce qui est antisémite ou non ?

* *

Schmid a dit son intention politique, et le film ne cesse de la montrer, de la manière la plus simple et la plus évidente. Le vieux fascisme, si actuel et puissant qu'il soit dans beaucoup de pays, n'est pas le nouveau problème actuel. On nous prépare d'autres fascismes. Tout un néo-fascisme s'installe, par rapport auquel l'ancien fascisme fait figure de folklore (le chanteur travesti dans le film). Au lieu d'être une politique et une économie de guerre, le néo-fascisme est une entente mondiale pour la sécurité, pour la gestion d'une « paix » non moins terrible, avec organisation concertée de toutes les petites peurs, de toutes les petites angoisses qui font de nous autant de micro-fascistes, chargés d'étouffer chaque chose, chaque visage, chaque parole un peu forte, dans sa rue, son quartier, sa salle de cinéma. « *Je n'aime pas les films sur le fascisme des années 30. Le nouveau fascisme est tellement plus raffiné, plus déguisé. Il est peut-être, comme dans le film, le moteur d'une société où les problèmes sociaux seraient réglés, mais où la question de l'angoisse serait seulement étouffée.* » (1).

Si le film de Schmid est interdit ou empêché, ce ne sera pas une victoire pour la lutte contre l'antisémitisme. Mais ce sera bien une victoire pour un néo-fascisme, et le premier cas où l'on pourra se dire : mais enfin, où était, ne serait-ce que le prétexte, l'ombre d'un prétexte ? Quelques-uns se rappelleront la beauté du film, son importance politique, et la manière dont il aura été éliminé.

(1) Interview de D. Schmid, *le Monde*, 3 février 1977.

REPRISE DE « JOUR DE FÊTE »

Tati, l'inventeur

François est un facteur qui ne s'envole pas comme celui de la chanson de Charles Trenet. Il fait sa tournée, dans un village de l'Indre, sur une bicyclette modèle Peugeot 1911. Moustachu, dégingandé, il est un peu encombré de sa haute taille. François est un innocent, un naïf qui, sur un coup d'orgueil et poussé par des forains qui ont envie de s'amuser à ses dépens, veut se faire facteur « à l'américaine », rapidité avant tout. François, c'est Jacques Tati en 1948, dans son premier long métrage, Jour de fête.

Ce Tati-là, les moins de trente ans ne le connaissaient pas. La reprise de Jour de fête, *en 1964, ne s'était faite que dans une petite salle. C'est pour eux, je crois, plus encore que pour nous, cinéphiles chargés de souvenirs et connaissant toutes les exégèses, que cette nouvelle reprise dans un grand circuit est importante. Mieux, essentielle. Les moins de trente ans, enfants, adolescents, gens jeunes, il y en avait beaucoup, mercredi, dans ce cinéma où j'ai revu* Jour de fête. *On les entendait rire, et pas du tout d'une façon mécanique, conditionnée. Il y avait de la joie et de l'émerveillement dans leurs réactions. C'est qu'aujourd'hui, comme à la fin des années 40 et plus encore peut-être, le cinéma comique français se réduit à des fantaisies boulevardières où les gags existent par et pour des dialogues à effets, des mots d'auteurs. Tati, longtemps formé à l'école du mime, préfère la mimique, le geste à la parole. Comme dans un film parlant il ne pouvait pas l'ignorer, la supprimer, il a inventé d'en faire des sons, des bruits, des bouts de phrases qui n'envahissent pas l'image mais en renforcent, quand il le faut et là où il faut, l'expression visuelle. Alors François le facteur, les forains et les villageois existent d'une façon très réaliste jusque dans les gags les plus burlesques.*

C'est ce qu'on redécouvre à présent — en attendant les Vacances de M. Hulot, Mon oncle *et* Playtime, *qui vont ressortir aussi, prochainement, — c'est ce génie de Tati pour un comique d'observation qui va au plus juste des attitudes, des comportements, des situations de la vie quotidienne. Le village français de* Jour de fête, *il est aussi vivant, aussi vrai que le village de* Farrebique, *filmé, à la même époque, de façon documentaire par Georges Rouquier. Même quand le vieux vélo de François lui échappe pour dévaler les rues tout seul, cela n'a pas l'air d'un truc technique.*

François, sa bicyclette, sa gibecière, ses démêlés avec un mât de cocagne, et les incidents de ses deux tournées, il faut les voir ainsi que les voient dans Jour de fête *les villageois qui aiment bien leur facteur un peu zozo. François est le cousin campagnard de « M. Hulot », qui, par la suite, du haut de son long corps un peu penché, va se mettre, lui, à regarder les autres, ne cessant de rendre comique, mais toujours avec le sens aigu du réel, l'utilisation inconsidérée du progrès (vacances, maisons modernes, gadgets, voitures) par ses contemporains.*

Il y a déjà cela dans Jour de fête. *Pourquoi un facteur rural de 1948 essaierait-il de faire avec sa bicyclette ce que les Américains font avec des hélicoptères ? C'est dans les cinq films de Tati, qui font rire, qu'on trouve le tableau le plus exact de l'évolution de la société française face au progrès technique et matériel depuis une trentaine d'années. Mais à ce cinéaste qui n'a cessé de réinventer le cinéma comique français, sans qu'on puisse le comparer à personne, les producteurs n'ont jamais fait tellement confiance, et l'échec commercial de* Playtime *lui a été funeste. Alors, si un nouveau public s'ajoute aux vieux admirateurs de Tati pour faire un succès à* François le facteur *et aux aventures de M. Hulot, il pourra peut-être, cet inventeur ruiné, endetté, tourner ce* Confusion *qu'il a écrit pour continuer la mise en gags de notre drôle d'époque.*

JACQUES SICLIER.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Variétés

CHANSONS FRANÇAISES ET CHANSONS ÉTRANGÈRES

Le groupement des auteurs et compositeurs de variétés du Syndicat national des auteurs et compositeurs effectue régulièrement des sondages pour connaître les pourcentages d'œuvres françaises par rapport aux œuvres étrangères diffusées sur l'ensemble des postes périphériques considérés comme des stations « pilotes » en matière de commerce de la chanson.

Le groupement a donc relevé, titre par titre, les programmes diffusés sur les chaînes périphériques entre le 15 et le 29 octobre 1975 — les droits de ces chansons ayant fait l'objet à la SACEM de la répartition de janvier dernier. Durant la période citée, 2 040 chansons françaises ont été diffusées, 1 404 étrangères et 329 adaptations. Mais en sélectionnant les 15 chansons qui semblaient faire l'unanimité des programmateurs, 8 chansons étrangères totalisent 3 414 passages et 7 chansons françaises 2 887 passages. Aussi les auteurs et compositeurs de variétés affirment-ils qu'il y a en France « *une fâcheuse tendance à « matraquer » les œuvres étrangères, même lorsque les éditions radiophoniques ou discographiques des stations ne sont pas directement ou commercialement intéressées. Plus de 50 % d'œuvres étrangères sont programmées sur l'ensemble des postes périphériques, 50 % bénéficient de plus de 60 % des passages.* »

Le groupement demande donc de diminuer le nombre de chansons étrangères programmées sur les antennes de toutes les stations de radio et souhaite qu'il soit mis fin « *aux excès des sociétés radiophoniques ou discographiques qui abusent de leurs positions dominantes* ». — C. F.

■ Après la nomination de M. Michel Guy à la direction du Festival d'automne (fonction qu'il occupait avant 1974), M. Alain Crombecque, qui rappelle avoir « dirigé le Festival de fait en toute indépendance depuis le 27 juin 1974 », déclare dans un communiqué : « Je m'étonne que l'on ait pu prendre une telle mesure sans m'en informer au préalable. Je m'étonne également que le communiqué de presse annonçant cette nomination ait été publié à mon insu. Cette situation nouvelle me contraint de cesser toute collaboration avec cet organisme à l'issue de la réalisation du programme que j'ai préparé pour 1977. »

En bref

Disques

● SEBASTIAN MAROTO : Pièces pour guitare. — (33 t., ESC 335. Distribution CBS).

Voici de retour Sebastian Maroto et sa guitare éblouie. Peu avant les concerts qu'il donne en ce moment, chaque jour, au théâtre Montparnasse, à 18 h. 30 (jusqu'au 19 février) est sorti un disque où l'on retrouve dès les premières notes de *Variations* la couleur poétique de son expression. Qu'il s'inspire de pièces folkloriques, comme sur la première face de cet enregistrement, ou qu'il nous offre ses propres compositions (*Béatrice, Prélude à Zette, Guernica*), ce qui frappe d'abord l'auditeur c'est la qualité du timbre. Le son a l'air de venir d'un autre monde, débarrassé de toutes ses pesanteurs, épuré jusqu'aux extrêmes limites grâce à une technique de touche hors pair, qu'un ascétique travail d'éducation de la main droite a personnalisée.

PHILIDOR.

Théâtre

● « LES FRAISES MUSCLEES ». — A la *Gaîté-Montparnasse*, 20 h. 30.

En 1969, Jean-Michel Ribes se lançait dans la pochade trépidante intellectualisée, *les Fraises musclées*, qui lui apportaient succès et satisfaction. Depuis, il a écrit des pièces qui traitent avec sérieux de la mort et de la solitude. Mais comme il ne veut pas se prendre au sérieux, de temps en temps, il réunit une équipe de joyeux copains (Micheline Presle, Marie-Pierre Casey, Philippe Brizard, Hervé Palud, Philippe Teymour) et part sur les routes avec le fond du problème et quelques nouveaux sketches autour.

Pastiches, pataquès, fausse naïveté, clins d'œil : Jean-Michel Ribes se moque des « flics » et de ses propres tics sans aller trop loin, donnant juste un ou deux coups de griffes qui saignent pour prouver qu'il peut faire mieux et qu'il n'est pas dupe. Si, dès la première minute, on arrive à enclancher la mécanique du rire tout va bien. Un spectacle à voir quand on est déjà de bonne humeur.

COLETTE GODARD.

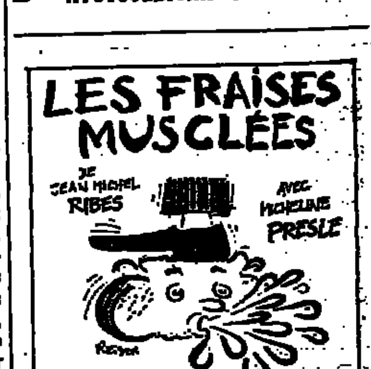

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

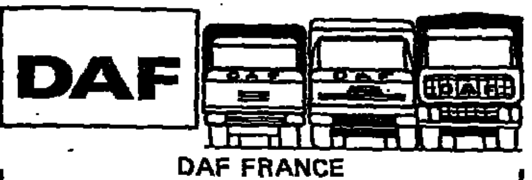

DAF FRANCE
recherche pour son
RESEAU de CONCESSIONNAIRES
intégrés et indépendants

UN ANALYSTE de gestion itinérant

Formation: gestion financière ou comptable
Niveau: I.U.T, B.T.S. ou équivalent

Le candidat retenu aura pour mission d'assister, de contrôler nos succursales et de conseiller notre réseau de concessionnaires.

Expérience professionnelle souhaitable
Age optimum 30 ans

Adresser C.V détaillé, photo et prétentions
DAF FRANCE Dept du Personnel
95470 SURVILLIERS

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN
recherche
dans le cadre de sa DIVERSIFICATION

CHEF DE PROJETS

qui sera responsable :

de la recherche, de l'adaptation, de l'implantation et du développement de produits nouveaux dans des marchés à créer ou à développer

Ce poste doit intéresser :

un *homme jeune de formation supérieure*, très disponible, possédant un profil d'entrepreneur et capable de prendre des responsabilités importantes concernant les *projets* qu'il aura en charge.

Anglais courant indispensable.

Adresser candidature et CV sous référence OBRY (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Une autre manière de travailler, c'est une autre façon de vivre.

Valeurs montantes chez les jeunes	*Domaine*	*REPONSES EXPANSION*
• Hédonisme • Comportement différencié • Créativité personnelle • Sensibilisation au cadre de vie	Personnel	*- Travail motivant - Personnalité permissive - Participation - Conditions de travail améliorées*
• Ouverture aux autres • Besoin d'enracinement. • Moindre attachement à l'ordre	Groupe de travail	*- Communication - Confiance - Travail et responsabilités de Groupe - Dose d'auto-organisation*
• Rejet de l'autorité • Anti-manipulation • Compréhension objective	Organisation	*- Autonomie déléguée - Chefs modernes - Information et recours multiples - Débats ouverts*
• Epanouissement professionnel • Autonomie. Expression. Personnalité • Moindre besoin "d'achievement"	Profession	*- Chefs professionnels - Promotion - Direction participative par objectif - Réussite stratégique et tactique au prix de décisions dures*

d'après O. GELINIER

AGP Expansion

distribue ses produits financiers, mobiliers et immobiliers en intégrant les pulsions des jeunes dans tous les aspects de son management

une autre façon de vivre

Conditions de candidature :
21 ans révolus et solide formation générale

Envoyer lettre manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 323
13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra.
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

Importante Société de Télécommunications
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

Position II B ou III A

Expérience études système radio (UHF, VHF) et laboratoire - Aptitudes au travail en équipe et aux relations humaines nécessaires

INGÉNIEUR LOGICIEN

position II

Expérience domaine de la logique enregistrée et câblée. Connaissances informatique et radio-électricité souhaitées.

Pour ces 2 postes :
Lieu de travail banlieue ouest

Adr. C.V. et prét. ss le n° 98.930 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

DAF

DAF FRANCE
recherche pour son SIEGE

un ADJOINT au chef du département comptabilité

Formation: COMPTABLE
Niveau B.T.S.
Expérience professionnelle indispensable (fiscale et sociale)

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions
DAF FRANCE Dept. du Personnel
95470 SURVILLIERS

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
(PARIS)
recherche

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

Il devra :
— animer l'ensemble des services qui concourent à la production très variée de logements et maisons individuelles dans le secteur aidé pour la location, mais aussi pour l'accession à la propriété.
— prendre plus particulièrement en main le secteur montage juridique et administratif des opérations, et la commercialisation.
— assurer de nombreuses relations à tous niveaux.
— élaborer, en liaison avec la Direction Générale, une politique d'avenir et l'appliquer.

Il aura :
— une bonne *formation de base de niveau supérieur* (Sc.Po, H.E.C., E.S.S.E.C., Droit, etc.).
— une longue et très solide expérience de l'immobilier (une quinzaine d'années environ).
— une grande pratique des montages d'opérations.
— une forte personnalité sachant allier souplesse et fermeté.
— la capacité d'avoir simultanément des activités *très diversifiées*.
— une très grande habitude de diriger des collaborateurs de bon niveau.

Très intéressantes perspectives d'avenir.

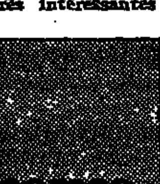

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 Paris (sous référence 1228)

Discrétion absolue *et réponse assurées.*

FILIALE SOCIETE ITALIENNE
OUTILLAGE MECANIQUE
offre position

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

- pour assister le gérant dans la gestion financière, sociale et administrative ;
- Lieu de travail : *Versailles* ;
- Expérience souhaitée de plusieurs années dans la même poste au sein d'un groupe international.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à S.F.E.C., 27, rue de Rome, 75008 Paris.

---

emplois régionaux

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Située à 120 kilomètres de Paris, recherche

UN ASSISTANT TECHNIQUE A L'INDUSTRIE
Réf. 2.057

Chargé de l'Assistance Générale aux P.M.I. sur les plans gestion et technique.

Le candidat aura une formation d'Ingénieur *complétée par des études de gestion, et de* marketing, et une expérience de 5 ans dans l'Industrie.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé avec prétent., et photo à : B.P. 15, 71240 SENNECEY-LE-GRAND

CABINET R. & A. OPPERT
Conseil en recrutement de personnel

7, rue du Docteur-Privey — 71700 TOURNUS.
2, rue Thimonnier — 75009 PARIS.

RENNES - ILLE-ET-VILAINE
Important Bureau Études Bâtiment
Important Bureau Etudes Bâtiment travaillant en *étroite* relation avec le milieu rural
recherche

INGÉNIEUR

Ce poste en création conviendrait à un Ingénieur TP/AM ou similaire.
Agé de 35 ans mini., spécialisé dans les domaines BA. VRD et soucieux d'orienter sa carrière vers une fonction dynamisante. Il assurera la responsabilité technique et la *direction de* l'ensemble des travaux. Salaire annuel possible : 91.000 F.
Adresser lettre manuscrite + C.V. à :
UNICOM, sous n° 440 - B.P. 614,
35007 RENNES Cedex, qui transmettra.

URGENT cherche directeur-intendant pr équipement *tourisme* social (50 pl.), Vosges. Adr. C.V. man. et prét. fin., sous *n°* 6.442 « le *Monde* » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

UN COMPTABLE et UNE SECRÉTAIRE
qualifiés,
sont demandés par Entreprise.
Situation intéressante et d'avenir.
Possibilité de logement.
Adr. C.V. avec prét. et photo à HAVAS CHAMBERY *n°* 5.994.

Pour Sté Fabricant matériel *Fraisage et ensachage* rech

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Capable de contrôler et animer réseau de vente. Connaiss. conditionnement agricole appréciées. Résidence TOURS. 30 % déplacements France et Europe *du Marché commun.* Bon angl. ou allemand. Envoyer C.V. man. + TEL. + photo + salaire act sous réf. 77003 à PAULE DELORME, 24, r. de la Scellerie 37000 TOURS. Tél. (47) 05-41-64.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

C.C.E. AIR FRANCE, rech., urgent, pour siège (94-Thiais), *AGENTS DE COMPTABILITE* C.A.P. d'aide-comptable, exigence expérience professionn. souhaitée. Téléph. : 687-23-05, postes 482, 478.

URGENT, pour ALGERIE recherche responsable chantier montage unité industrielle, clés en main pour supervision sous-traitants, gestion planning, relations clients et coordination technique, avec siège Paris. Tél. André Durand, 9 h.-12 h. 30 au 742-56-46.

Société d'intérim recherche Technico pr départements administratif et comm. Expér. de *la profession exigée.* Tél. pour r.-vous : 293-35-87 et 293-34-01.

URGENT
Recherchons COMPTABLE ayant formation et expérience, connaissance gestion commerciale et associative pour poste PARIS.
Adr. candidature (lettre man., *C.V., prétentions salariales)*, à *M.* Gassies S.B.E.C., 3 et 5, rue Paul-Bert, 92100 BOULOGNE

Agence de Publicité
recherche

2 CHEFS DE PUBLICITÉ

- Expérience grande agence.
- Anglais courant.

pour budgets internationaux.

Envoyer C.V. + photo et prét. à *M.* HENRI PAYELLE McCANN ERICKSON *Tour Maine-Montparnasse* 33, avenue du Maine, 75755 Paris, Cedex 15

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche
pour BANLIEUE SUD PARIS

Technicien — Réf. : M1

Spécialisé en résistance de matériaux.
Niveau DUT ou BTS, option mécanique, génie civil.
Expérience en informatique souhaitée, mais non indispensable.
Pour travaux de calculs numériques, maintenance et gestion de logiciels.

Analyste programmeur — Réf. : M2

Niveau DUT informatique option scientifique.
Niveau mathématique correct.
Connaissant Fortran et si possible langage Commande IBM.
Pour programmation scientifique.

Ingénieur — Réf. : M3

Diplômé de l'enseignement supérieur. Expérience indispensable de 3 ans sur système IBM comportant du «remote batch». Intégré dans l'équipe chargée d'un ensemble d'ordinateurs connectés en réseau à de nombreux terminaux «remote batch» et conversationnels. Il assurera le contrôle et l'évolution des logitiels «remote batch» et conversationnels.
Une expérience «hard ware» serait appréciée.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi. à C.I.S.I., 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Importante Société Industrielle
RÉGION TRAPPES
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérience de 2 à 3 ans dans l'acquisition et le traitement de données en temps réel Niveau DUT et *pratique de la programmation en langage assembleur.* souhaitée.

Adresser C.V., photo, prétentions à n° 98.978 *Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.*

POUR PARIS
Société de Services recherche

CHEF AGENCE

pour animer et développer équipe existante. Notre progression sur le marché est constante et notre image de marque honorable.

Nous recherchons l'HOMME performant, dynamique, efficace et expérimenté qui saura diriger avec réalisme en se faisant apprécier de son équipe. Indispensable posséder goût et sens de la communication tant sur le plan commercial que sur le plan technique.

Envoyer lettre et C.V. pour première sélection : H. M. BOED, 152, rue du Maréchal-Foch, 95150 TAVERNY.

SOCIETE PRESTATAIRE DE SERVICE
recherche

COMPTABLE H.
2e ECHELON,
35 ans minimum.
Expérience professionnelle confirmée.

POUR ASSISTER CONTROLEUR DE GESTION.

Ecr. avec C.V., *photo et prét.* à *M.* Roumagnac, 31, r. Colisée-8e.

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEUSES COLOMBES recherche

ANIMATRICE - ÉDUCATRICE

Envoyer photo et prétentions : n° T 98.485 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE
ayant formation complète de

GESTIONNAIRE

pour assurer la responsabilité des services :
— COMPTABILITE
— *ADMINISTRATIF*
— DU PERSONNEL
Expérience milieu automobile exigée.
Lieu de trav. Paris (rive gche). Situation *offrant* larges possibilités de développement dans *société en forte expansion et* très gde autonomie de travail. — *Adresser C.V. détaillé et* prétentions à PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92300 Levallois, sous référence 17.963.

NCR FRANCE
recherche

ingénieur commercial

pour vente de systèmes et matériels informatiques dans le secteur bancaire. Formation niveau écoles ingénieurs ou commerciales. Connaissance secteur agricole ou paragricole appréciée.
Connaissance de l'anglais.
Déplacements province très fréquents.
Envoyer CV *manuscrit, photo et prétentions* sous référence 327 à:
NCR FRANCE
Direction des Relations Humaines
191 rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15

Sté industrielle en expansion, 300 personnes, Mantes-la-Jolie, *recherche*

CHEF COMPTABLE
rattaché au Directeur financier, respons. du serv. compt. génér. analytiq. et trésorerie courante. Env. C.V. détaillé et prétent. à RCC, 10, av. *Matignon, Paris-8.*

B.E.T. Bâtiment
recherche

INGÉNIEURS CONFIRMÉS
10 ans expérience minimum dans domaines suivants :
— *VRD ;*
— Structures B.A., B.P. ;
— *Conditionnement d'air ;*
— Electricité.
Discrétion assurée. Adr. C.V. à Techfina, 3 bis, rue Le Corbusier, 94778 RUNGIS, CEDEX 272, qui transmettra.

LOUVRES (Val-d'Oise).

PERFOS - VÉRIFS
pour IBM 029
Bull P 112 K 212.
Téléphoner M. Aschel, 471-92-60.

CIE D'ASSURANCES
recherche
DOMICILE PROCHE DE 92110 CLICHY
25 ANS MINIMUM
ETUDES SECONDAIRES
PLUS DE TROIS ANS DANS CIE D'ASSURANCES

1) **REDACTEUR (TRICE) CONTENTIEUX** PRIMES
ou
PRODUCTION *risques divers*

2) **JEUNE LICENCIEE**
ou
CAPACITAIRE en droit PARIS
POUR DEBUT ASSURANCES
Ecrire av. C.V. et prétentions :
LA PROTECTRICE
CONTENTIEUX PRIMES
50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY

Centre hospitalier inter-communal de *MONTREUIL,* 56, bd de la Boissière, téléph. 858-90-80 recherche d'urgence

UN KINÉSITHÉRAPEUTE
expérim. pour remplacement.

Recherchons d'urgence

INFIRMIÈRE D.E. et INFIRMIÈRE
bloc opératoire.
Mme CHALMET,
Clinique « les Tilleuls »,
35, rue *Désiré-Clément,*
78700 Conflans-Sainte-Honorine.
Téléphone 972-78-55,
de 14 heures à 15 heures

---

secrétaires

de direction

LE PRÉSIDENT
d'une importante société *de produits de luxe*
recherche

SA SECRÉTAIRE
PARFAITEMENT BILINGUE *FRANÇAIS-ANGLAIS,*
sténo dans les 2 langues.

La candidate, 30 ans minimum, ayant au moins 3 ans d'expérience sera très familiarisée avec les chiffres.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, *prétentions* et photo sous référ. 11.834 M
INTERCARRIERES
5, rue du Helder, PARIS-9e.

SOCIETE IMMOBILIERE *Internationale recherche, urgent*

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
NATIONALITE ANGLAISE OU AMERICAINE
STENO-DACTYLO BILINGUE
Capable initiatives et contacts haut niveau. Sérieuses réf. exigées. Ecrire av. photo, C.V. et salaire souh. A. GESLIN, 39, r. de Boulainvilliers, 75016 PARIS (qui transmettra) - MERCI.

Secrétaire

Recherchons SECRETAIRE EXPERIMENTEE bilingue anglais.
Ecr. av. réf. Cie Parisienne de Banque 9, r. Boissy-d'Anglas, 8e.

SOCIETE D'INGENIERIE *proche de la gare de Lyon* recherche pour PARIS

SECRÉTAIRE TRILINGUE
anglais, français, arabe.

Adresser C.V., prétent., n° 99.183 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Sténodactylos

CABINET AVOCATS
recherche d'urgence

UNE PARFAITE STÉNODACTYLO
bil. angl., français, 1re langue *anglais, ayant expér.* Quartier Champs-Elysées. Tél. : 225-31-64.

demandes d'emploi demandes d'emploi

JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ
PROBLÈMES RÉGIONAUX

Très bonne connaissance et introductions 22 régions françaises, Corse comprise (Aménagement, transports, énergie, tourisme, urbanisme, problèmes culturels et linguistiques.)
Résidant Paris, étudierait toutes propositions collaboration stable, même à temps partiel, organes nationaux ou régionaux (agence, quotidien ou périodique, généraux ou spécialisés).
LIBRE FIN AVRIL.
Ecrire sous le numéro 8.415, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR AGENCE DE PRESSE PHOTOGRAPHIQUE (34 ans)

Etudie toutes propositions de création ou restructuration de service lié à la photographie et à l'information dans société de presse ou non.
Formation universitaire, très dynamique.
Libre de suite.
Ecr. pr R.-V. à J.C.T., 3, r. Louis-Xavier-de-Ricard, 94120 Fontenay-sous-Bois, ou tél. : 344-28-32.

HOMME, quarantaine, 15 ans expérience direction, organisation, gestion P.M.E., bonnes notions anglais. Aptitude à contacts tous niveaux, recherche POSTE COMMERC. ou MARKETING. Etudie toute proposition. Ecr. à no 64.410 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, ou téléphoner 076-52-82.

Urgent. J. F., 21 a., bac, études art., peinture, illustr., publicité. Présent. dossier travx, ch. empl. stable. Lib. de ste. Ecr. Brigitte Réboux, 9, r. Dunois, 75013 Paris.

J. Fille, 22 ans, bacc. techn. TOURISME+2 ans études Fac. lettres, stages agence voyages, recherche situation, de préfér. TOURISME, accueil clients et organisation voyages. Ecrire à no 99.208 CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

SPECIALISTE RECOUVREMENT CREANCES, 43 ans, expér. administrative, comptes clients, organisation informatique, sachant utiliser ordinateurs, recherche situation. Ecr. à 99.213, CONTESSE P., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

J.H., 25 a., lic.+DES Sc. Eco., ch. empl. secteur privé ou parapublic. Disp. imm. P. Grellet, 13, r. Perrier, 34000 Montpellier.

Urgt. J.F., 26 a., ch. travail d'appoint, soirs, samedis : secrétariat, vente, etc. T. 205-59-29.

Hme 37 ans, ambitieux, aimant les contacts humains, rech. : **JOB** avec déplacements France et étranger. Gains élevés. - Tél. 015-24-95.

J.H., 17 ans 1/2, niv. seconde AB, ch. emploi stable ou remplacement accepté, même manutention. Libre de suite. Ecr. à 6.445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre comptable, 40 a. exp. réf. 1er ordre, ch. poste avec responsab. Ecr. Cohen, 60, av. G.-Clemenceau, 94-Maisons-Alfort.

capitaux ou proposit. com.

DISPOSONS D'UN RESEAU DE COMMERCIAUX FRANCE ET EXPORT, recherchons **NOUVELLES CARTES**
Ecr. Sté CADIMEX Z.I., LE BOURGET, LA COURNEUVE, 3, rue Marise-Bastié, 93120 LA COURNEUVE, à l'attention de M. DENTIN.

CABINET D'AFFAIRES GEST. ET TRANSACTIONS IMMOBIL. rech. ASSOCIE sér. et dynam. av. références. 633-48-99.

cours et leçons

Cours Fret aérien part. ou entrep. R. BOUTON. 016-08-14.

information emploi

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI
grâce aux conseils E.P.A.
Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER.
Quelques sujets traités :
— Les petites annonces ;
— Les insertions rentables ;
— Le C.V. efficace ;
— Le dossier convaincant ;
— La lettre individualisée ;
— L'entrevue positive, etc.
Brochure envoyée, gratis par ETUDES POUR AVANCEMENT E.P.A., 4, rue Petits-Champs, 75002 PARIS.

Pour connaître les possibilités d'emplois offertes dans la Fonction publique à toutes et tous avec ou sans diplômes, demandez la documentation gratuite sur la revue spécialisée France-Carrières (D1), B.P. 402 09 Paris.

POUR TROUVER UN EMPLOI
La CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles automobiles

SUITE SAISIE CEDE
RENAULT 30 TS 1976 6.500 KM
ETAT NEUF - PRIX 32.000 F.

A 112 AUTOBIANCHI 17280 clés en main 11 rue de Mirbel 5e 336.35.35 +

PORSCHE 911 S SPORTOMATIC
1974, PARF. ETAT, 23.000 KM, MARRON, GLACES ELECT. PX 57.000 F. - TEL. 250-43-80, p. 22.

P A X
MERCEDES - BMW - MAZDA
Nouv. form. d'achat sans apport
REGLEMENT MENSUEL
avec entretien, assurance tous risques, voiture de remplacem. en cas de panne.
80 voitures garanties.
76. 450 SEL, 6 L 9, ttes opt.
76. 280 SL, 11.000 k., métall.
76 à 75. 450 SLC. métall. 12.000 k.
76 à 73. 280 SE automatique.
75 à 73. 350 SE métall.
75 à 74. 230/4 - 230/6.
77. BMW 320 I, mét., 3.000 k.
77. BMW 520 I, mét., 3.000 k.
77. BMW 525. 7.000 km.
76 à 74. BMW 525 - 528.
76 à 74. BMW 520 - 520 I.
75 à 72. BMW 2002 - 2002 TII.
74 à 73. BMW 2500 - 2800.
37, rue Dulong-17e. T 267-49-96.

GSPÉCIAL 1976 18500 F

GS-X 1976 19300 F

GS BREAK 1976 19800 F

CHAQUE MOIS, EN NOMBRE LIMITÉ

DES VOITURES COMME CELLES-CI.

- Toutes ont appartenu exclusivement au personnel Citroën.
- Toutes ont un kilométrage limité (en moyenne 10.000 km).

CES VOITURES SONT VISIBLES AU DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
10, Place Étienne Pernet 75015 Paris. Tél. : 532.70.00.
50, Boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. : 589.49.89.
59 bis, Avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. : 208.86.60.

GS-X2 1976 20900 F

AUSTIN PRINCESS 1300
Très belle - 967-15-26.

Vds Break 204 (essence), 1975, bon état. Tél. : Lecocq. 331-05-67.

Part. vd GS 1220 Break Club, mai 73, très bon état. Px Argus. 11, rue Lépine, 93500 Pantin. Tél. : 843-91-19.

EXCEPTION, cause dble emploi Part. vd COUPE 504 V6 automat. Etat neuf, année 77. 13.000 km. Prix : 45.000 F. Tél. 325-42-19.

Mercedes 280 automatique, 11.000 km, juin 76, ss garantie. Radio-cassette, ant. électr. Prix à débattre. Tél. 607-51-29.

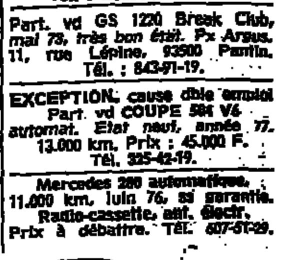

occasions

MOQUETTE EN SOLDE 50.000 m2 sur stock à liquider bas prix. 589-86-75.

ACHETONS PIANOS Daudé, 75 bis, av. Wagram-17e, WAG. 34-17. Vente et location.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
233-44-21

L'immobilier

appartements vente appartements vente appartements vente

Le Parc du Coudray
91 Le Coudray Montceaux Golf
Très grands espaces verts, environnement exceptionnel.
Types d'appartements:
2 PIECES 57 m2 + balcon
4 PIECES 125 m2 + balcon
Belle vue des séjours de ces appartements.
Livraison immédiate.
Financement : vente ou location vente.
Bureau de vente sur place tous les jours de 14h à 19h sauf le Jeudi.
Samedi et Dimanche de 10h à 19h.
Tél: GEFIC ALM.98.98
pro/jets

Paris Rive gauche

99, RUE DE SÈVRES
luxueux 3 p. neuf de 91 m2 + 268 m2 toit terrasse. Cuisine équipée, dressing aménagé, TV., tél., volets roulants électriques. Sur place de 14 h. à 18 h. ou tél. à VIP : 567-54-56.

RUE MAZARINE
1er ét. Imm. XVIIe, luxueux 5 p. 185 m2, belle réception, cuis. éq., Tél., gar., T. 524-46-46, p. 24-40.

MONTPARNASSE
pptaire vend directement duplex standing + terrasse, asc. 50 m2. T. 293-66-66 pr R.-V. (le mat.).

MONTPARNASSE
rue Delambre près carrefour Montparnasse-Raspail appts de 4 pièces, 110 m2. Grand standing, cuisine entièrement équipée, chauffage électrique intégré, moquette. Tissu mural, parkg sous-sol. Livrables immédiatement. Tél. : M. François JAULGEY. Société CIME 422-05-58. Tous les après-midi sauf mardi et mercredi.

BEAUX-ARTS Dans immeuble XVIIe en cours de ravalement SPLENDIDE 2 P., entr., cuis., bains, REF NF, GD CARACT. A SAISIR 033-56-72, le matin.

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement **RESTAURE**
2-3 P 70 m2 environ, tt cft SUR COUR CALME
CHAMBRE 14 M2 ENVIRON w.-c., salle d'eau
Livrables sous deux mois
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

CONVENTION Immeuble récent tt confort. Beau 60 m2. Prix 320.000 F. EXCELL. PLACEM. VERNEL, 526-01-58.

VUE DIRECTE SUR **ST-JULIEN-LE-PAUVRE** ET SON JARDIN **et NOTRE-DAME**
Propriétaire vend directement SURFACE A AMENAGER DE 25 A 180 M2 TEL. 553-64-67

BAC - ST-GERMAIN
6 P 183 m2, très bon état. Prof. libér. 227-11-89.
BOURDAIS APPARTEMENTS

Pr. LUXEMBOURG - Beau 3 P. 70 m2, balcon, cft Bel immble pierre de taille. Vendr., samedi, 13/16 heures, 7, R. TOULLIER.

PRES LUXEMBOURG - P. à P. vend Appt Duplex 130 m2 avec atelier d'artiste, chbre bonne et terrasses. Vue imprenable. Tél. : 833-01-01, mat. et h. repas.

IDEAL INVESTISSEURS ou ACHETEURS AVISES, dans beaux imm. P. de T. Appts tt cft, occup. du stud. au 7 pièces, tous quartiers de Paris. Prix exceptionnels vu urgence. Téléph. : 225-18-30.

Exceptionnel - RUE MONGE Pptaire vend directement, libre, Appt 2 p., cuis., s. d'eau, wc. Tél. 6e étage, sans ascenseur. Prix 120.000 F - 273-24-87.

7e - DUPLEX 250 m2 (r.-chauss. + 1er ét.) + fabuleuse terrasse 200 m2. Travaux - DAN. 63-98.

BOISSONADE - Magnif. 90 m2 + 1er ét.) + fabuleuse terrasse réc. Soleil. Calme - DAN. 63-98.

Part. vd 2 P. + terras. + park. Imm. 1974, impeccable. Tél. : 544-64-68 ou bur. 260-40-00 P 1194

VAVIN - Gentil 2 P. tout conf. Part. état. Clair. Tél. 2e étage. 190.000 F - 633-38-94 (le matin).

Saint-Sulpice - Luxembourg
Ds hôtel classé, 220 m2 + 30 m2 de dépendances. Parkg. 285-57-04

5e QUARTIER LATIN
Dans petit immeuble restauré, je vends plusieurs 2 p. grand confort, asc. Visite sur place : jeudi, vendr., sam., de 14 h. 30 à 17 h. 30 : 23, rue de Bièvre (Métro Maubert-Mutualité)

CARREFOUR GOBELINS
Part. vend beau 2 p., ref. neuf, tout cft. Tél. Cave - 336-25-77.

VAVIN - Dans immeuble neuf, standing, beau Studio tt conft. Décoration raffinée. Téléph. + terrasse + parking. Px 320.000 F. PROMOTIC 325-18-74

HAUTEFEUILLE, prox. Seine, 180 m2 GD SEJ. + 2 P., 2 BNS, 2 ENTREES. LUXE. ODE. 95-10.
IMMEUBLE CLASSE

GUYNEMER - LUXEMBOURG
150 m2 5/6 PCES - ODE 95-10.
SUR JARDINS

ECOLE-MILITAIRE
13, rue CHEVERT
Plusieurs STUDIOS et 2 PCES de différentes surfaces sur rue et sur cour, imm. 1930 en cours de restauration. Tout confort par l'immeuble. Garages possibles. Visites : lundis, mercredis, vendredis, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Boulevard des INVALIDES
2 P. 110 m2, r.-chauss. imm. gd stando. Prof. libér. BAG. 41-21.

7e - BRETEUIL
ds bel immeuble P. de T., 4e ét., asc., salon, s. à mang., bureau, 3 chambres, lingerie, cuisine 2 s. de bains, 175 m2, ch. serv. Renseign. et visites : 525-49-49.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Exceptionnel cause succession Immeuble ravalé et rénové
7 P. cft, cuis., s. d'eau, tél., 6e s/cour, calme, soleil.
Pr rens. et vis., tél 770-58-65.

7e EXCEPTIONNEL **2 P.** Tél. Tt conft. 160.000 Tél. : 391-47-53 ou 924-54-24

Paris Rive droite

AV. JUNOT, Duplex de Charme, 125 m2 + serv., belle réception, 2 chbr., 2 bains, cuisine équip., 6e ét., asc. VUE DEGAG., PL. SOLEIL. Tél. : 076-63-33, le mat.

MARAIS - BASTILLE
Immeuble P. de T., 15 appts, du studio au 3 P., duplex, terrasses. Fin 1977 Loyer S.A. T. 277-97-26.

Marais. Imm. 18e Déc. Roth. SPLENDIDE **DUPLEX** séjour d., cheminée Poutre. 2 ch. Cuis. éq. Ce jour demain 14-18 h. 12, Arquebusiers.

AVENUE VICTOR-HUGO 75016, près de l'avenue Henri-Martin. Magnifique appartem. de 200 m2 entièrem. remis à neuf, 5e étage exposition sud + chambre serv. + gar. s.-sol, dans imm. tr. gd luxe. Possible profess. libérale. Echelonnement de paiement. 2.100.000. — S. F. G., 18, rue d'Anjou, PARIS. Tél. 265-05-49.

LOUVRE - PALAIS-ROYAL
Immeuble luxueux.
STUDIO, belle décoration, téléphone. Propriétaire : 343-97-23.

RD-PT CHPS-ELYSEES (PRES) 170 m2, élégant appt, salon, S. à M., 2 chambres, 2 S. de B. Prix 1.600.000 F. Ecrire Boîte Postale M. de MAZET, 186-75062 Paris, Cédex 02 (Serv. 142), qui trans.

PARIS BOURSE. Rapport 10 %, studio entièr. ref. à neuf, entrée, cuis. amén., S. de B. Tél. direct. propr. 236-50-18 ou écr. MICHEL, 48, rue Vivienne. — Paris (2e).

TELEGRAPHE
EN DUPLEX, étage élevé, 105 m2, living, 3 chbres, 2 bns, terrasse 40 m2, vue imprenable, bon imm. récent : 650.000 F. 797-93-21.

MARAIS
Dans IMM. CARACT. P. de T. 3e ét. s/rue et cour, calme, soleil DECORATION RUSTIQUE Belle poutres apparentes.
5 PIECES Très beau living avec cheminée
3 chbres, cuis. équipée, s. de bns LUXUEUSEMENT RENOVE
PRIX : 665.000 F
Vend., sam., lundi, de 14 à 18 h., **7** RUE CHARLES-V ou tél. : 292-29-92.

AV. PAUL-DOUMER - Superbe **6 P.** Stand. Décoré. Px except. Urgent. — Tél. : 504-67-56.

RUE FG-POISSONNIERE
Bel imm., pptaire vend gd 3 p. Ent., cuis., w.-c., 2 s. de bains, poutres, cheminées. Refait neuf. Tt conft. Ascens. Tél. 242-49-19.

VOLTAIRE
BEL IMM. RENOVE TOITURE NEUVE
STUDIOS à partir 69.000 F
2 PIECES à partir 99.000 F
Murs tissu Moquette
IDEAL PLACEMENT
LOYER GARANTI
Me voir jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 19 h., 36, RUE POPINCOURT.

16e Quai L.-BLERIOT 3 PCES Clair Confort Terrasse 700-64-70

ANVERS
APPARTEMENT NEUF
4 PIECES 97 m2
498.000 F.
RENSEIGNEMENTS : 526-51-36.

RUE RICHARD-LENOIR
beau 2 p., ent., cuis. aménagée, w.-c. s. de bains refait neuf. TEL : 242-49-19.

INVESTISSEURS
rentabilité très élevée. Indexation du capital investi.
STUDIOS, 2-3 P. DUPLEX
rénovés ou à rénover. dans PARIS
12 programmes.
Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 Paris Tél : 261-52-25 +

3e MARAIS Belle rénovation tt confort, duplex de caractère, poutres apparentes, récept., 2 gdes p.+chbre, 2 bains. S/place jeudi, vendredi, 14-17 h : 2, RUE CHAPON

ENGHIEN
près Gare
Petit immeuble luxueux en PIERRE DE TAILLE.
Bon descriptif - Immeuble achevé.
STUDIOS ET 2 PIECES.
avec jardins privatifs ou balcons
Parkings - Téléphones.
Visites sur place :
12 RUE ALPHONSE HAUSSAIRE
tous les jours (sauf Lundi et Mardi)
ou Tél. Mme Brun - 964.41.18.
pro/jets

Région parisienne

NEUILLY - BD M.-BARRES FACE AU BOIS
Gd 6 P., 2 bns, gd cft, 235 m2, R.-de-Ch. av. jard. privé 70 m2. MICHEL et REYL : 265-90-05.

FONTENAY-LE-FLEURY
Studio 43 m2, cave, park. Idéal placement : 130.000 F. 460-31-22.

LIMITE RUEIL-MALMAISON
Appt dans immeub. récent avec jard. privé de 700 m2, aménagé, 6 P cuis. entièrement équipée, 2 S. de B., 1 cabin. de toilette, 1 buanderie, 1 sauna, 4 parking en s.-sol, tél., orientation Sud-Ouest : 660.000 F. — 256-38-84.

NEUILLY, PRES Me, Surfaces aménageables 30 à 100 M2. CH. MAHOUT. - Tél. : 563-11-59.

Chilly - Mazarin - SNCF, RATP, Bel appartement 3-4 Pces, 76 m2, séjour double, 2 chambres, cuisine, dressing et penderie aménagés, cave + parking, tennis, piscine. Prix : 180.000 F. Téléphone : 909-47-60.

LE VESINET - RESIDENTIEL
120 m2, 4 Pces, tt conft, garage, affaire impecc. Prix 550.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch. — CHATOU. — 976-30-02.

COURBEVOIE
Les Gémeaux. Très beau 5 P. 340.000 F. - BAG. 41-21

MONTMORENCY Petite résidence
pierre de taille, bel appt 103 m2 + jard. 60 m2. Hall, séj. dble, 3 chbres, bains + salle d'eau, gde cuis., pender. Cave. Park. 390.000 F. avec 80.000 COMPT. PLAÇOR - 989-68-60

BOULOGNE NORD
sur jardin plein sud, séjour double, 2 chambres, cuisine, entrée, W.-C., bains, penderie, 2 balcons. Px : 319.000 F. T. : 825-60-40.

VINCENNES
beau 4 p., imm pierre de t., prox mairie, clair, état neuf. Tél : 355-24-65, heures de burx.

NEUILLY-SUR-SEINE
propriétaire vend direct. 2 p. et studios le confort du neuf au prix de l'ancien. Tél : 293-66-66 pour rendez-vous (le matin) Sur place samedi 19 4, rue Boutard.

BAGNOLET
Métro Porte-de-Montreuil
Part. vd. imm. réc. vue exceptionnelle 11e ét., duplex 110 m2 + 80 m2 terrasse plantée, dble living, bur., 4 chbres, 2 sanit., cuis. équipée Sur pl. vendredi 13 à 19 h., 26, rue Edouard-Vaillant. T. : 287-02-57, ap. 18 h. 30.

BOULOGNE rue Neuve-St-Germain
5 PIECES, 90 m2, 4e ét., CFT. Moquette. TEL. SOLEIL. Calme. 430.000 F - 874-70-47.

NEUILLY (MAIRIE)
Immeuble pierre de taille 1928 Tout confort, chauffage central
2 PIECES 35 M2 ENVIRON
TRES BON PLACEMENT
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

CHARENTON 2 pas Me Liberté Immeuble récent
Standg. Vue impren. s/tout Paris Confortable studio, vaste entrée, séjour, balcon, cuisine équipée, s. bains, très bon goût, w.-c. 177.000 F. avec 36.000 F **ACS** 133 bis, rue de Paris, CHARENTON, 368-66-25 et 51-00.

NEUILLY Me PONT NEUILLY
STUDIO DE QUALITE
loggia 8 m2, soleil, tél., calme, 331-89-46.

SCEAUX (CHATEAU)
Beau livg dble, gde entrée + 2 chbres, gd conft, pet. imm. réc. Jardin. Exceptionnel. 266.000 F. 660-44-66 - 350-50-86

PRES VERSAILLES « PARC » MONTAIGNE - 2/3 p., cave, parking. Tél. 190.000 F - 460-14-53.

VERSAILLES R.D. - 4 p. 70 m2. Part. état. Calme. Soleil. Garage fermé. Tél. 286.000 F. 460-31-22.

COURBEVOIE (gare Asnières) Récent 3 p. tout confort. Calme. Parking. Possibil. commercial. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

Province

CANNES
Du studio au 4 pièces luxe, prix intéressant, calme brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, LE CANNET-06.

CHAMONIX
MONT-BLANC
Investissez à coup sûr dans programme de qualité au CLOS DU SAVOY, 2 P. 41 m2 + 9 m2 de balcon à partir de 196.800 F. Prix fermé. VIP, 69, rue Lecourbe, 75015 PARIS. Tél. : 567-54-56.

2.700 F LE M2
MELUN
30 MINUTES GARE DE LYON
reste à la souscription living + 4 chambres, 2 sanitaires, 2 w.-c., 30 m2, balcon, double exposition, calme.
PRIX 325.000 F, livrables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 359-23-35.

NICE - 4/5 pièces 150 m2, tél., confort, chauffage central. Terrasse privée. Vue imprenable. Garage. Cave. Chambre de service. Prix : 550.000 F. Pour visiter, téléph. : 86-65-58.

appartem. achat

URGENT - Part. ch. 2/3 PCES, standing, dans 16e, étage élevé. Si possible balc. ou terrasse. Matin et soir : 584-12-67.

Rech. Appts 3/4 p., 5e, 6e, 8e, 16e arrdts. PASTEYER, 7, rue d'Aguesseau, 266-35-84, le matin.

Rech. PARIS-15e, 7e arrdts, pour bons clients, Appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) : 566-00-75.

DECISION IMMEDIATE
Sté ach. APPTS même mauvais état. Paris. Neuilly - 878-91-11.

URGENT pour personnel Société RECHERCHE Appts PARIS, NEUILLY, BOULOGNE. 265-53-94

appartements occupés

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRÈS
Dans immeuble en rénovation
APPTS 3 et 4 PCES
OCCUPES par personnes âgés PPTAIRE Sur place jeudi, vendredi 14 à 18 h., 43, RUE BONAPARTE.

RECHERCHONS Appts occupés loi 1948, toutes surfaces, Paris, propriétaires et marchands de biens (queue d'immeubles) sollicités - Téléphone : 225-18-30.

locations meublées Offre

Paris

12e B. 3 P. tt cft, 4e ét., asc., lib. ste. 1.800 F. 878-89-34.

AVEN. RENE-COTY. Standing, double livg, cuis., bains, téléph., 43 m2, 1.500 F T.C. - 233-32-46.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Me Opéra Seuls frais 300 F. - 742-78-93.

constructions neuves

A NICE
LE GRAND LARGE
185, avenue de Pessicart
VOTRE RÉSIDENCE DE TRÈS GRAND STANDING
très belle vue - proximité centre ville
PRIX MOYEN DE SOUSCRIPTION
3500 F le m²
Ferme et non révisable
Documentation: SEGUIM
80, bd de Cessole 06100 Nice / Tél. (93) 84.36.97
réalisation seguim

INVESTISSEZ
A TOURS CENTRE IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 5 PIECES
A PARTIR DE 149.000 F
PARK., SS-SOL COMPRIS
GARANTIE LOCATION 2 ans
PRETS SPÉCIAUX **P.I.C.**
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd Malesherbes, Paris (8e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc
Imm. 6 étages P. de taille, confort tout électrique STUDIO AU 5 PIECES Balcons ou terrasses
PRIX FERME ET DEFINIT
Sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h., sauf mardi. ou GECOM, 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

GARCHES (92)
29-33, rue Henri-Regnault.
3 petits imm. P. de T. de 2 étages, avec ascenseur. LIVRAISON IMMEDIATE
Reste 2 et 3 pièces
PRIX FERME ET DEFINITIF
Sur place, tous les jours, de 11 h. à 18 h. sauf mardi, ou GECOM 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

XVIIIe
Studios, 2, 3 et 4 pièces
Habitables 2e trimestre 1977.

VINCENNES
Studios, 2 et 3 pièces
Habitables 1er trimestre 1977.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69

9, rue GEOFFROY-St-Hilaire, 5e
LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE
Imm de qualité Façade classée Disponible 12 apparts luxueux, de la chambre au 4 pièces.
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison fin 1er trimestre 77.
Visite sur place tous les jours, de 14 h. à 19 h., sauf mardi.
S A G E — 874-49-32

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING
68-70, bd Richard-Lenoir sur bd et jardins
« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74 appartements, du Studio au 4 Pièces. Visite appartement-témoin.
51-55, bd Richard-Lenoir sur bd, rue et jardins
« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
PRIX FERMES
S.A. AZED 25-27, boulevard Richard-Lenoir. **Tél. : 355-35-34 +**

locations meublées Demande

Paris

POUR 1 MOIS
particulier recherche à louer studio à PARIS (urgent). Tél. 374-68-57, ap. 19 heures.

INTERNATIONAL HOUSE CH. APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES. GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE. DUREE 1 A 3 ANS - 551-22-66.

J.H. cuisinier ch. chambre meublée, loyer 400 à 500 F, proche rue de la Pompe. Tél. h. bur. 8 à 16 h. : 260-33-00 (P. 2400), Mme Huvier ; soir à part. de 18 h. 30 : 937-92-08.

locations non meublées Offre

Paris

GRAND STUDIO 55 m2
RUE DE DOBROPOL (17e)
1er étage, bel imm., ascenseur, belle cage d'escalier, calme, clair, entièrement refait, entrée, cuisine, s. de bns, gd vestiaire. Loyer : 1.400 F mensuel. C.G.T.I. 261-50-34.

11e Beau 3 P. tt cft, refait neuf, tél. 1.500 F - 878-89-34.

16e R. LA FONTAINE - Duplex dble séj., chambre, tout confort. Loyer 2.370 F C.C. BAL. 43-10.

10e - Studio 25 m2, libre suite, cuis. équipée, 700 F + charges. Loyer S.A. - 277-97-26.

MOTTE-PICQUET - Récent, standing, double livg, 3 chbres, cuis., bains, s. d'eau. Téléph. 3.000 F - REGY, 577-29-29.

VAUGIRARD - 4 P. STANDING, 95 m2, 2 bns, 2 wc, tél. Décorat. Soleil. 2.290 F - TÉL. : 285-53-01.

Région parisienne

BANLIEUE SUD
PRES DE **ÉVRY - CORBEIL**
RESTE A LOUER dans résidence grand standing.
— Studettes depuis 600 F + ch.
— 4 pièces depuis 1.000 F + ch.
TERRASSES DU COUDRAY-MONTCEAUX (91).
Tél. : 498-52-79 et 496-18-81.

ORSAY 20' DENFERT - Dans parc privé, neuf, tout confort, tél., parking, 4 PIECES 84 m2, 1.400 F + charges. Visite sur place Samedi 12 h à 17 h : 99, rue de PARIS - ALM. 13-72

ST-CLOUD - Duplex av. jardin, récept. + 3 chbres, imm. récent, gar. 3.000 F. - 266-92-15.

Loue 3.000 F/mois, Châtillon-s-Bagn. 92, pav. tt cft + loc. ccial 20 m2, idéal pr. lib. Ag. Boutiq., 3 ch., bur., sal., c. équ., s. bns, wc, jdin. Ch. c. maz. Tél. P. ét. Ecr. no 8.445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pr. Versailles, Parc Montaigne, Appt 162 m2, tt cft. Cave. Park. Tél. 3.500 F C.C. - 460-31-22.

RUEIL-MALMAISON - Site privilégié, calme, plein Sud, grand 5 pces 121 m2, neuf. Jardin. Garage, 2.970 F T.T.C. Téléph. : 967-77-02 (mercredi). Jeudi : 15-4-420-99-20, P. 362 vendr., sam.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche location vide, 2 pièces, cuisine, confort, à rénover si possible. M. CHATTEAU, 72, rue J.-P.-Timbaud, Paris (11e).

Collaboratrice du « Monde » ch. 2/3 p., Paris impératif. Calme. De particulier à particulier. Ecr. no 6.444, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche à louer Studio, 15e ou limitrophe. Ecr. no 6.442, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 max. - 283-57-82.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

هكذا من الأصل

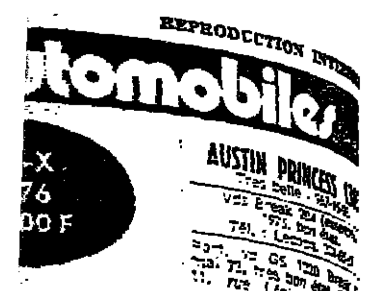

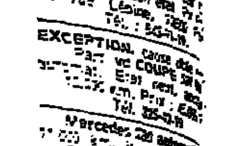

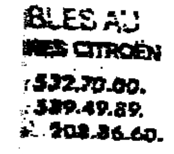

La mort de Mme Cravenne devant la cour de Paris

Un triste coup d'éclat

C'était un coup d'éclat : on s'apprêtait déjà à vanter les mérites d'une police aussi résolue qu'efficace. Un avion détourné, récupéré en moins de trois heures, des otages sains et saufs, une terroriste « *neutralisée* » : la détermination cette fois avait eu raison du chantage. Hélas ! A peine connu le nom du pirate, on se mit à douter d'avoir fait un exemple, puis *même*, à *redouter* d'avoir commis une « *bévue* » : la jeune femme qui, ce 18 octobre 1973, avait détourné le Boeing Paris-Nice d'Air-France sur Marignane, n'était pas une pasionaria prête au pire, mais une *dame* du « *Tout-Paris* », épouse d'un homme très en cour, M. Georges Cravenne.

Convaincu que rien de sérieux n'avait été entrepris pour ramener sa femme à la raison avant de la tuer d'une balle dans la *tête et de deux autres dans le* cœur, M. Cravenne s'est retourné contre l'Etat français, lui demandant *1 franc* de dommages et intérêts. Débouté par la première chambre civile du tribunal de Paris, il faisait appel de ce jugement, mercredi 16 février. Comment a-t-on pu prendre pour une dangereuse terroriste « *cette bourgeoise en tailleur Chanel, aussi maladroite,exaltée que généreuse ?* », demande Mᵉ Georges Kiejman, avocat du requérant, qui s'étonne de l'empressement des autorités à conclure par la *force* une situation qui aurait pu être réglée par la négociation et la persuasion. Le commandant de *bord* de l'avion, gardé seul en otage avec le chef de cabine, avait à plusieurs reprises *suggéré qu'on dépêchât* auprès de Mme Cravenne « *quelqu'un de psychologique pour faire cesser la plaisanterie* ». On envoya un tireur d'élite déguisé en employé d'Air France...

« Solidarité de classe »

« *Ce n'est pas parce que, dans certaines circonstances on ne s'est pas montré courageux, respectueux de l'ordre ou prompt à défendre la société qu'il faut ériger ces défaillances e ndogmes* », a expliqué Mᵉ Jean Gallot, avocat de l'Etat. Reste qu'à aucun moment, avant de décréter l'assaut, on n'a tenté de négocier. Pas même de connaître l'identité de ce curieux pirate : il suffisait pourtant de faire l'appel des cent dix passagers.

« *Alors au moins*, assure Mᵉ Kiejman, *la solidarité de classe aurait sauvé la vie de Mme Cravenne : l'on aurait vite compris qu'il ne s'agissait pas d'une anonyme que l'on pouvait abattre mais d'une dame de « l'establisment » et l'on n'aurait jamais donné l'assaut.* » M. Jacques Simon, avocat général, ne devait pas nier que l'on ait peut-être omis de *donner toutes* les chances d'un règlement moins dramatique. Cependant, ajout-t-il, « *la perte de chance n'est pas en droit, une faute grave* ». Mais dans les faits...

Arrêt le 16 mars.

DOMINIQUE POUCHIN.

LE MAIRE DU CHESNAY EST RELAXÉ DU DÉLIT D'ÉMISSION DE CHÈQUES SANS PROVISION

Versailles. — *La cinquième* chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par *Mme Jacqueline Cochard*, a relaxé mercredi 16 février M. Maurice Cointe, conseiller général et maire modéré du *Chesnay* (Yvelines), inculpé pour chèques sans provision le 12 décembre 1975. Il était reproché à M. Cointe d'avoir émis ou laissé émettre par sa comptable trente-quatre chèques sans provision d'une valeur globale de 138 000 francs.

En plus de ses attributions électives, le prévenu exerçait à l'époque les *fonctions* de directeur de la clinique médico-chirurgicale du Chesnay-Parly-2, établissement *qui connaissait* de très sérieuses difficultés financières et devait, peu après, passer sous contrôle d'un groupe financier suédois. Sur plainte de dix-sept médecins et chirurgiens de la clinique qui remettaient gravement en cause les méthodes de gestion de M. Cointe, la section financière du parquet de Versailles avait ouvert une *information pour abus de confiance* et banqueroute.

Inculpé une première fois pour chèques sans *provision, le maire* du Chesnay a pu prouver au tribunal que la Banque Dreyfus, qui lui accordait depuis de longs mois un découvert de l'ordre de 2 millions de francs, avait subitement renoncé à ses « largesses », au *cœur de* la longue grève des postes de novembre 1974, alors qu'aucun virement de fonds de la Sécurité sociale n'avait pu être transmis au compte bancaire. C'est cet argument qui a conduit le tribunal à prononcer un jugement de relaxe.

Inculpé une seconde fois en janvier dernier pour abus de *confiance* sur plainte des *médecins* qui lui reprochent d'avoir bouché les trous de la comptabilité de la clinique avec trois mois de leurs honoraires, M. Maurice Cointe comparaîtra une nouvelle fois devant le tribunal, après les *élections municipales*.

Une affaire de viol devant une cour d'assises

A Pau, cinq jeunes gens sont condamnés à des peines d'emprisonnement

Jugés à huis clos devant la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques, à Pau, pour un viol collectif, quatre jeunes gens ont été condamnés, mercreri 16 février, à des peines de cinq ans et trois ans d'emprisonnement assorties d'un sursis partiel.

La victime était défednue par Mᵉ *Gisèle Halimi* : celle-ci a souligné que ce procès était l'un des rares qui ait eu lieu devant une cour d'assises, et elle a précisé que, dans les mois à venir, vingt-neuf dossiers seraient présentés par le collectif juridique de l'association Choisir. L'avocat a souhaité que ces affaires soient soumises à des cours d'assises et non pas à *des tribunaux correctionnels*.

En février 1976, Mlle Violette Pouchou, vingt ans, venue rendre visite à ses parents, à Larums (Pyrénées-Atlantiques), avait été abordée, sur la route de Pau, par quatre jeunes gens, des amis d'*enfance*. Sous prétexte de la ramener chez elle, ceux-ci l'avaient alors violentée et violée. Les *condamnations* suivantes ont été prononcées : cinq ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, pour Jean-Michel Laguna, vingt ans ; trois ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, pour Dominique Haure, dix-neuf ans, et trois ans d'emprisonnement à deux de leurs camarades mineurs, âgés de dix-sept ans, avec respectivement *deux ans et un* an de sursis. Les quatre jeunes gens seront, en outre, pendant trois ans, soumis à la mise à l'épreuve.

Au cours de la *journée*, une centaine de personnes, parmi lesquelles se trouvaient de nombreuses *femmes*, se sont regroupées *devant* le palais de justice. Les manifestants ont notamment protesté contre la décision de huis clos *prise* par la *cour*, présidée par M. Gaston Castaing.

● A *NANCY*, *le même jour*, le tribunal correctionnel — siégeant à huis clos — a condamné à cinq ans d'emprisonnement les cinq auteurs d'un viol. Le 12 septembre 1976, Yannick Louis, dix-neuf ans ; son *frère Georges, vingt ans* ; Frédéric Gabriel, dix-huit ans ; son frère Patrick, vingt et un ans, et *Yannick Messier, dix-huit* ans, avaient entraîné une jeune fille, âgée de quinze ans, dans une caravane, où *ils* avaient *abusé* d'elle à tour de rôle.

LES DROITS DU CONCUBINAGE

Le concubinage, qui « n'emporte pas en droit civil d'obligations réciproques pour les intéressés, peut être rompu à tout moment par l'un d'eux sans que l'autre ait la possibilité de s'y opposer », *indique le ministre de la justice en réponse à une question écrite de M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (non-inscrit) (débats, Sénat, 15 février).*

« Il est donc exclusivement, *ajoute le ministre*, une relation de fait qui n'est pas juridiquement protégée. Néanmoins (...) la *jurisprudence* a admis qu'une concubine pouvait être indemnisée du préjudice qui lui était causé par le décès accidentel de son concubin. C'est ainsi, comme personne à charge, vivant habituellement avec un locataire ou un occupant, qu'une concubine peut éventuellement bénéficier du droit au *maintien* dans les lieux, conformément à la loi du 1ᵉʳ septembre 1948 » *sur le logement.*

FAITS ET JUGEMENTS

« Sonia » inculpée et écrouée pour proxénétisme.

Mme Charlette Benhaim, âgée de quarante ans, dite « Sonia », ancien porte-parole du « collectif des prostituées parisiennes », a été inculpée de *proxénétisme* hôtelier et de recel et placée sous mandat de dépôt le 12 février dernier. Mme Benhaïm, *devenue* hôtesse dans une entreprise de travail intérimaire, avait touché 40 000 francs de la tenancière d'un hôtel du boulevard de la Chapelle, Mme Madeleine Wonalet, épouse Ben Sadoun, qui a été également *été inculpée de proxénétisme* hôtelier et écrouée. Cette dernière, convoquée au siège de la brigade mondaine, avait déclaré : « *Vous n'êtes quand même pas régulier, ou alors vous ignorez que je suis protégée par le chef de la mondaine. Je lui ai versé 30 000 francs pour pouvoir « travailler » en paix. J'ai payé aussi 10 000 francs à un préfet.* » Les policiers ont poussé l'interrogatoire et ont appris ainsi que Mme Madeleine avait bien remis 40 000 francs, mais à Sonia, qui passait pour avoir de solides amitiés au sein de la police. Une *troisième personne*, Mlle Mireille Hoesman, a également été inculpée de proxénétisme hôtelier.

Villeneuve-le-Roi et les nuisances d'Orly.

La *commune* de *Villeneuve-le-Roi* (Val-de-Marne), voisine de l'aéroport d'Orly, réclame à trois compagnies aériennes — Air France, Trans World Airlines et Pan American Airways — le versement d'une somme de 1 900 000 F représentant le coût des travaux d'insonorisation effectués dans les bâtiments municipaux. Plaidant pour *la commune, mercredi* 16 février et s'appuyant sur des constatations d'experts, Mᵉ Joë Nordmann a réclamé la *condamnation* solidaire des trois compagnies devant la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Fernand Justafré.

Mᵉ André Garnault s'est opposé à cette prétention en faisant remarquer que les nuisances sont dues à l'ensemble du trafic aérien *et que les trois seules compagnies* ne peuvent, même en vertu du jeu de la solidarité, payer pour *toutes les autres, alors que*, précisément, la T.W.A. et la Pam Am ont abandonné Orly pour Roissy.

Prison ferme pour fraude fiscale.

Deux hommes d'affaires lyonnais, MM. Patrice et Marcel *Figuet*, *président-directeur* général et directeur de la société Mobi-confort, ont été condamnés, le 14 *février*, *pour fraude* fiscale par la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon à treize mois d'emprisonnement *dont six mois* avec sursis pour le premier, et à douze mois de la même peine, dont six avec sursis pour le *second*. *Les deux inculpés* devront en outre payer respectivement une amende de 30 000 F.

Il leur était reproché le non-*paiement* partiel de la T.V.A. pendant presque deux ans, le défaut de paiement des impôts sur les sociétés et *sur* le revenu pour l'année 1972, le défaut de paiement de la taxe d'apprentissage, de la taxe de *formation professionnelle* et de la taxe d'aide à la construction. Selon les services fiscaux la fraude a atteint la *somme de* 844 717 F. — *(Corresp. rég.)*

Après la manifestation dans l'agence d'Aeroflot.

Les militants d'extrême droite appréhendés le 14 *février* au cours de la *manifestation* organisée dans le magasin d'Aeroflot établi 33, avenue des Champs-Elysées où leur camarade, Alain Escoffier, s'était immolé par le feu quatre jours plus tôt, ont été déférés, dans la soirée du 15 février, à M. Chavanac, premier juge d'instruction, qui les a inculpés d'infraction à la loi « anti-casseurs » *et de* rébellion. Trois d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt : M. Jean-Claude *Nourry*, *trente-trois* ans, organisateur de spectacles, Alain Boinet, vingt-neuf ans, ingénieur, et Laurent Maréchaux, vingt-*cinq* ans, sans profession.

Dix autres inculpés ont été laissés en liberté : MM. Pierre-Henri Bonvalot, vingt-six ans ; *Bruno Fanucchi*, vingt et un ans ; Christophe Ducasse, vingt et un ans ; Nicolas Duprez, vingt et un ans ; Serge Bernard, vingt ans ; Thibaud Doiron, vingt ans ; les frères Patrick et Hervé Brizay, vingt-quatre *et vingt-trois* ans ; Patrick Balian, dix-neuf ans, et un mineur âgé de dix-sept ans.

Un chirurgien jugé en appel pour non-assistance à personne en danger.

Relaxé, le 2 juillet 1976, par le tribunal correctionnel d'Alès (Gard), le docteur Drouet, soixante-trois ans, chirurgien à temps partiel au *centre hospitalier* de la ville, a comparu vendredi 4 février devant la cour d'appel de Nîmes. A la suite *du* décès de M. Jean Coin, cinquante-deux ans, journaliste et écrivain communiste, le *docteur* Drouot *avait été* inculpé de non-assistance à personne en danger.

M. Coin avait été transporté le 13 décembre 1971, à 12 h. 55, au C.H.R. d'Alès après être tombé du toit de son immeuble. Tenu au *courant* de l'état du blessé par téléphone, le chirurgien n'était arrivé à l'hôpital qu'à 18 heures et avait alors ordonné son transfert à la clinique Saint-Eloi de Montpellier. M. Coin devait y mourir quelques heures plus tard. C'est sur appel de Mme Coin, partie civile, que l'affaire est revenue devant la cour de Nîmes, qui rendra *son* arrêt le 24 février. — *(Corresp.)*

Un rugbyman condamné.

La *cour* d'appel de Toulouse a réformé, mardi 15 février, le jugement du tribunal de Toulouse, qui avait *condamné* un *rugbyman* du R.C. Narbonne, M. Douglas Schick, à deux mois de prison avec sursis et à deux ans de mise à *l'épreuve pour avoir* frappé, sur un arrêt de volée après le coup de sifflet de l'arbitre, le trois-quarts aile de Brive, M. *Laurent* Desnoyers.

L'incident, au cours duquel le *rugbyman* briviste avait eu quatre côtes cassées, a eu lieu à Toulouse, lors de la demi-finale du championnat de France. La cour d'appel a condamné M. Douglas Schick à 3 000 F d'amende et a maintenu la provision de 2 000 F fixée en première instance, en attendant les résultats de l'expertise. — *(Corresp.)*

● *L'affaire de Broglie.* — M. Albert Leyris, septième inculpé de l'affaire, a été libéré dans la soirée *du 15 février*, en application d'une ordonnance de M. Guy Floch, sans opposition du parquet. *Mis en cause* par M. Gérard Frèche, le meurtrier de M. de Broglie, qui a dit l'avoir vu en compagnie de l'inspecteur principal Guy Simoné, lors des préparatifs de l'assassinat, M. Leyris, assisté de MM. Lucien Sberro et Jacques Chanson, était détenu depuis le 26 janvier dernier.

● *M. Jean-Marie Le Pen s'est constitué partie civile* le 16 février auprès de M. Emile Cabié, juge d'instruction à Paris, dans l'information ouverte contre X après l'attentat par explosif commis le 2 novembre à son domicile 9, villa *Poirier* (15ᵉ), *faisant* six blessés dont un bébé tombé du cinquième étage. Le président du Front national et *son conseil*, Mᵉ André Guibert, ont laissé entendre devant les journalistes que les coupables *étaient sur le point* d'être identifiés.

● *L'incendie du foyer Dom-Bosco à Montpellier.* — L'un des témoins importants du sinistre qui a causé la mort de cinq personnes dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 février, M. Ghacem Younés, étudiant libanais, est décédé, mercredi *16 février*, à la clinique Saint-Eloi de Montpellier. Cette sixième victime aurait pu *fournir des* renseignements sur les incidents qui pourraient être à l'origine de l'incendie. *M. Ghacem Younés s'était* en effet opposé à un groupe d'autres résidents dont l'un d'eux, M. Ali Hassen, est *écroué* depuis le dimanche 13 février sous l'inculpation d'incendie volontaire.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

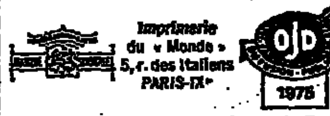

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

AU COURS D'UN MEETING COMMUN A SAINT-ÉTIENNE

Les dirigeants de la C.G.T. de la C.F.D.T. et de la FEN font le procès de la politique du gouvernement

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Dans le cadre de la quinzaine d'action pour l'emploi, MM. Emond Maire, André Henry et Georges Séguy ont pris tour à tour la parole devant plus de cinq mille personnes qui avaient envahi le palais des sports de Saint-Etienne, mercredi 16 février. Le secrétaire confédéral de la C.F.D.T. a tout d'abord fait le procès du plan Barre et de M. Durafour. M. Maire a ajouté : « *Il s'agit dans ce pays, de mettre en cause le productivisme et les types d'investissements qui ne cherchent qu'à économiser la main-d'œuvre.* » Et, ajouta M. Maire, très applaudi : « *Il existe dans notre pays la possibilité d'une alternative de gauche qui peut ouvrir la voie au socialisme. Les prochaines élections municipales vont constituer une étape pour rapprocher l'heure de cette alternative. Elle donnera aux travailleurs locaux l'occasion d'exprimer dans un vote de classe leur opposition aux municipalités de droite et à tous les Durafour que compte notre pays.*

» *Mais au-delà des élections municipales, rien ne se construit, rien n'est possible sans l'action collective.* »

M. André Henry, secrétaire général de la FEN, s'adressa ensuite aux manifestants, au nom d'une centrale « *de travailleurs comme les autres* ». La FEN, devait-il dire notamment, « *appelle solennellement l'attention des jeunes, des parents, des travailleurs et de tous les Français sur l'impérieuse obligation de donner priorité à l'éducation et à la formation initiale pour tous les jeunes. (...) Au-delà donc de la défense de l'emploi, qui est une bataille légitime, la FEN entend mener celle de la sécurité de l'emploi, c'est-à-dire celle de la préparation à la vie* »

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., ne cacha pas que ce rassemblement avait également pour but de peser sur l'issue des élections municipales de Saint-Etienne, où la gauche unie peut l'emporter. Aussi consacrera-t-il une partie de son discours à critiquer avec virulence l'action du maire sortant, membre du gouvernement. « *Décidément Saint-Etienne ne mérite pas un maire aussi engagé et compromis avec une politique aussi néfaste pour sa population, aussi lourde de dangers pour son avenir, contraire à ses intérêts et à ceux de la nation tout entière. (...) Ce n'est pas outrepasser nos prérogatives syndicales que de souhaiter à toutes celles et à tous ceux qui vivent et travaillent dans ce centre industriel occupant une place si importante dans la vie économique nationale que Saint-Etienne, si vous me permettez de m'exprimer en termes sportifs, se hisse à la tête du championnat de France de la démocratie et du progrès social. Oui, nous souhaitons qu'à Saint-Etienne, cette année, la gauche et le printemps arrivent ensemble.* »

PAUL CHAPPEL.

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, interrogé le 16 février sur les déclarations de M. Barre en faveur d'une plus grande mobilité de l'emploi, a estimé qu'il s'agissait là d'un « *pis-aller* ». « *Notre but est de supprimer les travaux aliénants. Nous devons nous fixer des objectifs, faire qu'il n'y ait plus d'emplois rebutants, et permettre aux jeunes qui le désirent de vivre au pays. Je ne critique pas M. Barre dans l'actuel, je dis,* a conclu M. Edgar Faure, *que nous devons voir l'idéal, c'est-à-dire l'actuel de demain.* »

● *La C.G.C. réclame une nouvelle fois la réunion d'un « sommet » sur l'emploi* avec les différents partenaires sociaux. M. Charpentié a déclaré, le 16 février, qu'« *il n'était pas pensable de continuer à constater l'évolution dramatique de l'emploi sans chercher à lui porter remède* ».

349 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS SONT ANNONCÉES A L'USINE THOMSON C.S.F. DE SAINT-ÉGRÈVE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Répondant à l'appel des organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., le personnel de la SESCOSEM, division semi-conducteurs du groupe Thomson-C.S.F., s'est mis en grève mercredi 16 février. Le mouvement a été suivi, selon les syndicats, par mille cinq cents salariés. L'entreprise, qui emploie deux mille personnes, produit des circuits intégrés (*le Monde* du 18 janvier 1977).

Le 11 février, la direction de la SESCOSEM a informé le personnel de l'usine de Saint-Egrève de la mise en place d'une procédure de licenciement collectif portant sur 125 personnes en contrat définitif, 209 personnes en contrat provisoire, et 15 emplois tenus par du personnel intérimaire, soit au total 349 emplois.

Selon les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., ces mesures de compression du personnel « *amorcent un processus de dévitalisation de l'industrie française du composant, dont les usines dépendront des centres de production fabriquant sous licence étrangère des produits étudiés ailleurs. Elles aboutissent d'autre part à une forme de détournement des fonds publics, à la dispersion d'un potentiel humain compétent et, en définitive, à un gâchis tant sur le plan social que technique* ». — C. F.

● *M. Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière a déclaré, le 16 février, à Nantes, que M. Barre échouera « *s'il ne tient pas davantage compte des réalités psychologiques et sociales* ». « *Une politique de lutte contre l'inflation suppose un minimum de certitudes quant aux évolutions à moyen terme, notamment dans le domaine des rémunérations. Le dialogue social, contrairement à ce que d'aucuns imaginent, est un moyen d'y parvenir.* »

« *Le grand risque que prend M. Barre, est de paralyser le système conventionnel. Si cette paralysie dure trop longtemps, elle conduira à l'accumulation des problèmes à résoudre et ceux-ci, tôt ou tard, déclencheront des difficultés.* »

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉCANIQUE

Des erreurs de jeunesse

De notre envoyé spécial

Douai. — Comment reprendre le travail sans avoir obtenu satisfaction ? Le petit noyau de grévistes qui depuis trois semaines, avec l'appui de la C.F.D.T., mènent une grève illimitée à Douvrin (Pas-de-Calais), à la Société française de mécanique, en se heurtant à la fermeté de la direction, à l'indifférence de la majorité du personnel et aux vives critiques des autres syndicats, cherchent une issue. Car la grève s'effrite (280 grévistes jeudi 17 au lieu de 310 la veille) et risque à tout moment de déboucher sur des violences.

La journée de mercredi 16 février a consacré l'isolement des grévistes et la rupture du front syndical déjà ébranlé depuis plusieurs jours. L'appel au débrayage de deux heures que la C.F.D.T. a lancé aux trois mille six cents salariés de l'usine a été un échec : quelque cent cinquante personnes seulement, selon la direction, ont cessé le travail et les deux meetings qui avaient pour but de tester la solidarité des autres catégories n'ont réuni que deux cent cinquante travailleurs le matin et une centaine l'après-midi.

Au début, pourtant, les trois syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. approuvent les revendications des O.S. de l'atelier des moteurs X pour Renault et Peugeot. Après la baisse, depuis trois mois, de la prime de productivité (5,2 % du salaire au lieu de 7 à 8 % début 1976), alors que la production augmente et que, dans les autres ateliers, la prime représente environ 6 à 7 %, les O.S. de l'atelier des moteurs X réclament 400 F à titre de rattrapage et la révision de la prime. Les syndicats comprennent le mécontentement de très jeunes ouvriers qui dénoncent les changements fréquents de modèles à monter, l'accroissement des cadences et l'insuffisance des remplaçants.

Dès le premier jour du conflit, les grévistes repoussent une proposition de la direction consistant à accroître d'un point la prime et à payer les trois premières heures de grève. Ils veulent plus et optent pour la grève de vingt-quatre heures reconductible. Au deuxième jour du conflit, la C.G.T. annonce qu'« *en aucun cas elle n'entraînera les travailleurs dans une grève de dix ou quinze jours* ». Et elle préconise un élargissement des revendications à tous les salariés ainsi que des débrayages tournants d'une heure par atelier, « *pour ne pas mettre les travailleurs dans une situation difficile* ». Il faut tenir compte du rapport des forces, explique un cégétiste, et mener une lutte de longue haleine. La C.F.D.T., elle, fait une autre analyse : estimant qu'un arrêt illimité du travail gênera rapidement les usines clientes de Peugeot et de Renault par manque de moteurs, elle estime qu'une semaine de grève amènera la direction à plier. Mais, c'est sous-estimer la réaction d'un état-major qui a prévu la riposte en assurant dans plusieurs de ses établissements clients le montage d'autres moteurs, notamment à Choisy-le-Roi et à Limoges, et en utilisant sur place des intérimaires, mais aussi la main-d'œuvre nouvelle qu'elle avait décidé de longue date d'embaucher pour faire face à l'accroissement de la production. Une direction aussi qui durcit sa position en refusant la discussion et même en annulant les négociations annuelles sur les salaires, qui devaient avoir lieu le 2 février

Deux ou trois jours avant le rendez-vous annuel

Le directeur de l'usine ne croit pas tellement à la spontanéité du mouvement. Il souligne que c'est la troisième fois en six ans que les syndicats déclenchent une grève deux ou trois jours avant le rendez-vous annuel de concertation. En outre, indique-t-il, les salariés sont mis au courant chaque semaine de l'évolution de la prime et trois jours avant le début de la grève personne n'a posé de questions lors de la réunion du comité d'entreprise, alors que des renseignements ont été donnés sur les raisons de l'évolution de la prime et sur la remontée dès janvier de celle-ci au taux de 6,2 %.

Face à la fermeté de la direction, le petit noyau qui a lancé la grève décide cependant de tenir, bien que le nombre de grévistes, qui avait atteint un moment 19 % des effectifs totaux de l'usine, chute et redescende à 15 puis 8 %. Les plus durs se lancent alors dans des opérations psychologiques et spectaculaires qui irritent les autres syndicats : occupation du club des cadres, jet d'œufs contre les responsables, blocage de l'autoroute et, mercredi, pour la première fois, défilé et chahut dans les ateliers où un cadre est molesté dans le bruit des pétards, des slogans et des chants.

Une majorité de moins de trente ans

« *Ce sont des irresponsables* », accuse Force ouvrière dans un tract. « *Ce sont des aventuristes, c'est de l'enfantillage* », nous déclarent les délégués cégétistes qui, dans un tract, critiquent « *l'attitude de certains militants C.F.D.T.* » et annoncent qu'ils « *ne s'associeront en aucune façon à des actes irresponsables* ». Quant à la direction, elle estime que la C.F.D.T. est débordée par une grève de jeunes qui n'ont aucune expérience et se défoulent comme s'ils étaient à la fête. « *34 % des grévistes ont moins de trente ans, 59 % sont présents dans l'entreprise depuis moins de onze mois, et 42 % sont des célibataires* », indique le directeur. Erreur de jeunesse ? « *Je ne peux pas tolérer ses actions* », affirme en tout cas la direction, qui désormais refuse de négocier avec les délégués syndicaux.

Quant à la C.F.D.T., elle déclare respecter les décisions de la base tout en essayant de trouver une porte de sortie. « *Il ne faut pas nous voiler la face ; notre rapport de forces commence à s'effriter. Le découragement c'est compréhensible* », déclarait mercredi matin au meeting un délégué C.F.D.T., pour ajouter : « *Nous refusons de capituler ; il faudra peut-être trouver d'autres formes d'action mais il faut nous serrer les coudes.* » Mais, ce matin-là, ils n'étaient que deux à trois cents seulement sur trois mille six cents pour manifester la solidarité et, l'après-midi, sur cent trente-deux grévistes présents, quarante-quatre se sont prononcés lors d'un vote indicatif, pour la reprise du travail.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● A LA REGIE RENAULT, lors de la réunion paritaire qui s'est tenue le 16 février et a porté sur l'application de l'accord d'entreprise tacitement reconduit pour 1977, le syndicat F.O. a demandé une discussion sur l'amélioration des dispositions en vigueur. La direction s'y étant refusée, les militants F.O. ont quitté la réunion en déclarant que « *les travailleurs seraient amenés à régler eux-mêmes la question* ». La C.G.T. et la C.F.D.T. n'ayant pas signé l'accord en cours, seuls participaient à la séance F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et le SIR (indépendant).

COLLOQUES

● LE COMITE PERMANENT MONDIALISTE, que préside le recteur Mallet, organise les 25 et 26 février prochains, salle Médicis au Sénat, sous la présidence d'honneur de M. Alain Poher, deux journées d'études sur « Les éléments constitutifs d'un nouvel ordre économique mondial ». MM. François Perroux, professeur honoraire au Collège de France, Palencia Moya, ancien ministre mexicain de l'intérieur, Paul-Marc Henry, président du Centre de développement de l'O.C.D.E., Pierre Uri, membre du Conseil économique et social, notamment, présenteront des rapports. Des cartes d'invitation peuvent être demandées à M. J. Bourgeois (tél. 526-66-32).

Le développement

(Suite de la première page.)

Enfin, une procédure simple de contrats de croissance était également mise en place : des aides publiques seraient accordées à un industriel pour le développement de matériels précis, à la condition qu'il s'engage à réaliser à terme un certain nombre d'objectifs (que sa gamme atteigne, notamment, un certain volume de chiffre d'affaires). Au cas où ces objectifs ne seraient pas atteints, les aides seraient remboursables. Deux contrats de ce type ont été signés avec les sociétés Sems et Logabax.

Il paraissait donc acquis, dans le schéma gouvernemental, que les deux grands secteurs — C.I.I.-H.-B., d'une part, sociétés françaises de mini-informatique, d'autre part, — resteraient complémentaires. Or il semble que l'on revienne actuellement sur cette conception.

Un monopole ?

Le 12 janvier, le conseil des ministres a entendu une communication de M. d'Ornano. A lire le communiqué officiel, le ministre de l'industrie et de la recherche a traité de l'équipement informatique de l'administration en termes relativement généraux. En fait, M. d'Ornano a été beaucoup plus explicite avec ses collègues.

Le ministre a constaté que la pénétration de C.I.I.-Honeywell-Bull était actuellement de 40 % dans l'admi-

FAITS

Agriculture

● MM. EMMANUEL MAFFRE-BAUGÉ ET JEAN-BAPTISTE BENET, respectivement président de la Chambre régionale d'agriculture du Languedoc-Roussillon et président de la Confédération générale des vignerons du Midi, ont été inculpés par M. Buny, juge d'instruction à Bourg-en-Bresse (Ain) après une plainte en diffamation déposée par M. Pierre Ramel, négociant en vins à Meximieux (Ain).

Énergie

● PAS DE COMPROMIS SUR LE PRIX DU PETROLE. Les rumeurs faisant état de l'imminence d'un compromis

COMMENT DÉCLARER VOS REVENUS ?

« LE MONDE » publiera dans son numéro daté 20-21 février trois pages consacrées à la déclaration des revenus

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

INFORMATIQUE

Le développement de l'industrie française pourrait être compromis

(Suite de la première page.)

Enfin, une procédure simple de contrats de croissance était également mise en place : des aides publiques seraient accordées à un industriel pour le développement de matériels précis, à la condition qu'il s'engage à réaliser à terme un certain nombre d'objectifs (que sa société atteigne, notamment, un certain volume de chiffre d'affaires). Au cas où ces objectifs ne seraient pas atteints, *les aides seraient remboursées*. Deux contrats de ce type ont été signés avec les sociétés SEMS et Logabax.

Il paraissait donc acquis, dans le schéma gouvernemental, que les deux grands secteurs — C.I.I.-H.-B., d'une part, sociétés françaises de mini-informatique, d'autre part, — resteraient complémentaires. Or il semble que l'on revienne actuellement sur cette conception.

Un monopole ?

Le 12 janvier, le conseil des ministres a entendu une communication de M. d'Ornano. A lire le communiqué officiel, le ministre de l'industrie et de la recherche a traité de l'équipement informatique de l'administration en termes relativement généraux. En fait, M. d'Ornano a été beaucoup plus explicite avec ses collègues.

Le ministre a constaté que la pénétration de C.I.I.-Honeywell-Bull était actuellement de 40 % dans l'administration *et de 20 % dans les entreprises publiques. Compte tenu de l'effort entrepris pour promouvoir le matériel de la nouvelle société, on parviendrait en 1980 à des taux de* 55 % dans l'administration et de 34 % *dans les entreprises publiques,* ce qui se traduirait par *un volume* de livraisons de 3,6 milliards de francs, inférieur de 10 % au montant « garanti » à C.I.I.-H.-B. (4,04 milliards).

Pour combler cet écart, il faut donc accroître *la part de C.I.I.-H.-B. et la porter en 1980 à 60 %* dans les administrations et à 40 % dans les entreprises publiques. Pour y parvenir, M. d'Ornano a précisé à ses collègues *qu'il avait demandé à la société de « compléter son catalogue en bas de gamme »,* ce qui revient à la faire entrer en force *sur le marché de la péri-informatique. Enfin, M. d'Ornano a demandé* l'intervention *des ministres pour que* les organismes *financiers nationaux* (banques), *s'équipent « de façon impérative en terminaux C.I.I.-H.-B. »;* que la part de la société soit portée *à 66 % dans les commandes du ministère de la défense;* enfin, pour que *« le constructeur français soit retenu dans l'appel d'offre pour l'équipement des bureaux de postes en terminaux ».*

Que C.I.I.-Honeywell-Bull soit privilégiée dans les achats de moyens et grands ordinateurs (dont une partie est importée actuellement des Etats-Unis) du secteur public est *normal.* La C.I.I., *en son temps, avait bénéficié, quoique avec moins d'ampleur, d'une telle préférence. Cette fois, il s'agit pourtant d'autre chose,* C.I.I.-Honeywell-Bull ne fabrique pas actuellement de terminaux, de mini-ordinateurs, de périphériques (mis à part quelques produits bien spécifiques).

La menace

En poussant *la société* à étendre le plus possible son catalogue, en lui offrant, comme semble *le vouloir M. d'Ornano, des marchés publics* pour des systèmes complets et pas seulement pour les produits qu'elle fabrique, on risque de *réduire les capacités de développement des sociétés françaises de la péri-informatique.* Certes *C.I.I.-Honeywell-Bull pourra toujours leur commander — ainsi qu'à Honeywell, voire à d'autres fabricants étrangers,* — terminaux, *mini-ordinateurs* et autres matériels. Mais elles seront alors *réduites au rôle de simple sous-traitant.* Or, en informatique, le bénéfice sur la fabrication du produit est faible.

La valeur ajoutée provient, pour l'essentiel, de l'installation, de l'adaptation des systèmes. *« Si une partie des marchés publics nous échappe au profit de C.I.I.-H.B., il s'agira là d'un transfert de bénéfices pour le moins paradoxal »,* expliquent certains industriels. *« Pour remplir des engagements, peut-être imprudemment pris, et permettre ainsi à C.I.I.-H.B. d'atteindre son principal objectif, la rentabilité en 1980, on va obérer notre développement. Ceci en contradiction avec les objectifs affichés du plan sectoriel de la péri-informatique. D'une main on nous donnera des aides, mais de l'autre on nous empêchera d'atteindre les objectifs fixés. »*

Cette nouvelle orientation, si elle se concrétisait, risquerait également d'avoir des conséquences sur les sociétés françaises de services en informatique. La fourniture « clefs en main » par C.I.I.-H.B. de l'ensemble du système avec ses matériels et son « *logiciel* » (comme cela pourrait être le cas pour le réseau de transmission de la marine française) leur ferait une concurrence non négligeable.

Les grands utilisateurs de l'administration s'inquiètent également. Ils ont subi pendant des années la politique d'IB.M., qui les obligeait à acheter un système complet. La scission des appels d'offres par type de produit, intervenue récemment, leur permettait non seulement de battre en brèche la position dominante du géant américain, mais aussi de contrôler de plus près les prix et d'optimiser ainsi le coût de leurs équipements. Un retour à la situation antérieure — au profit, cette fois, de C.I.I.-H.B. — leur enlèverait une certaine liberté de choix en introduisant un intermédiaire.

Pour C.I.I.-H.B., une telle diversification n'est pas exempte non plus de dangers. Certes, la société veut rester fidèle à sa « *vocation qui est de construire des ordinateurs* ». Mais le risque existe pour elle d'être peu à peu portée à privilégier les activités de services et de distribution plus rémunératrices et moins risquées, au détriment de la recherche de produits nouveaux, voire de la simple production de matériels.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

CONSOMMATION

Mme Aubertin est élue présidente de l'I.N.C.

Mme Maria Aubertin, secrétaire générale de la Fédération nationale des associations familiales rurales (F.N.A.F.R.) a été élue, *mardi 15 février présidente du* conseil d'administration de l'Institut national de la consommation, en remplacement de M. Eugène Dary, vice-président de l'Union nationale des associations familiales ayant atteint la limite d'âge. *Elle sera soumise à réélection* fin mai, suivant les statuts.

Mme Aubertin a recueilli, au deuxième tour du scrutin, 14 voix, contre 7 à Mme Chantal Decroix (Union féminine civique et sociale), et 2 à M. Marleix (F.O.-consommateurs). Rappelons qu'au conseil d'administration de l'I.N.C., sur un total de 23 sièges, *les représentants des consommateurs* en occupent 12.

Mme Aubertin, qui a cinquante-deux ans, est entrée à la F.N.A.F.R. en 1958 et siège depuis neuf ans au conseil d'administration de l'Institut. *Son organisation* compte un peu plus de cent mille familles rurales adhérentes regroupées en deux mille cinq cents associations locales et soixante-sept fédérations départementales.

Les associations divisées

Trois candidats d'organisations de consommateurs dans un conseil où leur majorité est d'une voix, c'est deux de trop. C'est la première fois depuis neuf ans que les douze représentants des consommateurs n'offrent pas un front uni pour la réélection du président de l'I.N.C. C'est dommage. C'est d'autant plus dommage que, les semaines passées, lors d'une réunion informelle du « collège consommateurs », qui n'a pas d'existence légale, une élection « primaire » purement indicative avait donné, au deuxième tour, 8 voix à Mme Chantal Decroix (Union féminine civique et sociale) et 1 voix à M. Marleix (F.O.-Consommateurs), Mme Aubertin, avec les 2 voix de la famille rurale, ayant refusé de prendre part à cette procédure improvisée. Au vu des résultats du vote, la conclusion s'impose. Mme Aubertin n'a rassemblé sur son nom, au mieux, que 4 voix des organisations de consommateurs. Elle est donc essentiellement l'élue des fonctionnaires et des professionnels. Ce n'est pas trop grave, puisque, jusqu'ici, aucune candidature d'un représentant des professionnels (industriels, agriculteurs, distributeurs, publicitaires) ne s'est manifestée.

La personnalité de Mme Aubertin n'est pas en cause : elle a l'estime des autres organisations, même si, en l'occurrence, elle n'a pas été majoritairement choisie par ses pairs. Mais, à terme, ce manque d'homogénéité des représentants des consommateurs à l'Institut pourrait porter à sa présidence un producteur, puisque rien, dans les statuts, ne l'interdit, comme l'a rappelé M. Villain, directeur de la concurrence et des prix.

Cette éventualité est lourde de risques pour la crédibilité de l'I.N.C. dans le public. Organisme d'Etat, dont le directeur est nommé par les pouvoirs publics, il doit déjà faire preuve de beaucoup de rigueur pour démontrer son indépendance. Si, un jour, il était présidé non par un consommateur mais par un chef d'entreprise, cela se traduirait, qu'on le veuille ou non, par un recul du poids des consommateurs comme partenaires du jeu économique libéral.

Aux organisations de consommateurs de montrer leur maturité, en sachant dépasser leurs différences idéologiques. Elles ont trois mois pour le faire.

JOSÉE DOYÈRE.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● MM. EMMANUEL MAFFRE-BAUGÉ ET JEAN-BAPTISTE BENET, respectivement président de la Chambre régionale d'agriculture du Languedoc-Roussillon et président de la Confédération générale des vignerons du Midi, ont été inculpés par M. Buzy, juge d'instruction à Bourg-en-Bresse (Ain) après une plainte en diffamation déposée par M. Pierre Ramel, négociant en vins à Meximieux (Ain).

Énergie

● PAS DE COMPROMIS SUR LE PRIX DU PETROLE. — Les rumeurs faisant état de l'imminence d'un compromis sur les prix du pétrole entre l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, d'une part, et les onze autres membres de l'OPEP d'autre part, ne sont que des « *spéculations de la presse ; aucun compromis ne sortira de la réunion* » des *experts de l'OPEP qui s etient* actuellement à Vienne, a déclaré M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, dans une interview publiée le 16 février par le *Wall Street Journal*. « *Les autres pays descendront à notre niveau de prix* », a encore précisé le ministre saoudien. — *(A.F.P.)*

Étranger

● PRET AMERICAIN AU PORTUGAL. — Le département du Trésor américain et la Banque du Portugal ont signé le 11 février l'accord relatif au crédit à court terme de 300 millions de dollars attribué à Lisbonne. Un accord provisoire avait été conclu le 31 décembre. Selon le communiqué commun, il s'agit d'une « première phase d'un programme d'aide incluant, outre ce crédit à court terme, d'éventuels prélèvements du Portugal auprès du Fonds monétaire international et un projet de crédit multilatéral, à moyen terme ». — *(A.F.P.)*

Industrie

● RENAULT est devenu le premier vendeur de tracteurs en France en 1976 avec 13 343 engins (+ 9 %). La Régie détient 17,9 % du marché contre 15,8 % en 1975. Cette progression s'est réalisée dans une conjoncture maussade : 74 559 immatriculations en 1976 contre 77 778 l'année précédente. En 1975, Massey-Ferguson occupait la première place (13 295 engins) devant International Harvester (12 295 engins) et Renault (12 245 engins).

● LA PRODUCTION FRANÇAISE DE CIMENT a stagné en 1976 : 30 415 000 tonnes contre 30 645 000 en 1975 (— 0,8 %). Le chiffre d'affaires hors taxes a été de 4,66 milliards de francs contre 4,40 milliards en 1975 (+ 5,6 %). Commentant ces résultats, M. Poitrat, président du Syndicat national des fabricants de ciments et de chaux, a indiqué que les investissements n'étaient plus destinés à augmenter la production, mais à améliorer la productivité des usines par la fermeture progressive des petites cimenteries et par la diminution de la consommation du fuel, l'énergie comptant pour environ 40 % dans les coûts de fabrication.

COMMENT DÉCLARER VOS REVENUS ?

« LE MONDE » publiera dans son numéro daté 20-21 février trois pages consacrées à *la déclaration des revenus*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

LA FRANCE ROUVRE LE DOSSIER DU VIN

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres de l'agriculture des Neuf s'est achevé mardi 15 février par l'examen de l'aide directe accordée par la Grande-Bretagne à ses éleveurs de porcs. Il a été décidé que cette subvention est illégale au regard du droit communautaire. Le conseil a chargé la Commission européenne de sommer Londres de supprimer ces aides.

Après le dossier des prix agricoles européens (*le Monde* des 15 et 16 février), les Neuf sont revenus sur le différend viticole entre la France et l'Italie. Le ministre français, M. Bonnet, a notamment déclaré à ses collègues qu'à nouveau des quantités importantes de vins italiens sont importées en France à un cours inférieur au prix de distillation, « *ce qui est proprement intolérable* ». Le ministre italien, M. Marcora, a répliqué que la France ne rembourse pas les montants compensatoires dus aux exportateurs italiens. Selon M. Bonnet, les importations de vins italiens en France atteignent depuis fin décembre 150 000 hectolitres par semaine, contre une moyenne « *normale* » de 80 000 hectolitres. Même si elle est sérieuse, l'affaire ne devrait cependant pas aboutir à une nouvelle « guerre du vin » entre les deux pays, estime-t-on dans les milieux communautaires.

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE FROID A ABAISSÉ DE 1 % LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Washington. — La forte vague de froid et la pénurie de gaz naturel ont entraîné une baisse de 1 %, en janvier, de la production industrielle américaine. Ce recul est le plus fort qui ait été enregistré en un mois, depuis février 1975 (— 2,2 %). Il a été de 4,7 % dans le secteur des biens durables (— 15 % pour la construction automobile) et de 1,5 % dans celui des biens non durables. L'indice, qui avait progressé de 0,8 % en décembre et de 1 % en novembre, s'est établi à 131,5 (base 100 en 1967). En un an, par rapport à janvier 1976, la production industrielle a augmenté de 4,6 % (6,8 % en décembre).

Plus de cinq cent mille Américains se sont inscrits au chômage pendant la semaine qui a pris fin le 5 février. Ce chiffre (corrigé des variations saisonnières) est, lui aussi, le plus élevé enregistré depuis le creux de la récession ; il traduit les mises à pied d'ouvriers dans les régions industrielles des Grands-Lacs et de l'est des Etats-Unis. Quatre cent mille personnes environ s'étaient inscrites au chômage la semaine précédente.

Cependant, M. Charles Schultze, président du comité des conseillers économiques du président Carter, estime que la rigueur de l'hiver ne remet pas en cause l'objectif gouvernemental, qui prévoit pour 1977 une croissance de 5,75 % à 6 %. Selon lui, le résultat du premier trimestre serait inférieur de 1,5 % à 2 % (en taux annuel) aux prévisions, mais le retard sera rattrapé au printemps et durant l'été.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	3 7/8	4 7/8	3 3/8	4 3/8	9 1/2	10
1 mois ..	4 1/2	5	3 7/8	4 3/8	1 3/8	1 7/8	10	10 1/4
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	1 1/2	2	11 1/8	11 3/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	1 3/4	2 1/4	11 1/8	11 3/8

COMMERCE

Les échanges mondiaux de produits agricoles ont besoin de nouvelles règles

déclare le secrétaire américain à l'agriculture

Les Etats-Unis sont disposés à explorer les avantages qu'offriraient des accords internationaux de stabilisation des prix des denrées alimentaires, affirme le secrétaire américain à l'agriculture, M. Robert Bergland, dans la revue *Foreign Agriculture*, publiée par son ministère.

« *Les Etats-Unis devraient prendre l'initiative de l'élaboration d'une politique alimentaire mondiale pour modérer les extrêmes dans les prix des denrées alimentaires*, écrit M. Bergland. *Ceci est dans notre propre intérêt, car il est également difficile pour l'agriculteur américain de vivre dans un climat de cycles exagérément haussiers ou baissiers* », ajoute-t-il.

Toutefois, M. Bergland estime que les accords internationaux destinés à stabiliser le commerce des principales denrées « *ne sont pas nécessairement la bonne réponse aux problèmes posés par le commerce international des produits agricoles. Néanmoins*, dit-il, *c'est une voie à explorer. De toute manière, nous avons besoin de quelques nouvelles règles internationales pour le commerce des produits agricoles* ».

Le secrétaire à l'agriculture affirme sa volonté de faire tout le nécessaire « *pour maintenir et accroître les marchés étrangers des Etats-Unis* », notamment en faisant un meilleur usage de l'aide alimentaire et en évitant les embargos sur les ventes.

Les Etats-Unis sont prêts pour leur part à ouvrir leur marché aux importations, « *mais avec certaines réserves* », poursuit M. Bergland. Il précise même qu'il est nécessaire de s'opposer à la libre entrée de produits laitiers subventionnés, comme les fromages en provenance de la Communauté européenne. A ce propos, il affirme que Washington doit « *négocier des arrangements pour éliminer ces subventions et maintenir une situation concurrentielle* ». — (A.F.P.)

La flambée des cours du café pourrait entraîner celle des prix du thé

Le marché londonien du café, qui était déjà à la hausse à cause de la majoration, lundi 14 février, de 10 % des prix d'exportation par El Salvador, et d'une forte progression des cours enregistrés aux ventes aux enchères du Kenya, a connu une nouvelle *flambée* mardi 15. Huit jours seulement après avoir franchi pour la première fois 3 000 livres sterling la tonne, les cours ont dépassé 3 200 mardi, gagnant à la clôture plus de 100 livres sterling par rapport à la veille. Les cours sont restés au même niveau mercredi. Les marchés ont été moins tendus à New-York et à Paris, où le mouvement de hausse ne s'est amorcé que mercredi 16 février. Les observateurs estiment que ces mouvements sont moins liés à une analyse objective des approvisionnements qu'à la prise en compte de facteurs tels que la grève des dockers aux Pays-Bas ou la fermeture de la frontière entre la Tanzanie et le Kenya.

La spéculation pure et simple mènerait donc le train de la hausse. A tel point que, selon certains informateurs, de gros courtiers américains refuseraient de prendre des contrats à découvert pour les opérateurs privés. Autre facteur de hausse : le jeu du Brésil. En effet, le premier producteur mondial, qui vient de relever une nouvelle fois de 10 % la taxe d'exportation, interviendrait discrètement sur les marchés, notamment à Londres, pour soutenir les cours. Bref, l'idée que le café sera désormais un produit cher commence à se répandre.

Les torréfacteurs remarquent de leur côté que les prix au détail correspondant actuellement à un cours d'environ 2 000 livres sterling la tonne. Ces prix devraient donc connaître de nouvelles hausses.

Ces augmentations pourraient provoquer des réactions en chaîne. La Chase Manhattan Bank relève ainsi dans son bulletin bihebdomadaire qu'un glissement de la consommation du café, trop cher, vers le thé pourrait entraîner une flambée des cours de ce dernier produit. Or les prix du thé, — qui ne fait l'objet d'aucune réglementation mondiale — a déjà augmenté de 30 % en 1976, et la dernière récolte ne permettrait pas de répondre à une forte progression de la demande.

LA COOPÉRATION FRANCO-LIBYENNE PIÉTINE

La coopération économique franco-libyenne, qui semblait bien partie en 1973, marque le pas. La France reste au troisième rang des fournisseurs de Tripoli, avec 9 % des importations libyennes, derrière l'Italie (22 %) et l'Allemagne fédérale (12 %). Après avoir presque doublé en un an, pour atteindre 1,74 milliard de francs en 1974, les exportations françaises ont même stagné en 1975, et diminué de 4 % en 1976 (1,67 milliard).

Les possibilités de développement de ces échanges ont été examinées par la commission mixte gouvernementale, qui s'est réunie, à Paris, les 14 et 15 février, sous la présidence de MM. Jadallah Azzouz El Talhi, ministre libyen de l'industrie et des recherches minières, et André Rossi, ministre français du commerce extérieur. Pour les Libyens, le rétablissement de l'équilibre commercial entre les deux pays constitue un élément positif. Les importations françaises ont atteint 1,53 milliard de francs contre 0,88 milliard en 1975, les achats de pétrole étant passés de 2 à 3 millions de tonnes

L'an dernier, des contrats ont été signés par des entreprises françaises pour environ 1,5 milliard de francs (700 millions pour la réalisation d'une cimenterie, 500 millions pour la construction d'une route). Toutefois, malgré un climat politique favorable, le marché libyen reste insuffisamment exploité. Des entreprises françaises en place manifestent un découragement lié à l'exécution difficile de certaines affaires. D'autres font preuve, au départ, de réticences ou de méfiance. La percée japonaise à Tripoli contraste avec cette situation.

IMPRIMERIE

A la Néogravure

M. RENÉ MESTRIES SUCCÈDE A M. E. JEANSON

Le conseil d'administration de l'imprimerie Néogravure (Crété-Desfossés), réuni le 11 février, a enregistré la démission de M. Edme Jeanson de ses fonctions de président de cette société. Le conseil a désigné M. René Mestries, qui était déjà directeur général de la Néogravure depuis le 1er janvier dernier, pour lui succéder.

M. Edme Jeanson reste président de la Société de développement financier (S.D.F.), société holding du groupe auquel appartient la Néogravure et dont Hachette contrôle la majorité des parts (60 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL

Activités des sociétés du groupe en 1976

IMETAL

Le montant du chiffre d'affaires et des revenus assimilés d'IMETAL en 1976 atteint 81,3 millions de francs contre 80,3 millions de francs en 1975. Cette différence résulte de la diminution des intérêts des placements consécutive aux investissements réalisés en 1975. Les résultats d'IMETAL marqueront une amélioration par rapport à l'exercice précédent.

PENARROYA

L'année a été caractérisée par une augmentation des productions et des ventes de plomb et de zinc. Les principales productions du groupe PENARROYA ont été de :

— 112 000 tonnes de minerais concentrés de plomb contre 107 000 tonnes et de 305 000 tonnes de plomb métal contre 276 000 tonnes.

— 167 000 tonnes de minerais concentrés de zinc contre 128 000 et 117 000 tonnes de zinc métal contre 141 000 tonnes.

Compte tenu de la progression des tonnages vendus et du relèvement du cours du plomb, sensible en fin d'année, le chiffre d'affaires de la société (non consolidé) a atteint 1 258 millions de francs contre 857,9 millions de francs en 1975. Cette amélioration se reflétera dans les résultats de la société.

MOKTA

Les revenus encaissés en 1976 par la compagnie de MOKTA s'établissent à 36,2 millions de francs contre 27,2 millions de francs en 1975. Cette amélioration est essentiellement due à l'augmentation des revenus des filiales productrices d'uranium dont les prix ont continué à progresser fortement. Les résultats de la société devraient également marquer une amélioration.

Les productions des principales sociétés filiales de MOKTA se sont maintenues à de bons niveaux sensiblement voisins de ceux atteints en 1975, soit : uranium contenu 2 500 tonnes — minerai de fer 2 275 000 tonnes — minerai de manganèse et manganèse métallurgique 3 334 000 tonnes ; la production d'agrégats pour la construction, avec 4 087 000 tonnes, est en augmentation de 20 %.

COPPERWELD

Le chiffre d'affaires de la société se monte à 299,8 millions de dollars contre 284,1 en 1975. Le bénéfice net s'établit à 18,9 millions de dollars contre 18,4.

LE NICKEL-S.L.N.
(Filiale commune Imétal-S.N.E.A.)

Les productions de la société sont en diminution par rapport à l'année précédente et s'établissent respectivement à : 4 171 000 tonnes de minerai (contre 4 495 000) et 62 000 tonnes de nickel contenu dans les produits métallurgiques (contre 71 000).

Si les ventes pour le métal sont également en légère régression (51 700 tonnes contre 53 500 tonnes en 1975), celles de minerai ont au contraire augmenté, passant de 500 000 tonnes en 1975 à 700 000 tonnes en 1976.

Compte tenu du relèvement du prix de vente international ainsi que de l'amélioration de la parité du dollar, par rapport au franc, le chiffre d'affaires marque une progression en atteignant 1 247,8 millions de francs contre 1 098,9 pour 1975

Les résultats d'exploitation en sensible augmentation, permettront à la société de revenir en 1976 à une situation bénéficiaire.

PUBLICIS S.A.

Les activités du groupe Publicis ont enregistré, en 1976, un accroissement quasi général. Succédant à une année de crise sévère, la progression constatée traduit à la fois un rattrapage sur les niveaux en régression de 1975 et la reprise d'une activité soutenue.

C'est ainsi notamment que l'agence Publicis-Conseil a progressé de 25 % (la moyenne professionnelle, d'après une enquête récente, étant de l'ordre de 13 %), et les agences du réseau international Intermarco-Farner, à taux de change constant, de 14 %. De même, l'activité des drugstores Publicis, liée à la consommation qui est demeurée active en 1976, a augmenté d'environ 9 %.

Le changement d'orientation de la conjoncture publicitaire intervenu après une longue période de stagnation puis de baisse paraît devoir se maintenir. Les premières indications concernant 1977 sont, à cet égard, satisfaisantes pour les sociétés du groupe.

En ce qui concerne la société holding Publicis S.A., les revenus du portefeuille et produits financiers de l'exercice 1976, qui reflètent avec décalage les effets de l'année 1975, se sont élevés à 5 403 042,79 F contre 6 576 897,45 F.

En définitive, au niveau du groupe, les résultats consolidés, après avoir été pour la première fois déficitaires en 1975 (— 4 890 000 F), seront en net redressement à nouveau bénéficiaires en 1976.

Dans ces conditions, le dividende de Publicis S.A. sera fixé, en 1977, à un montant au moins égal à celui distribué en 1976.

La société publiera, dès que les éléments en seront complètement connus, toutes informations utiles concernant l'exercice écoulé.

LUCHAIRE S.A.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société en 1976 s'élève à 806 millions de francs, en augmentation de 35,6 % sur l'année précédente (594 millions de francs en 1975), en raison du développement conjugué des principales activités de la société.

Il est à prévoir que les bénéfices de l'exercice progresseront de façon beaucoup plus importante encore et permettront à la fois un notable renforcement de la structure financière de la société et l'augmentation du dividende dans les limites autorisées.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève pour 1976 à 954 millions de francs (contre 738 millions de francs en 1975).

CREUSOT - LOIRE

Pour la société seulement, le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 1976 est de 5 017 millions de francs, en augmentation de 8,3 % sur celui de 1975 (4 631 millions de francs).

Il se décompose de la façon suivante (millions de francs) :

	1975	1976	%
Branche métallurgie (sidérurgie et transformation).	3 248	3 230	— 0,5
Branche mécanique et entreprise	1 383	1 787	+ 29

Le montant des ventes à l'exportation, directes et indirectes, est de 2 817 millions de francs en 1976, en augmentation de 20 % sur celles de 1974 (2 351 millions de francs) ; elles représentent plus de 56 % du chiffre d'affaires global hors taxes.

Pour l'ensemble du groupe, il n'est pas encore possible de déterminer avec précision le chiffre d'affaires consolidé de 1976. On peut toutefois s'attendre à une légère progression sur celui de 1975 qui était supérieur à 8 milliards de francs hors taxes.

INTERBAIL

Réuni le 11 février 1977 sous la présidence de M. Martineau, le conseil a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976 et dont les caractéristiques sont les suivantes :

— Le volume des nouveaux engagements hors taxes s'est élevé à 237 541 000 francs pour vingt opérations nouvelles, dont dix-neuf de crédit-bail immobilier et une de location simple ;

— Au 31 décembre 1976, le total des engagements hors taxes atteint 913 235 000 francs contre 692 000 000 un an plus tôt ;

— Les recettes totales de l'exercice hors taxes se sont élevées à 95 114 000 F contre 81 929 000 F en 1975 ;

— Les amortissements et provisions de l'exercice sont de 19 802 000 francs contre 15 785 000 au titre de l'exercice précédent ;

— Après imputation de tous frais généraux et frais financiers et après la prise en compte de la dotation aux amortissements et provisions, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 23 942 169,12 francs contre 19 821 874,14.

Le conseil propose à l'assemblée, qui sera réunie le 30 mars 1977, de distribuer aux 1 203 000 actions anciennes de jouissance 1er janvier 1976 le dividende unitaire de 16,35 F contre 14 F au titre de l'exercice 1975, soit + 16,78 % (les actions nouvelles émises en novembre 1976 ne portant jouissance qu'à partir du 1er janvier 1977).

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 avril 1977.

SCHLUMBERGER LTD

Le bénéfice de Schlumberger a atteint un chiffre record pour la treizième année consécutive. Le bénéfice net pour 1976 est de 293 millions de dollars ; il était de 219 millions en 1975, soit une progression de 34 %. Le bénéfice net par action est de 3,41 dollars contre 2,61 dollars en 1975. Le chiffre d'affaires est de 1,8 milliard de dollars, une progression de 16 % par rapport à 1975.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre est de 81 millions de dollars (0,94 dollar par action), soit une augmentation de 26 % par rapport à celui de la même période de 1975 qui a été de 64 millions de dollars (soit 0,75 dollar par action). Le chiffre d'affaires pour cette même période est de 490 millions de dollars, soit une augmentation de 13 % par rapport au dernier trimestre de 1975.

M. Jean Riboud, président-directeur général, a déclaré que l'augmentation du bénéfice en 1976 est d'autant plus significative que depuis plusieurs années le bénéfice est en forte progression. Il a quintuplé depuis 1970.

BURROUGHS

M. Jean Frenais, président-directeur général de la S.A. Burroughs en France et responsable du marketing pour l'Afrique du Nord et l'Afrique francophone depuis le 1er janvier 1966, est nommé, à dater du 1er février 1977 à Detroit (Michigan, U.S.A.).

M. Pierre Répérant, qui dirigeait la filiale suisse à Zurich, succède à M. Frenais a uposte de P.-D. G de la Compagnie française.

La S.A. Burroughs en France a connu un développement particulièrement rapide. Le chiffre d'affaires de 1976 s'élève à 654 millions de francs, dont 157 millions à l'exportation, contre 112 millions, dont 22 à l'exportation, en 1966, soit une multiplication par 6 du chiffre d'affaires et une augmentation annuelle moyenne de 19 % pendant les dix dernières années.

SÉLECTION-RENDEMENT

Le capital de la société s'élevait, au 31 décembre 1976, à 211,65 millions de francs contre 105,35 millions à fin decembre 1975 ; l'actif net atteignait 269,57 millions de francs contre 250,50 millions.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de 10,32 francs assorti d'un avoir fiscal de 1 franc, soit un revenu brut de 11,32 francs (contre 10,90 francs pour l'exercice précédent). Ce revenu se décomposera en 8,94 francs, ouvrant droit aux avantages fiscaux des obligations, 0,58 franc ouvrant droit à l'abattement récemment institué pour les dividendes d'actions françaises et 1,80 franc sans avantages fiscaux.

S.I.M.N.O.R.

Le montant des loyers perçus en 1976 (non compris les primes à la construction et autres produits) s'élève à 21 026 000 F. contre 17 686 000 F en 1975.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché plus irrégulier

Le mouvement de repli, dont le rythme s'était sensiblement accéléré mardi, s'est un peu ralenti ce mercredi. Quelques hausses — une vingtaine au total — ont même fait leur réapparition à la cote, imprimant ainsi au marché une allure plus irrégulière.

Les baisses n'en ont pas moins dominé, une fois encore. Près de cinquante ont été à nouveau relevées, provenant pour la plupart de la métallurgie, de la construction électrique, du bâtiment et du secteur bancaire, de sorte que les différents indices ont derechef un peu fléchi. Mais les dégâts causés aux valeurs françaises ont, dans l'ensemble, été assez minimes.

L'on ne saurait tirer la moindre conclusion de cette résistance plus marquée au recul.

Le plus grand désœuvrement, né d'une situation politique très confuse, a continué de régner sous les colonnes du palais Brongniart. Autour de la corbeille le sentiment n'était pas franchement mauvais. Toute proportion gardée, il était peut-être meilleur que ces derniers jours. Renforcement de l'image politique de M. Raymond Barre ? Probablement. Mais un sentiment n'influe pas nécessairement sur la tendance quand les opérateurs se cantonnent dans un prudent attentisme. Les professionnels se bornent à expédier les affaires courantes, et le marché, livré à lui-même, évolue de droite et de gauche, sans orientation bien précise.

L'or a encore un peu monté, le lingot s'adjugeant 50 F à 21 990 F. Les pièces, en revanche, ont fléchi pour la plupart, le napoléon abandonnant 0,90 F à 233 F. Le volume des transactions a augmenté : 4,98 millions de francs contre 4 millions.

Aux valeurs étrangères, irrégularité des américaines, des pétroles internationaux et des mines d'or. Recul des allemandes.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	15 fév.	16 fév.
Valeurs françaises ..	94,7	94,7
Valeurs étrangères ..	97,9	97,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,7	61,5

LONDRES

La baisse des taux d'intérêt décidée par la Lloyd Bank, contrebalançant l'effet défavorable causé par l'affaiblissement de la livre, le marché se redresse rapidement jeudi matin, après un recul initial. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 136 45 contre 135 90

VALEURS	CLOTURE 16/2	COURS 17/2
War Loan 3 1/2 %	27 7/8	27 13/16
Beecham	400	400
British Petroleum	816 ..	814
Shell	512 ...	503 1/2
Vickers	155	156
Imperial Chemical	335 ...	336 1/2
Courtaulds	102 ..	103
De Beers	197 ...	198 1/2
*Western Holdings	12 1/4	12 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	177 ..	179
*West Driefontein	15 1/4	15 1/2

(*) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — A l'occasion de la présentation à la presse de son message annuel au personnel, M. Roger Martin, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, a donné quelques indications sur la marche de son groupe. Le résultat net consolidé s'établit à environ 473 millions de francs contre 120 millions de francs. Abstraction faite des pertes de conversion (et non de change, car elles affectent essentiellement le fonds de roulement et l'endettement calculés en francs), ce résultat s'élèverait à 743 millions de francs contre 210 millions de francs. Le dividende pourrait être majoré dans les limites du plan Barre, soit de 6,50 %. Les investissements pourraient augmenter, en francs courants, de 15 % à 20 % en 1977 et 1978, le groupe n'envisageant ni augmentation de capital ni émission d'obligations convertibles « dans les circonstances présentes ».

SCHLUMBERGER. — Bénéfice net record pour 1976 de 283 millions de dollars (+ 34 %) pour un chiffre d'affaires accru de 16 %.

LOCABAIL. — Dividende global pour 1976 : 12 F (inchangé), s'appliquant à un capital augmenté d'un tiers par attribution gratuite.

CEDIS. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'élève à 23,15 millions de francs contre 25,81 millions de francs. Le dividende global sera maintenu à 22,50 F mais sur un capital augmenté de 20 % fin 1975 (une action gratuite pour cinq).

FORD MOTOR. — Le résultat net de l'exercice 1976 s'est élevé à 984,1 millions de dollars contre 227,5 millions de dollars, soit 10,45 dollars par action contre 2,44 dollars précédemment.

NEW-YORK

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont monté mercredi à Wall Street. Mais, sur des dégagements de dernière heure, une grande partie des gains acquis durant la journée ont été reperdus et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 3,98 points seulement à 948,30.

L'activité s'est accrue : 23,43 millions de titres ont changé de mains contre 21,62 millions la veille.

La décision d'A. T. T., le géant américain du téléphone, de porter son dividende trimestriel de 90 cents à 1,05 dollar a servi de catalyseur à la hausse. Aussi le repli intervenu durant les dernières transactions a-t-il quelque peu surpris les observateurs, malgré l'annonce d'une baisse de 1 % de la production industrielle en janvier. Compte tenu du ralentissement d'activité occasionné par la vague de froid, cette nouvelle était attendue. En fait, le mouvement de reprise enregistré depuis le début de la semaine étant presque essentiellement imputable à des facteurs techniques, nombre d'opérateurs ont, semble-t-il, préféré prendre leurs distances pour juger sereinement de la tournure ultérieure des événements.

Sur 1 891 valeurs traitées, 881 ont encore progressé et 561 ont fléchi.

VALEURS	COURS 15/2	COURS 16/2
Alcoa	52 ...	54 1/4
A.T.T.	64 ...	65 ..
Boeing	40 3/4	42 1/4
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 7/8
Du Pont de Nemours	131 5/8	132 ..
Eastman Kodak	73	72 3/8
Exxon	52 1/4	52 ...
Ford	55 3/4	56 7/8
General Electric	50 3/4	51 1/4
General Foods	32 1/4	32 1/2
General Motors	71 3/8	71 3/4
Goodyear	22 3/8	22 1/4
I.B.M.	272 1/4	271 1/8
I.T.T.	34 1/4	34 1/8
Kennecott	27 1/2	27 3/8
Mobil Oil	64 3/4	65 1/4
Pfizer	27 3/8	27 1/4
Schlumberger	60 ...	60 1/8
Texaco	28 ...	27 3/4
U.A.L. Inc.	21 3/4	21 3/4
Union Carbide	59 7/8	60 7/8
U.S. Steel	47 ...	47 1/2
Westinghouse	16 3/4	18 3/4
Xerox	52 3/8	52 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/2	17/2
1 dollar (en yens) ..	284 50	283 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 16 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	39 40	1 142
5 %	63 60	0 219
5 % 1920-1980	141 50	0 219
3 % amort. 45-54	68	1 644
4 1/4 % 1963..	101 60	3 179
4 1/4-4 3/4% 63	98 70	1 889
Emp. N. Eq. 5½ 65	104 80	1 884
Emp.N.Eq. 6% 66	104 05	2 285
Emp.N.Eq. 6% 67	96 80	4 290
Emp. 7 % 1973	155 05	0 614
E.D.F. 6 1/2 1950		4 862
— 5 % 1960	101 80	0 014

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F parts 1950	476 ..	476 .
E.D.F. parts 1959	..	455
Ch. France 3 %	128 50	128 30
Abeille I.G.A.R.D.	561	568
Abeille (Vie)	230 .	233 .
A.G.F.(Sté Centr.)	399	391
Ass. Gr Paris Vie	1199	1185
Concorde	261	261
Epargne France	278	270
Financ. Victoire	216 10	212 50
Fonc. T.I.A.R.D.	80 10	80 -
France I.A.R.D.	174	174 ..
France (La)	345	345 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	612 ..	615
Préservatrice S.A.	317 50	317
Protectrice A.I.R.	238 ..	229
U.A.P.	576	575
Alsacien. Banque	360	360
(Lt) Bque Dupont	..	265
Banque Hervet	229	229 20
Bque Hypoth. Eur.	235	235
Banq. Nat. Paris	454	452
Banque Worms ..	170	168
C.G.I.B.	69	66 20
Codetel	113 ..	113
Cofica	.. ..	81 60
C.A.M.E.	59 80	59 80
Créditel	106 50	106 70
Créd. gén. Indust.	151 90	150
Cr Ind. Als.-Lor.	144 50	143 ..
(M) Crédit Mod.	57 10	57 50
Electro-Banque ..	155 ..	152 ..
Financière Sofal	186	182
Finextel	129	128
Fr. Cr et B. (Cie)	51 50	52 .
France-Bail	...	206
Hydro-Energie	..	d 25 .
Immobail B.T.P.	138 .	138 10
Immobanque	175 50	174 ..
Immofice	135 ..	136 20
Interbail	170 .	173 .
Laffitte-Bail	117 ..	118 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	192 ..	188 10
Locafinancière ..	146 50	146 ..
Lyon-Alemand	92 ..	92 ..
Marseil. Crédit	257	257
Paris-Réescompt	308	300
Séquanaise Banq.	194	194
SLIMINCO	180 80	188 30
Sté Cent. Banque	69 50	69 50
Sté Générale ..	208	200
SOFICOMI	173 20	175 80
Sovabail	208 ..	207
UCIP-Bail	121 90	122 ..
Unibail	191 30	191 50
Un Ind. Crédit	117 .	115
Cie F. Stein Ro.	102	103 10
Fonc. Chât.-d'Eau	620	619 ..
(M) S.O.F.I.P.	..	65 ..
Fonc. Lyonnaise	601	601 ..
Immob. Marseille	835	835 ..
Louvre	189	190 .
Midi	586 ..	600 ..
Rente foncière ..	645 ..	645 ..
SINVIM	157 30	157 30
Voitures à Paris.	... ..	265 10
Cogifi	120	113 ..
Foncina	104 80	104 10
Gr Fin Constr.	119 90	119 90
Immindo	125 60	121 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobilvest	81 ..	80 10
Cie Lyon Imm.	95 20	95 20
UFIMEG	81 50	81 10
U.G.I.M.O.	113 ..	112 50
Union Habit.	154 ..	150 ..
Un. Imm. France.	124 ..	123 ..
Acier Investiss.	95 .	95 .
Gestion Sélect.	170 .	171 ..
Sofragi	193 70	200 .
Abeille (Cie Ind.)	180 10	180
Applic. Hydraul.	600	600
Artois	86	86
Centen. Blanzy	215	206 50
(Ny) Centrest	118	118 ..
(ny) Champex	122	122
Charg. Réun. (p.)	2685	2700
(Li) Dév. R. Nord	146	147
Electro-Financ.	255	252 .
Fin Bretagne	48 10	48 10
Gaz et Eaux	476	486
La Mure	o 28 50	27 50
Lebon et Cie	115 60	115 60
(Ny) Lordex	119 60	119 60
Cie Marocaine	27 60	27 50
O.V.A.I.M.		
OPB Paribas	93 ..	93 50
Paris-Orléans	78	77 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)..	90	90 ..
Placem. Inter.	91 50	91 ..
Providence S.A.	181 ..	180 .
Revillon	510	500 ..
Santa-Fé	75 50	75 50
Selchimé	76 85	75 80
Soffo	72 10	72 15
Sofinax	208	216 ..
Cambodge	45 50	45 50
Clause	345 .	343
Indo-Hévéas	68 50	68 50
Madag. Agr. Ind.	.. ..	28 60
(M.) Mimot	62 ..	56 ..
Padang	.. ..	75 20
Salins du Midi	168 .	167 10
Aliment Essentiel	.. ..	53 .
Allobroge	132	131 90
Banania	210 ..	205 ..
Fromage Bel	81 60	81
Berthier-Savaco.	562	560 ..
Cedis.	487	405 ..
(M.) Chambourcy.	165 .	160 20
Compt. Modernes	164 .	168
Docks France	235	232 ..
Economats Centr.	355 10	364
Epargne	360	366
From.Paul-Renard	273	268
Générale Aliment.	86	86
Genvrain	136 50	135
Goulet-Turpin	171 20	172
Lesieur (Cie fin.).	220	217
Martell	367	365
Gr. Moul. Corbeil	166 50	169
Gr Moul. Paris	255	250
Nicolas	245	241
Piper-Heidsieck.	346	345
Potin	361	361
Rochefortaise ..	153	152 50
Roquefort	230	238 .
Saupiquet	d173 50	d173 50
Sup Marché Doc.	92 .	90 ..
Taittinger	240	242
Unipol	116	115 50
Bénédictine	1208	1215 .
Bras. et Glac. Int.	358	355 .
Cusenier	392 50	408
Dist. Indochine	349	341
Ricqlès-Zan ..	74 80	75
Saint-Raphaël ..	127 30	130 10
Sogepal	265	270
Union Brasseries	36 50	36 50
Siamma	203	203 .
Sucr Bouchon	96 ..	94 60
Sucr Soissonnais	... ..	180 50
Berliet	196	193
Chausson (Us.)..	40 40	40 10
Citroën	49 ..	49 50
Motobécane	93 ..	93 ..
Saviem	67 .	68 .
S.E.V. Marchal	50 ..	50
Bois Dér. Océan.	d 12 ..	d 12 -
Borie	226	227 .
Camp. Bernard	79 ..	80 .
C.E.C	55	52 80
Cerabati	115 30	113 30
Ciments Vicat	240 30	240 20
Cochery	87 50	87 50
Drag. Trav. Pub.	120 .	117 ..
F.E.R.E.M.	82 60	J 85 60
Fougerolle	107 30	105 10
Française d'entr.	..	..
G. Trav de l'Est	87 50	89 30
Herlicq	172	170
Iéna Industries	32 65	32 40
Lambert Frères.	47	47
Leroy (Ets G.)	55	52 80
Origny-Desvroise.	111 90	113 90
Porcher	160 ..	153 60
Rougier	129	130 ..
Routière Colas	252	252 ..
Sablières Seine	94 ..	94 ..
S.A.C.E.R.	36 60	35 30
Savoisienne	110 .	115
Schwartz-Hautm.	49 .	49 50
Spie Batignolles	42 05	42 .
Unidel	141 ..	144 80
Voyer S.A.	.. .	70 ..
Dunlop	24 ..	24
Safic-Alcan	160	163 60
Comiphos	95	91 .
S.M.A.C.	112 50	109 .
Gaumont	475 .	478 ..
Pathé-Cinéma	68 50	68 25
Pathé-Marconi	.. ..	126 .
Tour Eiffel	93 .	93 ..
Air-Industrie	.. ..	68 20
Applic. Mécan.	.. ..	46 90
Arbel	135 .	131 60
Ateliers G.S.P.	29 .	27 90
Av Dass.-Breguet	241	240
Bernard-Moteurs.	d 28 80	27 40
B.S.L.	236	235
C.M.P.	287 90	290
De Dietrich	...	479 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	... ..	289
E.L.M.-Leblanc	56 90	595 .
Ernault-Somua	78 ..	78
Facom	486	485 ..
Forges Strasbourg	55 50	55 .
(Li) F.B.M. ch.fer	149	112 ..
Frankel	468	465 .
Huard-U.C.F.	209	209 ..
Jaeger	86 .	65 90
Jaz	150 .	150
Luchaire	169 ..	170 ..
Manurhin	125	125
Métal Déployé	230	232 .
Nadella	48 .	41 90
Nodet-Gougis	163 .	163 ..
Peugeot (ac.out.)	110	188 ..
Ressorts-Nord ..	96 20	95 30
Rolfo	8 50	8 30
S.A.F.A.A. Ap. Aut	.. ..	75 ..
Satam	46 50	46 50
Sicli	49 90	49 ..
Soudure Autog.	.. ..	202 10
S.P.E.I.C.H.I.M.	165 20	185 .
Stokvis	75 ..	75 .
Trailor	310	315 .
Virax	72 50	72 .
Chant. Atlantique	... ..	200 .
At. ch. Loire	21 ..	21 10
France-Dunkerque	81 60	81 50
Ent. Gares Frig.	129 ..	129 ..
Indus Maritime.	234	235 10
Mag. gén. Paris	.. ..	95 20
Cercle de Monaco	36 ..	35 .
Eaux de Vichy	345 .	350 ..
Sofitel	29 ..	28 ..
Vichy (Fermières)	..	15 ..
Vittel	165 90	156 .
Aussedat-Rey	34 50	33 50
Darblay S.A.	38 10	30 10
Didot-Bottin	131 .	131
Imp G. Lang ..	7 30	7 40
(B.) Pap.Gascogne	138	136 -
La Risle	66 40	68 ..
Rochette Cenpa.	65 50	64 50
A. Thiery-Sigrand	138 50	136 ..
Bon Marché	60 .	d 62 40
Damart-Servip	300 .	300
Darty	318 .	316 ..
Mars. Madagasc.	51 90	52 ..
Maurel et Prom	94 90	92
Optorg	159 ..	152 60
Palais Nouveauté	300	300
Prisunic	28 10	27 70
Uniprix	.. ..	37 ..
Crouzet	81	81 ..
Europ Accumul.	270	269 ..
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	85	85 10
Lampes	93 20	93
Merlin-Gerin	153 10	151 40
Mors	49 20	49 .
Océanic	118 20	108 ..
Paris-Rhône	112	112 .
Piles Wonder	250	252 50
Radiologie	323	328
SAFT Acc. fixes	830	830 .
Schneider Radio	111 50	110 ..
SEB S.A.	300 .	300
S.I.N.T.R.A.	332 .	319
Carnaud S.A.	48	47 10
Cefilac	29 80	29 60
Davum	150 10	158 .
Escaut-Meuse	190 60	194 .
Fonderie-préc.	27	27 40
Gueugnon (F. de).	50 ..	49 90
Profilés Tubes Es	32 60	32 30
Senelle-Maub.	45 ..	46 ..
Tissmétal	53 10	52 ..
Vincey-Bourget	.. ..	46 ..
Huaron	97 ..	d181 -
Kinta	225	219 .
Mokta	164 80	161 10
Amrep G.	186 50	193 ..
Antargaz	155 ..	156 .
Antar P Atlant.	27 ..	28 ..
Hydroc St-Denis.	142	140 ..
Lille-Bonnières-C.	180 10	178 ..
Shell Française.	.. ..	53 20
Carbone-Lorraine	54 50	52 30
Delalande S.A.	233 ..	238 20
Finalens	44 .	44 90
FIPP	36 10	36 10
(Ly) Gerland	245	245 -
Gévelot	218 ..	206 ..
Grande Paroisse.	71 30	71 20
Huiles G. et dér.	87 10	87
Novacel	93 80	93 90
Parcor	358	350 ..
Quartz et Silice	25	25 .
Roti	..	75 .
Ripolin-Georget	50 50	52 .
Rousselot S.A.	482 ..	479 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Soufre Réunies.	151 60	149 ..
Synthelabo	140 .	139 80
Thann et Mulh.	41 20	41 .
Ufiner S.M.D.	96 50	97 20
Agache-Willot	200	200
Filés Fourmies.	23 10	23 10
Lainière-Roubaix	62 .	68 50
Roudière	323 .	325 .
Saint-Frères	50 ..	50 ..
M. Chambon	125 ..	125 50
Delmas-Vieljeux	172	173 .
Messag. Marit.	45 20	45 85
Nat. Navigation.	75 50	74 ..
Navale Worms	87 ..	87 ..
Saga	40 .	38 40
Transat (Cie Gle).	128 ..	123 .
S.C.A.C.	81 ..	80 ..
Stemi	283 .	292
Tr. C.I.T.R.A.M.	109 .	108
Transport Indust.	114 .	111 10
(Li) Baignol-Far.	.. ..	45 10
Bis S.A.	339 ..	335
Blanzy-Ouest	188 ..	189 .
La Brosse	63 50	62 .
Cigarettes Indo.	33 50	31 60
Degremont	339 50	340 ..
Dong-Trieu	160 .	160 .
Duquesne-Purina	314	305 .
Essilor	765	758 .
Ferrailles C.F.F.	270 .	275 .
Havas	117 .	117 .
Locatel	253 ..	254 ..
S. Maguant	.. ..	47 50
Novafer	185 ..	160
O.F.P.-Om.F.Paris	268 ..	265 10
Publicis	106	185 ..
Sellier-Leblanc	144 .	146
Waterman S.A.	235	239
Brass du Maroc.	225	d225 .
Brass. Ouest-Afr.	100 .	100 ..
Elf-Gabon	360 .	365
(B) Min. et Métl	...	415
C.E.C.A. 5 1/2 %	....	4600
Emprunt-Young	..	212
Nat. Nederlanden	185	187
Phoenix Assuranc.	.. ..	C 17 70
Algemene Bank	643	642
Bco Pop Español	126	126 .
B.N. Mexique	27 50	27 60
B régl. Intern.	6210 ..	6210 ..
Bowring C.I.	6 30	6 20
Commerzbank	386 .	390 ..
Bowater	.. ..	14 85
Cie Brux. Lambert	232 50	235 50
Gén. Belgique	...	280 .
Latonia	119	116
Rolinco	278 60	278 80
Robeco	369 80	365 .
Cavenham	9 60	9 70
Lyons (J.)	5 80	5 60
Goodyear	109 50	110 ..
Pirelli	.. ..	8 50
I.N.C.	28 50	28 50
Kubota	6 40	6 45
S.K.F. Aktiebolag.	105 ..	109 .
Pakhoed Holding.	...	138 ..
Femmes d'Aujour.	.. ..	53 .
Marks Spencer	8 20	8 10
A.E.G.	...	178 .
Bell Canada	236 ..	237 ..
E.M.I.	.. ..	17 80
Hitachi	4 ..	3 99
Honeywell Inc.	...	229
Matsushita	11 95	12 25
Sperry Rand	202 50	G194 ..
Xerox Corp.	265 70	264 20
Arbed	...	483 ..
Cockerill-Ougrée.	74 ..	75 50
Finsider	1 10	o 1 05
Hoogovens	.. ..	71 .
Mannesmann	... ..	120 .
Steel Cy of Can.	116 80	117 ..
Thyss. c. 1000	233	234 ..
Blyvoor	17 20	17 ..
De Beers (port.).	13 85	14 30
De Beers p cp	..	60 ..
General Mining	..	55 ..
Hartebeest	53 95	54 .
Johannesburg	78 ..	77 .
Middle Witwat.	11 10	11 75
President Steyn.	35 50	33 20
Stilfontein	7 80	8 05
Vaal Reefs	57 90	56 .
West Rand	8 85	8 50
Alcan Alum.	132 .	137 90
Amax	242	235 ..
Cominco	170	168 50
Finextremer	115	114
Minerais-Resourc.	9 90	9 80
Noranda	... ..	145 .
Vieille Montagne	396 50	387 .
Am. Petrofina.	..	179
British Petroleum	79 30	80
Gulf Oil Canada.	128 10	130 10
Petrofina Canada	.. ..	80 ..
Shell Tr. (port.)	40 80	41 70
Akzo	61 50	63 ..
Dart Industries	154 .	164 90
Dow Chemical	... ..	186 20
Foseco	.. ..	13 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	157 20	157 50
Glaxo	37	38 ..
Grace and Co.	145	144 70
Pfizer Inc.	133 20	133 90
Procter Gamble.	421 20	413
Courtaulds	.. ..	8 35
Est-Asiatique	114 80	115 ..
Canadian-Pacif.	81	78 50
Wagons-Lits	..	69 .
Barlow-Rand	9 30	9 05
Suéd. Allumettes	114 .	118 ..

HORS COTE

Alser	...	540 .
Bâtibail-Sicomi	...	600 ..
Cellulose Pin.	.. ..	75 20
Cofipa-Sicomi	..	1040 .
Coparex	246	247 ..
Ecco	468	466 .
Eurafrep	640	640 .
Francarep	..	97
Intertechnique	171	178 50
Métall. Minière	60	60 .
Pronuptia	...	d268 ..
Sab. Mer Cor.	... ..	158 ..
S.P.R.	... ..	202 ..
Ufinex	...	132 ..
Oca v. Grinten	...	328 ..
Rorento NV	249 20	249 30

SICAV

Plac. Institut.	12868 96	12240 54
1re catégorie.	10514 77	10308 68

17/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	146 97	140 31
Aedificandi	163 88	156 54
Agfimo	168 85	162 15
A.L.T.O.	152 35	145 44
America-Valor	291 52	278 30
Assurances Plac.	120 47	115 01
Bourse-Investiss.	132 38	126 38
B.T.P Valeurs	129 48	125 11
C.I.P.	268 92	256 73
Convertibles	116 06	110 80
Convertimmo	123 72	118 11
Drouot Invest	161 72	154 39
Elysées-Valeurs	164 ..	156 56
Epargne-Croiss.	529 28	505 23
Epargne-Inter.	268 78	256 59
Epargne-Mobil.	159 16	151 94
Epargne-Oblig.	140 26	133 90
Epargne Revenu	277 98	265 37
Epargne-Unie	278 49	265 88
Epargne Valeur.	175 71	167 74
Foncier Investiss	289 17	276 06
Fortune 1	128 80	166 56
France-Croissanc.	147 70	141 ..
France-Epargne	144 25	137 71
France-Garantie	219 84	215 34
France-Invest.	133 56	127 50
Laffitte-Rend.	109 79	104 81
Laffitte-Tokyo	177 24	169 24
Nouv. France-Obl.	280 60	167 88
France Placement	169 12	151 80
Gestion Rendem.	211 98	202 37
Gest. Sél. France	*144 21	137 67
I.M S.I.	144 43	137 88
Indo-Valeurs	178 52	162 79
Intercroissance	139 85	133 51
Intersélection	129 86	123 97
Livret portef.	193 57	184 60
Oblig. ttes catég.	1149 75	1112 56
Paribas Gestion	140 88	134 50
Pierre Investiss.	177 08	169 05
Rothschild-Exp.	268 39	256 22
Sécur. Mobilière	268 ..	255 85
Sélect.-Croissance	532 29	508 15
Sélection Mondiale	121 90	116 37
Sélection-Rend.	138 70	130 50
S.F.I. FR et ETR.	166 89	158 56
S.I.G.	237 34	225 32
Silvafrance	148 82	142 07
Silvam	116 34	111 06
Silvarente	147 79	141 09
Silvinter	132 12	128 13
Sogepargne	268 33	256 16
Sogevar	329 32	314 39
Soleil-Investiss.	162 89	155 50
U.A.P Investiss.	133 05	127 02
Unifoncier	284 76	271 85
Unijapon	201 17	192 05
Uni-Obligations	1380 06	1325 97
Unipremière	1361 82	1309 25
Unisic	128 43	122 61
Worms Investiss.	226 57	216 30

17/2		
Actigest	107 54	102 66
Credinter	137 08	130 86
Croissance-Imm.	131 79	125 81
Euro-Croissance	136 86	130 66
Financière privée	314 52	300 26
Fructidor	143 28	136 76
Gestion Mobilière	199 73	190 67
Mondiale Invest.	180 18	172 01
Oblisem	124 54	118 89
Optima	140 04	133 69
Placinter	282 19	269 39
Sicavimmo	186 16	177 72
S. L. Est	367	350 36
Saginco	124 86	119 01
Sogister	428 ..	408 59
Univalor	150 47	143 65
Valorem	158 72	151 52

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	614 80	614 30	615 ..	616 ..
1650	C.N.E. 3 %	1625	1625	1625	1627 .
408	Afrique Occ	394	392 .	393 .	387 10
320	Air liquide..	323 .	321	321 ..	321
61	Als. Part. Ind	62 70	62 10	62 50	61 80
186	Als. Superm.	178 20	180	180	177
62	Alsthom-Atl	56 50	56 50	57 60	58 50
123	Applica gaz.	120	120 50	120 60	120 50
315	Aquitaine..	310 10	309 80	309 ..	308
58	— certif.	54	54 .	55	53
114	Arjom Prioux	104 90	108 ..	108	110
255	Ass. Gr. Paris	255	256 .	256	253 .
220	Aux Entrepr	215 .	210 .	210 ..	210
159	Aux. Navig.	148 60	148 60	148 50	148 ..
84	Babc.-Fives	79	80	79 60	80 ..
162	Bail-Equip.	151 10	150 20	150 10	150 10
196	Bail-Invest..	200 .	199 50	199 30	199 90
118	B.C.T.	110 80	107 50	107	107 50
57	Bazar H. V..	55 30	54 50	54 60	54 05
71	Beghin-Say.	60 ..	60 05	60 ..	60 95
765	Bic	750 ..	740	740 .	740
310	Bouygues ..	282 ..	282	282 .	285 ..
485	B.S.N.-G.D..	438 ..	440	441 .	440 .
1480	Carrefour	1386	1380 ..	1389 .	1380
265	— (Obl.)	270 10	269 50	269 50	269 50
1050	Casino	1000	998 .	998	995
205	C.D.C.	199 50	201 ..	201 ..	201 .
70	CEM	64	62 80	62 80	62 ..
171	Cétélem	173	169 .	169	165 70
170	Char. Réun..	165 40	165 70	165 70	165 10
33	Chiers-Chât..	27 80	26 45	26 60	26 .
81	Chiers	71	66 10	66 10	64 80
101	Chim. Rout..	108 50	108 80	100 80	100 80
94	Cim. Franç..	94 90	92 50	92 10	92 50
120	— (Obl.)	119 10	119 90	119 90	118 50
1250	C.I.T Alcatel	1128	1135	1136	1125
390	Club. Méditer.	365 10	366 30	367 ..	365 ..
159	C.M. Industr	162 80	160 .	160 ..	156 80
101	Cofimeg	101 70	101 60	101 60	101 60
255	Cofradel	250	249	249	249

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
475 ..	Cie Gle Eaux	458	455	463	451 10
193 ..	E. L. Lefebvre	180 10	180 20	180 20	178 .
63 .	Esso S.A.F	52 95	52 80	52 65	52 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
182	Olida-Caby.	125 10	125 ..	125	125 .
96	Omf-Paribas.	84	84 .	84 10	84 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
490	I.B.M.	470 .	473	473 ..	478 ..
629	Tél. Electr..	569 .	568	568 ..	565 ..
117	— (obl.) ..	117 ..	117 .	117	117 ..
340	Tél Ericsson	294 .	292 50	292 50	297 50
57	Terres Roug.	68 20	60	60	60 ..
172	Thomson-Br.	171 .	172 ..	172 10	170

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
57 .	Free State..	58 60	58 30	59 80	58 10
265	Gen. Electric	252 ..	258 50	249	248 10
370	Gen. Motors	354 50	356 ..	358 ..	354 ..
13 50	Goldfields	11 90	11 75	11 80	11 55
16 50	Harmony	16 35	16 35	16 70	16 10
288	Hoechst Akti	285 ..	281 50	281 50	281 50
31	Imp. Chem.	28 40	28 60	28 60	28 10

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 979	4 976	4 98
Canada ($ can. 1)	4 852	4 850	4 96
Allemagne (100 DM)	207 825	207 475	206 75
Autriche (100 sch.)	29 255	29 215	29 28
Belgique (100 F.)	13 568	13 547	13 47
Danemark (100 krd)	84 520	84 330	84 50
Espagne (100 pes.)	7 230	7 221	7 05
Grande-Bretagne (£ 1)	8 467	8 500	8 57
Italie (1 000 lires)	5 855	5 648	5 525
Norvège (100 k)	94 600	94 380	94 50
Pays-Bas (100 fl.)	199 165	198 700	198 ..
Portugal (100 esc.)	15 355	15 325	14 75
Suède (100 krs)	117 740	117 640	117 ..
Suisse (100 fr.)	198 800	198 200	198 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16 2
Or fin (kilo en barre).	21890	21950
Or fin (kilo en lingot)..	21940	21990
Pièce française (20 fr.)	233 90	233 .
Pièce française (10 fr.)	204 90	205 20
Pièce suisse (20 fr.)	205 50	203 40
Union latine (20 fr.)	187 50	189
Souverain	212 40	218 20
Pièce de 20 dollars	994 .	996 .
Pièce de 10 dollars	530 .	535 .
Pièce de 5 dollars	342 50	... .
Pièce de 50 pesos	891 50	893 ..
Pièce de 10 florins	203 90	203 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 février 1977 a été tiré à 567 434 exemplaires.

A B C D E F G

Les négociations entre l'U.R.S.S. et la C.E.E.

« Rien n'est changé dans nos relations avec le Marché commun »

déclare le ministre soviétique de la pêche

De notre correspondant

Bruxelles. — Les négociations sur la pêche entre l'Union soviétique et la Communauté se poursuivent, jeudi 17 février, en séance plénière, en présence de M. Ichkov, le ministre soviétique. M. Ichkov n'a encore guère dévoilé ses cartes, et les observateurs bruxellois, perplexes, se gardent de faire des pronostics, tant sur les conséquences politiques de la rencontre que sur les suites de la discussion « pêche » proprement dites.

Pour la première fois depuis que le Marché commun existe, une délégation soviétique, conduite par un ministre, se trouve à Bruxelles face à une délégation de la Communauté, se présentant sans ambiguïté comme telle. C'est là, en soi, un événement, même s'il est encore difficile d'en apprécier la portée exacte. Equivaut-il à une reconnaissance de fait de la Communauté par l'U.R.S.S. ? A l'évidence, M. Ichkov, que l'évocation de cet aspect des choses agace, n'a pas l'intention de faire ce pas sans contrepartie. Lors d'une conférence de presse qu'il a tenue mercredi aux côtés des représentants de la C.E.E., il a déclaré : « *Ces négociations ne changent d'aucune façon les relations que nous pouvons avoir avec le Marché commun.* » Comme on lui faisait remarquer qu'il était peu cohérent de persister à ne pas reconnaître la Communauté tout en négociant avec elle, il a répliqué qu'une telle observation montrait qu'on était fermé à l'esprit des accords d'Helsinki...

L'Union soviétique est-elle décidée à conclure des accords de pêche avec la Communauté ? M. Ichkov, s'il a répété qu'il était là pour traiter, s'est montré peu soucieux de citer la Communauté en tant que telle. Dans le texte de la déclaration qu'il a distribuée à la presse, il indique que l'U.R.S.S. « *est prête à signer des accords avec les pays de la C.E.E.* » et fait ensuite référence aux relations bilatérales déjà existantes avec chacun de ces pays. De même, le ministre soviétique a fait valoir que d'autres pays de l'Est (Pologne, R.D.A.), non représentés aux discussions du jour, sont concernés par la nouvelle politique de pêche des Neuf. S'apprête-t-il à relancer l'idée d'un accord plus vaste, englobant plusieurs pays du Comecon ?

En ce qui concerne les affaires de pêche, les positions de départ sont éloignées. Au cours des semaines passées, les Neuf ont pris de manière unilatérale des décisions restrictives concernant l'activité des pêcheurs soviétiques dans les 200 milles communautaires durant le premier trimestre de 1977 : fixation des prises maximum, délivrance de licences, limitation du nombre de bateaux autorisés à pêcher. Ils considèrent ces décisions comme irrévocables et demandent avec fermeté aux Soviétiques — dont les navires, a souligné M. Owen, ministre d'Etat au Foreign Office, pêchent actuellement de manière illégale — de s'y plier. Pour les Neuf, seules sont négociables les conditions de pêche pour la période postérieure au 31 mars 1977.

M. Ichkov ne l'entend pas de la sorte. Il veut commencer par négocier un statut intérimaire (applicable pendant le premier trimestre 1977) ; autrement dit obtenir des licences de pêche pour un nombre d'unités plus élevé que celui fixé par la C.E.E. Tel sera le premier thème sur lequel les Soviétiques et les Neuf vont s'affronter.

En attendant, comme si de rien n'était, les chalutiers russes, beaucoup plus nombreux que ce qui a été prescrit à Bruxelles, continuent à pêcher dans les eaux communautaires.

PHILIPPE LEMAITRE.

DES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES SONT ADMIS A LA COMMISSION DES ARMEMENTS DE L'UNION DE L'EUROPE CENTRALE.

Bruxelles, (A.F.P., Reuter). — Des parlementaires communistes français et italiens siègent pour la première fois à la commission des armements de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, seule organisation parlementaire européenne compétente pour les questions de défense (1). Le comité des présidents de l'Assemblée, réuni mardi 15 février à Bruxelles, a admis à leur demande deux députés communistes italiens et un français, M. Bouchny, dans cette commission, qui s'est réunie mercredi, abordant des sujets tels que la capacité de riposte de l'OTAN à une agression des forces du pacte de Varsovie, le « *contrôle des crises* », le système de communication entre les grands commandements atlantiques, etc.

Jusqu'à présent, les communistes, notamment les Français, siégeaient dans la plupart des commissions de l'U.E.O. mais non dans celle des armements : l'arrivée en plus grand nombre des communistes italiens, à la suite des élections de juin dernier dans la péninsule, a modifié cette situation.

Cette décision a entraîné une riposte immédiate du côté américain : Washington a fait savoir que, si les représentants communistes devaient participer à un voyage que la commission doit faire, le 27 mars, aux Etats-Unis, la visite sera raccourcie de onze à cinq ou six jours, et le séjour limité à Washington. (Le programme initial comprenait une visite de diverses bases américaines, du nouveau bombardier stratégique B-1 et du missile balistique sous-marin Trident.) « *Il est juste d'en conclure que les Etats-Unis ne veulent pas que leurs dernières armes soient examinées par des parlementaires communistes, ou que ces derniers en savent trop sur la politique de défense américaine* », a observé à ce sujet M. Critchley, député conservateur britannique et président de la commission des armements de l'U.E.O.

(1) L'U.E.O. regroupe les six pays fondateurs du Marché commun — France, R.F.A., Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg — et la Grande-Bretagne.

● *M. Georges Moitié, juge d'instruction à Caen*, continue d'enquêter sur l'affaire de drogue qui, le dernier week-end de janvier, a tué deux personnes et dans laquelle est inculpé le fils du maire de la ville. Trois nouvelles inculpations ont été prononcées contre des personnes accusées d'être à la fois des fournisseurs et des consommateurs de drogue. Le juge d'instruction s'est refusé à dévoiler leur identité. Neuf personnes sont à présent inculpées dans cette affaire. — (Corresp.)

LA PRODUCTION VA PLAFONNER MAIS LE CLIMAT DES AFFAIRES S'EST DÉTENDU

estime la Banque de France

« *Le volume généralement modéré des stocks aux divers stades d'élaboration et de distribution des produits et le renouvellement assez régulier des carnets fondent les chefs d'entreprise à prévoir à court terme le maintien de leur activité à son niveau actuel* », écrit la Banque de France dans son analyse mensuelle de conjoncture daté du 14 février.

« *Aucun fait nouveau n'a encore incité les chefs d'entreprises à modifier leur comportement prudent, notamment en matière d'investissements*, poursuit la Banque de France. *Le climat des affaires s'est cependant détendu. Les industriels ont maintenant le sentiment que le plan de lutte contre l'inflation est en passe de réussir et pourrait favoriser la mise en œuvre de projets de nature à améliorer la compétitivité des fabrications et la situation financière des affaires.* »

L'enquête apporte deux précisions intéressantes concernant le commerce extérieur et les prix. « *En ce qui concerne la demande étrangère, les indices plus favorables observés lors de la précédente enquête ne paraissent pas s'être toujours confirmés. Pourtant des succès continuent d'être remportés à l'exportation, non seulement pour les produits disposant de marchés bien assurés, mais également pour ceux qui ont fait plus récemment l'objet de prospections actives et persévérantes. Malgré la relative faiblesse des ordres enregistrés, les carnets se sont, au total, renouvelés de façon assez satisfaisante.* »

● Peu nombreuses en janvier, les hausses de prix, décidées dans le cadre d' « engagements de modération », seront plus fréquentes à partir de février.

« *Des « engagements de modération » ont été signés dans un grand nombre de branches, mais après des délais relativement longs ; dans bien des cas, les augmentations de prix autorisées n'entreront en vigueur qu'en février, voire en mars. (...)*

» *En tout état de cause, l'ampleur limitée de ces augmentations conduit la plupart des chefs d'entreprise à poursuivre leurs efforts en vue de réduire les coûts de production* », précise encore l'enquête.

Selon le « Washington Post »

L'AFRIQUE DU SUD POURRAIT DISPOSER DE L'ARME ATOMIQUE DANS UN DÉLAI DE DEUX A QUATRE ANS

Prétoria dément

L'Afrique du Sud peut, dans un délai de deux à quatre ans, *disposer de la bombe atomique*, affirme un article du *Washington Post*, reproduit, jeudi 17 janvier, en première page de l'*International Herald Tribune*. Cette accession à l'arme atomique, qui pourrait même être une « question de mois » suivant une source gouvernementale américaine, aura été rendue possible, souligne l'auteur de l'article, grâce à la collaboration de scientifiques américains et au développement d'une *industrie nucléaire indépendante*, à l'aide d'uranium enrichi fourni par les Etats-Unis.

L'article rappelle que l'Afrique du Sud a construit une usine pilote d'enrichissement de l'uranium à Valindaba près de Pretoria, qui serait capable d'arriver à un haut degré d'*enrichissement*, suffisant pour des utilisations à des fins militaires.

L'Afrique du Sud a officiellement démenti ces informations par la voix du docteur Roux, président de la commission sud-africaine de l'énergie atomique. « *L'Afrique du Sud*, a-t-il déclaré, *n'aspire pas au rang de puissance atomique ni dans l'immédiat ni à terme, d'une part pour s'être engagée à n'utiliser l'atome que dans ses réacteurs pacifiques, d'autre part, parce qu'elle n'en a pas les moyens.* »

[En mai 1976, M. John Vorster, premier ministre d'Afrique du Sud, avait déclaré au magazine américain « Newsweek » que son pays avait les moyens de se défendre avec des armes nucléaires. « Nous pouvons *enrichir l'uranium, déclarait-il*, et n'avons pas signé le traité de non-prolifération. » Et il ne fait guère de doute que, comme d'autres pays technologiquement très avancés — on cite souvent Israël à ce propos, — l'Afrique du Sud a la capacité, sinon la volonté, d'accéder à l'arme atomique. *Les Africains du Sud* avaient déjà fait quelque peu sensation il y a quelque temps en annonçant la mise au point d'un procédé original d'enrichissement de l'uranium dérivé d'un procédé allemand (« le Monde » du 24 avril 1975). C'est ce procédé qu'ils utilisent à Valindaba. Leurs intentions *dans ce domaine* peuvent s'expliquer par des motivations tout à fait honorables : ce pays fait partie du peloton de tête des pays possesseurs d'uranium et souhaite bien — un appel à la coopération internationale a été lancé à cet effet en 1975 — prendre pied un jour sur le *marché rémunérateur de l'enrichissement* pour la fabrication de combustibles nucléaires destinés à la production d'électricité.]

Au Mozambique

TROIS CENTS PERSONNNES PÉRISSENT DANS DES INONDATIONS

Plus de trois cents personnes ont été tuées dans le sud du Mozambique après la rupture d'une digue, qui a provoqué de graves inondations, mardi 15 février, sur le fleuve Limposo, à hauteur de la localité de Chilembene (*nos dernières éditions*). La ville de Xai-Xai, chef-lieu de la province, est sous les eaux. A Maputo même, des quartiers ont été inondés. Les dégâts sont considérables, et l'Agence d'information mozambicaine indique qu' « il s'agit d'un désastre national d'une ampleur encore jamais vue dans notre pays ». D'importantes chutes de pluie s'étaient abattues sur toute la région après le passage d'un cyclone, il y a deux semaines. — (A.F.P., U.P.I.)

A l'Élysée

UN CONSEIL RESTREINT SUR LA RÉFORME DES « RYTHMES SCOLAIRES »

Le baccalauréat en juillet

Un conseil restreint réunissant, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, MM. Raymond Barre, premier ministre ; René Haby, ministre de l'éducation ; Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, et Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a eu lieu, ce jeudi matin 17 février, à l'Elysée. Il a été consacré aux « rythmes scolaires », à la politique sportive et aux loisirs des jeunes.

A sa sortie de l'Elysée, M. René Haby a indiqué que les épreuves du brevet d'études du premier cycle (B.E.P.C.) et le baccalauréat auraient désormais lieu après le 30 juin, de manière à faire du troisième trimestre « un vrai trimestre ». *Il a été précisé que le conseil avait examiné la possibilité d'organiser la rentrée scolaire à quelques jours d'intervalle selon les zones.*

A propos de la semaine scolaire, le ministre a déclaré que les participants avaient souligné la nécessité de développer les activités et les loisirs éducatifs en tenant compte des possibilités locales, en liaison notamment avec les offices municipaux des sports.

Les jeudis de Nathalie

Au moment où de graves messieurs se penchaient, sous les lambris dorés de l'Elysée, sur l'épineuse question des rythmes scolaires, Nathalie, douze ans, *lycéenne dans la banlieue parisienne*, pouvait se dire, dans un langage qui, pour être abrupt, résume exactement son état d'esprit le jeudi : « *M..., y'en a marre !* »

Que la verdeur du propos tranche avec la jupe écossaise et le visage lisse, encadré de longs cheveux blonds, de cette enfant au sourire angélique ne *change rien au fait que, à peine* installée derrière son pupitre, elle s'est mise à guetter la fin d'une interminable journée où *deux heures* de travail à la maison succèdent à... sept heures de cours.

En guise de commentaire, Nathalie *pointe le doigt sur une* feuille de papier ligné affichée, entre deux lapins couleur pastel, sur le mur de sa chambre, *et dit : « Regarde mon horaire ! »*

Suit une explication embrouillée — agrémentée de commentaires *nettement désapprobateurs* sur la manière qu'a le « *prof de géo* » de débiter son cours — d'où ressort finalement que si, dès midi, la totalité de la classe est atteinte de bougeotte, vers 16 heures l'attention *portée au tableau noir — où le « prof de maths »*, imperturbable, s'échine à aligner des équations — tend inexorablement vers zéro.

De retour chez elle à 17 h. 30, Nathalie se replonge, avec une grimace, dans ces maths qu'elle déteste, une *page entière* de calculs sur les nombres premiers, qu'elle recopie ensuite avec minutie.

L'heure suivante, la neuvième *de la journée*, est celle de l'explication de texte. Un exercice périlleux, dont le caractère *passablement scolastique la* laisse perplexe : « *La théorie et la pratique. Citez des exemples de leur opposition. Peut-on supprimer totalement la première ?* »

Sonne l'heure du dîner. Nathalie referme avec soulagement mais avec un peu d'anxiété — *elle a fait une « impasse » pour* le lendemain — ses cahiers et ses livres, et supplie : « *Il ne faut pas le dire à maman, hein ?* »

Debout à 7 h. 30, Nathalie court pour ne pas être en retard, déjeune en vingt petites *minutes à la cantine (ses camarades* des grandes classes attendent leur tour) et si le soir, dans l'autobus bondé, son car*table lui semble bien lourd, rien* d'étonnant à cela : il pèse exactement 6 kilos ; 6 énormes kilos *que, faute de casiers au* lycée, elle charrie avec elle matin et soir.

Une enfant martyre ? Certes non. Plutôt bonne élève, malgré *un florilège impressionnant de* réparties à la Zazie, Nathalie s'accommode tant bien que mal *de ces jeudis-marathons et de sa* vie trépidante de lycéenne. Est-ce une raison ?

BERTRAND LE GENDRE.

LES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ ONT ÉTÉ REÇUS PAR M. BARRE

M. Raymond Barre, premier ministre, a reçu à déjeuner, mercredi 16 février, à l'hôtel Matignon, les membres de la commission permanente de la conférence des présidents d'université en présence de M. René Haby, ministre de l'éducation, de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, et de M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique. *L'entretien a porté surtout* sur la formation des enseignants : les présidents ont exprimé leurs préoccupations et leur vœu que les universités aient la responsabilité *la* plus étendue sur *cette* formation, M. Haby estimant toujours pour sa part qu'il n'est pas *possible de leur en confier* la totalité.

Les présidents ont aussi souhaité que soit développée dans les *universités la formation permanente* des enseignants, afin de tenir ceux-ci au courant de l'évolution *de leur discipline*. Enfin, ils ont fait part au premier ministre des difficultés financières de leurs établissements. M. Barre a convenu que ceux-ci avaient déjà *fait* des efforts considérables.

Supérieur du séminaire des Carmes

M. ÉMILE MARCUS EST NOMMÉ ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE PARIS

Paul VI a nommé évêque auxiliaire du cardinal Marty, *archevêque de Paris*, M. Emile Marcus, supérieur du séminaire des Carmes à Paris.

[M. Emile Marcus est né à Neuilly-Plaisance le 29 juin 1930. Il a fait ses études à Paris. Après une année au séminaire de Morsang-sur-Orge, il entre en 1950 au séminaire d'Issy-les-Moulineaux et est ordonné prêtre le 28 juin 1957. Admis dans la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice en 1958, il est *envoyé* à Rome, où il reçoit son doctorat de théologie en *1961. Il aura été* entre-temps professeur par intérim au grand *séminaire* de Rodez. En 1961, il est nommé directeur au séminaire de la Mission de France à Pontigny et chargé d'un enseignement de théologie dogmatique. Il est ensuite successivement supérieur de ce même séminaire en 1966, puis à Fontenay-sous-Bois, supérieur du séminaire d'Issy-les-Moulineaux second cycle en 1969 et supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris en *1972. Il ne quittera cette dernière* fonction qu'à la fin de la présente année universitaire.]